TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 372 46 PAGES — MARDI 6 JUIN 1978

Le plan de redressement de Manufrance comporterait 350 licenciements

LIRE PAGE 44

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La conférence de Paris sur l'Afrique cherche à définir une politique occidentale cohérente

Le colonel Kadhafi appuie la position algérienne sur le Sahara

Les tensions en Afrique et les rivalités entre l'U.R.S.S. et les pays occidentaux sur le continent noir demeurent au premier plan de l'actualité internationale.

● A PARIS, la conférence des Cinq sur l'Afrique a débuté, ce lundi 5 juin, à 11 heures, au centre des conférences internationales de l'avenue Kléber. Les délégations sont conduites, pour la France, par M. Soutou, secrétaire général du Quai d'Orsay ; pour l'Allemagne fédérale, par M. Meyer-Landrut, directeur politique du ministère des affaires étrangères ; pour la Belgique, par M. Alfred Cahen, directeur du cabinet du ministre des affaires étrangères ; pour les Etats-Unis, par M. David Newson, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques ; pour la Grande-Bretagne, par M. Reginald Hibbert, sous-secrétaire adjoint au Foreign Office. Cette conférence entend faire des recommandations en vue d'aider les Etats modérés d'Afrique ; elle s'efforcera surtout de définir une politique occidentale cohérente sur ce continent.

● A MOSCOU, où les Soviétiques semblent en voie de modifier leur propre stratégie africaine, l'agence Tass estime que la conférence de Paris examine des « plans agressifs ». A Lusaka (Zambie), le SWAPO (mouvement nationaliste de Namibie) considère d'ores et déjà cette conférence comme « un acte hostile » envers les Africains.

● A WASHINGTON, M. Andrew Young, représentant des Etats-Unis à l'ONU, se démarquant ainsi des positions américaines officielles, a déclaré à l'hebdomadaire « U.S. News and World Report » que le bilan de l'expansion soviéto-cubaine en Afrique n'était pas « significatif ». Les Soviétiques, souligne-t-il, ont quitté la Somalie et le Soudan, et leur position en Angola « n'est pas plus stable qu'auparavant ». « Je crains, dit-il, que nous n'ayons réagi émotionnellement. Il serait temps de s'arrêter et de réfléchir posément. »

● A RABAT, alors qu'un millier de soldats marocains sont envoyés au Zaïre pour remplacer les parachutistes français, le roi Hassan II a annoncé un programme d'austérité économique : les mesures qui comportent une dévaluation du dirham sont rendues nécessaires par l'accroissement des dépenses militaires du Maroc, engagées notamment au Sahara occidental.

● A ALGER, le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, a vigoureusement dénoncé, dans un discours, la politique française en Afrique et proclamé son soutien aux thèses algériennes à propos du Sahara occidental.

DURCISSEMENT A TRIPOLI

L'accroissement de l'engagement français en Afrique, et plus particulièrement au Tchad, vient d'avoir un résultat prévisible : les pays africains qui se réclament du socialisme commencent à faire leurs divergences pour serrer les rangs. Processus classique, cette unification des positions se fait autour des thèses les plus radicales.

Le discours prononcé samedi 3 juin devant l'Assemblée populaire nationale algérienne par le président Kadhafi illustre parfaitement cette évolution. Le chef de l'Etat libyen, qui est arrivé en Algérie le 30 mai, ne s'est pas contenté de dénoncer en termes violents l'intervention des parachutistes français au Tchad. Il a également affirmé avec force le soutien de son pays à la lutte menée par le Front Polisario contre Rabat et Nouakchott. Il a condamné en termes non équivoques l'action menée par ces deux capitales pour se partager l'ancien Sahara occidental, au mépris des résolutions des Nations unies qui exigeaient que la population de ce territoire puisse librement choisir son destin. « Ce qui se passe maintenant, a-t-il déclaré, confirme chaque jour au monde entier que les Sahraouis ne désirent l'union ni avec le Maroc, ni avec l'Algérie, ni avec la Mauritanie. »

Il y a là un ton nouveau. Le régime de Tripoli, sans faire mystère de sa sympathie pour le Polisario, avait toujours gardé dans l'affaire du Sahara occidental une position nuancée. Il s'était refusé à reconnaître la République arabe sahraouie démocratique proclamée par le Front en février 1976. Ces derniers mois, la Libye, déçue par le refus d'Alger de la soutenir militairement lors de son conflit avec l'Egypte, avait accompli des gestes qui avaient suscité à Alger réticences et agacement. A la mi-avril, le colonel Kadhafi avait reçu en visite officielle le président Ould Daddah, de Mauritanie, et les deux pays avaient conclu plusieurs accords de coopération économique. Tripoli ne cachait pas son désir de jouer les médiateurs et préconisait la création d'une entité sahraouie intégrée soit à la Mauritanie, soit au Maroc, soit aux deux pays dans un cadre maghrébin.

L'heure n'est plus aux compromis. Dans les conflits en cours, a dit le chef de l'Etat libyen, nous avons préconisé la négociation. « Mais, a-t-il ajouté, si cette guerre qui sévit du Tchad au Sahara est une guerre entre la révolution et la réaction, qu'il en soit ainsi... Que l'identité de chacun soit claire. Si certains veulent entreprendre une croisade, il faut qu'ils sachent que nous sommes prêts à assumer nos responsabilités dans cette bataille. »

Tout en dénonçant la politique française, les dirigeants de Tripoli avaient évité jusqu'à présent de poser le problème de leurs relations avec Paris en termes d'affrontement. Il semble qu'en ce domaine aussi ils aient décidé de s'aligner sur les Algériens. Le président Kadhafi a repris à son compte la thèse de « l'encerclement des régimes progressistes » de la région. « La France, a-t-il ajouté, semble avoir oublié toutes les leçons. Elle doit savoir que cette région peut retourner, du Sahara à la Libye, à ce qu'elle était entre 1954 et 1962. »

Les propos du chef de l'Etat libyen donneront à réfléchir aux experts occidentaux qui étudient à partir de ce lundi à Paris les moyens de faire échec en Afrique aux menées de Moscou et de La Havane. Ils démontrent les risques d'un manichéisme conduisant à des amalgames, eux-mêmes générateurs de fausses analyses. A moins que l'on souhaite, pour une justification « a posteriori », jeter dans les bras de Moscou des pays qui, comme l'Algérie et la Libye, restent attachés au non-alignement.

Un tournant soviétique ?

Moscou. — Voilà maintenant près de trois semaines que l'Union soviétique a lancé, contre l'intervention occidentale, et notamment française, au Zaïre, une vaste campagne dont les thèmes ont sensiblement évolué, mais dont la violence ne se dément pas. La présence des légionnaires français au Shaba, permet, pour le moins, aux dirigeants du Kremlin, de détourner l'attention de l'opinion publique mondiale, et peut-être surtout africaine, de leurs propres interventions sur le continent. Moscou

De notre correspondant

prétend que « les cris de la propagande américaine » à propos de l'« ingérence » de l'U.R.S.S. et de Cuba, « sont appelés à masquer l'évidence criarde de l'intervention des Etats-Unis et de leurs alliés dans les affaires intérieures des peuples africains ». Mais on pourrait aussi bien retourner la proposition.

Pourtant, en considérant, au-delà de la politique, l'affaire du Zaïre dans une perspective plus large, on est conduit à se demander si la politique africaine de l'U.R.S.S. n'est pas arrivée à un tournant ; si, après avoir franchi une première étape caractérisée globalement par un appui aux luttes de libération nationale, les Soviétiques ne s'apprêtent pas à s'engager dans une deuxième étape qui serait marquée par un soutien aux mouvements de libération économique et sociale.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 4.)

Deux décisions des tribunaux dans les conflits chez Renault

• CLÉON : l'évacuation est ordonnée
• FLINS : la police pourra intervenir

Climat d'attente lundi matin dans les usines Renault. A Cléon, la reconduction de la grève avec occupation a été votée à main levée par quelques centaines de travailleurs (sur un total de huit mille). Le tribunal des référés de Rouen a ordonné l'évacuation des locaux sous quarante-huit heures.

En ce qui concerne l'usine de Flins, où les ouvriers des presses poursuivent l'occupation de leur atelier tandis que la maîtrise assure la sécurité des machines, le tribunal des référés de Versailles n'a pas ordonné l'évacuation mais a donné la possibilité à la direction de faire appel à la police en cas d'incident.

Dans les autres établissements, l'activité est normale, à l'exception d'un atelier de presses à Douai et de l'usine de Sandouville, où la C.G.T. et la C.F.D.T. ont lancé un ordre de grève limité à quatre heures, peu suivi selon la direction qui, de son côté, n'envisage pas de reprendre la négociation tant que le travail n'aura pas repris.

Dans les états-majors syndicaux, la prudence est de rigueur : M. Séguy (C.G.T.) souligne que l'ouverture sociale « n'est qu'un interstice », et M. Bergeron, à Europe 1, a mis en garde le premier ministre. « M. Barre, a-t-il indiqué, sous-estime les conséquences d'une dégradation du climat social. »

Les « excités » et les autres

Grève de jeunes casseurs, de meneurs excités ? Certains l'affirment qui, scandalisés, demandent qu'on mette fin « au terrorisme » qui régnerait chez Renault, dans certains ateliers de Cléon et surtout de Flins. N'est-ce pas enfourcher bien vite un mauvais cheval ?...

Il est vrai que dans les deux établissements de la Régie, de jeunes ouvriers, Français et immigrés, ont multiplié depuis quelques jours des débrayages mais aussi des défilés à l'intérieur des usines pour faire pression sur leurs camarades et les attirer dans leur lutte, alors que depuis un mois les débrayages ne rassemblent à Flins que deux mille salariés sur vingt mille et seulement 10 à 15 % des ouvriers à Sandouville et Cléon. Il est vrai aussi que certains manifestants ont ajouté aux slogans, des gestes et des actes à la limite de la violence : « On frappe lâchement, on blesse plusieurs des nôtres », ont indiqué dans un communiqué des cadres et agents de maîtrise C.G.C.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 41.)

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Joseph Needham

Agé de soixante-dix-huit ans, Joseph Needham est un des représentants d'une génération d'hommes de science anglais qui, avec Bertrand Russel, J.B.S. Haldane et Julian Huxley, a bouleversé notre conception de l'univers. Il a fait ses études de biochimie à l'université de Cambridge, où il enseignera pas la suite jusqu'en 1966. Il s'intéresse plus spécialement à l'embryologie et, parallèlement, contribue au développement de l'histoire des sciences. Influencé par certains courants mystiques de l'Eglise anglicane et par le marxisme, il devient, selon sa propre définition, un « socialiste chrétien ». Il demeurera un « compagnon de route » du mouvement communiste.

En 1942, Joseph Needham est nommé chef d'une mission scientifique britannique en Chine, dont la principale fonction est de mettre en rapport savants chinois et occidentaux. Il parcourt des milliers de kilomètres à travers toute la Chine. Ses nombreux contacts avec les ingénieurs et techniciens chinois, dont il parle la langue, lui permettent de recueillir une documentation abondante sur tous les aspects de la technologie, de la médecine et de la tradition scientifique chinoises.

A son retour en Europe, après la guerre, Needham entreprend la rédaction de son monumental « Science and Civilisation in China », une énorme encyclopédie en une vingtaine de volumes, dont huit ont déjà paru depuis 1954. Needham ne se contente pas de rapporter les résultats de ses recherches, mais parvient sans cesse à mettre en évidence les courants créateurs qui ont, au cours des siècles, joint l'Europe et la Chine. Ainsi tente-t-il de détruire cet impérialisme culturel que constitue l'« européocentrisme », comme le montre cet entretien qu'il a accordé à Maxime Doublet, journaliste, pour « Les grilles du temps ».

I. — La science n'a jamais cessé de progresser

« Votre réflexion porte sur le rôle de la science et de la technologie dans des civilisations historiquement différentes de l'Europe, et, notamment dans la société chinoise. Peut-on parler d'une science non occidentale ?

— Toutes les sociétés de tous les temps ont utilisé des procédés scientifiques et technologiques. Je pense que la science court continuellement dans l'histoire de l'humanité et traverse toutes les civilisations. Toutefois, dans une perspective historique, on se rend compte que la science moderne n'a surgi qu'en Europe. Cela ne veut pas dire que la science européenne recouvre la science entière. Les civilisations antérieures, et tout particulièrement celle de la Chine, ont fait beaucoup pour établir les fondations de la science en général, mais c'est seulement en Europe que la science moderne est née avec la combinaison des hypothèses mathématiques et de l'expérimentation.

» Notre travail sur le développement de la science, de la technologie et de la médecine en Chine a commencé par la question : « *Pourquoi est-ce en Europe que la science moderne est née ?* » Dans mon laboratoire de Cambridge, en 1935, nous avons eu, ma femme et moi, des collaborateurs et collaboratrices chinois. Je suis arrivé à les connaître assez intimement ; ils avaient la même sorte d'esprit scientifique que moi-même. C'est à cette époque qu'est né mon intérêt pour l'histoire de la science chinoise. Après de longues recherches, nous sommes parvenus à conclure que, dans plusieurs domaines, les Chinois, au Moyen Age, étaient beaucoup plus évolués que les Européens.

» Par exemple, les Chinois se sont intéressés à la déclinaison magnétique bien avant que les Européens aient réalisé qu'il y avait une polarisation magnétique.

Propos recueillis par
MAXIME DOUBLET.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Le temps des cerises

M. Barre avait tout prévu dès cet hiver : si la gauche devait passer, ce serait la catastrophe, avec son cortège de pénuries et de malheurs. Mais la gauche n'a pas passé, et seuls les timbres-poste, le téléphone, l'essence et l'indice des prix ont augmenté, ce qui était également prévu, bien que M. Barre ne l'ait pas crié sur les toits durant la campagne électorale.

En revanche, ce qui était imprévisible, c'est cette inadmissible conjonction d'un mouvement de grève et d'une flambée des prix des fraises, des framboises et des cerises. Après ce printemps humide, on pouvait s'attendre à un été vaisible.

Il s'agit donc, une fois encore, d'un coup des fruits rouges qui profitent du temps des cerises pour faire de la politique.

BERNARD CHAPUIS.

ALTERNATIVE DU THÉATRE MUSICAL

La valeur du silence et la force des mots

Parmi les nombreuses éventualités, les orientations multiples du théâtre musical, il y a celles où l'instrument tient lieu de décor et d'ustensile dramatique, où la pratique instrumentale devient jeu théâtral ; on parle alors du « rapport à l'instrument », cette familiarité un peu louche, singulière et solitaire à la fois avec tout ce que cela peut suggérer à un créateur et aux spectateurs.

Ce théâtre-là commence d'ailleurs dans les salles de concerts lorsqu'un pianiste fait des mines, lorsqu'un chef se met à mimer la partition qu'il dirige ; il se poursuit chez le compositeur à partir du moment où celui-ci se soucie non seulement du résultat à obtenir, mais encore du geste qui permettra de réaliser au mieux tel effet sonore. C'est que la qualité du son n'est pas indépendante de la façon de le produire, et souvent dans les partitions contemporaines, on indique plus précisément le geste et son but que le résultat exact, différent d'une fois sur l'autre.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 28.)

Une semaine avec l'Alsace

« Le Monde » convie ses lecteurs à passer cette semaine avec l'Alsace. Chaque jour, sur plusieurs pages, seront publiés les reportages et les enquêtes de nos envoyés spéciaux et de nos correspondants sur le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, les deux départements qui composent cette région.

Aujourd'hui : les Alsaciens et les séquelles de leur histoire ; le début d'une promenade-reportage dans les « grands détours » de cette région.

(Lire pages 21 à 28.)

Le Monde

idées

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Joseph Needham

(Suite de la première page.)

Deux ou trois siècles avant que les Européens apprennent qu'une aiguille peut indiquer le nord ou le sud, les Chinois s'interrogeaient sur le fait que le compas magnétique n'indiquait pas exactement le nord. Les Européens n'avaient pas la moindre idée de la polarité alors que pour les Chinois c'était un phénomène connu.

— Après avoir connu un apogée, la science chinoise s'est-elle brusquement arrêtée dans son développement ?

— Je ne le pense pas. Il y a là une différence importante entre l'Europe et la Chine. La Grèce antique a connu un grand mouvement scientifique avec Aristote, Hipparque, Ptolémée, puis il y a eu en Europe une longue période, un âge sombre, durant laquelle la science a reculé. En Chine, il n'y a pas eu la même évolution. Le cours des découvertes scientifiques et des applications technologiques s'est avancé continuellement et lentement. En Europe, c'est brusquement l'essor de la science moderne, avec d'abord la Renaissance et Léonard de Vinci, puis après avec Galilée, Torricelli et en Grande-Bretagne la fondation de la Société royale, alors qu'en Chine la science continue de progresser à un rythme beaucoup moins rapide.

» De nos jours, la Chine a rattrapé son retard, puisque la science moderne est universelle et œcuménique. La science ne s'est jamais arrêtée en Chine. Les progrès des connaissances scientifiques et des applications technologiques est allé sans interruption, mais il n'y a pas eu le grand essor des Grecs, ni celui de la science moderne. Pour nous, c'est un progrès long et continu. Il n'y a pas eu de blocage.

Une autre conception du temps

— On en revient à la même question. Pourquoi la science moderne n'est-elle pas née en Chine ?

— Pour différentes raisons. Il faut tout d'abord considérer les facteurs intellectuels. Mes collaborateurs et moi-même, nous les avons étudiés à fond. Nous avons réfléchi sur la conception des lois de la nature. Je crois que nous avons plus ou moins établi maintenant que la philosophie chinoise n'a jamais donné naissance à une telle conception qui a prévalu en Europe. Je ne crois pas que l'idée des lois naturelles ait une grande importance dans la science d'aujourd'hui, comme par exemple celle des régularités scientifiques. Mais au XVIIe siècle, au moment de la création de la science, il y avait de nombreux savants qui prenaient ces lois au sérieux. Ils étaient religieux, et les théologiens partageaient leurs conceptions.

Il est évident que la loi naturelle est une métaphore, même à cette époque, parce que l'on ne peut pas imaginer que des cristaux ou des insectes, dépourvus de conscience, puissent obéir à un code ou à une quelconque législation. Mais cette idée a servi d'inspiration aux savants.

La loi de la nature dérive de la loi divine. Or il est certain que les Chinois n'ont jamais eu la notion d'un dieu créateur. Si vous appartenez à la tradition d'Israël, du christianisme ou de l'islam, vous avez une conception du monde monothéiste. Les Chinois n'ont jamais eu une telle conception, ils ont pu s'en passer. Ni le taoïsme, ni le bouddhisme, ni le confucianisme ne s'interrogent sur la création du monde. Cela n'est pas nécessaire ou, en tout cas, cela restera toujours incompréhensible. Il n'y a pas d'idée de création dans ces philosophies ou ces religions. Il y a d'autres concepts. Le Tao imagine un Dieu immanent au monde qui agite toutes les choses de façon intérieure, mais ce n'est pas exactement un panthéisme. Le taoïsme ne s'intéresse d'ailleurs pas plus à la destruction du monde qu'à sa *création*. Cela ne vaut pas la peine d'y réfléchir.

» Il y a d'autres *facteurs* intellectuels qui expliquent que la science moderne n'est pas née en Chine. Il y a, par exemple, le concept du temps. Nous avons eu de longues discussions avec mon équipe sur ce sujet. Les Chinois ont une conception du temps cyclique comme les Grecs et certaines philosophies indiennes. Nous avons étudié tout cela en détail et nous avons conclu qu'il s'agissait là d'une différence fondamentale par rapport aux civilisations du Livre, Israël, la chrétienté *et* l'islam où le temps est conçu comme linéaire. Et puis il y a les questions de logique. Nous mettons au point un chapitre sur la logique en Chine. Nous avons un collaborateur, le professeur Chmielewski, un logicien polonais qui appartient à la grande école de logique mathématique polonaise et qui est en même temps un sinologue qui réfléchit sur ces questions. Il semble penser que la langue chinoise par sa structure englobe la logique aristotélicienne.

» Il y a des historiens de la science qui estiment que la logique aristotélicienne formelle n'a jamais fait quoi que ce soit pour la science. Elle constituait plutôt un embarras pour les sciences exactes et naturelles. Francis Bacon a déjà dit cela. *Enfin*, il faut bien voir que, dans leur histoire, les Chinois n'ont jamais été très intéressés par les choses de la nature. Ils s'intéressaient à d'autres valeurs comme celles de la littérature et de la poésie. La littérature avait énormément d'importance dans leur vie. Nous allons également consacrer un chapitre « de science de la civilisation en Chine » à cet aspect.

Un « féodalisme bureaucratique »

— Vous n'expliquez pas tout par des facteurs intellectuels.

— Non, bien sûr. A ces facteurs intellectuels, il faut ajouter les facteurs socio-économiques. Moi, je ne crois pas que les facteurs intellectuels puissent soutenir seuls le fardeau de la question : « *Pourquoi la science moderne s'est-elle développée seulement en Europe ?* » Les différences intellectuelles ne sont pas suffisantes. Ce sont les structures socio-économiques qui sont les plus importantes.

» On a longtemps dit que la féodalité aristocratique et militaire du Moyen Age européen était plus forte que la bureaucratie chinoise. C'est peut-être l'inverse. En Europe, quand le moment est venu, les marchands et les villes, en s'alliant avec les monarchies, ont été capables de renverser le système féodal. Ils ont fondé le capitalisme mercantile, puis industriel. En Chine, les mandarins semblaient beaucoup plus faibles que les chevaliers européens. En *réalité*, ils étaient beaucoup plus forts. Les marchands chinois n'ont jamais réussi à briser cette bureaucratie mandarinale.

» Les facteurs socio-économiques ont permis la percée de la science moderne. En Europe, les conditions requises pour le développement de celle-ci étaient bonnes. Comme pour les moisissures, quand les conditions sont correctes, la température, l'humidité, les champignons arrivent. C'est un peu comme cela que la science est née en Europe.

— Comment définissez-vous cette société chinoise mandarinale ?

— Nous caractérisons cette société comme un « féodalisme bureaucratique » ; certains l'appellent mode de production asiatique. Notre groupe n'a pas beaucoup de sympathie pour une conception rigide du développement des sociétés suivant laquelle se succéderaient dans le temps la civilisation antique avec l'esclavagisme, le *féodalisme*, puis *le* capitalisme. Nous pensons que la Chine a une spécificité et qu'elle n'entre pas dans ces schémas.

— Pourtant, les historiens de la République populaire de Chine ont repris cette conception linéaire du développement des sociétés et ils pensent qu'elle est valable pour la Chine. »

— Il ne s'agit pas d'un dogme. Il y a plusieurs courants d'historiens chinois. Pourtant, c'est vrai, la plupart s'inspirent de cette conception. Les Chinois veulent être des marxistes orthodoxes. Le marxisme a fait beaucoup pour la pensée chinoise puisqu'il a montré qu'il y avait une universalité de la lutte des classes. C'est aussi une source d'inspiration très importante. Mais nous autres sinologues ne pensons pas qu'il a existé en Chine un esclavagisme comparable à celui qui a prévalu en Grèce. Il en va de même pour le féodalisme bureaucratique, qui était très différent de ce que nous avons connu en Europe. La société était dirigée par les mandarins, une élite non héréditaire et qui, en principe, ne pouvait pas, grâce à sa fonction, acquérir des biens et des propriétés. Bien souvent, cependant, le principe était transgressé. Lorsque le capitalisme est arrivé en Chine au dix-neuvième siècle, avec les guerres de l'opium en 1840, la féodalité bureaucratique était en voie de disparition. Elle oubliait son rôle.

— Cette bureaucratie a-t-elle permis l'établissement d'un pouvoir totalitaire ?

— Non, il n'y avait pas de pouvoir totalitaire dans la Chine ancienne. Il faut se rendre compte que la bureaucratie avait sa volonté propre, distincte de celle de l'empereur. Les mandarins ne faisaient pas toujours ce que l'empereur voulait. Confucius a dit : « *Le sage n'est pas un instrument.* » La bureaucratie féodale chinoise n'est pas un instrument, elle est fidèle aux idéaux de Confucius et non pas à l'empereur spécifiquement. Il y a eu beaucoup de martyrs dans l'histoire de la Chine parce que les mandarins refusaient d'obéir à des ordres qu'ils considéraient comme contraires à leur morale. Assimiler mécaniquement la bureaucratie au totalitarisme, comme l'ont fait certains, ne me semble donc pas raisonnable.

Propos recueillis par
MAXIME DOUBLET.

Prochain article :

ON NE COMPREND RIEN A LA CHINE SI ON NE VOIT PAS QUE SON OBJECTIF EST DE FONDER UNE SOCIÉTÉ SANS CLASSES.

La mythologie nucléaire

par W.A. VISSERT'T HOOF (*)

ON nous a souvent dit que la science n'a que faire du mythe. Car la précision de l'énoncé scientifique et la fantaisie des histoires concernant les dieux semblent appartenir à deux mondes différents. Il est donc, à première vue, étonnant que les concepts mythologiques puissent jouer un rôle aussi important dans le grand débat sur l'utilisation de l'énergie nucléaire. Pourquoi ont-ils leur part dans la discussion ? Manifestement parce que, en dernière analyse, le débat portant sur la place de l'énergie nucléaire dans notre vie est un débat qui concerne l'essence même de notre civilisation. Et, comme le dit Theodor Roszak, le mythe est « *cette chose créée par la collectivité qui cristallise les grandes valeurs centrales d'une culture* ». Lorsque nous prenons des décisions au sujet de la forme de la société dans laquelle nos enfants et petits-enfants vont vivre, il faut replacer cette société dans un certain contexte. Lorsque l'on se pose la question « Faut-il utiliser au maximum les possibilités de la technologie nucléaire ? », notre réponse dépendra de notre conception de la destinée humaine et des valeurs ultimes que notre civilisation entend défendre. Le langage du mythe permet d'exprimer cette orientation. Quels sont les mythes que nous proposent les avocats de l'emploi des découvertes nucléaires sur une très grande échelle ?

Le premier est celui du marché faustien. Alvin M. Weinberg, du Laboratoire national de Oak Ridge, aux Etats-Unis, écrit : « *Nous, les spécialistes nucléaires, avons fait un marché faustien avec la société* » (1). D'un côté, la possibilité d'une source inépuisable d'énergie et, de l'autre, le prix que cela coûtera ; ce prix représente en même temps « *une vigilance et une longévité de nos institutions sociales auxquelles nous ne sommes pas du tout habitués* ».

Il faut donc se demander si le Dr Faust est, en effet, un bon guide sur cette route vers un avenir incertain. La question se complique par le fait que nous avons affaire à trois versions très différentes de Faust : le Faust historique, le Faustus de Christopher Marlowe et le Faust de Goethe.

Nous pouvons très vite écarter le Faust historique. Nous n'en savons pas grand-chose, mais il est évident qu'il était un charlatan et qu'il peut difficilement nous servir de héros culturel, bien qu'il soit devenu un personnage mythique peu de temps après sa mort.

Marlowe transforme l'histoire en drame de la destinée humaine. Son Faust est un homme obsédé par un rêve de pouvoir absolu. Ainsi, lorsque l'ange du mal lui dit : « *Sois sur terre comme l'est Jupiter au ciel, seigneur et maître des éléments* », Faust s'écrie : « *Combien tout cela me gonfle d'orgueil.* » Il avait comme une prémonition de l'âge nucléaire lorsqu'il dit : « *Par lui* (Méphisto), *je deviendrai le grand empereur du monde. Et j'établirai un pont à travers tous les airs en mouvement.* » Et : « *Oui, pour le choc de la guerre, je ferai inventer par mes esprits serviles des engins plus étranges.* ». Mais le marché faustien est naturellement un marché avec le diable, et le comportement de Faust devient de plus en plus antisocial. Lors d'une visite à Rome, il va même jusqu'à attaquer le pape. Après vingt-quatre années de plaisir égoïste, le moment arrive pour lui d'aller en enfer.

Ce docteur Faust nous pousse-t-il à avancer vers un monde futur dépendant en grande partie de l'énergie nucléaire ? Ou son histoire ne nous sert-elle pas plutôt d'avertissement, pour que nous nous demandions à temps « ce que permet le pouvoir céleste » ?

Le Faust de Goethe est un personnage plus complexe. Il possède comme Goethe lui-même la vraie curiosité scientifique pour les secrets de la nature. Mais ce marché avec Méphisto n'a pas de rapport avec la découverte de la vérité. Cela se rapporte au bonheur. Méphisto doit promettre de procurer à Faust une expérience de parfaite béatitude. Faust est prêt à sacrifier l'avenir pour le présent.

(1) *Facing up to Nuclear Power* (Face au problème nucléaire), édité par John Francis et Paul Abrecht, St.Andrew Press, Edinbourg, 1976, p. 35.

Une seconde figure : Prométhée

Goethe a appelé son *Faust* une tragédie, et c'est, en effet, une tragédie. A la fin de la première partie, Marguerite a perdu sa mère, son frère, son enfant — et elle est en train de perdre la tête.

Elle demande à Faust de s'occuper des *tombes* de sa *famille*.

Le Faust de la deuxième partie est-il pour nous un meilleur exemple ? Pas vraiment. A la fin de sa vie, lorsqu'il est devenu avec l'aide de Méphisto le souverain le plus puissant du monde, il est l'illustration de la vérité que *le pouvoir absolu corrompt totalement*. Un vieux ménage, Philémon et Baucis, possède une petite cabane à côté de son palais et refuse de la quitter. Faust est furieux. *Il faut qu'il parte.*

Méphisto sait comment venir à bout de la situation. Il n'existe pas de mouvement écologiste pour protester contre cette action impitoyable. La cabane est détruite par le feu, les vieillards meurent — et Faust a gagné. C'est intéressant de noter que Goethe compare le crime de Faust avec le crime du roi Achab qui saisit la vigne de Naboth.

Est-il nécessaire d'insister sur les raisons pour lesquelles le marché de Faust paraît une base parfaitement insuffisante pour l'aventure nucléaire ou tout autre aventure humaine ? Sa vraie signification serait plutôt un aveu que le marché nucléaire mènerait inéluctablement à l'abus sans scrupules du pouvoir et à des conséquences désastreuses pour l'humanité.

Il est vrai que Méphisto ne gagne pas l'ultime bataille. Mais la fin heureuse paraît plutôt une postface à la véritable tragédie. Faust a fait un énorme travail pour l'assèchement des marais, mais on peut se demander si cela est une raison suffisante pour le sauver des griffes du diable.

La seconde figure mythologique que nous rencontrons dans le débat nucléaire est celle de Prométhée. En suivant Prométhée, l'humanité obéit à un instinct vital. Il est totalement inutile de s'opposer à lui. Personne n'a jamais réussi à arrêter Prométhée. Ceux qui le suivent peuvent lui parler, l'influencer, mais ceux qui refusent de le suivre sont jetés de côté.

Mais la question se pose de savoir à quel Prométhée l'auteur se réfère. Car il y a au moins trois images de Prométhée, chacune d'elles ayant son caractère propre.

La première est celle de Hesiode. Son interprétation du mythe est la suivante : Prométhée a essayé de tromper Zeus et a réussi à voler le feu, qui n'était pas destiné aux hommes. Zeus l'a puni en l'enchaînant à une montagne où il était torturé par un aigle. La seconde punition fut la création de la femme, car la femme sera la source d'ennuis continuels pour l'homme. Ce mythe archaïque de Prométhée ne paraît pas être le modèle le plus approprié à l'aventure nucléaire. Car il n'est certes pas recommandable de mêler le vol et l'anti-féminisme au développement nucléaire.

Aussi nous nous tournons vers le Prométhée bien plus impressionnant qui nous est présenté par Eschyle dans sa trilogie, dont seul la première partie, « Prométhée enchaîné » a survécu. Ce prométhée-là est véritablement le bienfaiteur de l'humanité. Non seulement il a apporté le feu à l'humanité — il est le premier professeur de sciences et de technologie — mais encore il se rebelle contre Zeus. Pour lui, la façon dont Zeus gouverne le monde est pure tyrannie. Pendu à son rocher, il proteste très fort contre l'injustice de ce règne céleste.

Prométhée a-t-il raison ? Oui, dans la mesure où il voulait aider l'humanité. Mais il n'a pas raison dans la mesure où il est inspiré par l'orgueil qui oublie les limites de la condition humaine et croit savoir mieux que les dieux. Prométhée représente la civilisation technique, mais comme il le dit lui-même, la « techne » doit tenir compte de forces supérieures : (513) « Techne est bien plus faible que Anangke » (la Nécessité).

La révolte de Prométhée ne peut en aucun cas réussir. le thème de la tragédie d'Eschyle n'est pas une glorification de la révolte au nom du progrès humain, elle représente l'inévitabilité du conflit entre les aspirations de l'homme et l'ordre cosmique. Les dieux ont le dernier mot. La trilogie d'Eschyle se termine par la réconciliation entre Zeus et Prométhée.

Est-ce ce Prométhée classique que certains avocats du dévelop- pemenr nucléaire nous demandent de prendre comme modèle ? Non, car ils ne semblent pas être concernés par le conflit entre « techne » et « anangke » et la nécessité de reconnaître les limites de l'activité humaine, mais ils pensent plutôt que la vocation et le droit de Prométhée consistent à ne reconnaître aucune limite.

Il est vrai qu'il existe une version moderne du mythe de Prométhée, dans laquelle il est en premier lieu le chef de la révolte contre l'ancien ordre établi. Goethe proteste contre Zeus.

Shelley, dans son « Prométhée délié » va plus loin encore. Il est conscient du fait que, d'après Eschyle, Prométhée et Zeus finissent par se réconcilier, mais « *il s'oppose à une catastrophe si minime que celle qui voit la réconciliation du champion et de l'oppresseur de l'humanité* ». Pour lui, Prométhée se présente comme « *le type de la sublime perfection de la nature morale et intellectuelle* ». Donc son drame raconte l'histoire de la révolte réussie de Prométhée en tant que champion de l'humanité contre Zeus l'oppresseur. On n'y trouve aucun élément tragique, car tout ce que Prométhée défend est blanc, et tout ce que Zeus défend est noir. Zeus est détrôné sans grand combat. La tyrannie du ciel a pris fin. Voici l'utopie. Elle prend la forme d'une joyeuse anarchie. Les trônes, les autels, les sièges des juges et les prisons sont abolis.

Nous voici bien loin d'Eschyle. Prométhée est devenu le type de « l'homme révolté » qui rejette non seulement toutes les puissances transcendantes, mais qui refuse aussi le droit à *la société*, à l'Etat ou à l'Eglise de *limiter* sa liberté de quelque façon que ce soit. Ce Prométhée-là symbolise le slogan de 1968 : « *Il est interdit d'interdire.* »

Il est peu probable que ceux qui représentent Prométhée comme justification d'un développement nucléaire sans limite aient pensé à la version de Shelley. Car mettre la puissance nucléaire entre les mains de complets anarchistes serait inconcevable pour toute personne responsable. Albert Camus nous donne un avertissement très à propos : « *Prométhée à son tour devient un maître qui enseigne d'abord, commande ensuite. Il n'est plus Prométhée, il est César.* »

Ainsi nous devons conclure que Prométhée ne nous aide pas davantage que Faust à éclairer notre route dans l'âge nucléaire.

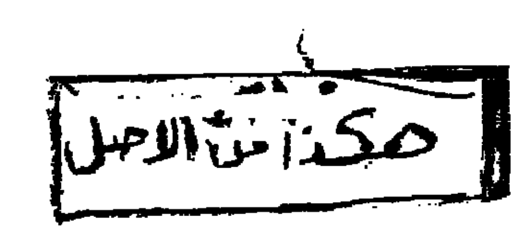
∴

Avons-nous vraiment besoin de toute cette mythologie ? La science n'a-t-elle pas rendu suffisamment d'honneur à la mythologie en donnant à tant d'éléments des noms extraits du monde mythologique (Uranium, Prometheum, Neptunium, Plutonium) ? Les choix que nous avons à faire et les décisions qu'il nous faut prendre concernant l'application de la science nucléaire ne sont-ils pas d'une portée et d'une importance assez grandes pour que nous soyons amenés à fonder nos jugements sur des critères plus stables que ceux de la mythologie ?

Il semble que nous soyons arrivés à un point dans le développement de la science et de la technologie où ces anciennes vérités trouvent leur vrai sens. Ne sommes nous pas à la croisée des chemins ?

Nous pouvons choisir le chemin de Faust ou de Prométhée, ou nous pouvons suivre le chemin indiqué par les hommes les plus sages parmi nos ancêtres. Nous pouvons continuer à mettre en pratique toutes les réalisations du savoir scientifique sans réfléchir sérieusement aux conséquences que cela peut avoir pour la société et pour l'environnement de l'homme dans l'espoir que tout s'arrangera d'une manière ou d'une autre. Ou nous pouvons choisir une ligne de conduite vraiment responsable ce qui signifie qu'on réfléchirait attentivement au prix que cela nous coûterait non seulement à nous-mêmes, mais aussi aux générations à venir, non seulement en fonction du bien-être de l'homme, mais aussi en fonction de l'intégrité de l'ordre cosmique.

(*) Fondateur et président d'honneur du Conseil œcuménique des Eglises.



Le Monde

A TRAVERS

Centrafrique

Inde

Madagascar

Congo

Egypte

Pakistan

Le Monde

étranger

FINLANDE

Le XVIIIe congrès du P.C. a confirmé les divisions au sein du parti

De notre correspondant

Helsinki. — Le dix-huitième congrès du parti communiste finlandais, qui s'est tenu du 1er au 3 juin, a fait une nouvelle fois apparaître les divisions qui opposent, depuis le milieu des années 60, les tendances dites majoritaire et minoritaire (plus rigide idéologiquement), au sein d'un parti qui compte parmi les plus puissants d'Europe capitaliste. Les divergences sur l'opportunité de la participation au gouvernement de coalition dirigé par le social-démocrate M. Sorsa et comprenant les centristes ont marqué les débats.

Le président du parti, M. Saarinen avait d'emblée justifié la présence des communistes au gouvernement par le fait que le parti social-démocrate (qui tient une place notable dans la vie politique du pays) a modifié au milieu des années 60 la ligne anticommuniste et antisoviétique qu'il pratiquait, a commencé à améliorer ses rapports avec le P.C. soviétique, cessé son travail de division du mouvement syndical (...) et exercé une influence sur l'Internationale socialiste, en vue d'un rapprochement entre communistes et socialistes.

Les communistes finlandais ne sont pas au gouvernement pour la première fois. Ils ont participé depuis la deuxième guerre mondiale à sept gouvernements sur une période de dix ans au total. S'ils se retiraient dans l'opposition, le seul gouvernement majoritaire possible serait une coalition des sociaux-démocrates avec les partis du centre. La voie s'ouvrirait peu à peu à l'entrée des conservateurs au gouvernement. M. Vinolainen, le leader centriste, s'est prononcé récemment à plusieurs reprises en faveur de leur participation.

Les communistes pourraient-ils se permettre une politique stérile d'opposition qui ne tarderait pas à lasser un électorat de toute façon peu enclin à faire la révolution ? Le P.C. est un parti puissant, il est vrai, mais qui ne progresse pas. Son électorat, comme celui du centre, stagne, alors que les sociaux-démocrates et les conservateurs se disputent la faveur des nouvelles couches socio-professionnelles.

L'électorat communiste oscille depuis la guerre entre 16,5 % et 23 %. Un sondage récent lui donne actuellement 19 %, chiffre honorable, mais insuffisant pour un parti admettant publiquement que le socialisme ne peut se réaliser qu'avec le soutien de la majorité du peuple. Le P.C. est donc le deuxième parti de la classe ouvrière derrière le parti social-démocrate ; la coopération ent.. : les deux partis de gauche sert les objectifs à long terme du P.C. Etre au gouvernement, c'est aussi s'assurer que les sociaux-démocrates ne feront pas marche arrière. Une autre raison à la participation au gouvernement est la méfiance que les non-communistes éprouvent envers le P.C. Sa présence au gouvernement donne du P.C. l'image d'un parti « sérieux » et le « banalise » aux yeux de l'opinion.

L'aile minoritaire du P.C. dirigée par le vice-président du parti, M. Sinisalo, s'oppose à ce genre de raisonnement. Elle redoute surtout les tentatives de la droite et des sociaux-démocrates d'intégrer les communistes à la société capitaliste. Elle ne s'oppose pas toutefois en principe à la coopération gouvernementale pourvu que le parti y défende des principes clairs et non pas « *une politique qui va à l'encontre des intérêts de la classe ouvrière* ». Pour M. Sinisalo, il ne devrait s'agir que d'un moyen tactique dont la seule utilité devrait être de faire avancer la date du passage à une société de type soviétique, avec les conséquences que cela implique pour les autres formations politiques.

Le nouveau comité central de cinquante membres compte vingt-huit majoritaires et vingt-deux minoritaires. Sur les quinze membres du bureau politique (1), les partisans du président Saarinen ont neuf élus et les amis de M. Sinisalo six seulement. Ainsi pour l'instant M. Saarinen peut-il faire prévaloir sa ligne politique qui met l'accent sur les particularités de la Finlande, sur la coopération à égalité avec les sociaux-démocrates et autres « forces progressistes ». Car il est de ceux qui estiment que le passage au socialisme ne peut s'effectuer que par voie démocratique avec l'assentiment et le soutien de la majorité du peuple finlandais. Le P.C. peut-il faire un autre choix. Le parti de la « voie démocratique vers le socialisme » suit sa propre logique.

PAUL PARANT.

(1) MM. Aarne Saarinen, président; Arvo Aalto, secrétaire général; Olavi Hänninen, Erkki Kivimäki, Erkki Rautee, Mme Anna-Liisa Hyvönen, MM. Erkki Kauppila, Oiva Björkbacka, Olavi Poikolainen (tous de tendance majoritaire), et MM. Urho Jokinen, Markus Kainulainen, Oiva Lehto, Taisto Sinisalo, vice-président, Seppo Toiviainen, Hannu Vuorio (de tendance minoritaire).

ALBANIE

Tirana durcit le ton à l'égard de la Chine

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — L'Albanie a franchi à la fin de la semaine dernière un nouveau pas dans son escalade verbale contre la Chine. Devant le huitième congrès de l'Union des femmes albanaises, Mme Vito Kapo, présidente de cette organisation, a lancé une violente diatribe contre « *les traîtres et les renégats du marxisme-léninisme* ».

Au côté des anciens « *révisionnistes modernes* » (khrouchtchéviens, yougoslaves), nous trouvons aujourd'hui, dans cette catégorie, a déclaré Mme Kapo « *des opportunistes nouveaux qui prêchent la prétendue théorie des trois mondes* ». Celle-ci, on le sait, est défendue par les Chinois. Jusque-là, l'attaque n'a rien de très original, pas plus que le fait de qualifier cette théorie d' « *anti-marxiste, de contre-révolutionnaire* ». Mais, jusqu'à présent, les dirigeants de Tirana se contentaient de mettre en garde les partisans de cette théorie (c'est-à-dire les Chinois) contre la tentation de s'appuyer sur un impérialisme pour combattre l'autre. Mme Kapo est allée nettement plus loin en les accusant « *d'appeler à la conciliation et à la collaboration avec l'impérialisme américain avec la bourgeoisie des autres pays impérialistes et avec toutes sortes de cliques réactionnaires* ».

Ayant dénoncé cette collusion, l'épouse de M. Hysni Kapo, l'un des membres les plus anciens du bureau politique du parti du travail, a appelé à la lutte contre les tenants d'une théorie qui est « *au service de l'impérialisme et du révisionnisme moderne* ». Ce durcissement du langage de Tirana, à l'égard de Pékin, est-il la conséquence de la décision des Chinois, selon des informations recueillies auprès d'une source autorisée, de rompre leurs contrats économiques avec l'Albanie ? Encore faudrait-il savoir si cette rupture des relations économiques est récente ou si, au contraire, l'une des parties pense, en raison de l'état des rapports entre les deux pays, n'avoir, de toute façon, plus rien à perdre aujourd'hui, en ne la dissimulant plus ? En tout cas, depuis des mois, l'agence de presse albanaise n'a pas donné une seule information relative à la Chine, ni mentionné la venue à Tirana d'une quelconque délégation en provenance de Pékin.

D'autre part, une nouvelle période de tension paraît se dessiner entre l'Albanie et la Yougoslavie. Le motif apparent en est la situation de la minorité albanaise de Macédoine. *Zëri i popullit*, l'organe du parti du travail, a répliqué très vivement, vendredi 2 juin, à une déclaration rapportée, le 31 mai, par l'agence yougoslave Tanyoug où l'Albanie était accusée de suivre « *une politique chauvine et irrédentiste* ».

Le journal de Tirana met expressément en garde ceux qui seraient tentés de « *jeter de la boue sur l'organe socialiste* » et menace de rouvrir le dossier de la minorité albanaise vivant en Yougoslavie. Le rapprochement qui s'est manifesté entre Pékin et Belgrade, depuis le voyage du maréchal Tito en Chine, doit sans aucun doute être mis en relations avec cette nouvelle tension entre Tirana et ses voisins du Nord.

MANUEL LUCBERT.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Effondrement des libéraux et succès des écologistes aux élections régionales de Basse-Saxe et de Hambourg

De notre correspondant

Bonn. — Le résultat des élections du dimanche 4 juin, dans les deux Länder de Hambourg et de Basse-Saxe, a provoqué une surprise qui pourrait, si elle se répétait ailleurs, modifier le rapport des forces politiques dans la République fédérale. Certes, il n'est pas tout à fait inattendu que les sociaux-démocrates obtiennent la majorité absolue dans la cité hanséatique, et que la C.D.U. parvienne à peu près au même résultat en Basse-Saxe. Personne, ou presque, ne s'attendait cependant que, dans l'un et l'autre cas, les libéraux ne franchissent plus la barrière des 5 % au-dessous de laquelle une formation politique se voit éliminée complètement du parlement régional.

Ce résultat pose tout d'abord un problème très grave pour le F.D.P. Lorsque son président, M. Genscher, qui est aussi vice-chancelier et ministre des affaires étrangères du gouvernement Schmidt, est apparu dimanche soir à la télévision, il était visiblement atterré par l'échec de sa stratégie électorale. Les libéraux ont été, dans une large mesure, victimes de leurs propres incertitudes et de leurs propres divisions.

A Hambourg, ils avaient adopté une attitude très gauchisante, et formé une coalition avec le S.P.D. En Basse-Saxe, au contraire, où la droite domine, le F.P.D. était allié depuis deux ans aux chrétiens-démocrates, ce qui rendit possible la création d'un gouvernement C.D.U., qui s'est vu brillamment confirmé dimanche par le verdict des électeurs.

La double défaite du F.D.P. ne permet donc guère aux libéraux de discerner la meilleure orientation à adopter pour survivre aux élections fédérales de 1980. Depuis quelque temps déjà, il est clair que la coexistence du F.D.P. et du S.P.D. au sein du cabinet Schmidt devient plus difficile. D'autre part, certains dirigeants de la C.D.U. multiplient leurs avances aux libéraux. Les élections de dimanche compliquent la question de la place que le F.D.P. entend occuper désormais sur l'échiquier politique de la R.F.A.

Une cause immédiate de la débâcle libérale est l'intervention des candidats écologistes. Les listes « vertes » ont surtout enlevé des voix au F.D.P., parti qui est pourtant l'un des plus favorables à leur cause. Ces listes ont obtenu 3,9 % des voix en Basse-Saxe et 3,5 % à Hambourg. Encore ont-elles souffert des divisions qui affectent le mouvement écologiste, dont une aile a été complètement « infiltrée » par l'extrême gauche, tandis que l'autre s'efforce de rester neutre sur le terrain proprement politique. L'entrée en jeu des écologistes a, cependant, fait perdre aux libéraux des voix précieuses dont ils avaient absolument besoin pour atteindre le seuil fatidique des 5 %.

La polarisation politique s'accentue

La personnalité des candidats a par ailleurs joué, dans ces élections, un rôle au moins aussi important que les questions politiques. En Basse-Saxe (5,2 millions d'électeurs), la C.D.U. disposait d'un premier ministre très populaire en la personne de M. Ernst Albrecht. Encore les chrétiens-démocrates, qui ont obtenu 48,7 % des voix, n'ont-ils qu'à peine retrouvé leur niveau d'il y a quatre ans (48,8 %). Le S.P.D., il est vrai, enregistre également un léger recul, puisqu'il tombe de 43,1 % à 42,2 %. Pour les libéraux, cependant, la chute de 7 % à 4,2 % est fatale.

Dans le Land de Hambourg, qui compte plus de un million deux cent mille électeurs, le S.P.D. doit une bonne part de son succès au bourgmestre, M. Hans Ulrich Klose. Le prestige du chancelier Schmidt, qui ne manque jamais de se présenter comme un Hambourgeois, a également joué un rôle. Toujours est-il que le S.P.D. y passe de 44,9 % à 51,5 % des voix, tandis que la C.D.U. tombe de 40,6 % à 37,6 %. Pour les libéraux la chute de 10,9 % à 4,8 % est, là aussi, catastrophique.

Un effet paradoxal de ces élections est que les vainqueurs ont autant de motifs de s'inquiéter que de raisons de se réjouir lorsqu'ils envisagent les conséquences de leur succès sur le plan national. Ni le S.P.D. ni la C.D.U. ne sont plus en mesure, pour l'instant, de compter sur un appui des libéraux. Appui qui pourrait cependant leur être indispensable au lendemain des élections fédérales de 1980. Cette incertitude va préoccuper sérieusement les stratèges des deux grands partis durant les mois à venir.

Une conséquence immédiate du scrutin affecte le chancelier Schmidt. Son gouvernement va se trouver dans une position encore plus difficile devant le Bundesrat, où les chrétiens-démocrates disposent déjà de la majorité. Jusqu'ici la participation des libéraux au gouvernement régional, à direction chrétienne-démocrate, de la Basse-Saxe (et à celui de la Sarre), exerçait une influence modératrice. Alors que la polarisation politique paraît s'accentuer dans le pays, il est probable que la Chambre haute va désormais s'efforcer sans retenue de barrer la route au chef de la coalition socialiste-libérale de Bonn.

JEAN WETZ.

DANEMARK

M. ANDERSEN ABANDONNERA LE 30 JUIN LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

(De notre correspondante.)

Copenhague. — M. Knud Boerge Andersen, ministre des affaires étrangères du Danemark, abandonnera ses fonctions le 30 juin, quand prendra fin la présidence semestrielle danoise des conseils européens. M. Joergensen, chef du gouvernement minoritaire social-démocrate, assurera l'intérim. M. Andersen a justifié son brusque retrait par le désir de se consacrer davantage à la politique intérieure et à sa circonscription électorale de Skive (dans le Jütland du Nord). Quant à M. Joergensen, il n'a pas caché qu'il espérait élargir son cabinet dans le courant de l'été à d'autres formations, ce qui l'amène à tenir en ce moment en réserve le ministère des affaires étrangères pour faciliter une éventuelle redistribution des cartes.

Ces explications ont cependant laissé sceptiques bien des observateurs. Pour nombre d'entre eux, le départ de M. Andersen aurait été rendu inévitable à la suite de la multiplication des impairs dont il s'était rendu responsable ces derniers mois (dont le fameux incident avec la France, qui était loin d'être le seul de cette catégorie).

M. Andersen part avec les honneurs de la guerre : la majorité des députés sociaux-démocrates l'ont désigné, vendredi, comme leur candidat unique à la présidence du Parlement pour la prochaine session. — C. O.

A TRAVERS LE MONDE

Centrafrique

● L'EMPEREUR BOKASSA Ier vient d'accorder une concession pour l'extraction du diamant, sur un territoire de 30 000 kilomètres carrés, au général israélien Samuel Gonen. Ce dernier a créé un consortium, dont le capital de 200 millions de dollars est réparti entre des Israéliens, des Suisses et des Iraniens. — *(A.F.P.)*

Congo

● A L'ISSUE D'UNE REUNION tenue le 1er juin à Brazzaville, le Comité militaire du parti (C.M.P.) de la République populaire du Congo, a annoncé que ce pays reconnaissait désormais la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.) créée par le Front Polisario. Le Congo est le treizième pays à avoir pris cette décision. — *(A.F.P.)*

Egypte

● NAZLI FOUAD, ancienne reine d'Egypte, mère de l'ancien roi Farouk, est morte le 1er juin à Los-Angeles à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

[L'ancienne souveraine, qui vivait depuis trente ans en Californie, habitait depuis quelques années dans une villa de *Beverly Hills*, prêtée par des amis. Son fils, Farouk, lui avait retiré sa pension de 5 000 dollars par mois et son titre de noblesse pour protester contre le mariage de sa sœur, la princesse Fathia, avec un roturier égyptien, Riad Ghali. En 1973, Nazli Fouad avait dû vendre aux enchères ses bijoux pour payer ses dettes. Trois ans plus tard, la fille de l'ancienne reine, Mme Ghali, était tuée par son mari à Los Angeles.]

Inde

● M. SANJAY GANDHI, fils cadet de l'ancien premier ministre, Mme Gandhi, a été remis en liberté, lundi 5 juin, après avoir été placé en détention pendant un mois à la suite d'une décision de la Cour suprême (*le Monde* du 6 mai). — *(A.F.P.)*

Madagascar

● LES AUTORITES MALGACHES ont annoncé, samedi 4 juin, l'arrestation de « *mercenaires présumés* » qui voulaient renverser le régime. « *Ces mercenaires se sont fait passer pour des ressortissants bulgares et ils se trouvent actuellement entre les mains des autorités* », a déclaré le colonel Désiré Rakotoaritoana, premier ministre malgache, qui prenait la parole lors d'une réunion de soutien au régime organisée au stade d'Antananarivo, à la suite des manifestations qui ont eu lieu au début de la semaine dernière dans la capitale malgache. — *(Reuter.)*

Pakistan

● QUARANTE-SIX JOURNALISTES ont été libérés au Pakistan depuis qu'est intervenu, le 29 mai, un accord entre les autorités et une partie des représentants de la presse. A la suite de cet accord, le quotidien du parti populaire pakistanais, *Musawaat*, a pu reparaître le lundi 29 mai, mais l'Union fédérale des journalistes pakistanais a dénoncé la lenteur avec laquelle les journalistes et employés de presse emprisonnés étaient remis en liberté. Une centaine étaient encore incarcérés le 4 juin ; d'autre part, vingt-deux journalistes ont été licenciés des organes d'information contrôlés par le gouvernement en raison de leur participation au mouvement qui réclamait notamment la levée de l'interdiction de paraître de *Musawaat* et la liberté de la presse (*le Monde* du 16 mai). Enfin, le lieutenant-général Mujibur Rahman, spécialiste de l'action psychologique et principal négociateur, du côté gouvernemental, de l'accord du 29 mai, a été nommé secrétaire général du ministère de l'information, fonction occupées jusqu'alors par un haut fonctionnaire. — *(A.F.P., Times.)*

Turquie

● LES CORPS DE LA FEMME ET DU BEAU-FRERE DE L'AMBASSADEUR DE TURQUIE A MADRID, tués dans l'attentat du 2 juin, sont transférés en Turquie ce 5 juin. L'enquête a permis de préciser que les auteurs du crime étaient trois jeunes gens de de dix-huit à vingt et un ans, qui ont employé une mitraillette et un revolver (qui a été retrouvée.).

D'autre part, dans un communiqué lu au téléphone au bureau de l'A.F.P. à Beyrouth, une organisation se nommant « Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie » a adressé « un dernier avertissement aux autorités françaises » auxquelles elle demande de « cesser de harceler les masses arméniennes vivant en France ». — *(A.F.P.)*

EUROPE

Suisse

Un dossier met en cause les manœuvres des sociétés multinationales pour influencer l'activité des Nations unies

Un groupe de jeunes militants suisses de gauche s'apprête à rendre public un dossier rassemblé depuis plusieurs années, qui met en cause l'attitude des sociétés multinationales de la Confédération vis-à-vis de l'ONU et de ses organismes associés, principalement la F.A.O.

Il s'agit d'une bonne centaine de lettres et de notes, pour la plupart confidentielles, qui montrent, selon les auteurs de ce dossier, que les multinationales en question — au premier rang desquelles figure la société Nestlé, qui produit 97 % de son chiffre d'affaires à l'étranger — ont intrigué pour faire nommer l'un de leurs représentants au sous-comité constitué par le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), à la suite de sa réunion de Genève, en juillet 1972, puis pour faire jouer à ce sous-comité un rôle qui leur fût favorable.

Il s'agissait, à la demande du gouvernement chilien de l'époque et après que les agissements d'I.T.T. à Santiago eurent été révélés, de réunir des experts chargés *« d'étudier le rôle et les effets des sociétés multinationales dans le processus de développement des sociétés du tiers-monde, et leurs incidences sur les relations internationales »*. Dans sa lettre au directeur de la division de commerce du département confédéral de l'économie (l'équivalent du ministère) de l'époque, l'un des directeurs généraux de Nestlé, M. Fürer, précisait : *« Il nous paraît de la plus haute importance que la Suisse ne soit pas absente du comité en question. »*

L'un des membres de la division du commerce, M. Rothenbühl, répondit le 28 septembre 1972 que *« des sondages par voie diplomatique »* étaient effectués auprès de M. Kurt Waldheim pour savoir s'il était possible que l'un des experts de ce groupe de travail fût suisse. La question n'aurait rien eu que de très normal si la Confédération... avait été membre de l'ONU. Ce qui n'était (et n'est toujours) pas le cas. Ces sondages durent se révélés positifs : la candidature de M. Fürer lui-même fut posée le 7 novembre 1973 par Nestlé, après que cette société eut pris langue avec d'autres très importantes firmes suisses, principalement Hoffmann - Le Roche, Ciba - Ceigny et Sandoz.

Quelques jours plus tard, informé de cette candidature, M. Gérard Bauer, ancien ministre, président de la puissante fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie et ancien représentant de la Confédération à la Chambre de commerce internationale (C.C.I.), répondit : *« Je ne doute pas que le nom de M. Fürer ait été pris en considération, comme il l'a été par le secrétariat général de la C.C.I. Il ne suffira pas d'avoir des représentants qualifiés au sein dudit comité : il deviendra nécessaire de prévoir, au cours des deux prochains mois, une séance de coordination qui mette en présence les représentants de l'économie privée suisses et des autorités fédérales au sein des nombreuses organisations mondiales et régionales — ECOSOC, UNCTAD, ILO, O.C.D.E., C.E.E. — qui ont jugé nécessaire de traiter des sociétés multinationales afin de réaliser la communauté de vues qui me paraît nécessaire. »*

Mais le directeur de la division du commerce se trouve finalement conduit à soumettre à M. Waldheim non pas seulement la candidature de M. Fürer, mais aussi celle d'un délégué *« apparemment neutre »*, M. Schaffner, ancien président de la Confédération, ancien ministre, qui *« serait plus acceptable »* aux yeux du secrétaire général des Nations unies. M. Schaffner est, à l'époque, vice-président du conseil d'administration de Sandoz et membre d'autres conseils. Il a lui aussi dirigé, naguère, la division du commerce et jouit de la confiance des milieux industriels. Sage précaution : *c'est* finalement lui qui est nommé. Et, qui mieux est — du moins pour les sociétés multinationales, — il l'est comme « représentant du gouvernement » helvétique.

Le groupe de coordination des industries suisses s'applique, toujours selon les auteurs du dossier sur les multinationales, à préparer M. Schaffner à sa nouvelle mission. Dans une note en date du 18 juin 1973, la stratégie à suivre dans ce domaine est ainsi définie par un dirigeant de Nestlé : *« Obtenir les documents d'information qui vont être soumis aux experts, afin de les analyser et de prendre position en ce qui concerne l'industrie suisse ; établir une note donnant la position des sociétés multinationales suisses par rapport à ces documents de base ; rencontrer M. Schaffner pour discuter de cette note ; examiner quels sont les autres experts susceptibles de défendre la cause des sociétés multinationales, voir quels contacts on peut avoir avec eux, au travers de quelles personnes, cela pour connaître leur point de vue sur les différents points que nous avons soulevés et leur indiquer notre position ; essayer d'obtenir ainsi un front commun sur les points les plus importants. »*

L'action au sein de la F.A.O.

Le 9 août de la même année, à Bâle, se tient une nouvelle réunion du groupe suisse des sociétés multinationales. Le rapport secret sur cette réunion notifie que *« les personnalités qui seront entendues par le groupe d'experts devront remettre leur avis sur le rapport de l'ONU six semaines avant qu'elles soient interviewées. (...) Pour les rapports qui seront en défaveur des sociétés multinationales, nous pourrons soulever des critiques et donner à M. Schaffner une liste de questions embarrassantes ; pour ceux qui seront positifs vis-à-vis des sociétés multinationales, nous pourrons également établir une liste de questions permettant à ces personnes de développer certains aspects favorables aux sociétés multinationales »*.

La première réunion de ce groupe d'experts sur les multinationales se déroule à New-York du 4 au 14 septembre 1973, et la seconde du 1er au 16 novembre à Genève. Auparavant, assurent les auteurs du rapport, *« M. Schaffner a porté à la connaissance des dirigeants industriels intéressés les questions qui ont été préparées confidentiellement par quelques personnes éminentes »*, de telle sorte que *« les représentants des trusts puissent se préparer à être entendus »*.

Au sein de la F.A.O. fonctionne d'autre part, depuis 1967, un organisme chargé d'étudier un « programme de coopération industrielle » (I.C.P.), auquel s'intéressent plus de cent firmes multinationales ayant des activités en rapport avec les industries agro-alimentaires (dont Nestlé et Ciba-Geigy). Le professeur Erich Jacoby, de Stockholm, décrit ainsi cette collaboration : *« Par l'entremise de leurs représentants au comité général de l'I.C.P. de la F.A.O., une poignée de grandes entreprises industrielles ont la possibilité d'intervenir non seulement dans l'élaboration des projets de développement industriel dans les pays sous-développés, mais aussi de recueillir à l'avance des renseignements sur les opportunités d'investissements à venir. Depuis que l'I.C.P. est devenu partie intégrante des Nations unies, la F.A.O. fonctionne comme un « agent » des multinationales dans le monde sous-développé. »*

De son côté, M. Ballarin, directeur de Nestlé pour le Brésil, évoquant un rapport qui devait être fait sur le rôle de cette section de la F.A.O. écrit dans une lettre adressée à la direction générale de sa société, le 12 avril 1973 : *« L'important, c'est que ce rapport prouve que l'I.C.P. est prêt à entamer un dialogue avec les pays en développement. (...) Il faut bien préciser, également, que ce rapport doit être fait par les industriels, et non par le secrétariat de l'I.C.P. Dans ces conditions, il a été suggéré que certains industriels mettent à la disposition de l'I.C.P., pendant quelque temps, des spécialistes en la matière, pouvant aider à donner au rapport en question la substance et la forme vraiment profonde et, disons-le, professionnelle. »*

Des « amitiés » dans la presse

L'ensemble des documents publiés par ces personnalités suisses hostiles au rôle des sociétés multinationales laisse également supposer qu'une offensive de séduction a été lancée à cette époque par lesdites sociétés en direction de la presse helvétique, en particulier la presse économique, où ces firmes se seraient assuré certaines *« amitiés »*.

Dans une lettre, un dirigeant de Nestlé écrit notamment : *« Nous avons reçu de notre directeur aux Philippines le texte d'une conférence présentée le 7 décembre 1973 par M. Alejandro Melchor, secrétaire exécutif du gouvernement du président Marcos. Cette conférence traite des multinationales et montre la façon réaliste dont le gouvernement d'un pays en voie de développement veut traiter avec ces grandes entreprises, dans son intérêt. (...) Je demande s'il serait possible que la presse, en suisse ou ailleurs, prenne connaissance de ce texte et en publie des extraits qui montreraient que les pays en voie de développement devraient traiter avec les multinationales quand ils comprennent vraiment leurs intérêts. »* Qu'en termes galants...

Reste à mesurer l'ampleur du « scandale » que les auteurs de ce volumineux dossier — il fait, dans sa version intégrale, près de mille pages — entendent dénoncer. *« Même en 1977-1978,* assurent-ils, *l'I.C.P. joue au sein de l'ONU le rôle d'un agent de subversion des sociétés multinationales. Même en 1977-1978, ces sociétés se servent d'intermédiaires et d'agences gouvernementales, principalement en Suisse, pour représenter leurs intérêts dans les programmes de l'ONU en faveur du développement. »* C'est dire qu'ils ont souhaité répondre par avance au reproche qu'on leur fera sans doute : celui de ne remuer que des cendres froides. De même est-ce pour prévenir une autre accusation éventuelle qu'ils assurent, en introduction, qu'aucun des documents qu'ils vont rendre publics dans les prochains jours *« n'a été volé »*. Tous, assurent-ils, leur sont parvenus *« par des voies légales »*.

Point n'est besoin d'être devin pour prévoir qu'à leur indignation répondra probablement, du côté des multinationales — suisses ou non — un haussement d'épaules : ce n'est pas dévoiler un secret que de révéler à quel point ces sociétés demeurent vigilantes, notamment vis-à-vis des organisations internationales, dans la défense de leurs intérêts commerciaux. La belle affaire, dira-t-on sans doute dans leurs états-majors, non sans faire observer que ni la législation suisse ni la réglementation internationale ne semblent avoir été violées en la matière.

En fait, c'est surtout par l'exemple concret qu'il fournit que ce dossier présente un intérêt et donne lieu à réflexion. Certains, en définitive, pourraient bien le trouver moins accablant pour les multinationales, qui jouent leur jeu sans vergogne, que pour les organisations internationales officielles. Depuis que des rumeurs sur l'existence de ce dossier courent en Suisse, des voix s'y sont élevées pour estimer que ces organisations gagneraient, si elles ne veulent pas perdre une crédibilité déjà menacée dans l'opinion, à se montrer plus vigilantes. Et aussi pour espérer que des organismes qui prétendent se placer au-dessus des intérêts nationaux parviennent également à échapper aux intérêts... multinationaux. En particulier lorsqu'il s'agit du développement du tiers-monde.

BERNARD BRIGOULEIX.

AFRIQUE

Un tournant soviétique ?

(Suite de la première page.)

Autrement dit, après avoir apporté leur aide aux Africains en lutte contre les puissances coloniales, les Soviétiques pourraient maintenant donner un appui — direct ou indirect — non seulement aux Etats *« progressistes »*, mais aussi à des mouvements ou des fronts luttant contre la domination néo-coloniale à l'intérieur des Etats africains indépendants.

Ce changement d'attitude comporte de telles conséquences (en Afrique elle-même, comme plus généralement sur les relations internationales) qu'il est probable que les dirigeants soviétiques hésitent encore à s'engager dans cette voie. Mais de nombreux indices tendent à prouver que cette tentation existe. Il serait d'ailleurs simpliste de considérer les deux politiques comme totalement étrangères l'une à l'autre. Elles peuvent très bien, au contraire, être menées de pair, pendant un certain temps tout au moins.

La première phase a été caractérisée par une relative prudence de l'U.R.S.S. en Afrique. Après la série de déboires subis au cours des années 60, à la suite de la vague de décolonisation, Moscou avait respecté les gouvernements en place, quels qu'ils soient, acceptant même que des partis communistes soient annihilés et leurs dirigeants emprisonnés ou exécutés, tout en envoyant sur place des experts, et en formant, en U.R.S.S., des étudiants et des militaires. En même temps, dans les pays *« amis »*, les Soviétiques avaient cessé de tout miser sur des dirigeants au pouvoir essentiellement fragile pour s'attacher à la création d'une infrastructure fondée sur un parti unique de type marxiste-léniniste.

Cette étape est-elle terminée ? Plusieurs faits incitent à le penser. L'indépendance de l'Afrique est achevée. *L'U.R.S.S. devrait aussi pouvoir toucher* les dividendes de ses *« investissements »* dans la formation de cadres africains. En outre, la fin de la guerre du Vietnam a doublement accru sa marge de manœuvre : elle a allégé son fardeau économique et militaire en Asie, et paralysé la politique américaine. Moscou ne se prive d'ailleurs pas, à l'occasion du conflit zaïrois, de rappeler aux Etats-Unis et à la France que l'Occident s'est *« embourbé dans le marécage vietnamien »*.

Un soulèvement « légitime »

La deuxième guerre du Shaba a mis en évidence une évolution de la politique soviétique. Les dirigeants du Kremlin ont laissé percer leur sympathie pour les rebelles katangais bien plus nettement que l'année dernière. Ils n'ont pas présenté l'affaire comme un conflit territorial (ils sont d'ailleurs opposés, par principe, à toute modification des frontières, sur quelque continent que ce soit), mais comme un conflit purement intérieur au Zaïre.

La presse a dénoncé le régime *« corrompu et impopulaire »* du général Mobutu, utilisé l'expression de *« front de libération nationale du Congo »* revendiquée par les rebelles, et le caractère « légitime » du soulèvement *« soutenu par une large partie de la population »*.

Ce qui importe, en l'occurrence, ce n'est pas l'activisme de l'U.R.S.S. en Afrique, mais ses motivations. L'Afrique indépendante est ravagée, du nord au sud, par des conflits qui font apparaître les questions rhodésienne et namibienne comme des combats d'arrière-garde, alors que l'enjeu a pris une tout autre dimension. C'est, semble-t-il, ce que les dirigeants français tentent d'expliquer aux Américains.

Si la politique soviétique traverse une phase de transition — ou d'hésitation — entre le soutien des gouvernements nationaux africains, quelles que soient leurs orientations, et le soutien des *« Etats et partis à tendance socialiste »*, le double langage que Moscou utilise à l'égard de l'unité africaine, apparaît parfaitement logique. D'une part, l'U.R.S.S. appuie l'O.U.A. en tant qu'expression du mythe « progressiste » de l'unité africaine. Après le dernier sommet de l'Organisation, les commentateurs soviétiques ont relevé que tous les orateurs s'étaient félicités du *« soutien amical »* de la communauté socialiste.

Une phase nouvelle

Seules quelques *« brebis galeuses »* avaient, selon eux, troublé cette belle unanimité. Mais, d'autre part, les Soviétiques font de plus en plus souvent la distinction entre les Etats progressistes, qui ont choisi la voie socialiste, et les Etats réactionnaires, qui ont choisi la voie capitaliste. Ils citent nommément ces derniers (Sénégal, Côte-d'Ivoire, Gabon, Maroc, Egypte) et les accusent d'être *« la cinquième colonne de l'impérialisme en Afrique »*.

Dans un récent éditorial consacré à la *« journée de l'Afrique »*, la *Pravda* écrivait que, sur ce continent, le processus révolutionnaire était *« entré dans une phase nouvelle »*. Les commentaires de M. Vladimir Koudriavtsev, observateur politique des *Izvestia* et spécialiste de l'Afrique, éclairent cette expression (1). *« Tout pays ayant arraché son indépendance nationale est contraint d'entamer la lutte pour sa libération économique et sociale, c'est-à-dire de délivrer son économie de la domination des monopoles multinationaux »*, écrit-il, en précisant d'une part que cette libération implique la nationalisation des principaux moyens de production et d'échanges, et d'autre part que le système pluraliste est inadapté à l'Afrique, alors que les exemples du Mozambique et de l'Angola prouvent les avantages du système de parti unique.

« De nombreux dirigeants africains, formés par les impérialistes dans l'esprit du néo-colonialisme, ont quitté la vie politique, généralement pas à cause de leur âge, mais parce qu'ils ne répondaient pas à l'attente des peuples africains qui avaient obtenu leur indépendance, mais s'efforçaient d'arracher leur émancipation sociale », estime M. Koudriavtsev, qui n'est pas en peine pour trouver une justification théorique : *« Le nationalisme bourgeois joue un rôle positif aussi longtemps qu'il reste anti-impérialiste et anticolonialiste. Mais, quand il se transforme en chauvinisme, il devient un instrument entre les mains de l'impérialisme. Il est* (donc) *hautement important, pour un pays traversant une étape cruciale de son développement, d'avoir à sa tête des dirigeants progressistes et un parti d'avant-garde. »*

En décrivant ainsi un *« processus historique objectif »*, il est clair que M. Koudriavtsev donne en même temps des indications sur la politique de l'U.R.S.S. Cela ne signifie pas pour autant que celle-ci soit déjà engagée à fond dans la voie ainsi tracée, car une telle politique n'est pas sans risque. Elle a de quoi inquiéter tous les gouvernements africains, et pas seulement ceux qui, aujourd'hui, sont qualifiés de *« réactionnaires »*. La présence de certains Etats africains dits *« progressistes »* au récent sommet de Paris laisse à penser que la politique de Moscou n'est pas appréciée ; en tout cas pas comprise, par tous.

L'U.R.S.S. a déjà essuyé en Afrique et au Proche-Orient plusieurs déconvenues. L'exemple de la Somalie a montré qu'un Etat peut se transformer *du jour au lendemain dans la mythologie* soviétique de *« progressiste »* en *« réactionnaire »*. De plus, l'activité des Chinois en Afrique pourrait gêner Moscou dans la mesure où l'offensive diplomatique de Pékin ne vise pas seulement les Etats *« modérés »*. La visite, à la fin du mois dernier, du président du Mozambique, M. Samora Machel, dans la capitale chinoise, en est la preuve.

Moscou devrait enfin tenir compte *des conséquences qu'un soutien* trop ouvert aux mouvements de libération économique et sociale en Afrique pourrait avoir sur les relations Est-Ouest en général. Même si les Soviétiques commencent à dire que les Etats-Unis ont pris, avec l'intervention au Zaïre, *« un tournant brusque »* contraire à la politique de détente, rien n'indique qu'ils en soient déjà à vouloir abandonner cette référence. Il est vrai que ce qu'il est convenu d'appeler la *« détente »* s'est développé pendant la guerre du Vietnam. Pourquoi ne continuerait-elle pas pendant un *conflit africain ?*

DANIEL VERNET.

(1) *International Affairs*, n° 4, 1978.

DIPLOMATIE

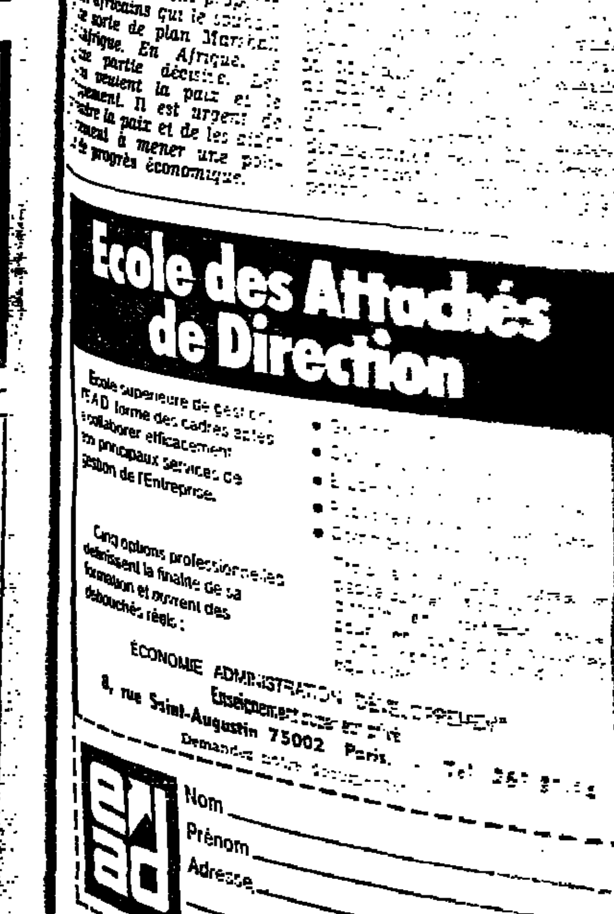
M. CARAMANLIS PROPOSE UN PACTE DE NON-AGRESSION ENTRE LA GRÈCE ET LA TURQUIE

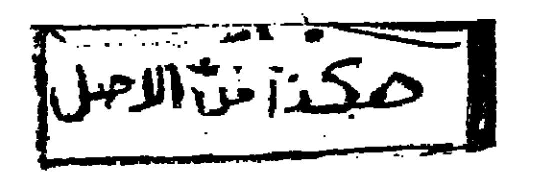
Washington *(U.P.I.)*. — Interrogés séparément par l'agence United Press, MM. Caramanlis et Ecevit, premiers ministres grec et turc, qui se trouvent aux Etats-Unis jusqu'à ce lundi 5 juin, ont accepté de discuter la signature d'un pacte de non-agression entre leurs deux pays.

« Ce pacte dirait en substance, a déclaré M. Caramanlis, *qu'aucun des partenaires n'aurait recours à la force. Il améliorerait le climat et le rendrait plus favorable au progrès du dialogue gréco-turc. »*

M. Ecevit a répondu à cette ouverture : *« Nous pourrions accepter l'idée d'un tel pacte, bien qu'il faille admettre qu'il y a quelque chose d'anormal, étant donné que nous sommes alliés. Mais si la Grèce pense que cela peut être de quelque secours, nous serions certainement prêts à en discuter, évidemment dans le cadre de nos problèmes. »*

M. Caramanlis a précisé pour sa part qu'il avait déjà fait une semblable proposition en 1976, en la liant à un contrôle des armements. D'abord acceptée, cette proposition avait été ensuite rejetée.





AFRIQUE

Zaïre

La relève des parachutistes français par mille cinq cents soldats marocains a commencé au Shaba

Tandis que « l'opération Léopard » touche à sa fin et que les légionnaires français commencent à quitter le Shaba, de premiers contingents de troupes marocaines assurent leur relève. D'autres Etats africains vont se joindre au Maroc pour participer au maintien de l'ordre dans la région de Kolwezi et de Lubumbashi.

L'agence zaïroise de presse a annoncé que la ville de Mutshasha située à environ une centaine de kilomètres à l'ouest de Kolwezi, qui était occupée par les rebelles, a été reprise par l'armée zaïroise samedi 3 juin. D'autre part, le président Mobutu s'est longuement entretenu dimanche à Lubumbashi avec M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères.

La relève des six cents légionnaires français qui vont quitter le Shaba dès mercredi a commencé durant le week-end. En effet, nous indique Louis Gravier, *notre correspondant à Rabat*, le pont aérien destiné à acheminer les troupes marocaines vers le Zaïre a commencé à fonctionner dimanche 4 juin à Agadir. Six départs avaient déjà eu lieu en fin de journée à bord d'avions américains Hercules C-141. Au total, une douzaine d'appareils de ce type devaient participer au transport de mille cinq cents soldats marocains environ.

Trois cents soldats togolais vont prochainement rejoindre les soldats marocains pour assurer la protection des quelque deux mille cinq cents Européens de Kolwezi. Le Sénégal et la Côte-d'Ivoire pourraient également se joindre au Togo et au Maroc. De son côté, l'Empire centrafricain envisage l'envoi de cinq cents hommes au Shaba.

On remarque toutefois que l'éventualité d'une participation des forces armées ivoiriennes à une force interafricaine au Zaïre paraît, pour l'instant, en contradiction avec les récents propos de M. Philippe Yace, président de l'Assemblée nationale ivoirienne, successeur désigné du chef de l'Etat. M. Yace, communiquant le texte d'une déclaration de M. Houphouët-Boigny, avait en effet affirmé, le 20 mai dernier, que la Côte-d'Ivoire, *« fidèle à sa politique de paix, ne peut, sans se renier, engager ses forces armées dans une action d'intervention extérieure »*.

Annoncée par l'agence zaïroise de presse, la reprise de la ville de Mutshasha, qui avait été investie le 12 mai par les rebelles, est considérée comme un fait important. En effet, compte tenu de sa position à un carrefour routier et ferroviaire, cette ville constitue le véritable *« verrou de protection »* de la cité minière de Kolwezi. Selon l'agence zaïroise, la reprise de la ville a été menée *« par les seuls zaïrois et sans concours extérieur »*. Après de sérieux accrochages, ajoute l'agence, les rebelles ont *« battu en retraite en direction de l'Angola par le poste frontière de Mwinilunga en territoire zambien »*. L'agence indique qu'il y a eu un tué et trois blessés dans les rangs des forces zaïroises. L'agence ajoute que l'assaut contre Mutshasha a été ordonné par le général Mobutu après qu'il eut pris connaissance du *« massacre »* par les rebelles des otages étrangers, au nombre d'une soixantaine.

Dimanche, à Lubumbashi, le chef de l'Etat zaïrois a eu un long entretien en tête à tête avec M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères. A son arrivée à Kinshasa samedi, M. Huang Hua avait exprimé *« le soutien et l'amitié du gouvernement et du peuple chinois au Zaïre qui traverse les difficultés que l'on connaît »*. De son côté, le général Mobutu s'est félicité de cette visite, car, a-t-il dit, *« c'est dans le malheur que l'on connaît ses vrais amis »*.

Aucune information n'a filtré sur la conversation entre le président du Zaïre et le ministre chinois. Mais, dès la veille, ce dernier avait lui-même indiqué que la question d'une assistance militaire chinoise au régime zaïrois ferait l'objet d'entretiens avec les autorités locales.

Enfin, samedi, le général Mobutu s'est rendu à Bunia, localité du Haut-Zaïre, située près de la frontière du Soudan, où, selon certaines informations (*le Monde* du 3 juin), des troubles auraient éclaté au cours des derniers jours. L'agence zaïroise de presse a rendu compte samedi soir de cette visite effectuée en compagnie de journalistes de la presse internationale et a souligné la *« surprise »* de la population locale quant à l' *« attaque imaginaire »* des *« rebelles »*. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

● *M. Mbeka Makosso* a démissionné samedi 1er juin de ses fonctions d'ambassadeur du Zaïre en Iran et a envoyé au président Mobutu Sese Seko un message dans lequel il estime que *« les armes ne peuvent pas tout résoudre »*. *« Le problème du Shaba est politique*, écrit-il, *il appelle donc une solution politique. »* M. Makosso, ancien ambassadeur du Zaïre à Paris, Bonn et Washington, est le premier membre du corps diplomatique zaïrois à démissionner pour manifester sa désapprobation de la politique poursuivie au Shaba. — (*A.F.P.*)

M. MARCHAIS : le pouvoir veut préserver à tout prix la mainmise des trusts multinationaux.

A l'occasion de la fête de *l'Avant-Garde*, dimanche 4 juin, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré :

« Quel est le but recherché avec ces interventions armées au Sahara occidental, au Tchad, aux Comores, au Zaïre ? Il est clair. Il s'agit de préserver à tout prix la mainmise des trusts multinationaux sur les ressources du continent africain (...).

» Pour y parvenir, le pouvoir giscardien fait jouer à la France le rôle de gendarme de l'ordre colonialiste en envoyant des corps expéditionnaires porter secours aux régimes les plus discrédités et les plus corrompus. Il convoque une conférence réunissant, avec les Etats-Unis et l'Allemagne de l'Ouest, les principaux pays membres de l'alliance atlantique afin de créer une force d'intervention en Afrique. Et, dans le même temps, il tourne le dos à toute perspective constructive de désarmement.

» Cette politique est criminelle à l'égard des peuples d'Afrique. Elle met en cause la sécurité des coopérants français, qui passe par la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays concernés. Elle constitue dans les faits un retour de la France dans l'OTAN. (...) »

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du parti républicain, a déclaré samedi 3 juin devant la convention de la fédération de Paris de son parti : *« L'Europe et les Etats-Unis doivent proposer aux Etats africains qui le souhaitent une sorte de plan Marshall pour l'Afrique. En Afrique, se joue une partie décisive. Les Africains veulent la paix et le développement. Il est urgent de leur rendre la paix et de les aider massivement à mener une politique de progrès économique. »*

Tchad

Paris dément que les troupes françaises aient subi de lourdes pertes à Djadaa

A Paris, le ministre de la défense nationale a formellement démenti, samedi 3 juin, les informations diffusées à Tripoli par le Front de libération nationale du Tchad (Frolinat), faisant état de la *« mort de cinquante-huit militaires français »* dans les combats qui se sont déroulés à Djadaa.

Dans son communiqué, le Frolinat assurait que ses forces avaient *« abattu deux Jaguar et un avion de ravitaillement et détruit quatre blindés A.M.L. et une voiture Fiat »*.

De son côté, le ministre tchadien de la défense affirme que le bilan officiel provisoire des pertes subies par le Frolinat lors de l'attaque de Djadaa s'établit à *« cent cinquante-neuf tués et trois blessés faits prisonniers, tandis que les forces gouvernementales ont eu trois blessés légers »*.

Certaines informations de source militaire tchadienne, non confirmées officiellement, affirment toutefois que deux cent soixante-dix-huit cadavres de maquisards auraient été dénombrés à l'issue des combats. A une quarantaine de kilomètres de Djadaa, la ville d'Ati, en état d'alerte, est protégée par une unité de l'armée tchadienne encadrée par des éléments de l'armée française. Le colonel Hamel, commandant les unités françaises, que le Frolinat assurait avoir été *« tué à Djadaa »*, a installé son quartier général à la résidence du préfet. Le colonel a présenté aux journalistes les armes abandonnées dans leur fuite par les rebelles : un canon de 106 sans recul, un canon de 57 sans recul, un mortier de 60 millimètres, dix missiles SAM-7, trois lance-roquettes anti-char de fabrication soviétique ou chinoise.

Deux camions de munitions ont été détruits, a précisé le colonel, qui a ajouté que sur certaines caisses des inscriptions indiquaient la provenance libyenne des munitions.

Le commandant des forces tchadiennes, le lieutenant Adoum Ngartoloum, qui dirigeait les opérations à Djadaa, a affirmé, pour sa part, que les rebelles étaient *« encadrés par des étrangers »* et avaient pour mission de s'emparer de la ville avant d'attaquer Ati.

● *M. Boutros Ghali*, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, a exprimé, dimanche 4 juin, à N'Djamena, le soutien de l'Egypte au gouvernement du général Malloum. M. Boutros Ghali, qui a remis au chef de l'Etat tchadien un message d'amitié du président Sadate, a déclaré notamment : *« L'Egypte appuie le Tchad pour le maintien de son intégrité territoriale et pour le respect de l'un des principes de base de l'O.U.A., qui est celui de l'intangibilité des frontières africaines. »* — (*A.F.P.*)

● *Des lignes manquantes* ont rendu incompréhensibles deux paragraphes de l'article consacré à la situation au Tchad dans *le Monde* daté 4-5 juin. Il fallait lire, d'une part : *« C'est précisément l'attaque de ces garnisons dans les provinces du sud du Tchad qui a été considérée comme une rupture unilatérale des accords de cessez-le-feu et qui a motivé l'engagement des unités françaises aux côtés des unités régulières tchadiennes. »* Il fallait lire, d'autre part : *« Les combats autour de Djadaa ont mobilisé, du côté français, environ trois cents hommes appartenant à un escadron du régiment d'infanterie de chars de marine, une compagnie du 3e régiment d'infanterie de marine de Vannes (Morbihan) et à un escadron du 1er régiment étranger de cavalerie d'Orange (Vaucluse). »*

Maroc

L'accroissement des dépenses militaires est à l'origine de la dévaluation du dirham

De notre correspondant

Rabat. — Le roi Hassan II a annoncé le 4 juin, dans un discours télévisé, du palais royal de Fès, l'alignement du dirham (1) sur le franc français à partir de ce lundi 5 juin. La nécessité d'accroître les réserves du Maroc en devises convertibles a justifié une décision dont bénéficieront surtout les travailleurs marocains en France, les touristes et les investisseurs français. Le rétablissement de la parité entre dirham et franc français met fin à un « décrochage » qui remonte à 1958. Les dirigeants marocains avaient refusé à l'époque de suivre la dévaluation française. Ils avaient ainsi tiré sur le plan monétaire les conséquences de l'indépendance politique intervenue en mars 1956.

Après une dévaluation de plus de 20 % en octobre 1959 — année où fut institué le contrôle des transferts, une quotation journalière variable avait été instituée le 24 avril 1973 par la Banque du Maroc. Le dirham valant en moyenne 10 % de plus que le franc.

La mesure qui vient d'être prise et qui équivaut à une dévaluation d'environ 10 % par rapport au franc français résulte d'une situation dont le souverain a entretenu la nation pendant plus d'une heure. En 1973, les Marocains sont allés combattre en Syrie et en Egypte par solidarité avec les pays arabes en lutte contre Israël. Deux ans plus tard, ils ont entrepris la récupération des provinces spoliées du Sahara occidental. De grands efforts ont dû être consentis pour administrer, équiper et développer économiquement ces régions où l'armée reste en alerte en raison de l'attitude de « voisins » qui, a dit le roi, n'agissent pas en conformité avec leurs engagements antérieurs (ce fut la seule allusion aux dirigeants algériens). En 1977, un corps expéditionnaire a été envoyé au Shaba. Il s'y rend une nouvelle fois aujourd'hui. Nous irons s'il le faut une troisième fois, a déclaré en substance Hassan II, et même une quatrième, tant que les événements qui s'y déroulent découleront d'attaques venant d'un système et d'une idéologie que nous désapprouvons, car ils sont totalement opposés à nos principes et à nos idéaux spirituels.

Le souverain, citant des propos à lui tenus la semaine dernière par le président Mobutu, a relevé que pendant dix ans, de 1965 à 1975 « *pas une fourmi* » n'avait bougé au Zaïre, mais que tout avait changé lorsque l'Angola avait acquis l'indépendance. Aussi bien deux tentatives de déstabilisation ont-elles eu lieu à un an d'intervalle.

« Au Proche-Orient également, a poursuivi le souverain, *nous nous battrons encore pour toute cause juste et raisonnable. Nous sommes un pays de la confrontation et, comme tel, pouvons être admis à siéger à Genève. l'U.R.S.S. et les Etats-Unis seraient susceptibles de nous y aider. »*

Maintenir l'effort de développement

Tous ces engagements conformes aux options du Maroc ont entraîné des charges financières considérables, notamment pour le renouvellement du matériel militaire et l'équipement en armements modernes des forces armées royales (FAR) selon un plan établi en 1973.

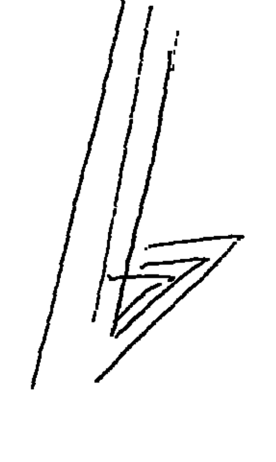
Le chef de l'Etat a illustré le problème de l'accroissement des dépenses militaires en annonçant que les six premiers Mirage F-1 livrés par la France avaient survolé durant le week-end la ville de Fès où il réside actuellement. Soixante-quinze autres restent à venir, a-t-il dit.

Dans le même temps, a-t-il souligné, le royaume a maintenu son effort de développement et a continué à soutenir à grands frais sur le marché intérieur le prix de denrées essentielles, comme le sucre, l'huile et la farine. Des détériorations financières en ont résulté. D'autre part, la hausse du prix du pétrole brut a provoqué des déséquilibres bientôt aggravés par la baisse des cours mondiaux des phosphates, principale source de devises, et par des importations de blé en raison d'une succession de mauvaises récoltes. C'est pourquoi les ambitions vont être limitées à un plan triennal (au lieu d'un plan quinquennal faisant suite au plan précédant couvrant les années 1973-1977) de caractère transitoire. Le roi estime que ce nouveau plan permettra quand même de garantir l'indépendance économique du pays et de lui donner l'élan nécessaire pour que, dans des conditions plus favorables, puissent être entreprises les actions de développement qu'appelle la démographie.

En attendant, il conviendra, pour économiser les devises, de limiter les importations au strict nécessaire (elles seront réduites de 20 % a dit le souverain), d'inciter les épargnants à déposer leurs avoirs dans les banques en relevant le taux de l'intérêt, de poursuivre une politique d'austérité budgétaire et de rester vigilants.

Hassan II ne s'est pas pour autant montré pessimiste : la prochaine récolte céréalière sera abondante (de l'ordre, pense-t-on, de 50 à 60 millions de quintaux). Or elle constitue l'un des moteurs essentiels de l'économie. Le roi a aussi relevé que des signes de reprise se manifestent sur le plan mondial et que l'on pouvait raisonnablement espérer une hausse du cours des phosphates.

LOUIS GRAVIER.



DÉFENSE

La France est assez seule, du côté occidental, à proposer l'établissement d'un pacte de solidarité euro-africaine

observe le général Méry

Dans la revue « Défense nationale » de juin 1978, le général Guy Méry, chef d'état-major des armées, publie le texte de son allocution, faite il y a environ deux mois, devant les stagiaires de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et du Centre des hautes études de l'armement (CHEAR) à Paris.

Au cours de cette conférence, le chef d'état-major a livré ses réflexions dans trois domaines, devenus depuis d'actualité, qui ont trait à la France et à la sécurité en Afrique, au désarmement et à l'évolution des forces françaises dans les années prochaines.

● LA FRANCE ET LA SECURITE EN AFRIQUE.

« Mes réflexions personnelles m'amènent à envisager trois évolutions possibles, a estimé le général Méry. *La première touche au volume de l'aide que nous fournissons. Nos capacités sont limitées et, dans certains domaines, nous approchons de cette limite. Si les besoins qui nous sont exprimés devaient continuer à s'accroître et à se diversifier, il nous faudrait soit accroître le montant de ce que nous apportons à l'Afrique au détriment de ce que nous pouvons offrir à d'autres régions du monde, soit, plus vraisemblablement, opérer des choix en « focalisant » nos aides de toutes natures, économiques, financières, militaires, sur un certain nombre de pays judicieusement choisis en fonction de l'intérêt qu'ils présentent vis-à-vis des autres pays africains et en fonction de nos intérêts propres.*

» La seconde évolution, qui est un peu un corollaire de la première, a trait à la mise sur pied d'une véritable coopération euro-africaine, déjà amorcée sur le plan économique avec les accords de Lomé et qui pourrait être étendue à la sécurité, comme le président de la République l'a suggéré lorsqu'il a proposé l'établissement d'un pacte de solidarité entre l'Afrique et l'Europe. Nous sommes en effet actuellement, du côté occidental, assez seuls dans notre action.

» Il existe, semble-t-il, deux grandes catégories de pays susceptibles d'être associés à cette entreprise :

» — D'une part, les pays d'Europe qui ont un passé africain et dont l'économie est, comme la nôtre, étroitement liée à l'Afrique ;

» — D'autre part, outre nos partenaires et alliés actuels, un certain nombre de grands pays africains dont le rôle s'affirme davantage chaque jour ;

» — La troisième évolution enfin concerne le domaine strictement militaire dans lequel il paraît souhaitable, tout à la fois, de modifier le style de l'aide que nous accordons et d'améliorer nos propres capacités d'action.

» Il conviendrait, me semble-t-il, en matière d'aide :

» — De mettre encore davantage l'accent sur la formation des cadres ;

» — D'avoir recours à l'assistance occasionnelle spécialisée plutôt qu'à l'aide permanente polyvalente ;

» — D'inciter les Etats à se doter de matériels robustes et simples à mettre en œuvre de préférence aux matériels modernes trop sophistiqués dont l'acquisition ne correspond souvent qu'à des opérations de prestige. Bref, de mieux faire pratiquer la saine maxime « aide-toi, le ciel t'aidera ».

● LE DESARMEMENT

Après avoir observé qu'*« il n'y a pas de véritable détente sans défense »* et que *« le maintien de la crédibilité de la force nucléaire française implique bien entendu que nous poursuivions nos essais nucléaires »*, le général Méry note à propos des *« continents qui sont exempts d'armes nucléaires et qui souhaitent le rester »* : *« En contrepartie, il va de soi que nous devrions offrir aux pays qui auraient fait ce choix une double garantie :*

» — D'abord celle de ne pas utiliser contre eux, ni chez eux, nos armes nucléaires ;

» — Ensuite, celle de leur ouvrir l'accès aux utilisations pacifiques de l'atome. »

● L'EVOLUTION DES FORCES

Dans sa conférence, le général Méry s'est limité à un examen de l'avenir de la marine nationale et des forces nucléaires stratégiques et tactiques.

L'arsenal nucléaire après 1990

A propos de la marine, le chef d'état-major des armées annonce qu'il faut s'attendre à une augmentation progressive de son budget au sein de l'ensemble des dépenses militaires. Il estime, d'autre part, qu'il faut sans doute distinguer deux types d'unités, *« ce qui ne veut pas dire que nous allons créer deux flottes distinctes »* :

» D'une part, des forces aussi mobiles et polyvalentes que possible ;

» D'autre part, des forces moins performantes, donc moins chères et plus nombreuses, destinées aux tâches ne nécessitant pas des moyens aussi onéreux que les précédentes. »

Le général Méry énumère ensuite les systèmes d'armes nouveaux qui seraient amenés à remplacer l'arsenal actuel en matière nucléaire.

Selon lui, la priorité doit être donnée à la modernisation de la flotte des cinq sous-marins stratégiques et de leurs armes, ainsi qu'à la définition d'un nouveau type de sous-marin pour la décennie suivante.

« Nous faisons un effort dans la voie nouvelle du missile de croisière », tout en restant prêts à abandonner si le système ne répond pas aux espoirs mis en lui. Des études sont menées dans le même temps sur un missile plus léger que le missile sol-sol stratégique du plateau d'Albion, *« qui pourrait être monté sur une plate-forme aérienne ou terrestre »* pour le rendre mobile.

Dans le domaine des armes nucléaires tactiques, enfin, le général Méry confirme que la portée actuelle de Pluton (120 km) devrait être accrue et que la France peu avoir intérêt *« à disposer à bord de ses bâtiments de combat de missiles mer-mer nucléaires »*.

Evoquant *« les sentiments très variés, allant de la répulsion à l'enthousiasme, provoqués par l'arme à rayonnement renforcé »*, dite bombe à neutrons, le chef d'état-major des armées a notamment expliqué :

« Ce qui est important par contre, c'est de savoir si cette arme peut renforcer ou diminuer la dissuasion. Personnellement, je pense qu'elle peut la renforcer dans la mesure où elle garantit une meilleure efficacité militaire en permettant de tirer plus près de ses propres forces et en élargissant les zones dans lesquelles l'arme peut être « délivrée » sans trop de risques pour les populations. Bien entendu, s'il n'y avait que des bombes à neutrons, on pourrait craindre un abaissement du seuil de dissuasion, dans la mesure où la limite serait de moins en moins marquées entre les armes classiques et les armes nucléaires. Mais je ne crois pas que ce soit jamais le cas, en particulier en ce qui nous concerne. C'est la raison pour laquelle nous réfléchissons aussi à ce type d'armes qui correspond à une nouvelle voie de recherche et qui peut s'intégrer dans notre concept dissuasif. »

★ *Défense nationale*, 1, place Joffre, 75700 Paris. Prix : 15 F.

PROCHE-ORIENT

Les réponses à donner à Washington sur l'avenir de la Cisjordanie divisent le gouvernement israélien

De notre correspondant

Jérusalem. — Longtemps différée, la discussion sur les réponses que le gouvernement israélien peut apporter aux questions posées il y a près d'un mois par Washington à propos de l'avenir des territoires occupés s'est engagée dimanche 4 juin à Jérusalem. Aucune décision ne sera prise avant la prochaine réunion du cabinet, le 11 juin. Le communiqué très bref publié, dimanche après-midi, par le gouvernement ne fournit aucune indication sur l'orientation du débat, et la presse dans son ensemble paraît douter que le résultat de celui-ci puisse être déterminant. La réponse aux Etats-Unis pourrait être *« vague »*, titre le *Jerusalem Post* ce lundi matin.

Les ministres israéliens sont très partagés. Dans la première question, la Maison Blanche demande ce qu'Israël envisage après la période de cinq ans d'*« autonomie administrative »* des territoires occupés, telle qu'elle est définie dans le *« plan de paix »* présenté par M. Begin en décembre dernier. La seconde question porte sur la manière dont les Palestiniens pourraient être associés aux négociations concernant leur avenir, puisque Israël refuse l'idée d'un référendum avancée par Washington. Une partie des ministres — et M. Begin lui-même — paraît refuser toute modification du plan de paix israélien, notamment en l'absence de proposition nouvelle de la part du président Sadate.

Un autre groupe, au sein duquel se trouve M. Ezer Weizman, ministre de la défense, ainsi que les représentants du Dash (Mouvement démocratique pour le changement) pressés par leurs partisans de se dissocier de la politique *« intransigeante »* de M. Begin, souhaite une attitude de *« souplesse »* et — sans avoir clairement fait part de son avis — pourraient se ranger aux côtés de M. Moshé Dayan, ministre des affaires étrangères, qui est apparemment le seul à avoir fait de nouvelles suggestions.

Le ministre des affaires étrangères voudrait perfectionner le plan israélien en définissant une association progressive de la Jordanie à la Cisjordanie occupée, projet qui, dans son esprit, aurait pour avantage de pouvoir amener le roi Hussein à se joindre aux négociations de paix au côté du président Sadate. Mais les partisans convaincus du « Grand Israël » estiment que la participation de la Jordanie à l'administration de la Judée et de la Samarie représenterait une *« ingérence étrangère »* puisque la question de la souveraineté sur la Cisjordanie n'a jamais été réglée depuis 1948. Selon certaines informations, M. Dayan aurait été obligé de retirer provisoirement sa proposition. Au cours de leurs derniers entretiens, MM. Dayan et Begin se seraient vivement opposés sur ce point. Mais le premier ministre hésiterait finalement entre les plus intransigeants et les modérés de son cabinet. Dans ces conditions, la réponse israélienne au questionnaire américain ne permettra sans doute pas de véritable relance des négociations.

FRANCIS CORNU.

● *Pour la première fois depuis 1974, le nombre de travailleurs israéliens* s'accroît plus rapidement que la population, a déclaré le ministre du travail et des affaires sociales, M. Israël Katz. En 1977 elle a augmenté approximativement de 2 %, comme au cours des cinq années précédentes, alors que la population active progressait de 3,2 %, atteignant 1 159 000 personnes à la fin de l'an dernier. Les femmes constituent actuellement plus d'un tiers de la population salariée, leur nombre s'étant accru de 4,2 %.

LE MAIRE DE JÉRUSALEM M. TEDDY KOLLEK ATTENDU EN VISITE A PARIS

M. Teddy Kollek, maire de Jérusalem, participera à de nombreuses manifestations lors de sa visite officielle à Paris, du 6 au 8 juin, à l'invitation du maire de la capitale, M. Jacques Chirac. Peu après son arrivée, il se rendra mardi après-midi au mémorial du Martyr juif, où il déposera une gerbe, avant de s'entretenir avec M. Chirac à l'Hôtel de Ville. Le 7 un déjeuner sera offert en son honneur à l'Hôtel de Ville. Le 8 juin, M. Kollek donnera une conférence de presse à l'ambassade d'Israël.

Dans une interview accordée au bulletin de l'Agence télégraphique juive, M. Kollek a déclaré que l'invitation de M. Chirac revêtait une signification politique particulière « dans le contexte de la position officielle de la France, qui ne reconnaît pas le statut de Jérusalem réunifiée ». « C'est parce que j'éprouve une grande estime pour M. Chirac, qui est une personnalité politique de premier plan, et que j'attribue à ce voyage une importance qui dépasse de loin une simple visite à un maire ami, que j'ai accepté, sans hésitation, cette invitation », a souligné M. Kollek.

Israël pourrait être de nouveau mis en accusation devant le conseil exécutif de l'UNESCO

Israël pourrait être de nouveau mis en accusation devant le conseil exécutif de l'UNESCO, qui doit engager à Paris, le mardi 6 juin, un débat sur la situation des populations arabes et la vie culturelle dans les territoires occupés par les Israéliens depuis la guerre de 1967.

Les membres du conseil exécutif ont pris connaissance des rapports d'une commission de l'UNESCO qui vient de faire une enquête sur ce sujet. La conférence générale de l'UNESCO de 1974 avait demandé à Israël de s'abstenir de tout acte faisant obstacle à l'exercice du droit à l'éducation et à la culture des populations des territoires occupés. Lors de la conférence générale de novembre 1976 à Nairobi, Israël avait été condamné pour son action éducative et culturelle dans les territoires occupés. Une résolution avait été adoptée, préconisant l'envoi en Israël d'une mission d'enquête.

Israël, qui avait été exclu de tous les groupes régionaux de l'UNESCO lors de la conférence générale précédente, avait alors été réadmis dans le groupe européen. A la faveur de cette décision, qui avait créé une atmosphère de réconciliation entre l'organisation internationale et le gouvernement israélien, Jérusalem avait accepté, en septembre 1977, l'envoi d'une mission d'enquête, qui s'était rendue sur les lieux le 30 novembre.

A la suite de cette enquête, plusieurs rapports ont été établis : sur les conditions dans lesquelles la mission s'est déroulée, sur l'éducation dans les territoires arabes occupés, sur l'enseignement supérieur et sur les autres aspects de la vie culturelle des populations occupées.

Dans ces rapports, les difficultés rencontrées par la mission d'enquête n'ont pas été dissimulées, notamment l'obligation qui lui a été faite de s'en tenir au programme fixé par les autorités israéliennes et l'impossibilité où elle s'est trouvée la plupart du temps d'établir des contacts hors la présence des témoins israéliens. Mais, sur le fond, ces rapports, tout en soulignant les conditions particulières créées par l'occupation, mentionnent un certain nombre de faits positifs, notamment l'accroissement considérable du nombre des élèves des établissements d'enseignement de toutes catégories sur la rive occidentale du Jourdain (Cisjordanie) et la création d'universités nouvelles (Hébron, Bethléem, Bir-Zeit).

Mais on craint à l'UNESCO que, en dépit du caractère nuancé des rapports de la commission d'enquête, les débats ne se transforment très vite en un procès d'Israël. Dans ce cas, les relations entre l'UNESCO et l'Etat juif pourraient connaître une nouvelle crise.

ROLAND DELCOUR.

ASIE

Bangladesh

Le général Ziaur Rahman a gagné l'élection présidentielle

L'opposition conteste les résultats

Le général Ziaur Rahman, au pouvoir depuis novembre 1975, a été élu, samedi 3 juin, chef de l'État, à l'issue de la première élection présidentielle au suffrage universel. Candidat du Front national, il a obetnu 78 % des suffrages. Son principal adversaire, le général (à la retraite) A.G. Osmani, soutenu par l'Alliance démocratique, comprenant l'ancien parti gouvernemental — la ligue Awami — et le P.C. pro-soviétique, a recueilli plus de 20 % des suffrages; il a fait état de nombreuses irrégularités et conteste le résultat du scrutin.

Un nationaliste de droite

Devenu quatre mois auparavant administrateur principal de la loi martiale, « Zia » cumule dès lors tous les pouvoirs. Dans le souci d'affirmer sa légitimité, il n'en appelle pas moins la population à répondre, le 30 mai 1977, à la question : « *Voulez-vous du général Ziaur Rahman comme président et approuvez-vous sa politique ?* » Les résultats du plébiscite — 99 % de « oui » — ayant enlevé toute crédibilité à la consultation, et une révolte de jeunes soldats ayant à nouveau, au début octobre, ébranlé le régime (la répression sera d'une extrême brutalité : plusieurs centaines de mutins seront exécutés), le président décide de précipiter la mise en place d'institutions devant permettre à l'État d'affirmer sa suprématie sur l'armée et, d'abord, de solliciter un mandat populaire.

La moustache soignée, le regard souvent lointain lorsqu'il n'est pas dissimulé derrière des lunettes de soleil, un calme confinant à la froideur, exceptionnel chez les Bengalis, le général Ziaur Rahman — « Zia » pour ses compatriotes — donne, à quarante-trois ans, une impression de sérénité un peu triste et d'autorité contenue. Il fit son entrée en politique en proclamant unilatéralement l'indépendance du Bangladesh, le 25 mars 1971, à la radio de Chittagong, port et seconde ville du pays, après avoir soulevé l'unité de parachutistes qu'il commandait au sein de l'armée pakistanaise. Il ne reçut cependant la responsabilité que d'une région militaire pendant la guerre de libération, qui dura jusqu'à l'intervention indienne, en décembre 1971 : le chef des maquisards était, à cette époque, le général A. G. Osmani, de plus de vingt ans son aîné, plus proche du parti nationaliste, la ligue Awami. D'où, en partie, la rivalité et l'animosité entre les deux officiers, qui se sont affrontés à l'élection présidentielle du 3 juin.

L'ancien président Mujibur Rahman se méfiait des militaires et, en particulier, des héros de la résistance. Aussi bien le général Ziaur Rahman ne devint-il chef d'état-major des forces armées bengalaises qu'après l'assassinat du « père de la nation », en août 1975, et la prise du pouvoir par son ancien lieutenant, M. Moshtaque Ahmed, une personnalité conservatrice pro-occidentale. Lorsqu'un autre ancien chef de la guérilla, et rival de « Zia », le général Mosharaff, s'empara du pouvoir à Dacca, le 4 novembre, le chef d'état-major fut placé en résidence surveillée.

Mais, queques jours plus tard, le 7 novembre, il devint le principal bénéficiaire, et non pas l'artisan, d'un contre-coup d'État animé par de jeunes soldats politisés, nationalistes et « radicaux ». Ceux-ci pensaient que « Zia » pourrait être le chef d'une révolution dont l'armée — organisée d'une façon populaire — aurait été le fer de lance. Nationaliste certes, mais homme de droite, abhorrant le gauchisme et le communisme (bien qu'il se soit entouré, en décembre 1977, de quelques progressistes), le général Ziaur Rahman ne tarda pas à montrer qu'il penchait pour l'ordre — notamment au sein des forces armées, — et n'appréciait guère le tumulte révolutionnaire.

En juillet 1976, un tribunal condamnait les dirigeants du parti socialiste national, qui l'avait porté au pouvoir, à la peine de mort pour l'un d'entre eux, le lieutenant-colonel Taher, à la prison à vie pour d'autres. Ils étaient accusés d'avoir voulu renverser le gouvernement. En décembre 1976, l'ancien président Moshtaque Ahmed était à son tour arrêté et condamné un peu plus tard pour corruption.

Cette fermeté, accompagnée d'une mise en sommeil de la vie politique permit au général Ziaur Rahman de renforcer son autorité. Le 23 avril 1977, le chef de l'État, une personnalité civile, M. Sayem, lui cède la place « *dans l'intérêt national* ».

Cependant, comme l'ensemble des dirigeants du Bangladesh, le général Ziaur Rahman appartient à la classe privilégiée urbaine que tout sépare de la paysannerie formant la majorité de l'électorat. Né à Calcutta dans une famille de petits fonctionnaires originaire de Bogra, au nord du Bangladesh, « Zia », comme c'est le plus souvent le cas pour les enfants de ce milieu social, n'avait guère le choix qu'entre les carrières administrative et militaire. Ayant opté pour cette dernière, il reçut la plus grande partie de sa formation dans l'actuel Pakistan. Mais c'est un musulman sans zèle, surtout soucieux de ne pas s'aliéner actuellement l'appui de certains milieux orthodoxes bengalais et des pays islamiques, dont certains ne lui pardonnent pas d'avoir contribué à la partition du « pays des purs », l'ancien Pakistan divisé en provinces occidentale et orientale.

Prudent au point de paraître hésitant, mais tranchant net après de longues consultations ou réflexions, peu volubile et même parfois presque terne, jusqu'à maintenant incorruptible et menant une vie simple et frugale, le général Ziaur Rahman affiche aujourd'hui comme « idéologie » la forme de développement économique d'inspiration libérale en vigueur dans d'autres pays asiatiques qui n'accordent qu'une place limitée à l'expression des libertés politiques.

GÉRARD VIRATELLE.

AMÉRIQUES

États-Unis

Une décision de la Cour suprême restreint l'immunité de la presse écrite

De notre correspondant

Washington. — Le torchon brûle entre la Cour suprême et la presse. La plus haute instance judiciaire des États-Unis, qui avait, en 1974, appuyé de manière décisive le combat des médias contre M. Nixon en obligeant ce dernier à livrer ses enregistrements secrets, vient de rendre une décision qui, de l'avis de la plupart des commentateurs, risque de rendre beaucoup plus hasardeux le « reportage investigatif » du type Watergate. Cette décision autorise en effet la police, après avoir obtenu mandat d'un juge, à perquisitionner à l'improviste dans les salles de rédaction pour y trouver les documents nécessaires à une enquête.

Le cas qui était soumis à la Cour remonte aux années difficiles de la guerre du Vietnam. Pendant une manifestation pacifiste en 1971, à l'université Stanford, un reporter d'un journal étudiant avait pris des photos d'un affrontement au cours duquel des policiers avaient été blessés. La police ayant fouillé les locaux du journal dans l'espoir de saisir la pellicule et d'identifier les coupables, une plainte avait été déposée et déclarée recevable par une cour de première instance. Celle-ci avait fait valoir qu'une invitation à produire le document recherché ou un ordre de réquisition (*subpoena*) doivent suffire lorsque le détenteur est présumé innocent.

La Cour suprême vient de renverser ce jugement par cinq voix contre trois. Le juge White, qui a rédigé l'avis de la majorité, estime que l'argument décisif, sinon unique, à considérer avant d'autoriser une perquisition est de savoir si la personne qui en est l'objet détient ou non les moyens de confondre un coupable.

Sans doute les juges sont-ils invités à user de ce droit avec « *précaution* » dans le cas de la presse, mais cette dernière se voit porter un tort sérieux. Plusieurs journaux ont fait valoir qu'un tel jugement eut rendu probablement impossible la publication, par exemple, des dossiers du Pentagone sur la guerre du Vietnam. La subtilisation de ce document par Daniel Ellsberg étant déjà un délit, M. Nixon était en droit d'obtenir d'un juge un manat de perquisition dans les locaux de l'Hôtel Hilton de New-York, où une équipe du *New York Times* travailla à préparer sa publication. Mais l'on imagine sans peine comment une police active, aidée par un juge complaisant, pourrait étendre ce privilège. Sous prétexte de trouver les preuves d'un crime réel ou supposé, des perquisitions impromptues pourraient être faites dans les salles de rédaction comme chez des particuliers pour y rechercher bien d'autres choses.

Dans l'immédiat, la décision de la cour risque de limiter les contacts de la presse, comme l'a écrit M. Potter Stewart, l'un des trois juges opposés au jugement de la majorité, « *une personne qui passe une information à un journaliste à condition que son identité ne soit pas révélée sera moins inclinée à le faire si elle sait que, malgré les assurances du journaliste, elle prend des risques* ». Un autre juge « dissident », M. Stevens, a attiré l'attention sur le cas des médecins, avocats et autres personnes privées qui peuvent avoir en leur possession des documents utiles à une enquête criminelle. « *Soumettre une aussi large catégorie de la population à des perquisitions policières sans préavis peut avoir des conséquences extrêmement sérieuses* », écrit-il, d'autant plus que « *la recherche de documents décrits dans le mandat de perquisition peut signifier l'inspection de dossiers contenant d'autres affaires privées* ».

Un autre jugement rendu à la fin d'avril par la Cour suprême avait fait déjà grincer des dents dans les milieux de presse, mais pour des motifs moins nobles. L'État du Massachusetts ayant décidé d'interdire aux compagnies commerciales d'entreprendre une campagne publicitaire contre un nouveau code des impôts, la Cour a déclaré cette loi anticonstitutionnelle, arguant que la liberté de parole et de la presse garantie par le premier amendement s'appliquait à tout le monde, y compris aux grandes entreprises. Or le *chief justice* Burger, président de la Cour, a cru bon d'accompagner cette décision d'un long texte de son cru montrant que les entreprises de presse étaient des compagnies comme les autres, tout aussi concentrées sans être « *plus vertueuses, sages ou modérées dans l'exercice de leur pouvoir économique* ». M. Burger s'est donc opposé à tout privilège accordé à la « *presse institutionnelle* », à ce qu'il appelle à un autre endroit « *les empires modernes des médias* ».

MICHEL TATU.

Brésil

Le sud du pays est frappé par une sécheresse catastrophique

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Terre fendillée, crevassée et assoiffée, bétail agonisant au bord des routes. Familles de travailleurs agricoles fuyant vers les villes. Messes à Nossa Senhora Aparecida dans les village. La sécheresse, *fléau familier du Brésil*, a fait à nouveau son apparition. Mais, cette fois, ce n'est plus le Nord-Est qui en connaît les rigueurs, mais le Sud. Les trois États méridionaux du pays font face actuellement à une sécheresse impitoyable.

Certes, il a commencé à pleuvoir un peu, mais ces précipitations irrégulières sont loin d'être suffisantes, et n'ont pas calmé les appréhension. Personne ne peut cette fois ignorer la catastrophe du Sud, qui produit 70 % du produit agricole national.

La production de soja baissera cette année de 25 %, celle de maïs de 20 %, celle de coton de 17 %. Selon les prévisions des experts, 30 % des récoltes sont d'ores et déjà considérées comme perdues.

L'élevage est lui aussi touché, selon *Estado de Sao Paulo*. Les éleveurs sont sans pâturages, sans bétail et sans argent. Dans la plupart des villes du Sud, l'eau a été rationnée. L'électricité, fournie essentiellement par l'énergie des barrages, risque de l'être aussi. L'éclairage public a déjà été réduit, et des sacrifices volontaires sont demandés à la population. La rivière Iguazu connaît son débit le plus faible depuis 1946. Les gigantesqus chutes d'Iguazu, orgueil touristique du Brésil, ne sont plus qu'une maigre cascade.

Les conséquences sociales sont sérieuses pour une main-d'œuvre migrante. Quatre cent mille personnes sont concernées. Déjà, des centaines de travailleurs agricoles de la zone quittent la campagne, « réfugiés du soleil », comme les appelle un journal local. Pour s'installer dans les faubourgs des villes de l'État de Sao-Paulo.

La sécheresse dans le Sud a déjà amené les responsables de l'économie nationale à réviser leurs prévisions. Il n'y aura pas cette année d'excédent de la balance commerciale, a reconnu M. Mario Henrique Simonsen, ministre des finances. La sécheresse, a-t-il précisé, réduira d'environ 1,1 milliard de dollars la valeur des exportations de produits agricoles et augmentera leur importation de 400 millions de dollars.

Quant à l'inflation, elle sera plus élevée que prévu, et peu nombreux sont ceux qui croient à la possibilité de la maintenir, comme l'a affirmé M. Simonsen, à un niveau inférieur à 35 %. La brusque baisse de l'offre sur le marché des produits agricoles, l'augmentation des subsides au secteur agraire, ont contribué à l'alimenter. Certes, la sécheresse est en passe de devenir l'explication commode qui justifiera cette années toutes les difficultés de l'économie brésilienne. Mais il est vrai qu'elle a contribué à modifier les prévisions.

Certains experts rappellent que le gouvernement, préoccupé surtout par l'obtention immédiate de devises, a imprudemment négligé sa politique de stockage de produits agricoles.

Ils ajoutent que le Sud est victime de la même erreur qui a caractérisé toute l'histoire de l'agriculture brésilienne : la monoculture, entièrement à la merci des fluctuations du climat. Dans la région, des milliers d'hectares ont été déboisés pour la culture du soja. Dans l'ouest du Parana, les forêts, qui représentaient 83 % de la superficie, n'en occupent plus maintenant que 8,6 %.

THIERRY MALINIAK.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

UN PAYS EN ÉTAT DE CHOC

Notre envoyé spécial a décrit l' « ordre qui règne aujourd'hui à Buenos-Aires », rapporté quelques-unes des informations les plus sûres relatives aux atteintes portées aux droits de l'homme, analysé l' « engrenage » qui a conduit à la situation présente et esquissé quelques hypothèses sur l'évolution du régime. (« Le Monde » des 2, 3 et 4 juin.)

IV. — Quelques paradoxes

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Buenos-Aires. — Hormis le Mundial, la préoccupation du moment, en Argentine, c'est le coût de la vie. Quinconque retrouve Buenos-Aires après un temps d'absence se fait répéter les prix qu'on lui indique : l'épicier doit s'être trompé d'un zéro ! Eh bien non ! Il ne s'est pas trompé ! Prudent, il aura sans doute un peu « forcé » l'étiquette, anticipant légèrement la dépréciation monétaire... et la précipitant, du même coup, à sa modeste échelle. Au taux d'inflation qu'a connu l'Argentine depuis trois ans, ce qui valait 10 pesos en juin 1975 peut en valoir 1 000 aujourd'hui (1).

Pour les Argentins, les plus nombreux, qui ont assisté jour après jour à la valse des étiquettes, l'effet de surprise s'est évidemment dissipé. Il reste une *réalité* : la chute brutale du niveau de vie. Car l'un des axes de la politique du ministre de l'économie, M. Martinez de Hoz, c'est un blocage sévère des salaires et des traitements. Tous les Argentins sont d'accord sur ce point : le pouvoir d'achat du citoyen moyen a baissé de moitié environ en deux ans. C'est là un phénomène pratiquement inédit dans l'histoire contemporaine.

On ne peut plus parler de réduction du train de vie : c'est un bouleversement du mode de vie. Il affecte, en premier lieu, les couches les plus modestes de la société. La très nombreuse classe moyenne elle-même n'est pas épargnée : ses représentants sont aujourd'hui contraints de réduire leurs dépenses au strict essentiel, ou de se lancer, à leur tour, dans l'engrenage du double, voire du triple emploi, qui était, naguère, le lot de la classe ouvrière. Signe de cette *« prolétarisation des classes moyennes » : le porteno* (2) qui, il y a peu, vaquait à ses activités avec une nonchalance faisant l'envie de l'Européen de passage est devenu un homme pressé.

L'euphorie des privilégiés

Parmi le petit noyau des privilégiés de la fortune, c'est au contraire, l'euphorie. Mais *« pourvu que ça dure ! »*. Il y a dans cette catégorie ceux à qui la fièvre de la spéculation que vient de connaître le pays a bien réussi. *Les producteurs de céréales* dont les ressources ont fait un bond, tant en raison d'une bonne récolte que des hausses de prix. Les industriels qui, à défaut de faire de très bonnes affaires, dans une conjoncture médiocre, ont, au moins, la paix avec leurs syndicats !

« Stabilisation et reconstruction », tels étaient les deux volets de la politique économique lancée au printemps 1976 par M. Martinez de Hoz, unanimement considéré comme une sorte de premier ministre de fait, et qui jouit, jusqu'à nouvel ordre, de l'appui sans restriction du chef de l'Etat, le général Videla.

« Stabilisation », cela voulait dire : tenter de réduire une infla*tion qui atteignait 800 % pour* les douze mois précédant la chute d'Isabel Peron et 3 000 % l'an si l'on extrapolait les chiffres de février 1976 ! *« Reconstruction »*, cela signifiait : relancer une économie dont la croissance était devenue négative, reconstituer les *« grands équilibres »* (notamment celui du budget, financé vers la fin du régime péroniste, pour plus de la moitié par la planche à billets, et celui de la balance des paiements, qui avait conduit à l'épuisement des réserves de devises du pays) et restructurer une industrie jugée peu efficace, tout en se gardant de toucher au *campo* (c'est-à-dire au secteur agricole), considéré comme l'alpha et l'omega de la prospérité en Argentine.

La « recette » de M. Martinez de Hoz pour mener *à bien cette politique, c'est le* libéralisme : le dirigisme étatique du régime précédent est renié au profit des sacro-saintes *« lois du marché »*, de la *« vérité des prix »*, de la *« libre entreprise »* ; on annonce une réduction progressive des barrières douanières. Ce n'est pourtant pas la « purge » à la façon de M. Milton Friedman, le *« traitement de choc »* à la chilienne. Ce qui est recherché, c'est une baisse généralisée du salaire réel. En revanche, malgré des licenciements massifs dans les chemins de fer, le plein emploi demeure un objectif proclamé, et, jusqu'à nouvel ordre, à peu près atteint.

Compte tenu des moyens substantiels dont dispose le ministre, le moindre n'étant pas le contrôle exercé sur la classe ouvrière par un régime répressif, les résultats sont, pour le moins, mitigés. L'inflation, redescendue à 150 % en 1977, semblait à nouveau, ces derniers mois, échapper au contrôle. La production industrielle continuait de stagner, voire régressait en plusieurs secteurs. De nombreuses petites entreprises travaillant pour la consommation populaire étaient au bord de la faillite en raison de la réduction du pouvoir d'achat de la population.

Le ministre trahi par sa classe sociale

Mais, surtout, M. Martinez de Hoz paraît, jusqu'à nouvel ordre, avoir perdu son pari essentiel : *« Faire passer l'Argentine d'une économie de spéculation à une économie de production. »* Son objectif était de favoriser une accumulation de capital au profit des classes sociales *a priori* susceptibles de relancer un investissement paralysé depuis des années en Argentine : pour l'es*sentiel, l'oligarchie foncière et les* industriels. Or le capital ainsi accumulé a, jusqu'à présent, servi... à la spéculation sur les effets publics — quand il n'a pas pris le chemin de l'étranger. *« M. Martinez de Hoz a été trahi par sa classe sociale »*, nous dit un économiste.

Dans ce contexte médiocre, l'exode des professionnels qualifiés, traditionnel en Argentine, prend des proportions qui inquiètent les autorités. Pour comble, c'est aujourd'hui le Brésil qui accueille une notable partie d'entre eux !

Le débat sur la politique de M. Martinez de Hoz est au cœur des spéculations sur l'avenir politique du régime. Aucune « ouverture » n'est évidemment concevable aussi longtemps que sera appliquée une « recette » aussi clairement favorable à un nombre *si réduit d'Argentins, et aussi* préjudiciable à la majorité d'entre eux. Cette politique est-elle consubstantielle au régime militaire, comme le croient beaucoup d'analystes ? La seule certitude est qu'elle serait inapplicable sans un *régime de force. Pour le reste,* beaucoup de nos interlocuteurs paraissaient croire que le « pavillon » militaire pourrait couvrir d'autres « marchandises », socialement moins rétrogrades, tendant, par exemple, à une relance de la consommation populaire. Là réside, en somme, l'explication de cette apparente contradiction : le brevet de *« démocratie »* décerné par le président du parti radical, M. Ricardo Balbin, au général Videla, lequel appuie, jusqu'à nouvel ordre, l'un des plus fermes tenants du libéralisme que l'économie argentine ait jamais eus à sa barre. Au sein des forces armées elles-mêmes la politique de M. Martinez de Hoz rencontre des réticences de plus en plus vives.

Cette confiance que M. Martinez de Hoz n'est, visiblement, pas parvenu à inspirer dans son pays, il la *trouve*, paradoxalement ou non, à l'étranger. Grâce, en particulier, à l'accumulation — due aux excédents commerciaux — d'un stock de devises considérables (5 milliards de dollars) et à la relative consolidation de sa dette, l'Argentine est, désormais, un pays qui trouve très facilement à emprunter sur les marchés internationaux. Alors que les *Argentins n'ont jamais aussi mal* vécu depuis des décennies, les caisses n'ont jamais *été* aussi pleines !

Les investisseurs, quant à eux, *se montrent encore plus que réti*cents, malgré un code des inves*tissements étrangers*, qui est aujourd'hui, sans doute, le plus laxiste d'Amérique latine. Sans doute estiment-ils, avec quelque apparence de raison, que la situation politique n'est pas stabilisée. Néanmoins, les missions commerciales internationales se sont succédé, ces derniers temps, à Buenos-Aires. Alors que les capitalistes nationaux vont humer l'air ailleurs, les capitalistes étrangers viennent prendre le vent à Buenos-Aires !

Courtisé à l'est et à l'ouest

C'est peut-être là le plus cruel des paradoxes : jamais sans doute, un gouvernement argentin n'aura été aussi courtisé, au plan *international, que celui du géné*ral Videla. Que les dirigeants occidentaux aient pour lui des *attentions pourrait* sembler logique puisqu'il se veut le meilleur défenseur de l'occident chrétien ! Mais les pays de l'Est ne sont pas hostiles, tant s'en faut, malgré l'anticommunisme affiché par la junte militaire. L'Union soviétique est aujourd'hui le premier client de l'Argentine, et sa mission commerciale est très active à Buenos-Aires. Moscou ne paraît nullement disposé à s'aliéner *ce fournisseur de blé sans* lequel les citoyens soviétiques seraient à la merci des Américains en cas de mauvaise récolte.

Les gouvernements latino-américains sont, dans l'ensemble, très satisfaits de voir réémerger la *puissance argentine face au très* entreprenant Brésil : ainsi s'explique que l'un des premiers pays à accueillir le général Videla ait été le démocratique Venezuela. Le tiers-monde, dans son ensemble, n'est pas davantage opposé à Buenos-Aires : c'est grâce à ses votes que le délégué argentin a pu être élu, il y a quelques semaines à Genève... membre de la sous-commission des Nations unies pour les droits de l'homme, avec vingt-six voix sur trente-deux.

Le seul gouvernement qui, aujourd'hui, agisse concrètement en faveur des droits de l'homme à Buenos-Aires — sans, d'ailleurs, aller jusqu'à heurter de front la junte militaire, — c'est celui des Etats-Unis. Des fonctionnaires de l'ambassade américaine dans la capitale argentine sont désignés pour recueillir les plaintes des familles de prisonniers et de disparus. Des pressions sont exercées par Washington en faveur de la libération de plusieurs personnalités, dont l'ex-présidente Isabel Peron, et M. Bravo, vice-président de l'assemblée permanente des droits de l'homme.

Dans ce contexte international, qui ne leur est nullement défavorable, on comprend donc l'exaspération des autorités argentines devant la dénonciation inlassable par quelques journaux européens et américains des violations des droits de l'homme dans leur pays. En revanche, beaucoup d'Argentins peu suspects de complaisance envers le régime s'iquiètent de l'intensité d'une « campagne » qui risque, selon eux, de dépasser son but et de resserrer les rangs autour d'un gouvernement non dépourvu de moyens pour convaincre une opinion profondément choquée que c'est le pays tout entier qui est mis au ban de la communauté civilisée. Ils déplorent qu'on se complaise aux horreurs, trop *réelles, qui sont au passif* des généraux, sans essayer de remonter *aux origines d'un processus de dégradation* sanglante. Ils regrettent qu'aucune réflexion en profondeur sur la nature véritable du péronisme, en ses multiples avatars, ne soit tentée.

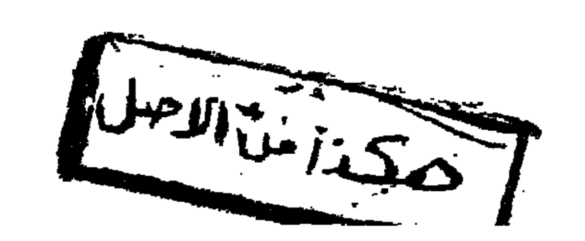
« Je crains également deux choses du Mundial, nous a déclaré un ami en Argentine. *L'une, c'est que trop de visiteurs passent à côté de ce que nous avons vécu et que beaucoup souffrent encore dans leur chair. L'autre, c'est que les militaires ultras ne nous préparent, pour après la fête, une Saint-Barthélemy. »*

L'Argentine n'est pas seulement un reflet déformé de l'Europe fiché au flanc du continent américain. Elle n'est pas seulement la mauvaise conscience, ou le cauchemar d'un monde occidental qui craint légitimement de succomber au même destin. Ce n'est pas seulement le miroir d'un monde profondément malade. C'est aussi une terre où une fois tombées les indignations et éteints les projecteurs de l'actualité, vingt-cinq millions de citoyens devront, difficilement, continuer de vivre.

FIN.

(1) Lors de notre passage, un peso valait 0,6 centime.

(2) *Habitant du port, c'est-à-dire* de Buenos-Aires.



A L'HEURE DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Le Brésil sans sorcier, sans magie

Les spectateurs de Cordoba ont cru rajeunir de huit ans, samedi 3 juin, en voyant Teofilo Cubillas, Hector Chumbitaz et leurs partenaires péruviens, révélation de la Coupe du monde 1970 au Mexique, causer la première grande surprise de l'édition 1978 en battant l'Ecosse par 3 buts à 1.

Des seize compétiteurs de cette Coupe du monde, les Ecossaiss sont les seuls à être vraiment décontractés. Tout en ne cachant pas qu'ils sont en Argentine pour gagner l'épreuve, on les voit souvent traîner en ville dans la journée ou s'attarder le soir dans les salons de leur hôtel à Corboda. Deux jours avant le match, ils durent même enfiler deux survêtements à l'entrainement pour éliminer les excès de bière et de whisky absorbés la veille pour l'anniversaire de l'un d'eux, Stuart Kennedy.

Désignés dans le groupe IV avec l'Iran, le Pérou et les Pays-Bas, les Ecossais pensaient, bien sûr, que les choses sérieuses commenceraient pour eux le 11 juin contre les Néerlandais. Pour leur premier match, ils avaient décidé de laisser au repos deux de leurs meilleurs éléments, Lou Maccari et Graene Souness. C'était oublier un peu vite que les Péruviens avaient aussi méticuleusement préparé cette Coupe du monde que leurs voisins sud-américains.

Après avoir monnayé pendant huit ans leurs talents à l'étranger comme Cubillas à Bâle et à Porto, Sotil à Barcelone, Ramirez, Chumbitaz et Munante à Mexico, et Rojas à Buenos-Aires, tous les meilleurs footballeurs péruviens ont accepté de rentrer au pays pour y préparer depuis le mois de mars leur grand retour dans l'épreuve qui les avait révélés.

Comme ils n'ont rien perdu de leur technique individuelle et qu'ils ont depuis retrouvé leur automatisme, les Ecossais ont pris une leçon de jeu intelligent et fin sans être, semble-t-il, en mesure de réagir physiquement pour imposer leur manière malgré le premier cas de dopage de cette Coupe du monde constaté sur Willie Johnston. Dans l'autre match du groupe IV, les Pays-Bas ont dominé les Iraniens beaucoup moins nettement que ne l'indique le score de 3 à 0. Sur ces trois buts, Robby Rensenbrink a en effet réussi deux penalties.

Deux autres surprises ont été enregistrées dans le groupe III, dont les deux favoris semblaient devoir être le Brésil et l'Espagne. Sans être vraiment dominés, les Espagnols ont été battus (2 à 1), à Buenos-Aires, par une équipe autrichienne bien charpentée autour d'une remarquable épine dorsale composée par l'arrière central Bruno Pezzei, le demi Herbert Prohaska et l'opportuniste avant-centre Johann Kranker. Comme d'autre part à Mar-del-Plata le Brésil a été mis en difficulté par la Suède, tout reste encore possible pour la qualification au deuxième tour.

Mar-del-Plata. — C'est une nouvelle *douche glacée*, au propre comme au figuré, que les supporters brésiliens ont dû prendre sur le stade découvert de Mar-del-Plata. Alors que trente mille d'entre eux étaient espérés dans la cité balnéaire argentine, ils n'étaient, selon le consulat du Brésil, que trois ou quatre mille pour le premier match de leur équipe nationale dans cette deuxième Coupe du monde.

De notre envoyé spécial

Toutes les « torcidas » de supporters regroupés autour de leur drapeau et de leurs inséparables instruments de musique n'y pourront rien changer. Le football brésilien a perdu ses sorciers et sa magie. Le plus grand d'entre eux, Edson Arantes do Nascimento, mondialement connu sous le pseudonyme de Pelé, était pourtant à Mar-del-Plata, mais dans la tribune de presse. Comme chaque fois qu'il pénètre dans un stade, une acclamation l'a salué. Pour le quitter, une escouade de policiers l'a protégé. La nostalgie gagne aussi les supporters brésiliens.

Sur le terrain figurait encore un partenaire du dernier triomphe de Pelé en 1970 dans la Coupe du monde mexicaine : Rivelino, dont la puissance de tir du pied gauche terrorisait maints gardiens de but. Aujourd'hui plus rien ne lui réussit. Ainsi, dans le match contre la Suède, il a bénéficié à la trente-huitième minute d'un coup franc idéalement placé pour lui à 20 mètres et légèrement à ras des buts. Son premier tir passa largement au-dessus. Comme un Suédois s'était avancé avant la frappe, l'arbitre lui accorda une seconde chance. Cette fois la balle s'écrasa sur le mur des joueurs adverses. Sur la contre-attaque rondement menée, ce sont les Suédois qui ont ouvert le score.

Deux mois de stage de préparation à Teresopolis, à 130 kilomètres de Rio-de-Janeiro, une tournée européenne d'un mois, onze personnes détachées en permanence à l'encadrement de l'équipe (entraîneurs, préparateurs physiques, médecins, kinésithérapeutes et administrateur) et les dix millions de francs investis n'ont pas réussi à donner un style à l'équipe brésilienne. Au contraire, à force de condamner toute fantaisie dans le jeu, de porter ses efforts sur la préparation physique, l'entraîneur Claudio Coutinho a transformé les Brésiliens en footballeurs comme les autres.

Camp retranché

Vingt ans se sont écoulés depuis la première victoire du Brésil en Coupe du monde, et le football a évolué ; mais Claudio Coutinho n'aurait-il pas pu tirer quelques leçons de cette expérience ? Pour préparer ce premier triomphe, les Brésiliens avaient été rassemblés quelques jours seulement auparavant. Pendant leur séjour suédois, ils s'égaillaient dans la nature et démontraient sur le terrain leur joie de vivre. Parmi eux se trouvait même un jeune garçon de dix-sept ans inconnu au Brésil un an plus tôt, qui allait surprendre tout le monde par son talent à l'état brut et sa spontanéité. C'était Pelé, auteur de trois buts en demi-finale contre la France et de trois autres en finale contre la Suède.

Aujourd'hui, la villa Marilta, le lieu de résidence des Brésiliens, situé près de Mar-del-Plata, est transformée en camp retranché. Claudio Coutinho, qui y autorisait la visite des journalistes étrangers une seule fois par semaine, fuit maintenant celle de ses propres compatriotes.

Il ne répond plus aux questions lors des conférences de presse d'après match et préfère s'en tirer par des pirouettes :

« *Pourquoi Reinaldo (l'avant-centre) était-il isolé à l'attaque ?*

— Vous l'avez vu seul ? Je peux vous assurer que ses dix co-équipiers étaient avec lui sur le terrain. »

Une équipe suédoise composée pour une moitié de semi-professionnels opérant au pays et pour l'autre de professionnels exilés en République fédérale d'Allemagne (Ronnie Hellstrom, Roy Anderson et Benny Wendt), en Belgique (Stamman, Tapper), en France (Anders, Linnderoth), a suffi pour mettre en péril le Brésil, sauvé d'une défaite qui paraissait alors certaine sans la barre transversale sur une tête de Bo Larsson (quarantième minute).

José Reinaldo, l'avant-centre brésilien, a offert un sursis à Claudio Coutinho en profitant d'une hésitation des défenseurs suédois sur une manœuvre de hors jeu (quarante-cinquième) pour obtenir un match nul précieux, mais l'entraîneur brésilien sait désormais que la presse et l'opinion publique de son pays ne lui pardonneraient pas un faux pas contre l'Espagne ou l'Autriche.

GÉRARD ALBOUY.

A LA TELEVISION

MARDI 6 JUIN

Italie-Hongrie, 18 h. 35, TF 1 (direct).

Mexique - R. F. A., 22 h. 40, A 2 (différé).

NUIT DE MARDI A MERCREDI

Argentine-France, 0 h. 15, A 2 (direct).

Les désillusions de Michel Hidalgo

Buenos-Aires. — Michel Hidalgo, directeur de l'équipe de France, s'est toujours efforcé d'être un homme de dialogue et de concertation. Très près des joueurs il aime déterminer avec eux le choix des tactiques à adopter ou des programmes d'entraînement. Homme sensible, il a été choqué par l'environnement de cette Coupe du monde. En France, il a mal compris la campagne de boycottage, l'agression dont il a fait l'objet avant son départ, et plus encore, peut-être, les reproches qui lui ont été adressés par certains dirigeants pour ses prises de position humaintaires sur la situatin des Français disparus ou détenus politiques en Argentine.

Sur place, il pensait pouvoir retrouver un équilibre en préparant en groupe une compétition sportive. Hélas ! Il a découvert que techniciens et joueurs étaient rejetés au second plan au nom d'intérêts nationaux ou financiers. Tout a été fait dès le tirage au sort pour que l'Argentine, qui joue trois fois sur le même terrain en connaissant chaque fois le résultat de ses adversaires, se qualifie.

Depuis le vendredi 2 mai il fulmine aussi contre l'arbitrage. Deux joueurs argentin et hongrois ont échangé des coups à terre sans intervention de l'arbitre. Par contre, Michel Platini a reçu un avertissement pour « *simulation de penalty* ». Enfin, les deux meilleurs éléments hongrois, Nyilasi et Torocski, ont été expulsés et seront suspendus contre l'Italie... dont la participation au deuxième tour est financièrement importante pour les organisateurs.

De notre envoyé spécial

Mais ce qui a peut-être le plus choqué Michel Hidalgo est une certaine *détérioration du climat* au sein de l'équipe française. *L'adhésion totale* des promoteurs au Hindu Club a disparu. Trop de dirigeants non indispensables gravitent autour des joueurs sans mener la même discipline de vie. Enfin parmi les vingt-deux footballeurs, la contestation se fait jour sur les choix de Michel Hidalgo. Nul n'ignore plus que Dominique Bathenay, qui a consenti d'énormes sacrifices pour revenir en condition après son opération, est amer de ne pas avoir été retenu contre l'Italie.

Une marque passée au cirage

Pour expliquer son mauvais match de Mar-del-Plata, Michel Platini fait référence à son meilleur ami : « *J'ai toujours joué meneur de jeu. Avec Dominique, je trouve instantanément ma place, car il me libère de la partie défensive de mon travail. Jean-Marc Guillou et Henri Michel jouent aussi meneurs de jeu dans leur club. Il est plus difficile alors pour chacun de nous de trouver sa place sur le terrain.* » Conséquence de ce climat ? Deux heures avant la rencontre avec l'Italie, une révolte a grondé dans le vestiaire français. Les joueurs, qui touchent d'une grande firme d'articles de sport 1 500 F par match international pour porter un certain type de chaussures, ont exigé plus pour cette rencontre, retransmise en mondiovision. Devant le refus du délégué de l'équipement de cette firme, ils ont, Henri Michel et Marius Trésor exceptés, passé au cirage la marque distinctive des chaussures.

La réunion de ces divers éléments a entraîné une nuit blanche pour Michel Hidalgo. Le lendemain, il a rappelé que son contrat expirait à la fin de la Coupe du monde et qu'il envisagerait peut-être de ne pas le reconduire, car ses obligations professionnelles devenaient trop envahissantes.

A quelques heures du match décisif Argentine-France, disputé à River-Plate, Michel Hidalgo s'est toutefois ressaisi pour tenter de reformer le groupe. Nul doute qu'une belle revanche, acquise sur le terrain, aurait pour lui une valeur inestimable. — G. A.

● *Deux journalistes* travaillant pour une chaîne de télévision de République fédérale d'Allemagne ont été pris à partie, le 3 juin, par le quotidien conservateur de Buenos-Aires *La Nacion*. MM. Fritz Klein et Thomas Reiner avaient, lors de leur reportage sur l'ouverture de la Coupe du monde de football, évoqué la violation des droits de l'homme en Argentine. Il s'agit, ajoute *La Nacion*, de « *mensonges* » ayant provoqué « *une vive surprise* » dans les milieux officiels, qui ont exprimé « *leur mécontentement* » à l'ambassadeur de R.F.A. à Buenos-Aires. — *(A.F.P.)*

Lire page 14 les autres informations sportives.

politique

LA FÊTE D'« AVANT-GARDE »

M. Marchais : nous ne souhaitons, nous ne voulons exclure personne

La fête d'*Avant-Garde*, l'hebdomadaire du Mouvement de la jeunesse communiste de France, a réuni les 3 et 4 juin à Ivry plusieurs dizaines de milliers de jeunes dans l'ambiance habituelle des kermesses où la politique se mêle aux attractions : « *S'amuser est un acte militant.* » On ne craint guère les amalgames hardis : « *Halte au chômage* » voisine avec « *La jeunesse, c'est aussi aimer la saucisse et le fromage* ». L'affiche d'*Avant-Garde* veut donner le ton : un adolescent avec des taches de rousseur sur le visage et un « opinel » ébréché entre les dents.

Mais l'humour n'a pas permis de faire oublier un débat plus sérieux, plus âpre parfois. Les organisateurs de la fête ont dû répondre aux questions insistantes des partisans de M. Louis Althusser, qui s'en sont pris une nouvelle fois à la direction du parti. Plusieurs responsables, notamment M. Guy Hermier, Roland Leroy et Georges Marchais, ont condamné les « *tentatives fractionnelles de ceux qui, à l'intérieur du parti, font le jeu de la bourgeoisie* ». Polémique suspendue au-dessus de la fête. M. Elleinstein, qui avait été convié par les étudiants de Vincennes, avait décliné l'invitation. Dans une lettre diffusée dans le cadre de la fête, il explique : « *Je ne voudrais pas que ma présence puisse être utilisée par la bourgeoisie d'une façon provocatrice.* »

Les invités aux discussions théoriques du *Nouveau Clarté*, la revue des étudiants, n'ont pas pu esquiver la question. « *En matière de recherche, on a besoin d'Althusser autant que des autres* », reconnaissait M. Pierre Jaegle, chercheur scientifique. Mais M. Lucien Sève, membre du comité central, a ajouté : « *Si la philosophie n'est pas un match de boxe, le débat d'idées est nécessairement sans concessions.* » Au stand d'*Avant-Garde*, les échanges ont été plus vifs. M. Guy Hermier, membre du bureau politique, a prévenu les mécontents contre « *la dérive social-démocrate* » dont ils pourraient se faire les alliés objectifs. « *Il faut en finir avec une politique stalinienne qui se décide au sommet* », s'est écrié un intervenant. « *Nous nous battrons contre la tentative fractionnelle d'atteindre le grand parti démocratique et révolutionnaire* », a répondu M. Guy Hermier.

Un stand saccagé

L'après-midi, M. Roland Leroy, selon lequel « *il n'y a pas de parti plus démocratique que le P.C. en France aujourd'hui* », s'est adressé avec plus de fermeté encore aux contestataires, non sans susciter des mouvements divers parmi les auditeurs. Se rapportant au livre que vient de publier M. Althusser (1) et vendu à la sortie des débats officiels par ses partisans, M. Leroy a dit : « *Le camarade Althusser prend parti contre le vingt-deuxième congrès. C'est ce que vous auriez appris si vous aviez lu le livre que vous avez dans vos poches.* » Le directeur de *l'Humanité* s'est attaché à démontrer que sur les points où, selon le philosophe, la direction n'a pas consulté la base (abandon de la dictature du prolétariat, défense nationale, Parlement européen), le parti a eu raison et a été suivi par la majorité de ses adhérents. « *Il est évident que de dire le contraire, c'est dire le contraire de la vérité* », a-t-il affirmé.

Le discours de M. Georges Marchais, dimanche 4 juin, a en partie porté sur ce débat interne. Le secrétaire général a déclaré : « *Nous ne souhaitons, nous ne voulons exclure personne, même s'il est vrai que nos statuts nous donnent cette possibilité. Nous ne le voulons pas parce que ce n'est pas notre conception de répondre à un problème politique par des mesures administratives. Ce n'est pas la conception qui découle de notre vingt-deuxième congrès. Nous n'aimons pas la répression. Nous tenons à chacun des hommes, à chacune des femmes qui composent ce parti qui porte les espoirs de tant de millions de gens. Nous ne voulons pas être moins nombreux, mais plus nombreux.*

» *Mais personne ne doit se faire d'illusion, nous sommes bien décidés à répondre au problème politique qui se trouve posé par une lutte politique résolue.*

» *Nous ne voulons à aucun prix de l'instauration dans notre parti de courants et de tendances qui ruineraient sa vie démocratique, qui le transformeraient en champ clos de rivalités personnelles et de querelles de clans, qui donneraient à l'adversaire de classe des moyens rêvés de manipuler des communistes contre d'autres et de peser sur nos décisions.*

» *Nous ne voulons à aucun prix d'une politique qui consisterait à engager notre parti dans les facilités trompeuses et finalement meurtrières de la capitulation devant la social-démocratie. Nous ne voulons pas plus d'un repli doctrinaire qui transformerait le parti en petite secte étroite sans aucune influence sur la réalité nationale.*

» *Nous ne voulons à aucun prix qu'un petit groupe, gagné par le vertige et prenant appui sur l'extérieur, s'arroge le droit de changer des directions démocratiquement élues par l'ensemble des communistes.* »

La lutte, loin d'être fratricide, n'a pas empêché les jeunes de s'amuser dans cette fête. M. Mouna Aguigui récitait des poèmes : « *A quoi bon tout ce tapage, puisqu'on s'use à l'usage* ». Pourtant, vers 20 h., samedi, le stand des étudiants de Bordeaux, qui exposaient des ouvrages de M. Althusser, a été saccagé. En conséquence un débat prévu avec MM. Molina et Vargas n'a pu avoir lieu. Le collectif du mouvement de la jeunesse communiste a condamné cet acte. « *La fête, je la trouve bien mais moi, j'aimerais qu'il y ait moins de bouffe et plus de politique* », confie un contestataire. Cela sentait la brochette autant que le fagot.

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) *Ce qui ne peut plus durer dans le parti communiste*, éd. Maspero.

La pétition sur le recul par rapport aux acquis du XXII[e] congrès du P.C.F. recueille neuf cents signatures de plus

La pétition qui mettait en cause la régression idéologique du P.C. adressée par trois cents communistes à « l'Humanité » (et que le quotidien du P.C.F. a refusé de publier) comptait, samedi 3 juin, mille deux cent douze signataires. Neuf cents communistes ont donc approuvé ce texte depuis sa publication dans « le Monde » du 20 mai.

Parmi eux figurent une quinzaine d'élus locaux, des écrivains, des universitaires, de nombreux cinéastes.

Si les signataires se recrutent surtout parmi les enseignants, de nouvelles professions sont représentées. Aux nombreux étudiants s'ajoutent des avocats, des médecins, des psychologues, des économistes, des comédiens — des membres du T.N.P. de Villeurbanne notamment, — des techniciens, des agriculteurs et des ouvriers. Ceux-ci ont parfois adressé des adhésions collectives : chantiers navals de La Seyne, usine Renault de Sandouville.

La diversité géographique est totale et on peut dire que les signatures viennent à présent de toutes les régions de France. Elles émanent souvent de responsables de cellules et de sections. Au-delà, les engagements sont rares. Il est vrai que les cadres départementaux du P.C.F. sont soumis à une très vive pression de la part de la direction du P.C.F. Certains de ceux qui avaient signé la pétition ont d'ailleurs fait machine en arrière. Il en est allé de même de plusieurs journalistes de la presse communiste.

L'existence même de cette pression rend plus significatives encore les signatures qui sont venues s'ajouter aux trois cents premières. Leurs auteurs savent en effet que leur geste est jugé par la direction du P.C.F. comme relevant d'une « entreprise fractionnelle ». M. Michel Barak, qui a accepté la fonction de « boîte aux lettres » — le texte se propageant de manière largement autonome, — a toutefois décidé, après avoir consulté quelques-uns des signataires, de ne pas publier la liste des nouveaux adhérents à la pétition. Elle a été adressée le 26 mai à *l'Humanité*, l'objectif premier restant de parvenir à se faire entendre dans la presse du parti communiste. Aucune réponse n'a été donnée par la direction du P.C.F. à cette nouvelle démarche.

Soucieux d'éviter le processus d'escalade auquel semblent prêts les responsables du P.C.F., les signataires veulent, en ne publiant pas leur liste, ne pas offrir au bureau politique un « ennemi imaginaire ». Ils réaffirment qu'ils n'entendent constituer ni tendance ni fraction, et qu'ils n'animent aucun complot contre la direction du P.C.F. Les signataires les plus en vue, tel par exemple M. Barak, font remarquer qu'ils ne sont pas isolés, mais soutenus, souvent à l'unanimité, par leur cellule.

Toujours par souci d'apaisement, M. Elleinstein avait décidé de ne pas se rendre à la fête des Jeunesses communistes dimanche 4 juin à Ivry-sur-Seine.

Les signataires de la pétition, qui se déclarent décidés à mener leur action dans le cadre des organisations du P.C.F., espèrent que la direction de leur parti comprendra la portée de leur geste et acceptera, en conséquence, de prendre en compte les questions qu'ils ont posées dans leur texte et qui, estiment-ils, sont restées sans réponse.

M. ROCARD : les espoirs des militants communistes ont été douloureusement déçus.

M. Michel Rocard, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré dimanche 4 juin à Miallet (Gard) :

« *La campagne de la direction du P.C. a été plus souvent dirigée contre les socialistes que contre l'adversaire de droite, qui a été ainsi sauvé in extremis d'une défaite à laquelle il s'attendait depuis des mois.*

» *Nous avons échoué car nous avons donné le spectacle insoutenable d'une gauche divisée. Mais cela n'a pas été le fait des militants de base communistes, dont les espoirs ont été douloureusement déçus. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous, convaincus que nous ne vaincrons qu'ensemble et à la faveur d'une union qui ne pourra se faire que dans la clarté.* »

LA MINORITÉ DU M.R.G. S'ORGANISE

Les radicaux de gauche qui se sont opposés, lors du dernier congrès du M.R.G., à l'élection de M. Michel Crépeau ont décidé, dimanche 4 juin, la création de deux « clubs de réflexion ».

L'un s'intitule Union nouvelle pour une Europe de progrès (UNEP) et l'autre Fédération pour une démocratie radicale (F.D.R.). Ces deux clubs sont animés par un collectif de vingt-cinq personnes, parmi lesquelles figurent MM. Bracque et Gennesseaux, membres du secrétariat national sortant du M.R.G. Les membres du collectif ont décidé de ne pas siéger dans le futur bureau national du mouvement qui sera élu le 17 juin par le comité directeur du M.R.G.

La décision a été prise lors d'une *réunion à huis clos*, au Sénat, d'environ soixante-quinze responsables appartenant à diverses fédérations. Aucun parlementaire n'était présent. Assistaient, en revanche, à la réunion, outre M. Jacques Maroselli, adversaire de M. Crépeau pour l'élection à la présidence du Mouvement, plusieurs secrétaires nationaux : MM. Pierre Bracque, Guy Gennesseaux, Patrice Gassenbach et Claude Catesson.

Ces clubs sont ouverts non seulement aux membres du Mouvement, mais aussi à tous ceux qui se réclament du « *socialisme humaniste* ».

La réunion des minoritaires a fait apparaître un clivage en leur sein. M. Maroselli entend mener son action dans le cadre du M.R.G. Les autres minoritaires, groupés *derrière* M. Manuel Diaz, maire de Millau, ont pour objectif la création d'une « fédération de la démocratie radicale », qui doit rassembler les clubs nouvellement créés.

M. PIERRE MAUROY : le P.S. demeure uni.

(De notre correspondant.)

Limoges. — M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du parti socialiste, qui assistait, à Isle, dans la banlieue de Limoges, à la fête de *l'Unité*, organisée par les sections de la fédération de la Haute-Vienne du parti socialiste, a déclaré : « *Le parti socialiste, premier parti de France, a tout fait pour la victoire lors des élections de mars. Il reste fidèle à l'union de la gauche. En dépit de l'échec subi en mars, il conserve son unité et, dans l'avenir, il affirmera en priorité son identité et sa personnalité.* »

M. Mauroy a aussi estimé que le récent discours du président de la République à l'ONU est positif, car la France, depuis vingt ans, était absente des grandes conférences sur le désarmement. « *Mais*, a-t-il ajouté, *il y a contradiction évidente entre la position de la France définie aux Nations unies et nos engagements militaires en Mauritanie et au Tchad. Nous ne devons pas être les gendarmes de l'Afrique.* »

M. Mitterrand : les conseils généraux doivent planifier eux-mêmes leurs dépenses

De notre correspondant

Bordeaux. — « *La fédération des élus socialistes et républicains a fait du bon travail, il faut qu'elle continue* », a déclaré M. François Mitterrand, en conclusion de la deuxième conférence nationale des conseillers généraux socialistes. « *Il faut qu'elle continue car nous avons beaucoup souffert dans le passé d'une coupure entre les élus et les militants. Les conseillers généraux ont trop rarement voix au chapitre dans un parti dont ils sont pourtant l'un des rouages essentiels.* »

Si l'on excepte les conseils aux militants et aux élus départementaux (« *il ne faut pas céder au développement de l'apolitisme, c'est une des armes favorites de la droite* »), M. François Mitterrand a surtout fait le procès du centralisme : « *Si on n'élabore pas soi-même son budget on ne devient qu'une assemblée faite pour lever l'impôt et assumer son impopularité. [...] Rien ne nous empêche de planifier nous-mêmes nos dépenses. Le conseil général peut s'en donner les moyens.* » M. Mitterrand faisait allusion au fonds départemental d'équipement créé dans la Nièvre et le Lot et dont l'exemple pourrait être repris dans d'autres départements à majorité socialiste.

Il a poursuivi :

« *Si nous ne nous donnons pas les moyens de réfléchir sur nos investissements futurs, nous ne sommes là que pour la forme. Certes, il vaut mieux, pour l'instant, être bien avec son préfet que mal, mais le vrai débat c'est la construction de la France. Il est écarté. Il y a d'excellents fonctionnaires, mais ils sont prisonniers de leur double fonction de représentants de l'Etat et de chefs de l'administration départementale. Nos institutions régionales ne sont que des instruments du pouvoir. Elles ne servent à rien sinon d'alibi. Les procédures de suppression de tutelle ont toujours été tournées et le seront toujours tant que les moyens de financement nous échapperont. Les préfets de région, les directeurs de préfecture ne donnent qu'une illusion de décentralisation.* »

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES...

HAUTES-PYRENEES : canton de Tarbes-2 (2[e] tour).

Inscr., 7 577 ; vot., 3 229 ; suffr. expr., 3 130. Mme Josette Soulier, P.C., adj. au maire de Tarbes, 1 643 voix, *élue* ; M. Georges Danglade, U.D.F., 1 487.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Raymond Peyres, P.C., ancien maire de Tarbes, décédé le 5 mars dernier, qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 1 801 voix contre 1 582 à M. Jacques Catherineau, U.D.R., sur 3 383 suffrages exprimés et 6 978 inscrits.

Les résultats du premier tour de cette élection partielle ont été les suivants : insc., 7 577 ; vot., 3 089 ; suffr. expr., 3 003. Mme Soulier, P.C., 1 076 voix ; MM. Danglade, U.D.F., 715 ; Jean-Michel Gauté, R.P.R., 423 ; Jean Herret, P.S., adj. au maire de Tarbes, 405 ; Jacques Bertrand, M.R.G., adj. au maire de Tarbes, 259 ; Mme Gisèle Guirette, Démocratie chrétienne, 125.

Mme Soulier, P.C., ne réunit pas au second tour l'ensemble des suffrages qui s'étaient portés sur les candidats de gauche au premier tour. Avec 52,49 % des suffrages exprimés au second tour, elle perd plus de 5 points en pourcentage par rapport au total des voix de gauche au premier tour, qui était de 1 740, soit 57,94 % des suffrages exprimés.

M. Danglade, U.D.F., réalise un meilleur score que celui obtenu par M. Catherineau, U.D.R., en 1973 : 47,50 % contre 46,76 %. Le candidat de l'U.D.F. a gagné 224 suffrages supplémentaires par rapport au total des voix que lui-même avait recueillies au premier tour et de celles de M. Gauté, R.P.R. et de Mme Guirette, Démocratie chrétienne, qui se sont désistés en sa faveur.]

RHONE : canton de Thizy (2[e] tour).

Inscr., 9 561 ; vot., 5 980 ; suffr. expr., 5 816. MM. Michel Mercier, U.D.F., maire de Thizy, 3 034 voix, *élu* ; Henri Papot, P.C., maire de Marnand, 2 782.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'Henri Touzet, div. maj., décédé, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 2 820 voix contre 1 329 à M. Vinson, P.S. ; 943 à M. Papot, P.C., et 545 à M. Mercier, alors M.R.G., sur 5 637 suffrages exprimés.

Au premier tour de cette élection partielle, le candidat de l'U.D.F., M. Mercier, était arrivé en tête avec 2 473 voix contre 1 444 à M. Papot, P.C. ; 862 à M. Paul Bournet, P.S. ; 462 à M. Pascal Auroux, sans étiq., et 334 à M. André Arquillère, sans étiq., sur 9 561 inscrits, 5 651 votants et 5 575 suffrages exprimés.

Le candidat du P.C., M. Papot, bénéficiait du désistement du candidat du P.S., ainsi que de celui de M. Auroux. Bien qu'il gagne quatorze suffrages par rapport au total des voix de gauche du premier tour, M. Papot n'obtient que 47,83 % des suffrages exprimés contre 49,65 % recueillis par les trois candidats de gauche le dimanche précédent.]

... ET UNE MUNICIPALE

CORREZE : Egletons (1[er] tour).

Inscr., 2 868 ; vot., 2 035 ; suffr. expr., 1 985. Liste d'union de la gauche, 1 126 voix en moyenne, 6 sièges (5 P.S., 1 P.C.) ; liste de la majorité, 813 voix en moyenne.

[Il s'agissait de pourvoir les sièges de six conseillers municipaux élus sur la liste d'union de la gauche au second tour des élections municipales de mars 1977. Le scrutin avait été annulé par le tribunal administratif de Limoges puis par le Conseil d'Etat parce qu'il avait été décompté, dans un des bureaux de la ville, 1 383 enveloppes pour 1 220 suffrages exprimés.

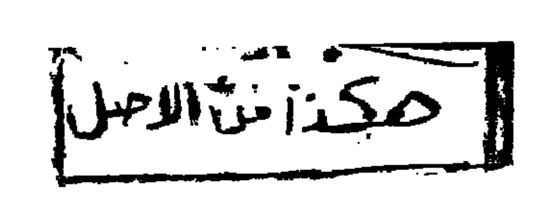
Au premier tour de mars 1977, la liste de la majorité conduite par le maire sortant, M. Spinasse, R.P.R., ancien ministre, avait emporté 16 sièges. Le mieux élu de cette liste avait obtenu 1 445 voix contre 1 223 au seul élu de la liste d'union de la gauche que menait M. Maillet, P.S., sur 2 825 inscrits, 2 421 votants et 2 385 suffrages exprimés. Au second tour, sur 2 825 inscrits, 2 358 votants et 2 334 suffrages exprimés, la liste d'union de la gauche, dont les candidats avaient obtenu entre 1 189 et 1 471 voix, avait enlevé six sièges (5 P.S., 1 P.C.), les candidats de la liste de la majorité avait recueilli entre 795 et 1 014 suffrages.]

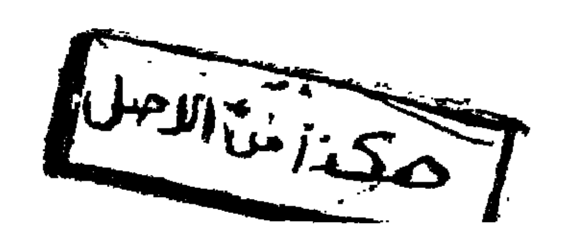












PENDANT SON VOYAGE DANS L'ILE

Le chef de l'État annoncera des mesures pour améliorer la desserte aérienne de la Corse

Trois jours avant la visite du chef de l'État, l'agitation persiste en Corse. Deux attentats au plastic ont été commis, dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 juin : l'un a très sérieusement endommagé la villa que possède à Cervione, en Haute-Corse, M. Jean Riolacci, ancien préfet de la région, actuellement chargé de mission auprès du président de la République ; l'autre a causé d'importants dégâts à un petit immeuble situé à Suaricchio, en Corse du Sud.

Le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) a revendiqué trente-deux attentats commis dans l'île ces dernières semaines. L'un de ces actes visait la résidence secondaire de M. Jacques Dominati, secrétaire d'État auprès du premier ministre. « *Ce n'est pas la répression ni le voyage de M. Valéry Giscard d'Estaing qui empêcheront la lutte de libération de gagner en détermination et de s'insérer dans le combat général des peuples luttant pour s'arracher au colonialisme* », indique le communiqué du F.L.N.C.

M. Jean-Paul Roesch, agent technique à la Caisse nationale d'assurances-vieillesse, vient d'être arrêté à Paris. Il aurait reconnu être le responsable du F.L.N.C. sur le continent. D'autre part, M. Antoine Paoli, agent de la C.R.S. n° 6 basée à Saint-Laurent-du-Var, dans les Alpes-Maritimes, est entendu par la *D.S.T.* à Nice, dans le cadre de l'enquête de la Cour de sûreté de l'État qui a récemment conduit à l'interpellation à Cardo, en Haute-Corse, de dix militants nationalistes. Cet agent vient d'être suspendu par décision du ministre de l'Intérieur. Il aurait transporté de la dynamite dans ses valises. Originaire de *Corse*, elle était affectée, chaque *été* dans l'île, à la surveillance des plages.

De leur côté, les quatre députés R.P.R. — MM. Jean Bozzi, Pierre-Paul Giacomi, Pierre Pasquini et Jean-Paul de Rocca-Sera — viennent d'écrire au chef de l'État pour lui demander que « *des mesures immédiates soient prises et annoncées* » par lui. Ils en dressent la liste : rénovation de la montagne ; élargissement du conseil régional de quatorze à vingt-quatre membres ; modernisation du chemin de fer et du réseau routier ; aide à l'installation des agriculteurs ; aide à l'exportation de produits agricoles ; aide à l'industrialisation, à la formation professionnelle ; développement des liaisons maritimes et aériennes ; élaboration d'une charte culturelle ; affirmation de l'autorité de l'État.

A l'occasion de son voyage en Corse, le chef de l'État, qui doit évoquer les questions insulaires le mardi 6 juin à 20 h. 30 sur les antennes de Radio-Monte-Carlo, pourrait notamment annoncer la création d'un comité consultatif des liaisons aériennes comme il en existe un pour la desserte maritime, une baisse des tarifs aériens en basse saison, à une époque où *le bateau assure mal la « continuité territoriale »*, le transfert de certains services de l'État en Corse pour aider au démarrage de l'industrialisation. Il n'est, en tout cas, pas question qu'il s'engage sur la voie d'une réforme régionale, adaptée au particularisme insulaire.

Un avertissement du R.P.R.

Reconnaissant que « *beaucoup a déjà été fait, notamment par les pouvoirs publics* », mais qu'« *aux yeux de bien des Corses, tout reste à faire* », les députés R.P.R. écrivent : « *La contestation violente et irrédentiste nie* a priori *l'action qui a été menée. Nous la dénonçons. Mais, il faut tenir compte d'un sentiment plus profond et plus général : celui qui provient de certaines carences évidentes de l'action gouvernementale.* »

Les députés R.P.R. concluent sous forme d'avertissement : « *Si une réponse n'est pas apportée à l'espérance qui se tourne vers vous, vous n'aurez plus affaire, un jour, aux députés d'un autre parti de la majorité ou de l'opposition : une minorité pousserait la Corse vers l'aventure, qui ne serait pas seulement celle de la violence et du désordre, mais d'abord la remise en cause du lien national.* »

LA CHARTE DE DÉVELOPPEMENT TROIS ANS APRÈS

« Le Monde » publie le *mardi 6 juin* (numéro daté du 7 juin), un supplément de six pages, consacré à un bilan de la « charte de développement économique » de la Corse, trois ans après son vote par le conseil régional.

LE PROGRAMME DU VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING

Le voyage que M. Valéry Giscard d'Estaing doit faire en Corse du 7 au 9 *juin* se déroulera selon le programme suivant :

MERCREDI 7 JUIN : dans l'après-midi, arrivée à 16 heures à Ajaccio. Allocution sur le port. Réception à l'hôtel de ville par le maire, M. Charles Ornano (bonapartiste). Visite du musée Fesch. Réception à la préfecture et dîner.

JEUDI 8 JUIN : réception à l'hôtel de ville de Sartène par le maire, M. Dominique Bucchini (P.C.). Étape à Grosseto-Irugna. Déjeuner champêtre à Lévie.

RETOUR A AJACCIO vers 16 h. 30 - 17 heures. M. Giscard d'Estaing prononcera une allocution devant les assemblées régionales réunies à la préfecture sous la présidence de M. François Giacobbi (M.R.G.) sénateur, président du conseil régional et du conseil général de la Haute-Corse.

Le président de la République répondra aux discours de MM. Jean-Paul de Rocca-Serra (R.P.R.), député, maire de Porto-Vecchio, président du conseil général de la Corse du Sud ; Emile Arrighi de Casanova, président du comité économique et social, et François Giacobbi. Dans la soirée, à Ajaccio, le chef de l'État présidera un dîner de cent cinquante à deux cents couverts à la gare maritime.

VENDREDI 9 JUIN. — Réception, à Calvi, par la municipalité (le maire est M. Xavier Colonna, apparenté M.R.G., conseiller régional). Allocution. Réception à Corte par le maire, M. Michel Pierucci (P.R.). Présentation du conseil de l'université de Corse.

Déjeuner champêtre à La Porta, dont le maire est M. Paul Grimaldi (R.P.R.). Arrêt dans l'après-midi à Casamozza. Inauguration des nouvelles installations des ateliers et bâtiments techniques du chemin de fer de la Corse. Vers 17 heures, réception à l'hôtel de ville de Bastia par M. Jean Zuccarelli, maire, ancien député (M.R.G.). Discours sur la place Saint-Nicolas. Retour à Paris dans la soirée.

Le président de la République et son épouse seront notamment accompagnés par MM. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur ; Joël Le Theule, ministre des transports ; Jacques Dominati, secrétaire d'État auprès du premier ministre, et Jean Riolacci, ancien préfet de la région Corse, conseiller technique à l'Élysée.

Les participants au « rassemblement royaliste » de Vendée dénoncent la « contamination républicaine »

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. — Le traditionnel rassemblement « vendéen et chouan » organisé dimanche 4 juin au château des Essarts (Vendée) par l'Union royaliste Bretagne et Vendée militaire a réuni près d'un millier de participants.

Une messe en latin a été célébrée à cette occasion par un prêtre du séminaire d'Écône dans une chapelle décorée de drapeaux tricolores fleurdelisés.

Bien que sa présence ait été annoncée par des centaines d'affiches, le philosophe Gustave Thibon n'a pas participé à cette manifestation.

Salué comme un « *héros de l'Algérie française* », le colonel Château-Jobert, accueilli par des « *Vive les paras !* », s'est limité à un bref discours au cours duquel il a déclaré : « *La subversion est partout. Il faut partout combattre la subversion.* »

Même démarche chez M. Jean de Beauregard, président du comité directeur de la Fédération des unions royalistes de France (FURF), qui a dénoncé la « *contamination républicaine et maçonnique* » et « *ceux qui, récemment, ont insulté les paras et la France* ». Enfin, M. Philippe Le Grand, l'un des organisateurs de ce rassemblement, candidat, à Nantes, aux dernières élections législatives sur une liste du Front national (extrême droite), a affirmé : « *Il faut se battre contre l'invasion idéologique marxiste. Dans cette vieille terre chouanne contre-révolutionnaire, nous avons fait resurgir un formidable mouvement au service de l'ordre naturel.* »

Comme dans les années passées, la NAF (Nouvelle Action française), dont le directeur politique est M. Bertrand Renouvin, ne participait pas à cette manifestation. Il est vrai que la NAF comme le comte de Paris sont classés dans l'opposition de gauche par les participants. En somme, au rassemblement du château des Essarts, chez le vicomte de Rougé, on parle volontiers *du roi*, mais sans savoir qui il est, persuadé sans doute qu'il ne pourrait être que « chouan et Vendéen » et prêt à marcher dans une croisade contre-révolutionnaire. — H. L.

AU PROGRAMME DES CLUBS PERSPECTIVES ET RÉALITÉS : L'EUROPE, LA RÉDUCTION DES PRIVILÈGES ET LA SÉCURITÉ

L'assemblée générale des clubs Perspectives et Réalités a eu lieu samedi 3 juin à Paris sous la présidence de M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre. En rendant compte des travaux, celui-ci a indiqué qu'il existe *désormais* trois cents clubs rassemblant au total cinquante mille personnes, et que cet accroissement d'effectifs a nécessité une modification des statuts. *Une « structure intermédiaire légère »* a été mise en place, dont procède un comité directeur composé de trente membres élus à l'échelon *régional*, de vingt membres élus par l'assemblée générale et de membres de droit (anciens présidents de la Fédération des clubs, fondateurs, parlementaires, etc.).

L'assemblée générale a débattu des trois thèmes sur lesquels vont porter les réflexions des clubs dans les prochains mois. La construction de l'Europe, d'abord, c'est M. Jean-François Deniau, secrétaire d'État, qui a conduit les premiers échanges sur ce sujet, auquel les clubs consacreront une convention, le 18 novembre à Strasbourg.

La réduction des injustices et des privilèges, ensuite : M. Jacques Méraud (auteur du rapport sur les inégalités sociales publié en avril 1975) sera *le maître* d'œuvre de ces travaux. Une journée d'étude est prévue au début de 1979. Enfin, la sécurité : Mme Monique Pelletier, secrétaire d'État auprès du ministre de la justice, conduira la réflexion en ce domaine. Une journée d'étude sera *organisée* dans le milieu de 1979.

● *Les instances dirigeantes du parti républicain* : dans la liste du bureau politique du P.R., publiée dans les éditions du *Monde* datées 4-5 juin, le nom de Mme Christiane Scrivener a été omis. Mme Scrivener est secrétaire général adjoint du P.R.

● *M. Pierre-Christian Taittinger*, sénateur et conseiller de Paris, a été élu samedi 3 juin président de la fédération de la *capitale* du parti républicain.

Le congrès de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance évoque la situation de M. Charles Tillon

De notre correspondant

Brive. — Au bureau national, qui a été reconduit dimanche, au cours de la séance de *clôture* du congrès de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.), ont été élus comme nouveaux vice-présidents : Mme Madeleine Braun, ancien responsable du réseau sud du Front national ; M. Robert Chambeiron, ancien secrétaire général adjoint du C.N.R. ; Louis Terrenoire, ancien ministre (Combat) ; le colonel Rol-Tanguy, ancien *chef* des F.F.I. d'Ile-de-France. Ont *été* élus au comité d'honneur : MM. Auguste Gillot, ancien membre du C.N.R. ; André Chamson, de l'Académie française, commandant F.F.I. ; le vice-amiral Antoine Sanguinetti, des Forces navales françaises libres ; le *général* Billotte, ancien colonel de la 2ᵉ D.B., ancien ministre de la défense nationale, et Virgile Barel, ancien *député* des Alpes-Maritimes.

Le congrès a *adopté* à l'unanimité plusieurs résolutions concernant notamment les insuffisances de l'éducation nationale pour ce qui concerne l'histoire de la Résistance. Il s'est également prononcé pour la non-ingérence de la France dans les affaires intérieures des autres pays.

Représentant M. Plantier, secrétaire d'État aux anciens combattants, le préfet de la Corrèze assura l'assemblée que le gouvernement soutiendrait *toutes* les initiatives s'opposant aux résurgences du nazisme.

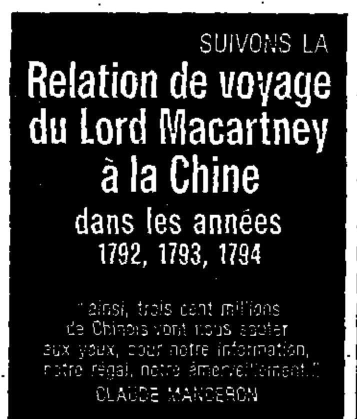
M. Pierre Villon, ancien député communiste, qui présidait le congrès en l'absence de M. Jacques Debû-Bridel, souffrant, a estimé qu'il existe toujours un contentieux avec le ministre des anciens combattants, ne serait-ce que pour la reconnaissance des droits. Quant à la célébration de l'anniversaire du 8 mai 1945, elle doit, a ajouté le coprésident, représenter surtout la victoire de la liberté.

Le congrès a également abordé le cas de M. Charles Tillon, ancien commandant en chef des F.T.P., ancien membre du bureau politique du P.C.F. (*le Monde* du 2 juin). Il a indiqué :

« *Le congrès tient à rappeler que Charles Tillon, qui a toujours eu un mandat dans les organismes de direction, s'est exprimé très librement au congrès de Pau en 1972, en présence des plus hautes autorités départementales. Il a vigoureusement déclaré qu'il refusait d'être présenté de nouveau à l'élection du congrès en qualité de vice-président, poste qu'il occupait au sein de l'association depuis dix ans. Cependant, dans un souci d'unité et eu égard à la personnalité et aux mérites de l'ancien commandant en chef des francs-tireurs et partisans, le congrès avait décidé de maintenir le poste de vice-président à la disposition de Charles Tillon et, en cette qualité, il a été régulièrement invité à toutes les réunions auxquelles il n'a cru devoir ni assister ni s'excuser pendant quatre ans.*

» *En 1976, le congrès de Grenoble a élu Charles Tillon membre d'honneur de l'A.N.A.C.R. aux côtés d'éminentes personnalités de la Résistance qui honorent l'association de leur confiance.*

» *Tels sont les faits. Il n'y a rien à ajouter, sinon pour répéter une évidence, à savoir qu'à l'A.N.A.C.R. les organismes dirigeants ont toujours été élus par les instances compétentes.* »













Exclusions d'élèves au lycée de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine)

« On nous dit que nous ne sommes pas ici pour vivre »

Trois élèves majeurs de terminale au lycée Florent Schmitt, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), ont été priés de ne plus se présenter aux cours à compter du 24 mai. A un mois du baccalauréat, cette mesure est peu courante. Les formes légales n'ont pas été respectées : l'exclusion définitive d'un élève ne peut, en effet, être prononcée que par le conseil d'établissement constitué en formation disciplinaire (décret du 28 décembre 1976). Or ce conseil n'a pas été réuni. Ce vice de procédure n'est qu'un des symptômes de l'atmosphère qui règne dans ce lycée.

Une affaire banale dans un lycée, à beaucoup d'égards ordinaires. Trois élèves de terminale, Eric P., Benjamin D. et Eric C. exclus. La vie continue, à l'approche du baccalauréat. Dans le « couloir de l'administration », *où quatre femmes dirigent cet établissement de mille deux cents élèves (la directrice, le censeur, la conseillère principale d'éducation et l'intendante) on pense que c'est mieux ainsi. Les trois garçons, majeurs depuis peu, troublaient l'ordre. Rien de grave, rien de précis. Après des absences répétées, on avait fait signer aux intéressés — qui, justement, ne s'intéressaient pas assez, — un engagement à venir aux cours ; eux, avaient obtenu que le texte portât : Je m'efforcerai de venir* aux cours... »

Le 20 mai, Eric C. lit l'Epique, *journal du comité pour le boycottage de la Coupe du monde de football, pendant un cours de mathématiques. Il est prié de sortir. Deux de ses camarades de la terminale 3 B, dont l'un est délégué de classe, prennent sa défense. Après quelques péripéties, les trois sont renvoyés. Comme le mot effraie l'administration, elle emploie le terme de* « radiation des listes des élèves ». *Le résultat est le même : Beanjamin et les deux Eric ne pourront plus remettre les pieds au lycée ; les professeurs qui les accueilleraient commettraient une* « faute professionnelle ».

Il n'y a pas eu de réunion du conseil d'établissement en formation disciplinaire, ni du conseil de classe pour refuser les élèves à la rentrée prochaine, seules procédures réglementaires pour une exclusion définitive. On a convaincu les parents que, s'ils acceptaient cette forme de renvoi, le livret scolaire n'en porterait pas trace. Les élèves affirment pourtant que la mention en est inscrite dans leur dossier.

Entre-temps, pendant une nuit, des locaux du lycée ont été maculés de peinture, les bureaux de la directrice et du censeur saccagés. Deux élèves, dont l'un des exclus, ont été interpelés par la police, leur chambre perquisitionnée, sans résultat. Y a-t-il un lien entre les deux affaires ? Les élèves exclus se demandent qui aurait donné leur nom à la police, sinon l'administration du lycée...

Manque de contacts

Les trois jeunes renvoyés ne sont pas des élèves faciles. Intelligents, il leur arrive de réfléchir. Mais, dans ce lycée, « les élèves qui veulent faire quelque chose sont aussitôt taxés de gauchisme ; ils font peur », *dit une mère, ancienne déléguée au conseil d'administration.* « Ni la directrice ni le censeur n'ont de contacts avec les élèves », *confirme une autre mère. Nathalie, seize ans, élève de première qui se déclare* « de droite » *et pense que les trois exclus avaient le tort de fomenter des* « mini-révolutions », *ajoute, parlant d'une des responsables du lycée :* « Je ne l'ai jamais vue sourire à un élève. » *La fête n'est pas autorisée au lycée, même exceptionnellement. A mardi gras, des élèves qui s'étaient déguisés ont été sanctionnés, et leurs parents convoqués...*

Avec les professeurs, les rapports de l'administration ne semblent guère meilleurs. Syndicats de gauche et syndicats « modérés » ont renoncé à siéger au conseil d'établissement, « ne voulant pas être réduits au rôle de potiches ». *Accusés l'an dernier par l'administration, dans une autre affaire, de* « s'être laissé manipuler par les élèves », *ils se montrent réservés cette fois. Les représentants du SNES avouent qu'ils seraient gênés de paraître désavouer un collègue. Une représentante du SGEN-C.F.D.T. pense aux lycéens qui s'accrochent à la préparation du baccalauréat.*

« ...Mais nous voulons tous préparer le bac ! », *s'exclament les élèves de la terminale 3 B, les camarades des exclus. Leur horizon, pourtant, est plus vaste.*

« Pourquoi, *demandent Christophe et Philippe,* ne peut-on choisir d'assister aux cours, comme à la fac, où nous serons peut-être dans quatre mois? Pourquoi ne peut-on trouver un travail puis revenir au lycée ? Pourquoi ne nous permet-on pas de vivre dans ce lycée où se passent les trois quarts de notre temps ? Vivre et pas seulement travailler. On nous répond : « Vous n'êtes pas ici pour vivre, » *mais pour avoir le bac !* »

Ils ne comprennent pas qu'on leur interdise l'affichage libre, comme dans d'autres lycées. Qu'on « tue » *les initiatives.* « Quand j'ai voulu créer un club de musique, *raconte Philippe,* on m'a fait remplir et signer un tas de papiers que j'ai dû recopier « mieux écrits ». De quoi vous décourager. » « Les lycéens sortent le soir avec des soupirs de soulagement », *constate l'aumônier, qui voit les élèves très préoccupés de l'avenir mais, au lycée, complètement enfermés, à l'écart de la vie.*

Il faudrait parler encore des « descentes des fafs » *(les « fascistes ») conduites par des anciens du lycée, et auxquelles, ils le reconnaissent, la conseillère principale d'éducation ose faire front en dépit de son âge. Il faudrait dire que le lycée Florent-Schmitt est implanté dans une commune d'où ont disparu les vieux immeubles et les petites maisons, remplacés par les beaux appartements du « Parc Marie-Bonaparte » (180 000 à 350 000 F le studio, 1 200 000 F le six-pièces). Il faudrait donner la parole à la directrice, Mme Bonne, à « Madame le censeur », mais elles ne veulent pas la prendre. Trois jours de démarches ne les ont pas convaincues, malgré la circulaire ministérielle du 3 mars 1977, qui indique* « qu'il appartient au chef d'établissement de donner des informations sur son établissement ». *Outre le décret fixant les modalités à respecter pour exclure les élèves, c'est probablement le seul texte officiel que la direction du lycée n'applique pas avec zèle...*

CHARLES VIAL.

L'avenir du système éducatif est lié à la formation des maîtres

estime la conférence des associations de spécialistes

« Attention ! Que les moyens nécessaires soient prévus pour la qualification des maîtres, sinon le système éducatif français régressera encore au lieu d'évoluer au service des jeunes. » *C'est l'avertissement lancé par M. Jean Ulysse, secrétaire général de la conférence des présidents des associations de professeurs spécialistes, au terme d'une journée nationale de réflexion organisée samedi 3 juin, à Paris. Une cinquantaine d'enseignants, membres de treize associations, ont réfléchi sur la formation continue des maîtres, prolongeant les travaux conduits par la même organisation en décembre 1977 sur l'avenir de l'enseignement secondaire.*

« *La formation initiale et continue des maîtres est la clé de voûte de tout système éducatif,* a déclaré M. Ulysse en présentant les conclusions de la journée de réflexion, *mais si tout le monde en parle, si beaucoup proposent, ne revient-il pas en premier lieu aux enseignants eux-mêmes de s'en préoccuper ?* » Si, dans le premier degré, la formation initiale et continue pêche sous de nombreux aspects, elle n'en existe pas moins pour la majorité des instituteurs. Il n'en est pas de même pour les enseignants du second degré et du supérieur, dont aucun ne reçoit de véritable apprentissage pédagogique ni au début ni au long de sa carrière. Seuls les instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) jouent un rôle de formateur, mais leurs crédits ont été réduits pour 1978 (*le Monde* du 11 octobre 1977 et du 8 février 1978) et la rumeur de nouvelles amputations budgétaires circule.

Aux yeux des participants à la journée de réflexion de la conférence des présidents d'associations de professeurs spécialistes, la formation continue est « *un droit et une nécessité pour tous les enseignants* ». Son but est d'assurer au maître « *une meilleure connaissance de sa discipline reliée aux problèmes contemporains, de lui apprendre à travailler avec des personnes ayant une formation différente* », de le conduire « *à mieux connaître la complexité du travail pédagogique* » (le travail en groupe, l'échec scolaire, l'évaluation, etc.). Elle doit lui donner des informations et publications « *ouvertes à tous* » pour qu'il décide « *en toute indépendance* » de sa participation à des colloques ou réunions.

Contre le dirigisme

Les associations disent ainsi « *non au dirigisme, aux rapetassages, à une pseudo-formation hâtive* ». Elles récusent « *les réunions ou les stages imposés par l'administration (inspection générale), souvent même sans prise en charge financière, parfois réservés à quelques élus* ». Elles tiennent beaucoup à ce que la formation continue soit interdisciplinaire.

Il apparaît à cet égard que l'expérience des IREM, où, surtout les premières années de leur existence, travaillaient ensemble instituteurs, professeurs du secondaire et du supérieur, sert en partie de référence aux associations.

Une discussion a opposé plusieurs participants sur la place de l'Université dans la formation continue des enseignants. Certaines associations nourrissent de la méfiance à l'égard de l'*alma mater*, et, selon les termes d'un participant, refusent « *le diktat à la fois des inspecteurs généraux et des enseignants du supérieur très autoritaristes et heureux de trouver ainsi un renfort d'étudiants de troisième cycle* ».

Le texte adopté déclare que « *les structures de formation doivent associer les enseignants du premier degré, du second degré, du supérieur, l'Université, les grands organismes de recherche et les responsables du ministère de l'éducation* ». La même méfiance s'est manifestée à propos de la formation initiale que l'Association des professeurs de sciences et techniques économiques en particulier estime « déficiente ». La conférence ne remet pas en cause, toutefois, ses conclusions des journées de décembre 1977, où elle déclarait nécessaire « *un niveau minimum obtenu au cours de cinq années d'études après le baccalauréat conclues par un concours national* » et estimait que la formation devrait être « *assurée au plan scientifique par l'Université* ».

Au terme de ses travaux, la conférence dispose de documents de travail qu'il appartient à chacune des treize associations d'avaliser. Le représentant du SNES (Syndicat national des enseignements de second degré) a quelque peu ironisé sur leur caractère imprécis et sur leur silence à l'égard des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs visés. M. Jean Ulysse a néanmoins rappelé que la conférence avait « *dénoncé les dangers de la mise en place de la réforme sans programmer les moyens nécessaires* ». Il a ajouté que, sans moyens pour « *la qualification des maîtres* », il y aurait un « *danger réel pour la France de demain* ».

C. V.

QUATRE-VINGT-DIX MILLE ADHÉRENTS

La conférence des présidents des associations de professeurs spécialistes a été créée en novembre 1972. Elle se donne pour mission la liaison et l'information dans le domaine de la pédagogie et ne veut « en aucun cas de substituer aux organisations syndicales ».

La conférence affirme regrouper près de quatre-vingt-dix mille enseignants au sein de treize associations : enseignants de français, activités manuelles éducatives, biologie-géologie, dessins et arts plastiques, éducation musicale, histoire et géographie, langues vivantes, mathématiques, philosophie, sciences économiques et sociales, sciences et techniques économiques, français et langues anciennes et Union des physiciens.

[Secrétariat général : M. Jean Ulysse, 106, avenue de Pressensé, 69200 Vénissieux.]

● *M. Jacques Pelletier*, secrétaire d'Etat à l'éducation, a annoncé le 3 juin à Strasbourg que le ministère étudie un projet de création d'une école française internationale à Strasbourg, siège du Conseil de l'Europe. Cette école serait « *destinée en particulier aux enfants des fonctionnaires ou élus de l'organisation des « vingt* » (Conseil de l'Europe). M. Pelletier a d'autre part délaré que « *le gigantisme dans la construction des établissements scolaires avait fait son temps* » et que, pour « *donner une dimension humaine* » aux futurs lycées et collèges il convenait de fixer une « fourchette » comprise entre six cents et neuf cents élèves.

● *Le ministre de l'éducation du Québec*, M. Jacques-Yves Morin, effectue du 5 au 9 juin une visite officielle en France sur l'invitation de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation. Outre des réunions de travail au ministère de l'éducation et des visites d'établissements, M. Morin rencontrera Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, et M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

RELIGION

Mgr LEFEBVRE A CONFIRMÉ PRÈS DE TROIS CENTS ENFANTS EN L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET

Mgr Marcel Lefebvre, fondateur du séminaire traditionnaliste d'Ecône et toujours *suspens a divinis*, a administré le sacrement de confirmation à près de trois cents enfants à l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet le dimanche 4 juin.

Quelque deux mille personnes, chantant le *Veni Creator* se pressaient dans l'église, occupée depuis le mois de février 1977 par des fidèles de l'abbé Ducaud-Bourget, quand Mgr Lefebvre, longuement applaudi, a fait son entrée. La foule était venue de Paris, de sa région, mais aussi de province, malgré l'opposition du cardinal-archevêque de Paris, Mgr Marty, qui avait, dans un appel aux catholiques, dénoncé la démarche du prélat d'Ecône et invité les fidèles à « *prier pour l'unité de l'Eglise* ».

Dans *la Croix*, daté 4-5 juin, Mgr Daniel Pézeril, évêque auxiliaire de Paris, avait qualifié l'intervention de Mgr Lefebvre d'« *outrage épiscopal, outrage public, outrage au Christ et à l'Eglise* » et l'office célébré par le prélat intégriste de « *célébration sacrilège* ».

Dans son homélie, qui a précédé la cérémonie de confirmation, Mgr Lefebvre a développé les idées qu'on lui connaît. « *Nous la parole de Dieu* », a-t-il ajouté.

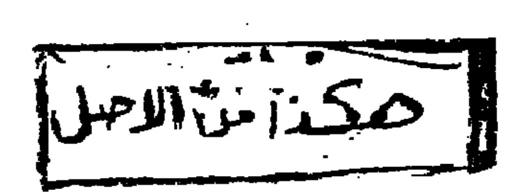
A la fin de la messe, le prélat est apparu sur le parvis pour bénir la foule restée dehors et qui lui a fait une longue ovation. L'an dernier, à la même époque, Mgr Lefebvre était déjà venu à Saint-Nicolas confirmer une centaine d'enfants. Le prélat a, d'autre part, annoncé qu'il procéderait le 29 juin prochain à dix-huit nouvelles ordinations dans son séminaire d'Ecône.

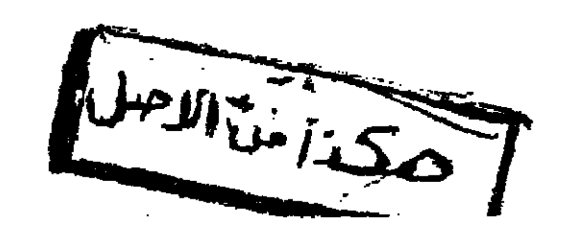
A l'abbaye de la Source

UN EXPOSÉ DU PÈRE PAUL SUR LE MONACHISME EN AMÉRIQUE LATINE

L'Association des amis de l'aide à l'implantation monastique (7, rue d'Issy, 92170 Vanves, tél. 644-60-05) vient de réunir son assemblée générale à l'abbaye Sainte-Marie-de-Paris (5, avenue de la Source, 75016). A l'issue de cette réunion, le Père Paul Gordan, ancien secrétaire général de la confédération bénédictine, a fait un exposé historique sur le monachisme en Amérique latine. Expulsé d'Allemagne sous le régime hitlérien, le conférencier, qui fut un ami intime de Georges Bernanos, a vécu quelque vingt ans en Amérique latine.

On pourra se procurer ultérieurement le texte de cette conférence au siège de l'association.





ET MOURIR DE MAIGRIR

II. — Une impunité quasi totale

par CLAIRE BRISSET

Une « industrie » médicale prospère depuis des années ; celle dont vivent les « amaigrisseurs-miracles » qui prescrivent sans discernement un trio médicamenteux toxique : anorexigènes, extraits thyroïdiens, diurétiques, moyennant des sommes considérables. Jusqu'à présent, ils agissent dans une quasi-impunité (« le Monde » daté 4-5 juin).

« Dépouiller les patients, et au surplus les rendre malades ! De telles pratiques sont littéralement inqualifiables... », déclare sans ambiguïté le docteur Louis René, président du conseil de l'ordre des médecins de Paris. L'activité de certains médecins amaigrisseurs est aujourd'hui bien connue des autorités sanitaires, et même judiciaires, puisqu'une enquête, au pénal, est ouverte en ce moment même à Paris, à la suite d'accidents très graves provoqués par l'un de ces traitements.

Tout, en effet, dans un pareil système, viole les normes de l'exercice médical : du cynisme professionnel à l'organisation financière. Une organisation qui peut aller jusqu'à « piéger » le confrère rétif. Certains de ces médecins ont, en effet, monté de luxueux « cabinets de groupe ». Arrive un candidat, par exemple un jeune praticien soucieux de s'installer rapidement, ou au contraire un médecin âgé, dont les ressources ne sont plus ce qu'elles étaient... Ceux-là sont, jusqu'à ce moment, « innocents ». Le chef de groupe leur explique que la location du somptueux local coûte fort cher, mais que, par égard pour un jeune confrère, ou un ancien, il n'est pas question de lui demander chaque mois 4 000 ou 5 000 F de participation aux frais. La moitié suffira, mais il faudra travailler beaucoup, et « *comme nous* ». « *Comme nous* » ne veut pas dire grand-chose, au démarrage. On le fera comprendre progressivement à la nouvelle recrue. Si celle-ci, écœurée de ce mode de pratique, veut se dégager au bout de quelques mois ou années, elle s'attire du « chef » la réponse suivante : « *Libre à toi, mais il faut rembourser les sommes que nous ne t'avons pas demandées, chaque mois, par amitié, pendant toute cette période.* »

Il est bien difficile, alors, de se dégager. Certains y parviennent, en s'endettant ailleurs. Un médecin de province, tombé par ignorance dans un « cabinet de groupe » de ce genre, est parvenu à s'en défaire. Il a fallu pour cela une intervention officieuse, sous forme de menaces discrètes mais fermes, d'un membre haut placé de la hiérarchie professionnelle.

Le conseil de l'ordre ne dispose, d'ailleurs, que de possibilités d'action limitées, il en est conscient. *« Tout le monde connaît les risques que de telles pratiques font courir aux malades. Mais le conseil de l'ordre ne dispose que des pouvoirs que lui donne la loi : nous ne pouvons agir que sur plainte. »*

Des « mixtures » désastreuses

Telle est précisément la raison pour laquelle les amaigrisseurs de ce type jouent sur le velours : beaucoup de leurs patients, en effet, ne savent pas que ces traitements prétendument homéopathiques, donc inoffensifs, pensent-ils, sont responsables de leurs troubles. S'ils le savent, s'ils s'en doutent, nombre d'entre eux encore n'osent pas « avouer » à leur médecin traitant une telle « infidélité ». Ils s'adresseront encore bien moins à l'ordre des médecins ou à la justice. Et sur quel chef d'accusation ? « *Je n'ai pas maigri* » ? Le médecin, en droit français, n'est pas tenu à une « obligation de résultat », mais à une « *obligation* de moyens », ce qui est effectivement compréhensible. Intolérance au « traitement » ? Même des traitements adaptés et suivis peuvent provoquer des intolérances. « *S'il y a plainte*, poursuit le docteur René, *il faut qu'elle soit motivée.* » Il faut donc réunir un dossier et des preuves de la nocivité de la cure, ce qui demande du temps et des compétences. Car l'ordre ne peut ni « se saisir » lui-même ni entreprendre une enquête.

En bref, il y a là une lacune juridique de taille — ne valant pas seulement pour les amaigrisseurs-miracles — qui fait avouer en soupirant à certains membres du conseil de l'ordre : « *Tout est plus facile quand il y a un mort...* »

Or il y en a. Mais les plaintes restent exceptionnelles, encore que les patients soient de plus en plus avertis. Certes, un petit nombre d'amaigrisseurs ont été, à diverses reprises, sanctionnés par les instances disciplinaires et interdits d'exercer, non pas nécessairement pour un décès, par divers biais juridiques, parfois fragiles. Cependant, les instances ordinales admettent parfaitement que les sanctions adoptées jusqu'à présent sont hors de proportion avec l'ampleur de l'« affaire ».

Une autre institution s'en est préoccupée, avec juste raison, mais sans davantage de succès jusqu'à présent : la Sécurité sociale, et cela tout particulièrement sous un angle bien précis — les « mixtures » pharmacologiques que prescrivent les amaigrisseurs de ce type. En effet, outre les désastres que peuvent provoquer, dans l'organisme les substances ainsi prescrites, et notamment le tristement célèbre trio anorexigènes-extraits thyroïdiens-diurétiques, les mélanges de produits, dans la gélule elle-même, ne sont pas sans danger. Certains pharmaciens spécialisés se sont équipés de véritables systèmes semi-industriels pour pouvoir fabriquer les précieuses gélules. La difficulté est de s'approvisionner en matières premières. Ils s'adressent alors souvent directement à l'industrie pharmaceutique. C'est ainsi qu'un membre de l'un des plus grands laboratoires français s'est vu proposer la commande, à sa grande stupeur, par l'un de ces pharmaciens, d'un camion de l'une de ces substances — dont le prix est d'ailleurs, à l'achat, extrêmement modique. Si l'approvisionnement en matières premières se révèle difficile ou impossible — car l'industrie est de plus en plus prudente, — qu'à cela ne tienne, le pharmacien « spécialisé » déconditionnera les gélules vendues par l'industrie, les pilera, les broiera pour pouvoir mélanger le principe actif à d'autres. Et c'est ainsi que l'on obtiendra des « compositions » qui ne compteront pas moins de dix-neuf produits.

« *Or*, explique le docteur Pierre Simon, pharmacologue, *personne ne peut prédire les interactions chimiques — neutralisation réciproque, par exemple, ou au contraire potentialisation — qui risquent de se produire. Dans l'industrie pharmaceutique, chaque mélange demande des mois, voire des années d'études. Il est déjà difficile d'étudier l'interaction de deux substances*, a fortiori *de trois ou quatre : l'industrie ne va jamais au-delà. Alors dix-neuf !* »

Des recommandations communes des ordres des pharmaciens et des médecins ont été diffusées, sur ce point, depuis 1963. En 1975, l'ordre des médecins est même entré dans le détail en spécifiant expressément : « *Devant les risques que présente pour les malades la prescription de préparations comportant l'incorporation d'une ou de plusieurs spécialités (...), l'ordre des pharmaciens a interdit l'ouverture du conditionnement des spécialités pharmaceutiques (...) et le mélange de médicaments spécialisés qui peut compromettre la stabilité des substances actives, ou modifier, ou altérer les propriétés thérapeutiques des spécialités incorporées (...)* »

Peine perdue. La pratique a continué, moyennant certaines précautions. Le ministère de la santé est alors entré en jeu (1), désignant une commission, sous la présidence du professeur Monique Plat, chargée d'étudier la question. Le haut comité médical de la Sécurité sociale, enfin, a constitué en juin 1977 un groupe de travail sur ce qu'il a pudiquement désigné comme « *des prescriptions atypiques* » correspondant non seulement à « *des associations disparates comprenant des spécialités déconditionnées* » mais aussi à « *des associations hétérodoxes et multiples, par exemple allopathiques et homéopathiques* ». Déplorant « *la difficulté d'appréhender la question sur le plan disciplinaire ou répressif* » ainsi que le danger que courent les malades et le coût de ces pratiques pour le budget de la Sécurité sociale, le haut comité, reprenant nombre des propositions de la commission Plat, a élaboré un projet de décret qui vise à réglementer très strictement toute possibilité de mélanges de principes actifs.

Minceur et pouvoir séducteur

Une telle mesure, assurément nécessaire, ne suffirait probablement pas à réduire à néant l'ensemble de ce système. Il faudrait aussi que les pharmaciens se mobilisent davantage et refusent, comme leurs règles professionnelles le leur imposent, l'exécution d'ordonnances qui leur paraissent suspectes. Beaucoup le font déjà. D'autres manquent incontestablement d'informations. Comme l'écrit le professeur P. Simon (2), « *quand prendra-t-on des mesures contre les charlatans, médecins par ailleurs, qui exploitent leurs clients d'une façon honteuse : horaire de réception, prix pratiqués et, surtout, ordonnances inqualifiables ? Quel pharmacien ne s'est pas posé de problèmes éthiques et techniques devant ces ordonnances où l'homéopathie cache une polythérapie toxique ? Tout le monde le sait et le critique. L'ordre des médecins, le ministère de la santé, la Sécurité sociale... et personne ne se croit autorisé à agir* ».

Agir, certes, mais comment ? La répression, ici, pour indispensable qu'elle soit, ne suffira pas. La « demande » qui s'adresse, en un tel domaine, au médecin praticien est à la fois si diffuse, si globale et si pressante que toute attitude non gratifiante de sa part peut rejeter le patient vers la magie qu'incarnent les amaigrisseurs — distributeurs de gélules toxiques. « *Beaucoup d'obèses, ou d'« obésitophobes », en particulier parmi les femmes*, lit-on dans les *Cahiers de nutrition et de diététique* (fasc. 4, 1978), *demeurent persuadés qu'il est possible de maigrir sans restriction alimentaire, « sans se priver ». Cette conviction tenace a la vigueur d'un fantasme : conserver le plaisir de manger sans en éprouver la sanction (la prise de poids) constitue l'ambition avouée ou secrète de nombreuses consultantes obèses : d'où la quête de pilules magiques qui, telle la pilule contraceptive, empêcheraient de devenir grosse tout en ouvrant un champ illimité aux perspectives du plaisir. Les avertissements médicaux ont une faible portée lorsque prévaut un tel climat irrationnel* ».

Un climat que renforcent évidemment les stéréotypes culturels qui assimilent minceur et pouvoir séducteur, chez les femmes tout particulièrement, dont la masse grasse, biologiquement, est — proportionnellement à leur poids — plus importante que celle de l'homme.

« *C'est un délire collectif*, dit pour sa part le docteur Pierre Bugard, *nos cultures occidentales vouent un culte mythologique à la femme échalas.* » « *Il est de fait*, ajoute le professeur Marian Apfelbaum, *que la femme grosse est objet de désir en période de disette et de répulsion en période d'abondance.* » Un phénomène sociologique contre lequel la médecine est d'autant plus désarmée que le problème du surpoids a été longtemps classé par la science officielle parmi les futilités. « *Pendant bien longtemps*, dit en ce sens le professeur Apfelbaum, *la « bonne médecine » ne s'est occupée du problème que s'il s'accompagnait d'un facteur de risque majeur pour l'intéressé. D'où une pratique de refoulement systématique des « gros-pas très gros », qui les a rejetés vers les charlatans. S'ajoute à cela un autre écueil ; nous savons qu'il n'existe pas de médicaments qui permettent de maigrir durablement et sans danger. Il faut bien faire appel à la notion de restriction alimentaire, ce qui peut être d'autant plus injuste que certains « gros » sont de petits mangeurs. Nous disons aux deux tiers de nos consultants, à ceux dont le surpoids est modéré, qu'ils ont tout intérêt à rester comme ils sont. Car la seule méthode rationnelle, actuellement, consiste en un certain nombre de privations et de frustrations.* »

La recherche étudie d'ailleurs, pour remplacer un abord aussi spartiate de l'amaigrissement, des techniques fondées sur la purification d'une hormone amaigrissante présente dans l'hypothalamus, mais que l'on n'a jusqu'à présent isolée que chez le mouton. Ce produit n'est actif que chez l'animal, en l'état actuel de nos connaissances. Il faudra plusieurs années de travaux pour isoler une substance semblable chez l'homme (3). Mais l'utilisation de cette hormone, estime le professeur Apfelbaum, aura certainement, elle aussi, des *effets secondaires, imprévus* : un certain nombre de chiens que l'on a fait maigrir par cette méthode, en laboratoire, sont morts « *subitement* ».

Des méthodes redoutables

Reste un autre type de manipulation du comportement alimentaire, qui consiste à utiliser les techniques de conditionnement, du « *dressage* » (type *Orange mécanique*), qui fait appel à des punitions réflexes ou à des récompenses à court terme. « *Ces méthodes sont redoutables*, ajoute le professeur Apfelbaum, *à la fois par leur efficacité et par l'atteinte qu'elles portent au libre arbitre.* » Au conseil de l'ordre, le docteur Louis René est du même avis.

En attendant que ces recherches aboutissent, faut-il prendre son parti de l'activité des amaigrisseurs-miracle ? Assurément non, d'autant que rien ne laisse prévoir une régression de la demande, bien au contraire. « *Mais*, conclut pour sa part le professeur Apfelbaum, *la bataille contre les faiseurs de l'amaigrissement restera ponctuelle et inefficace tant que le phénomène n'aura pas été analysé à fond.* » Analysé...

FIN

(1) Le ministère de la santé vient en outre de faire classer aux tableaux « A » de la nomenclature (produits à ne donner que sur ordonnance et de façon limitée) et « B » (stupéfiants) l'ensemble des anorexigènes.

(2) *La Revue du praticien*, 25 janvier 1978.

(3) Voir à cet égard *les Mangeurs inégaux*, de M. Apfelbaum et Raymond Lepoutre, Stock, édit.

● *Le groupe d'études des problèmes de la drogue et de la toxicomanie*, créé à l'Assemblée nationale au cours de la précédente législature, vient d'être reconstitué. M. Claude-Gérard Marcus, député de Paris (R.P.R.) a été réélu à la présidence de ce groupe. Les membres du bureau provisoire sont : MM. Pierre Bas (R.P.R.), Jean Briane (U.D.F.), Jean-Pierre Delalande (R.P.R.), Raymond Guilliod (R.P.R.), Mme Marie Jacq (P.S.), MM. Louis Le Pensec (P.S.) et Gilbert Millet (P.C.).

JUSTICE

Après la publication d'un livre sur la mort de l'ancien S.S.

L'écrivain Georges Arnaud sera entendu par le juge d'instruction chargé de l'affaire Peiper

De notre correspondant

Vesoul. — Affirmant qu'il détient la preuve que l'ancien colonel SS Joachim Peiper n'est pas mort à Traves (Haute-Saône), le 14 juillet 1976, l'écrivain Georges Arnaud va être cité comme témoin par le juge d'instruction de Vesoul, M. Christian Nannini.

L'auteur du *Salaire de la peur* vient de signer avec A. Kahane, son collaborateur pendant trois ans à Antenne 2, le premier ouvrage adapté par l'Atelier Marcel Jullian, en mai dernier, sous le titre *Plus qu'un fait divers : l'affaire Peiper*.

Ce journal à deux voix d'un reportage de télévision réalisé pendant sept mois au cours de 1977, en Haute-Saône, en Italie, en Allemagne et dans les Ardennes et qui aurait été « censuré » avec le départ de M. Marcel Jullian d'Antenne 2, entend dénoncer les « *mensonges, trucages, étouffements et mascarades* » ayant cours depuis deux ans ainsi que la « thèse officielle » sur le sort de l'ancien criminel de guerre.

C'est dire que, à son tour, le livre sur l'affaire Peiper a été accueillie comme une imposture dans les milieux officiels.

Rappelons en effet que l'expertise ordonnée par la justice après la *découverte* du cadavre de Traves et conduite pendant huit mois par les docteurs Michon, Campana et Ceccaldi, avait conclu : « *Rien ne s'oppose à ce que ce corps soit celui du nommé Peiper Joachim, l'état de carbonisation du corps ne nous permet pas d'être plus affirmatifs* ».

Il s'ensuivit, le 16 mai 1977, un jugement déclaratif de décès du tribunal de grande instance de Vesoul, modifiant l'acte de décès anonyme du 14 juillet et permettant d'inhumer le corps à Munich.

Mais l'instruction n'a jamais été close et les auteurs de l'incendie restent officiellement inconnus.

Dans son livre, Georges Arnaud assure, quant à lui, avoir rencontré un témoin du contraire : « *Je sais que ce n'était pas Peiper. Je dis : je sais. Ce n'est pas une conviction, c'est une certitude. (...) Quelqu'un s'est confié à moi (...) à condition que je lui garantisse l'anonymat.* »

L'animateur de la série télévisée « Au-delà d'un fait divers » (qui traita notamment de l'affaire Portal et de la secte Moon) a précisé, dans son ouvrage, qu'il se retrancherait derrière le secret professionel. Il a notamment écrit : « *Nous serions, dans un prétoire, un interlocuteur incommode* ». — A. V.

POUR OBTENIR LA CONSTRUCTION D'UNE CITÉ JUDICIAIRE

Greffiers et fonctionnaires du tribunal de grande instance de Rennes feront grève le 7 juin

De notre correspondant

Rennes. — Les greffiers et fonctionnaires du tribunal de grande instance de Rennes ont déposé, jeudi 1er juin, un préavis de grève de vingt-quatre heures pour le 7 juin, quatre heures pour le 7 juin (veille de la grève nationale de ces personnels) afin d'appuyer une revendication relative à la construction d'une cité judiciaire promise depuis six ans et qui, pour raison d'économie, ne sera vraisemblablement pas réalisée.

Chacun s'accorde pourtant à reconnaître que les conditions de travail sont légèrement au-delà de la limite du supportable dans ce tribunal de grande instance, dont l'éclatement des services en six points différents de la ville empêche un fonctionnement normal de la justice et pénalise souvent le justiciable qui attend d'être jugé dans un endroit, alors que son affaire est évoquée dans un autre bâtiment situé à 1 kilomètre. Le seul respect de la législation sur l'hygiène et la sécurité devrait d'ailleurs logiquement entraîner la fermeture de la partie installée dans les anciennes écuries du Parlement de Bretagne, dont les étages nobles sont occupés par la cour d'appel.

Le 2 juillet 1977, un projet présenté par deux architectes rennais était retenu par le conseil général d'Ille-et-Vilaine, après avis favorable de la muni-
financement de la construction
garde des sceaux s'engageait auprès du conseil général à inscrire au budget 1979 « *le crédit de subvention nécessaire au complet*
puis le 14 mars, le garde des
de la cité judiciaire ».

Deux mois plus tard, le conseil général décidait d'ajourner le projet parce que l'État ne tenait pas ses engagements financiers (1). Cela provoquait une vive réaction de l'ensemble des magistrats, greffiers et fonctionnaires du tribunal, et le 27 février puis le 14 mars le garde des sceaux démentait. Or, le 27 mai, M. François Le Douarec (R.P.R.), président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, déclarait que la cité judiciaire ne pourrait pas être construite en raison de difficultés budgétaires imposant de préserver l'aide aux communes au détriment des grands investissements.

Étonnés de ces *explications* changeantes et éprouvant la désagréable impression « *d'avoir été menés en bateau* », magistrats, greffiers et fonctionnaires se sont à nouveau réunis jeudi 1er juin en assemblée plénière pour demander qu'à la suite de l'État, le conseil général tienne ses engagements, et pour protester contre la suggestion du conseil général de transférer une partie du tribunal dans un bâtiment inoccupé de la préfecture, dont la plupart des services iront s'installer dans un nouvel immeuble administratif actuellement en construction à la périphérie de Rennes. Cette « *solution de remplacement qui ne ferait qu'aggraver les difficultés des nombreux services du tribunal* » a provoqué une opposition unanime, et c'est avec le soutien actif des magistrats que le personnel a décidé de se mettre en grève mercredi prochain. — Y. E.

(1) Le financement de la cité judiciaire devait être assuré à 30 % par l'État et 70 % par le conseil général d'Ille-et-Vilaine.

● *Le Syndicat de la magistrature s'associe à la grève du 8 juin* lancée par le Syndicat autonome des cours et tribunaux (*le Monde* du 3 juin), les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des fonctionnaires des cours et tribunaux (*le Monde* daté 4-5 juin) pour protester contre la mise « en congé » des vacataires employés dans les tribunaux dans le cadre du « plan emploi » (*le Monde* du 2 juin).

Plainte des parents d'une jeune fille morte dans un hôpital de Marseille.

Les parents d'une jeune patiente, Philomène Bindinelli, âgée de quatorze ans, domiciliée à La Ciotat (Bouches-du-Rhône), décédée le 18 février à l'hôpital de la Timone à Marseille, après une chute du cinquième étage de l'établissement, viennent de porter plainte contre X... pour « homicide involontaire et tous autres délits que l'enquête révélerait ».

La jeune fille, qui avait été hospitalisée après une fracture de la clavicule et d'un traumatisme crânien, n'a pu se donner la mort, estiment les parents. Ils lui avaient rendu visite le jour même et son comportement était normal.

FAITS ET JUGEMENTS

A Pontoise trois morts dans l'incendie d'un foyer pour enfants.

Un incendie, qui a détruit, dimanche matin 4 juin, un foyer d'hébergement pour enfants en attente de placement, situé 110, rue Saint-Jean à Pontoise (Val-d'Oise), a fait trois morts : un éducateur, M. Cyrille Leuleu, vingt-quatre ans, et deux enfants âgés d'une quinzaine d'années.

Selon le directeur de l'établissement, M. Jean Nicolas, neuf enfants se trouvaient cette nuit-là dans le foyer géré par le groupe local pour l'enfance inadaptée et qui reçoit temporairement des enfants envoyés par le service de l'aide sociale à l'enfance ; sur les sept enfants qui ont pu être sauvés, quatre ont été légèrement blessés.

Amendes pour les pacifistes du Larzac.

Le tribunal correctionnel de Millau (Aveyron) a condamné, vendredi 2 juin, cinq militants pacifistes, dont deux prêtres catholiques, MM. Pierre Bonnefous et Robert Pirault, et un pasteur protestant, M. Hervé Hott, à 500 F d'amende chacun pour avoir édifié, sans permis de construire, une bergerie et un « centre de recherche pour la paix » dans le périmètre d'extension du camp militaire du Larzac. Les militants pacifistes devront en outre procéder à la démolition de la bergerie et du centre dans un délai de huit mois.

Le tribunal a également infligé deux amendes de 1 000 F, l'une à François Giacobi, vingt-trois ans, pour avoir renvoyé sa carte du service national et l'autre à Alain Moulin, vingt-sept ans, pour avoir renvoyé son livret militaire.

Le jugement a été rendu dans le calme, contrairement à ce qui s'était passé au cours de l'audience du 12 mai, où environ deux cents personnes avaient manifesté en faveur des accusés. A cette occasion, M. Pierre Bonnefous, président du Centre de recherche pour la paix et aumônier de l'action catholique rurale, avait déclaré : « *Nous sommes équipés pour détruire plusieurs fois tous les habitants de la planète et nous ne sommes pas équipés pour donner du pain à tout le monde. Arrêtons ce carnage et pourquoi ne pas commencer par le Larzac ?* »

SPORTS

TENNIS

A ROLAND-GARROS

Bjorn Borg intouchable pendant la première semaine des Internationaux de France

Le tennis est victime de son succès, et le stade Roland-Garros, en fêtant son cinquantienaire, *sonne le glas de ses installations*. Le court A, notamment, construit en 1969 à titre de « mini court central », ne suffit plus à contenir la foule qui s'est écrasée samedi 3 et dimanche 4 juin autour des courts secondaires, les *guichets de l'avenue Gordon-Bennett* étaient pris d'assaut dès midi (record des entrées samedi : 15 417 ; record pour la première semaine : 65 367). Car on ferme bien les portes du stade, où a été heureusement mis en place un service *d'ordre* depuis hier, mais on ne garantit nullement l'accès du Central à ceux-là mêmes qui ont retenu lerus places à la différence des salles de spectacle où l'on joue à bureaux fermés. Or, pour les huitièmes de *finale, dès samedi, les gradins* supérieurs et jusqu'au moindre degré d'escalier étaient occupés. Que sera-ce pour les finales !

Cela dit, la qualité du spectacle sur le plan technique a été excellente toute cette première semaine avec le « suspense » si excitant des matches en cinq sets auquels les « pros » doivent se soumettre ici en affrontant une épreuve physique toute nouvelle *pour eux (voir les abandons à* la suite de crampes de gaillards comme Amaya, Gene Mayer, Yuill et Fassbendeé).

Parmi les éliminés de marque : Gottfried et Dent, demi-finalistes 1978, Panatti et Solo*mon, vainqueur et finaliste 1977*. Parmi les anciens qui déclinent ayant à peine dépassé la trentaine — Drobny fut champion de Wimbledon à trente-trois ans, — Kodes, deux fois champion de ces lieux, et Stan Smith, grand seigneur des courts, à jamais illustre pour sa finale de la Coupe Davis à Bucarest en 1972, champion de Wimbledon la même année, qui joue sur ses décombres avec une sportivité à citer en exemple.

Parmi les vedettes qui restent en lice : Borg qui piraît absolument invincible, Vilas dont le télégraphe optique avec son manager Tiriac accuse des ratés ainsi que nous l'avons vu dans les matchhes qu'il a disputés d'abord contre Billy Martin — la meilleure partie de la semaine — puis contre Yannick Noah — où il fut absolument dominé au deuxième set; enfin deux revenants, Orantès, qui a pris sur Smid sa revancheh de Monte-Carlo, et Ashe, qui agagné d'une jambe à la limite de la crampe son magnifique combat contre Kodes.

Les Français éliminés

Quant aux Français, ils sont *tous éliminés. Jauffret ouvrit* ce « score » désastreux dès le premier jour — mais Jauffret devrait être statufié à l'image de Smith. — Proisy, Deblicker, Goven, ne tardèrent pas à le suivre dans la retraite. Il n'y a que Dominguez qui recula jusqu'à dimanche son élimination honorable des mains de Barazutti, non sans toutefois avoir accroché à son tableau les scalps de Warwick et Pfister (pas si mal). Notre quatuor de jeunes Roger-*Vasselin, Moretton, Portes*, Noah, a également quitté la lice.

Du moins, si Pascal Portes contre Tanner, le plus grand matraqueur du lot, a laissé entrevoir des espérances prometteuses, Yannick Noah, devant Vilas, s'est conduit tout simplement comme l'authentique numéro 1 français. Le jeune Noir (dix-huit ans) s'est développé d'une manière impressionnante et son coup de raquette, dès aujourd'hui, s'inspire des plus grands, à commencer par son *idole* de couleur Arthur Ashe.

De jeunes Américains

Deux autres constatations sur le rajeunissement des cadres, cette fois dans les rangs étrangers.

Les Américains sont venus en force à Roland-Garros, et les valeurs éprouvées, Tanner, Dibbs, Stockton, sont encore en course. Mais la jeune garde montante a déjà montré les dents : Billy Martin, les frères jumeaux Gullikson, Brian Teacher. Et il y avait encore au départ des athlètes non négligeables : Hank Pfister, Bill Scanlon, Rick Fisher, Rick Fagel. Seuls manquaient à l'appel *parmi ces comingmen* John McEnroe, champion junior de Roland-Garros et demi-finaliste de Wimbledon l'an dernier, qui a suivi le mauvais exemple donné par ses aînés qui ont snobé notre terre battue : Jimmy Connors et Vitas Gerulaitis.

Les Tchèques, eux, sont en pleine régénération. Kodes sur le toboggan et Hrebec en voie de disparition, voici maintenant Stanislas Birner, tombeur de Smith en trois sets, Tomas Smid, honorablement battu par Orantès, et Ivan Lendl, le tout récent champion junior, sans doute le plus intéressant. Voici surtout l'équipe féminine la plus prometteuse du Vieux Continent : Regina Marsikova (dix-neuf ans), Hana Strachonova (dix-sept ans), et les Budarova, Bendlova, Mandlikova, auxquelles leur aînée Renata Tomanova (vingt-quatre ans) sert de chef de file.

Restent enfin les individualités du Nouveau Mode : le Chilien Gildemeister (vainqueur de Solomon), le Paraguayen Pecci (vainqueur de Mottram), sans *parler de l'éternel second, le* Mexicain Raul Ramirez, champion jamais titré, qui reste l'inconnue de la dernière heure.

OLIVIER MERLIN.

CYCLISME

Thévenet : un abandon inquiétant

Le Français Jean-Pierre Danguillaume a gagné, dimanche 4 juin, au terme d'une échappée solitaire de 96 kilomètres, l'étape Allevard-les-Bains-Gap du critérium du Dauphiné libéré, *mais son équipier Bernard Thévenet a abandonné et la remarquable victoire obtenue par l'un ne saurait compenser la grave défaite subie par l'autre.*

Victime d'une défaillance irrémédiable dans le col du Luitel, c'est-à-dire sur un parcours où ses qualités de grimpeur auraient dû normalement s'exprimer, Thevenet a justifié par son comportement les craintes que l'on éprouvait à son sujet. Alors que trois semaines seulement nous séparent du Tour de France, cette contre-performance inquiétante semble compromettre définitivement ses chances de gagner une troisième fois l'épreuve, où même d'y jouer un rôle secondaire. Elle n'est d'ailleurs pas sans rappeler ses échecs de la saison 1976 que l'on attribuait déjà à un mauvais état de santé ainsi qu'à des erreurs au niveau des soins et de la préparation.

Les obstacles de montagne ont désigné sans ambiguïté l'homme fort du « Dauphiné *» qui prendra fin, ce lundi 5 juin à Carpentras, par une étape contre la montre de 29 kilomètres. Il s'agit du Belge Michel Pollentier (vainqueur du Tour d'Italie 1977), qui précède Mariano Martinez de 2 min. 57 sec. Premier leader de la course. Maurice Le Guilloux, en difficulté dans les cols, accuse maintenant un retard supérieur à 11 minutes.* — J. A.

FOOTBALL

Deux clubs parisiens en première division la saison prochaine

En battant Besançon par 3 à 2 en match de barrage retour, le Paris-Football-Club a gagné, dimanche 4 juin, sa place en première division. Pourtant, les Parisiens, qui avaient battu les Bisontins 3 à 1 au match aller, ont encaissé deux buts dans les onze premières minutes de jeu. Paris-F.C. péchant par excès de confiance s'était laissé manœuvrer et surprendre sans paraître capable de concrétiser une supériorité territoriale pourtant assez nette.

Après un sermon de leur entraîneur, Robert Vicot, dans les vestiaires, durant la mi-temps, les joueurs parisiens ont réussi à refaire leur handicap et même à obtenir la victoire grâce à un troisième but de Beltramini. Avec le Paris-F.-C. et le Paris-Saint-Germain — dont la fusion est annoncée pour 1980 — la capitale sera donc représentée la saison prochaine par deux clubs en première division.

MARCHE

Josy Simon vainqueur de Strasbourg-Paris

Le Luxembourgeois Josy Simon (quarante-cinq ans) qui a enlevé pour la quatrième fois, dimanche 4 juin, le trente-deuxième Strasbourg-Paris (501 km en 66 h. 10 min. 47 sec., soit à la moyenne de 7,570 km/h.) est en passe de connaître la vedette du sextuple vainqueur de l'épreuve, Gilbert Roger. En tête depuis Dombasle, au 108e kilomètre, Simon a fait le forcing jusqu'à la pause de Saint-Dizier, où les concurrents disposaient de trois heures pour se livrer à leurs services d'assistance, médecins, kinésithérapeutes et podologues, chargés de les remettre sur pied au plein sens du mot. Nombre d'entre eux (ils étaient vingt-huit au départ de Mutzig, jeudi soir 1er juin) souffraient d'ampoules, provoquées principalement par les gravillons de la route, de plaies ouvertes ou de crampes.

Samedi matin, au départ de cette étape, la moitié des concurrents abandonnèrent, à l'exemple de Robert Schouckens, le vainqueur 1977, se retirant à Châlons-sur-Marne. A plus de deux heures derrière Simon, le Belge Emile Alomaine, directeur de banque à Bruxelles, qui marchait d'un pas alerte, se faisait passer par l'« espoir » français Serge Schneider, trente-quatre ans, membre du C.S.M. Meaux.

A l'arrivée, Simon, qui possédait 3 h. 38 min. d'avance sur Schneider, a affirmé que c'était là sa dernière expérience. Serment de « vieux marcheur » que personne n'a pris au sérieux.

RUGBY

Narbonne gagne le Du Manoir

Narbonne a gagné le challenge Du Manoir 1978 aux dépens de Béziers, tenant du challenge et champion de France, la semaine passée. Samedi 3 juin, au stade de Colombes, les deux équipes ont fait match nul 19 à 19, mais, en vertu du règlement, c'est l'équipe qui a marqué le plus grand nombre d'essais au cours de la partie qui a été déclarée vainqueur. Or Narbonne a marqué trois essais, Béziers deux.

La défaite des champions de France est également due à un début de match difficile qui les a laissés à la mi-temps avec un retard de 16 points sur Narbonne, dominateur grâce au jeu de ses trois-quarts. Malgré une extraordinaire remontée, qui permit à Béziers de combler son retard en seconde mi-temps, — la machine biterroise paraissant s'être remise en route à plein régime — les Narbonnais, bien préparés, ont réussi a 'ndiguer les derniers assauts des avants « bleu et rouge », qui durent s'incliner devant... le règlement.

ESCRIME

DES VALEURS BIEN ETABLIES

Théâtre de la dernière distribution de titres nationaux pour 1978, l'Agora d'Evry ville nouvelle mettait, samedi 3 et dimanche 4 juin, de vastes salles *et vingt-quatre pistes électriques* à la disposition des fleurettistes féminins et des épéistes. Si ces installations fonctionnelles ont facilité l'organisation, elles n'ont pas empêché chaque compétition de s'étaler sur plus de douze *heures. Dans ces conditions*, les efforts de la Fédération française d'escrime, désireuse de redonner un public à l'escrime, paraissent voués à l'échec.

Toutefois, l'objectif de l'office municipal des sports d'Evry était *de sensibiliser les visiteurs du* centre commercial au moyen de démonstrations d'escrime ancienne. Sur ce plan, la très spectaculaire exhibition d'escrime à deux mains va peut-être à l'inverse du but recherché. Eten*due, sa pratique attrayante risque de provoquer la désertion de* nombreux jeunes, découragés par une initiation à l'escrime moderne souvent aussi rebutante que les gammes des pianistes débutants. La réouverture en septembre *prochain* du cercle d'escrime d'Evry permettra de mesurer plus sérieusement le bien-fondé d'initiatives qui ont réuni de nombreux curieux autour des arrière-petits-fils de d'Artagnan..

Commc au fleuret masculin à Bordeaux le 21 mai, puis au sabre à Paris le 28, la hiérarchie a été parfaitement respectée. Après deux années de *tâtonnements*, les nouveaux chefs de file de l'escrime française sont arrivés à maturité et ont sur se faire respecter.

Au fleuret féminin, le duel qui, en toute logique, devait opposer *la Bordelaise Brigitte Latrille*, championne du monde junior, à Marie-Chantal Demaille, de seize ans son aînée, n'a pas eu lieu. Les brillantes performances enregistrées au cours du mois de mai par la Grenobloise, qui se classe *quatrième après avoir été troisième* du challenge Janty et victorieuse à Côme du Fleuret d'argent, ont cependant convaincu les sceptiques, qui l'ont sélectionnée pour les championnats du monde de Hambourg du 13 au 22 juillet. En dépit d'un palmarès prestigieux, la reconnaissance d'un talent intact, malgré deux ans d'interruption, est certainement sa plus belle victoire.

A la recherche d'un premier titre national, Brigitte Latrille n'a pas laissé passer sa chance. En fait, la seule réelle surprise de ce championnat fut la promotion à la seconde place, après barrage, de la jeune Isabelle Boeri (dix-sept ans et demi), volontaire et animée d'un esprit vengeur depuis un récent déplacement international pour lequel elle ne fut pas convoquée.

A l'épée, un assaut supplémentaire entre Boisse, vainqueur de justesse (5-4) et Riboud, les deux meilleurs spécialistes, alternativement champions depuis 1975, fut également nécessaire.

Tous les lauréats 1978 sont dé*sormais connus. Manifestement*, le présent et l'avenir leur appartiennent, puisque l'aîné, Frédéric Pietruszka, n'est âgé que de vingt-quatre ans. En outre, les fleurettistes Brigitte Latrille et Pietruszka, le sabreur Jean-*Françsois Lamour* et l'épéiste Philippe Boisse sont de brillants étudiants. Tout cela donne un côté attachant à l'escrime, car peu d'autres disciplines peuvent se vnter de posséder des champions qui allien aussi bien la tête et les jambes.

JEAN-MARIE SAFRA.

AUTOMOBILISME

La nouvelle victoire de Mario Andretti à Madrid

L'année Lotus

De notre envoyé spécial

Madrid. — L'Américain Mario Andretti, vainqueur il y a quinze jours, à Zolder, du Grand Prix de Belgique, a remporté dimanche 4 juin, *avec autant de facilité*, le Grand Prix d'Espagne disputé sur le circuit de Jarama, près de Madrid. Mario Andretti conduisait à Madrid, comme à Zolder, la nouvelle Lotus 79 dont les étonnants débuts laissent à *penser qu'il s'agit bien désormais*, et de loin, de la meilleure voiture de course actuelle, en Formule 1.

En deux semaines, Lotus peut même se prévaloir de deux doublés, ses deux pilote, Andretti et Peterson s'étant par deux fois, à *Zolder* et à *Jarama, classés premier* et deuxième. Ce qui est nouveau dans le succès de Jarama, *c'est qu'Andretti* et Peterson étaient tous deux au volant de Lotus 79 alors qu'à *Zolder*, le 21 *mai*, Peterson avait dû se contenter de *faire effectuer ses derniers tours* de roues à la « *vieille* » Lotus 78. C'est dire qu'en réussissant le doublé, à Jarama, avec ses deux 79, Lotus a aussi prouvé que dès leur mise en service, les nouvelles voitures *étaient aussi fiables que brillantes*. Au point où en sont les choses, on peut même se poser la question de savoir ce que peuvent faire les autres constructeurs pour « contrer » la menace Lotus.

Il semble bien que pour eux la cause soit entendue, et que, sauf faute de pilotage ou casse *mécanique*, les *Lotus* n'aient pas grand-chose à craindre de la concurrence. Quelques constructeurs un peu dépités, mais lucides, admettent même que l'avance technique acquise par Lotus, avec ses nouvelles voitures, *grâce au dessin de leur coque*, est de l'ordre d'une bonne année. Cela revient à admettre que Lotus a toutes les chances de gagner, en 1978, le championnat du monde. Et au vu de ce dont sont capables les voitures britanniques, le contraire serait étonnant.

Si, en plus, on accepte l'idée que les grands prix convenant le mieux à Lotus, en fonction du tracé de leur circuit, n'ont pas encore été disputés, la situation se présente encore plus mal pour *les autres. En fait, à l'heure* actuelle, Andretti et Peterson disposent de l'arme absolue. Les Lotus 79 sont collées au sol, rapides partout, en courbe et en ligne droite, et toutes proportions gardées, semblent admirablement *faciles à conduire. Le* progrès essentiel de la 79, par rapport au type *précédent*, tient dans la vitesse de pointe supérieure qu'elles *peuvent* atteindre. Désormais, elles n'ont plus aucun point faible.

Voici sans doute Colin Chapman, le patron de Lotus, au début de la plus fantastique saison dont *peut rêver un constructeur*. En sept grands prix ses pilotes ont remporté quatre victoires (trois pour Andretti ; une pour Peterson) et la principale difficulté que ceux-ci auront à surmonter sera d'établir une bonne disci*pline, eu égard aux ambitions* et à la qualité de chacun des pilotes.

Dans l'immédiat, il reste aux autres constructeurs à dessiner des copies de Lotus et beaucoup y songent. Quelques-uns se sont déjà inspirés de la technique qui fait aujourd'hui école, notamment la Ligier, avec laquelle Jacques Laffite s'est classée troisième à Jarama. Mais, même si cette tendance à l'imitation s'accentue, il faudra encore aller plus loin dans la ressemblance, sans trop de scrupules et sans trop perdre de temps. Il faut voir dans les stands l'intérêt que portent les autres *pilotes aux voitures de Andretti* et Peterson pour comprendre jusqu'où va la réussite de Colin Chapman. De toute évidence, 1978 sera l'année Lotus.

FRANÇOIS JANIN.

JUDO

Le creux de la vague

Le judo français, qui a atteint son zénith avec le titre de champion du monde gagné par Jean-Luc Rougé et *avec les Mounier, Coche, Auffray et* autres Brondani, est incontestablement au creux de la vague. Ses *champions n'ont plus le punch qui* fait la différence sur les tatamis européens, où les places sont désor*mais chères à conquérir. Les résul*tats des derniers championnats d'Europe, à Helsinki, l'ont bien montré.

Mais, du même coup, l'attrait des jeunes pour ce sport paraît décliner, attrait qui avait fait, avec une administration astucieuse, sa réussite en dégageant l'élite d'une masse abondante et dynamique. Les professeurs ont de plus en plus de mal à retenir dans les dojos (salles de judo) des garçons que font maintenant rêver les shoots brossés de Michel Platini ou les revers à deux mains du Suédois Bjorn Borg. Le phénomène n'est plus négligeable. Dans l'ensemble, les effectifs licenciés *stagnent, et nous connaissons un professeur* établi sur la Côte d'Azur qui, *pour pouvoir garder sa salle ouverte* le jour, est barman la nuit.

Bref, le judo français a besoin *d'un nouvel élan. Si les dirigeants* de la Fédération (F.F.J.D.A.) comptaient sur le championnat de France *toutes catégories — qui devrait être* l'épreuve la plus spectaculaire puisqu'on y voit, tels David et Goliath, *le petit léger tenter de bousculer le* gros lourd — pour forger ce renouveau, et bien ! c'est raté, car on *n'attrape pas des mouches avec du* vinaigre.

Quand ni Jean-Luc Rougé, ni *Angelo Parisi, ni Roger Hairabédian*, ni Jean-Pierre Tripet, ni Guy Delvingt, autrement dit les meilleurs, ne *sont pas en lice, il ne reste en* compétition que des « chevaux de retour », des « deuxièmes couteaux » *ou bien des « pieds tendres »*. Et c'était, malheureusement, le cas *samedi 3 juin*. Avec, certes, la meil*leure volonté du monde, ils se sont* affrontés pour ravir un titre négligemment dédaigné par les cham*pions. Toutefois, le judo qu'ils ont* pratiqué a été d'autant plus affligeant, au plan visuel et technique, *qu'il régnait dans le vieux et triste* stade Coubertin une moiteur tropicale. Vouloir enthousiasmer dans ces conditions un très *maigre public* relevait de la gageure. Présenter en intermèdes des démonstrations techniques — d'une *perfection au demeurant* discutable — n'a guère contribué à améliorer l'ordinaire.

Sans parler des dames qui, le matin, avaient bataillé à qui mieux mieux pour le titre *féminin — une* ceinture bleue, Catherine Leclerc, s'est classée troisième ! — on a pataugé, *samedi après-midi, dans le* médiocre, dans le judo de patronage. Ni Roger Vachon, le vainqueur, qui est pourtant un bel espoir des mi-lourds, ni Daniel Mermet, le finaliste, ne remplaceront dans la légende les Leberre, Besson, Grossain ou bien Albertini. De toute cette sueur, *de tous ces efforts pour une gloire* trop vaine, on retiendra, au bout du compte, la troisième place du jeune *Jarno, acquise* certes sur une blessure de Donzel, véritable Poulidor des tatamis, mais sans doute la plus *prometteuse*.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

Les championnats scolaires et universitaires ASSU, qui se sont déroulés sur deux journées, samedi 3 et dimanche 4 juin au stade Charléty, devant trois mille spectateurs, n'ont pas eu à enregistrer des performances comme celles que ces compétitions de jeunes avaient provoquées il n'y a pas si longtemps. Seuls les concours furent satisfaisants : à épingler les 6,44 m en longueur de la Cannoise Jackie Curtet, médaille d'or de la dernière Universiade de Sofia, les 5,30 m à la perche de l'Algérien Kadour Rahal et les 2,17 m en hauteur de Paul Poaniewa.

Escrime

CHAMPIONNAT DE FRANCE A EVRY

FLEURET FEMININ. — 1. Latrille (BEC), 4 v. après barrage ; 2. Boeri (INSEP), 4 v. ; 3. Josland (USAC), 3 v. ; 4. Demaille (Grenoble), 2 v. ; 5. Pekete (O.G.C.N.), 1 v. ; 6. Muzio (USAC), 1 v.

EPEE. — 1. Boisse (Saint-Gratien), 4 v. après barrage ; 3. Riboud (M. F. Lyon), 4 v. ; 3. Gardas (M. F. Lyon), 3 v. ; 4. Boulllaux (R. C. F.), 2 v. ; 5. Varille (Saint-Gratien), 1 v. ; 6. Picot (M. F. Lyon), 1 v.

Golf

La finale du championnat de France professionnel de golf, disputée sur trente-six trous, samedi 3 juin, à Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales), a donné les résultats suivants : 1. Michel Damiano, 296 points ; 2. Patrick Cotton, 298 ; 3. Jean-Pierre Charpenel, 299.

Judo

CHAMPIONNAT DE FRANCE TOUTES CATEGORIES

Féminin : 1. Catherine Pierre (Saint-Denis U.S.) ; 2. Jocelyne Triadou (J.C. Poissy) ; 3. Brigitte Deydier (D. Montauban) et Catherine Leclerc (C.S.J.).

Masculin : 1. Roger Vachon (J.C. Villiers-le-Bel) ; 2. Daniel Mermet (La Tour du Pin) ; 3. Jarno (R.C.F.) et Rousseau (S.V.L.J.).

Sports équestres

Le championnat de France de concours complet, organisé à Fontainebleau par le Centre sportif d'équitation militaire, a été remporté par Armand Bigot. Le classement final est le suivant :

1. Armand Bigot sur *Valseur D* (dressage, 54,40 ; fond, 60,40 ; jumping, 0) ; 2. Yves Touzaint sur *Andalou D* (52,80, 60, 10) ; 3. P.-R. Marquebielle sur *Flamenco III* (83,80, 45,60, 11,25) ; 4. Jean-Yves Touzaint sur *Lotus D* (69,20, 81,60, 0) ; 5. Joël Pons sur *Ensorceleuse* (62,20, 83,60, 0,25) ; 6. Dominique Bentejac sur *Aragon* (56, 95,60, 10) ; 7. André Le Goupil sur *Diretta* (57,40, 108, 0).

Tennis

SIMPLE MESSIEURS

Seizièmes de finale. — Orantès (Esp.) b. Smid (Tch.), 7-5, 7-5, 6-2 ; Tim Gullikson (E.-U.) b. Borowiak (E.-U.), 6-2, 7-6, 6-2 ; Gehring (R. F. A.) b. Gottfried (E.-U.), 6-3, 6-7, 4-6, 6-3, 6-2 ; Gildemeister (Chili) b. Solomon (E.-U.), 3-6, 7-5, 6-0, 6-4 ; Alexander (Austr.) b Cano (Arg.), 7-6, 0-2, 6-3 ; Ashe (E.-U.) b. Kodes (Tch.), 4-6, 6-3, 7-6, 6-4 ; Vilas (Arg.) b Noah (Fr.), 6-2, 4-6, 6-1, 0-1 ; Borg (Suède) b. Bertolucci (It.), 6-0, 6-2, 6-2 ; Tanner (E.-U.) b. Dibbley (Austr.), 7-5, 7-6, 6-4 ; Pecci (Par.) b. Mottram (G.-B.), 6-3, 6-0, 6-0 ; Birner (Tch.) b Smith (E.-U.), 7-6, 0-2, 6-4 ; Barazzutti (It.) b. Dominguez (Fr.), 5-7, 6-4, 7-5, 6-2 ; Stockton (E.-U.), b. Taroczy (Hongrie), 4-6, 6-4, 3-6, 7-6, 6-4 ; Ramirez (Mex.) b. Teacher (E.-U.), 6-2, 6-4, 6-4 ; Dibbs (E.-U.) b. McNamee (Austr.), 7-6, 6-1, 3-6, 6-1 ; Fibak (Pol.) b. Lloyd (G.-B.), 6-1, 4-6, 6-1, 6-1.

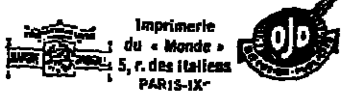
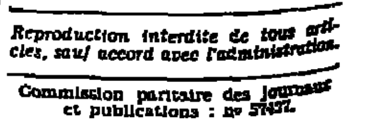
SIMPLE DAMES

Huitièmes de finale. — M. Jausovec (Youg.) b. L. Bowrey (Austr.), 6-1, 6-3 ; K. May (E.-U.) b. H. Strachanova (Tch.), 6-1, 6-0 ; R. Marsikova (Tch.) b. H. Simionescu (Roum.), 0-1, 6-4 ; H. Masthoff (R.F.A.) b L. Hunt (Austr.), 7-6, 6-4 ; M. Blendova (Tch.) b. S. Rual (Fr.), 1-6, 6-2, 6-3 ; P. Medrado (Brésil) b. J. Evert (E.-U.), 6-1, 6-2 ; B. Simon (Fr.) b. A. Tobin (Austr.), 6-1, 6-1 ; V. Gonzales (Arg.) b. N. Richey (E.-U.), 6-4, 4-6, 6-3 ; P. Teeguarden (E.-U.) b. H. Elsterlehner (R. F. A.), 6-1, 6-4 ; F. Bonicelli (Uruguay) b. M Mandlikova (Tch.), 6-2, 7-5 ; F. Thibault (Fr.) b. K. Latham (E.-U.), 7-5, 6-3 ; V. Ruziel (Roum.) b. E. Ekblom (Suède), 6-1, 6-3.

COURT CENTRAL. — P. Teegarden c. F Bonicelli ; Alexander c. Gildemeister ; Ashe c. Vilas.

COURT A. — Orantès c. Gullikson. Gehring c. Stockton.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE PUBLIÉ SIMULTANÉMENT PAR LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

Le pavillon soviétique inquiète l'Occident

Le 12 juin sera une date importante pour les liaisons maritimes mondiales Est-Ouest et pour les querelles de famille au sein de la C.E.E. Le conseil des ministres doit en effet prendre une décision *historique* en adoptant ou non les propositions de la Commission *qui* constitueraient les premiers pas vers un front uni de la C.E.E. contre les empiètements croissants de l'armement maritime du bloc soviétique *sur* les *grandes lignes mondiales*.

IL semble qu'on décidera de *ne rien faire*. S'il en est ainsi, la paralysie sera durement ressentie par les « faucons » de la C.E.E., comme la Grande-Bretagne, dont l'importante flotte de cargos desservant des lignes régulières a été continuellement sapée par la concurrence russe à tarif réduit au cours des dix années écoulées, et l'Allemagne *fédérale*, sensible lorsque le vent froid des steppes souffle sous sa *porte de derrière*. M. Cihard Burke, commissaire de la C.E.E. pour les transports, qui a *prêché* sans relâche ces derniers mois la *nécessité pour la Communauté* de faire face de pied ferme à l'expansion du bloc *oriental*, en sera mari. Quant aux Russes, ils se frotteront les mains.

Le problème a été résumé par le *commissaire* Burke dans un récent discours à Brême. L'armement maritime du bloc soviétique s'est développé rapidement au cours des dernières années, bien plus vite que ne le justifiait le commerce mondial *ou* le commerce propre des pays de l'Est avec l'étranger. Cette expansion s'est faite aux dépens des flottes de cargos desservant des lignes régulières de la C.E.E., des Etats-Unis et du Japon.

L'U.R.S.S. a ainsi doublé son commerce sur les grandes lignes, s'est dotée de la plus grande flotte de transport du monde et prépare une expansion supplémentaire et technologiquement redoutable dans les années à venir.

Cette expansion, fondée *sur* une main-d'œuvre à bon marché, *sur une fixation arbitraire des prix et sur le poids massif du* pouvoir d'achat de l'Etat soviétique, a une valeur commerciale certaine pour l'U.R.S.S. en lui fournissant des devises étrangères pour ses importations *en* provenance d'Occident. Mais elle a aussi des implications politiques *et* stratégiques, comme on l'a déjà vu à Cuba, au Vietnam et en Angola. Beaucoup de navires marchands *soviétiques* sont équipés de matériels navals perfectionnés, et les équipages marchands et *militaires* sont très largement interchangeables.

Des bâtons dans les roues

L'expansion de la *flotte* marchande soviétique ronge lentement la santé économique des lignes maritimes occidentales, qui ne peuvent riposter par des moyens commerciaux. En conséquence, *« il sera nécessaire, pour nous, d'établir vis-à-vis des pays à commerce d'Etat une nouvelle série de règles du jeu tenant compte de leur système économique, au lieu de l'ignorer volontairement »*, a dit M. Burke. *« Ni la Commission ni les Etats membres ne veulent provoquer un affrontement avec l'Union soviétique et nous ne voulons pas non plus l'exclure de nos échanges commerciaux*, a-t-il poursuivi. *Tout ce que nous voulons, c'est mettre nos défenses en ordre, tandis que nous attendons toujours que des négociations conduisent à la solution de nos problèmes. Mais il faut négocier en situation de force, et pour établir cette situation la Communauté a un rôle important à jouer... »*

Les propositions de la Commission peuvent représenter un pas dans ce sens, même si certains les considèrent comme trop timides. Elles demandent que les Etats membres surveillent la nature et l'étendue des activités *soviétiques de transport* maritime dans les échanges de la C.E.E. *et proposent* des contre-mesures coordonnées *destinées* à contrôler ou à limiter ces *activités*.

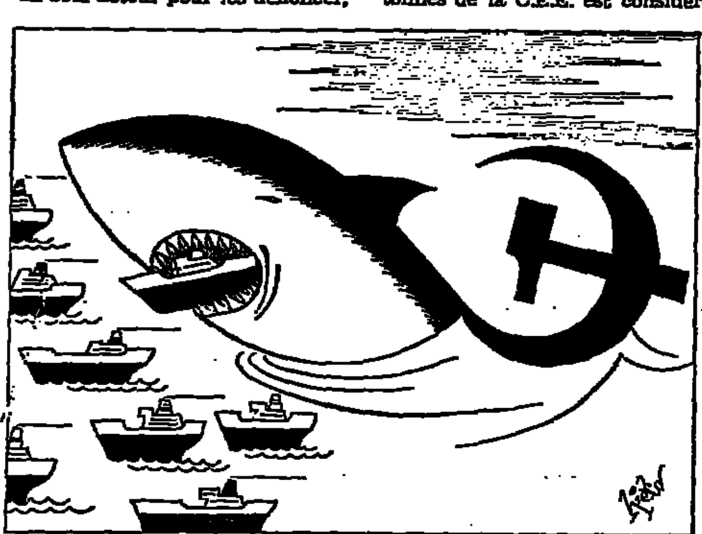
Tout semblait réglé, *lorsque, il y a* quelques semaines, la France a réussi à mettre efficacement des bâtons dans les roues. Après avoir *semblé* plutôt *favorable* à l'approche commune, elle a *soudain* déclaré que, dans un monde du transport maritime où règnent des pratiques condamnables, il était *déplacé* de choisir un seul acteur pour les dénoncer, qu'il était mauvais que la Commission ait publié ses conclusions et — peut-être sous l'effet de l'affaire de l'*Amoco-Cadiz* — que la Communauté devrait concentrer son attention sur des problèmes plus importants en matière de transports maritimes, tels que les méfaits des navires arborant des pavillons de complaisance.

Il est peu probable que le conseil des ministres européens approuve les propositions de la Commission sur une question aussi délicate, en l'absence d'un point de vue commun. Aussi, en l'absence d'un retournement français dans les quelques jours qui viennent — éventualité improbable, — la cause de l'unité de la C.E.E. face au défi maritime de l'U.R.S.S. semble près de subir un grave échec. La modération récente manifestée par le Kremlin, alors que la C.E.E. commençait à montrer des signes d'une *résolution* dont Moscou ne la croyait pas capable, va certainement s'effacer et l'expansion agressive, par les moyens non concurrentiels auxquels le commissaire Burke a fait allusion, va reprendre.

Les Etats qui risquent le plus d'en pâtir tenteront, on le présume, de la contenir par des combinaisons *ad hoc* qui, si l'on en juge par les expériences passées, ne devraient pas avoir grand succès. Est-ce une bonne chose *ou une mauvaise? Cela* dépend du point de vue de chacun. Il ne sera jamais facile de parvenir à l'unité en matière de transports maritimes étant donnés les intérêts contradictoires, les tarifs aussi bas que ceux de l'U.R.S.S. pratiqués par certains transporteurs, les parts inégales du marché (le fait que la flotte britannique de cargos de ligne représente un tiers des 17 millions de tonnes de la C.E.E. est considéré par certains comme disproportionné), le peu d'intérêt que certains pays membres portent au transport maritime et une longue tradition de laisser-faire.

Il y a ceux qui croient à l'authenticité de la détente, au droit de l'Union soviétique d'utiliser les méthodes familières des gens de l'extérieur pour s'approprier une parti du trafic sur les lignes existantes, et qui pensent qu'une « répartition équitable » entre les divers pavillons s'établira en fin de compte si l'on laisse les choses suivre leur cours. Mais il y a ceux, dont fait partie de toute évidence le commissaire Burke, qui considèrent qu'on ne peut traiter l'Etat soviétique monolithique comme un concurrent ordinaire. Il semble que nous disposerons seulement d'une année ou deux au plus pour savoir qui a raison.

MICHAEL BAILY.



Une interview du ministre du commerce extérieur

« La Communauté n'est pas devenue un « super-Etat » mais un dixième Etat »

nous déclare M. Jean-François Deniau

La France cherche à affirmer sa vocation d'acteur important sur les marchés internationaux. Elle le fait en luttant contre ses propres habitudes, et aussi en marquant sa volonté de faire une concurrence toujours plus efficace à ses partenaires dans le commerce international. M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, expert des questions européennes, dont le livre « l'Europe interdite », sorti aux Editions du Seuil, a montré le caractère à la fois réaliste et idéaliste, exprime ici sa façon de voir sur l'activité de son ministère et sur les questions européennes.

« Les pays européens sont désormais rivaux pour exporter à l'extérieur de la Communauté. Quels sont les domaines où la France est bien placée et ceux où d'autres le sont mieux ?

— Je ne crois pas qu'il y ait *a priori* des domaines où on soit systématiquement bien ou mal placé. Il y a des domaines pour lesquels nous sommes connus, par exemple le métro, ou ce qui touche aux matériels ferroviaires, certains secteurs de l'aviation. L'armement aussi, bien sûr. Et il y a des domaines, comme l'électronique (secteur radar, approche au sol, contrôle de la navigation...) où nous avons une très bonne cote internationale. Ce n'est pas une liste limitative...

— Ne voyez-vous pas d'inconvénients à ce que les activités pour lesquelles nous sommes performants à l'exportation soient souvent systématiquement liées au domaine des armements ?

— Je ne crois pas qu'il soit sain de ne vendre que des armements. Et un commerce extérieur est normalement un commerce civil. Mais le monde étant ce qu'il est, il se trouve que nous vendons des armements à un certain nombre de pays dans le respect de règles internationales *et* en appliquant d'ailleurs, s'il y a lieu, des résolutions des Nations unies, comme on l'a vu dans un exemple tout à fait récent. Nous avons là un certain nombre de qualifications, cela ne fait aucun doute. Ainsi, dans l'aéronautique nous avons une bonne cote. Pourquoi pas ?

— L'aéronautique n'est-elle pas très liée aux armements, aux industries de pointe ?

— Pas totalement. L'Airbus n'est pas un armement. Nous allons commencer à en vendre largement. Malheureusement, il y a eu longtemps une situation de fait, une *sorte* de monopole américain, qui portait sur quelque 90 % des échanges mondiaux dans ce *domaine*. Nous devons nous imposer. Cela dépend bien sûr de la technique, mais aussi de la commercialisation. Il ne suffit pas d'être bon technicien, il faut aussi savoir vendre. Nous vendons des hélicoptères, parce que nous sommes bons pour les hélicoptères... Mais le problème de base est celui de la compétitivité générale de l'économie française. Il faut que nous ayons des structures et des prix qui nous permettent d'être compétitifs. Le commerce extérieur est d'abord un phénomène intérieur, même s'il y a le mot *extérieur* dans le nom de ce ministère. Il faut bien payer ce que l'on achète avec ce que l'on vend, et, ne serait-ce qu'à cause de la facture énergétique, il faut vendre. La France ne peut plus se couper du commerce international.

— Nos voisins allemands n'ont pas de ministère du commerce extérieur. On disait autrefois que seuls les pays qui ne réussissaient pas très bien dans leur industrie avaient un ministère de l'industrie. Est-ce que nous avons un ministère du commerce extérieur parce que nous ne réussissons pas très bien dans le commerce extérieur, par opposition avec nos voisins allemands, qui n'en ont pas et réussissent très bien ?

— Ils ont quand même des ministres qui s'en occupent... Mais il est vrai que la tendance allemande est de considérer que c'est la tâche normale des entreprises de commercer seules. Cependant, pour prendre un autre exemple, le Japon, considéré comme particulièrement performant dans le commerce extérieur, a un organisme qui s'appelle le MITI, et qui est à la fois le ministère de l'industrie et celui du commerce extérieur fusionnés. Il a une efficacité célèbre. L'administration peut donc être utile dans un certain nombre de cas. Ce que l'on peut dire, c'est qu'il y a dix ou vingt ans, la notion de commerce extérieur n'était pas une des notions-clés de la vie économique française. La part du commerce extérieur dans notre P.N.B. était encore faible, et nous avions l'idée que vendre à l'étranger était au fond une activité accessoire. Cela a complètement changé depuis quelques années, et cela se traduit dans les structures gouvernementales par un ministère du commerce extérieur qui, même s'il n'a pas d'administration sous sa dépendance, a une *tâche* d'animation, de coordination, de présence. *Un* Français sur cinq actuellement vit de nos exportations. Son revenu, son emploi, dépendent du fait qu'on vende à l'étranger.

Marchés et politique

— Cette évolution s'impose dans tous les pays européens. Pensez-vous que cela provoque une exacerbation des rivalités européennes, ou pensez-vous que l'on puisse arriver à une sorte d'harmonisation dans les initiatives de ventes de mêmes produits européens à l'étranger ?

— Vous m'étonnez. Ce que vous mettez en cause, c'est la concurrence. Rien ne me choque dans le fait d'être en concurrence avec les Allemands sur une exportation à l'étranger. Les défauts traditionnels en France sont de considérer que l'on doit avoir des monopoles et que l'on vend à l'étranger dans la mesure où l'on a un marché garanti. Mais les marchés ne se font pas uniquement avec de la politique. On les a si on est les meilleurs, et si on n'est pas les plus chers. C'est un thermomètre utile pour la santé d'une économie.

(Lire la suite page 17.)

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

Les changements d'attitudes sociales en Europe

Les attitudes sociales ne cessent d'évoluer dans tous les pays d'Europe. Les quatre journaux membres d'Europa se sont demandé quelles étaient les transformations les plus importantes enregistrées récemment. En France, c'est évidemment le comportement nouveau adopté par les syndicats depuis les élections du mois de mars qui retient l'attention. En Italie, on constate qu'après s'être longtemps battus pour obtenir le maintien du plein emploi, les syndicats préfèrent maintenant admettre la mobilité pour éviter le chômage. En République fédérale d'Allemagne, les positions syndicales semblent beaucoup plus conformes à la tradition établie depuis plusieurs années. En Grande-Bretagne, c'est la réaction contre les immigrés qui semble actuellement la plus notable, au point qu'elle conduit à des dimensions politiques nouvelles.

(Lire notre dossier page 19.)

Vers une débacle financière mondiale ?

Scientifiques et praticiens, réunis à Hambourg au sein du « Bargedorfer Gesprächkreis », institution privée d'un haut niveau international et dont les débats ne sont pas publics, ont émis des thèses en totale contradiction avec l'opinion largement répandue selon laquelle l'économie mondiale ne fait que suivre des voies toutes tracées. Pour eux, le monde subira une débâcle financière d'une envergure insoupçonnée avant même qu'on arrive à une pénurie de l'énergie ; les pays en voie de développement ne se développeront pas ; et le chômage du tiers-monde gagnera l'Europe. De quoi s'agit-il ?

LE professeur Ralf Dahrendorf, directeur de la London School of Economics et de l'Institut des sciences politiques de Londres, est partisan d'un réexamen total de la problématique de notre planète. Point n'était besoin de la crise du pétrole, estime-t-il, pour qu'il soit nécessaire de prêter attention aux limites des rapports économiques et sociaux actuels. Et M. Dahrendorf justifie son affirmation par les trois considérations suivantes :

1) Il est parfaitement concevable que les pays en voie de développement ne se développent pas. Chaque réflexion qui part simplement des chiffres de la population ignore les véritables structures politiques mondiales. Le plus grand pays en voie de développement, la Chine, ne fait pas partie du marché mondial dont on discute couramment, ni du marché de l'énergie. Le deuxième pays en voie de développement, l'Inde, stagne depuis longtemps et il est peu probable qu'il en soit autrement à l'avenir... En outre, la politique globale des pays en voie de développement se poursuit de toute façon dans un sens tel qu'il ne permet pas à ces pays d'avancer, quelles que soient les déclarations d'intention à cet égard.

2) Il me semble que tout indique que les pays de l'OPEP se préparent, sans coup férir, à devenir membres du club des riches en en acceptant règles et conditions. Après le choc de 1973, ils se conduisent, aussi bien sur le marché financier mondial que, et ce de façon croissante, sur le marché de l'énergie, de façon telle que les critiques que l'on pouvait formuler en 1973 à leur endroit ne sont plus possibles. Je ne pense donc pas que les pays de l'OPEP posent de problèmes, du moins pas dans le domaine de l'approvisionnement en énergie.

3) Dans un avenir proche, les pays actuellement industrialisés disposeront d'un plus grand choix que jusqu'à présent... Avec une gestion un peu moins dispendieuse et un peu plus consciente, l'approvisionnement en énergie devrait être suffisant, au moins à moyen terme, pour permettre le développement économique du monde industrialisé, surtout si l'on considère les chiffres de leur population, qui sont en régression. J'estime donc qu'on ne devrait pas dramatiser les discussions relatives à l'énergie.

« Je n'ai pas dit que les pays en voie de développement peuvent être négligés, mais qu'ils le sont et, quand bien même je considère cela comme déplorable, ils le seront je n'en doute guère. Je ne vois pas le moindre indice d'une politique de développement, prenant au sérieux la problématique fondamentale de ces pays », affirme M. Dahrendorf, devant vingt-sept spécialistes venus à Hambourg du monde entier.

D'énormes dettes

M. Walter J. Levy, président de la W.J. Levy Consultant Corporation (un cabinet d'experts fiscaux de New-York), conseiller de renom international dans le domaine du pétrole, a répondu à la thèse de M. Dahrendorf sur les pays de l'OPEP qui chercheraient à s'intégrer au club des riches : *« Les pays de l'OPEP se conduisent bien, surtout parce que l'Arabie Saoudite, qui se trouve en position de force, mais précaire, investit ses revenus pétroliers de façon constructive dans l'intérêt de tout le monde occidental. »*

M. Levy n'en a pas moins décrit en détail un pronostic de débâcle financière mondiale : *« Lorsqu'il s'avérera probable, entre les années 1985-1990, que les réserves pétrolières diminuent, les prix monteront rapidement, et cela bien avant que l'état de pénurie ne soit réel. Nous sommes dès à présent confrontés à la situation où les augmentations de prix annuelles font rentrer dans les caisses des pays de l'OPEP 30 à 40 milliards de dollars qui ne sont pas utilisés.*

» Actuellement 350 milliards de dollars sont aux mains des banques étrangères. Aux Etats-Unis, la dette étrangère à court terme auprès du Trésor s'élève à 100 milliards de dollars auxquels il faut ajouter le déficit budgétaire américain, d'un montant de 40 à 60 milliards de dollars par an, chiffre qui ne devrait guère diminuer dans un proche avenir. La dette des pays en voie de développement auprès des banques et instituts financiers internationaux se situe entre 280 et 300 milliards de dollars. Des pays comme l'Allemagne fédérale, le Royaume-Uni, la France accusent un déficit budgétaire annuel de plusieurs milliards de dollars. Nombreux sont les systèmes de sécurité sociale de ces pays qui sont en faillite... »

(Lire la page 18.)

HANS BAUMANN.

Soyons sérieux

TIERS, IDLE TIERS

Tiers cause tears — in the European Community, that is. When Willy Brandt, closely followed by Léo Tindemans, proposed recognizing that the Community countries were not all moving at the same speed towards their goal of economic union, there was outcry. Both were accused of desiring what they merely described : a two-tier or two-speed Community.

Is it desirable ? « French Without Tiers » may be a good slogan, but it contradicts a view common in France : that Europe should stop marching at the pace of the slowest, and institutionalize the notion of an avant-garde. In this view, Britain, Ireland, and Italy might well bring up the rear. No wonder they tend to resent it.

But facts are facts. The « snake » countries are ahead of the others ; and the new candidates for membership are further behind still. In a Community of twelve, more than one speed may be necessary — provided that, in the process, Europe sheds no tiers.

PANGLOSS.

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la participation de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

L'inflation persiste

APRES avoir reculé tout au long de l'année 1977 et même au début de 1978, l'inflation serait-elle en train de reprendre son élan dans les pays industrialisés ?

C'est malheureusement vrai depuis plusieurs mois aux Etats-Unis, *où le rythme des prix, qui* était longtemps resté de 6 %, en dépit de la forte croissance, s'accélère et atteint maintenant les 10 %. Tout indique que la situation ne peut que se détériorer encore plus. Les prix de gros, ceux des biens alimentaires et des biens durables surtout, ont même progressé en avril à un taux record de 1,3 %, *le plus fort* depuis novembre 1974. Le rythme des salaires est lui aussi proche de 10 % et, avec l'extension des indexations ne peut que s'accélérer, d'autant plus que l'exemple des mineurs qui, après une longue grève, ont obtenu 35 % sur les trois ans à venir, soit près de 11 % par an, risque d'être contagieux. A cet *effet indirect* menaçant s'ajoute celui, direct, de l'augmentation du prix du charbon, qui s'est déjà répercuté sur l'acier, en attendant les relèvements en chaîne sur les autres produits, et plus particulièrement l'automobile. Chose d'autant plus facile que les ventes de cette dernière connaissent un véritable boom. Comme l'a souligné M. Thomas A. Murphy, président de la General Motors : *« Une hausse des prix de nos modèles 1979 est inévitable. Nos prix devraient progresser chaque jour, car nos frais progressent eux-mêmes chaque jour. »* Or, cette déclaration intervient peu après qu'avec quinze autres chefs des plus importantes entreprises américaines, il ait assuré le président de son adhésion à son plan anti-inflation, ajoutant que *« ce qui est bon pour les Etats-Unis l'est aussi pour la General Motors ».* Même volte-face de M. Georges Meany, président de la puissante centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., qui, après avoir lui aussi apporté son soutien *au plan de M. Carter, a été* amené très rapidement à faire des réserves, en refusant de modérer *a priori* les revendications salariales.

La purge française

Dans ces conditions la tâche de M. Robert Strauss, le conseiller spécial pour l'inflation de M. Carter, sera ardue, malgré ses talents de négociateurs, qui lui ont déjà permis de faire reculer à moitié l'U.S. Steel, qui exigeait une hausse de 10 dollars par tonne d'acier.

Il est vrai que le véritable problème n'est pas tant pour le gouvernement de convaincre les partenaires *sociaux* que de prendre lui-même les mesures courageuses qui s'imposent à son niveau. Il semble que ceci ait été enfin compris, comme en témoignent les dispositions arrêtées sous la ferme pression de M. William Miller, le nouveau président du FED, pour raffermir le dollar, contenir l'augmen*tation de la masse monétaire* en faisant monter les taux d'intérêt, et surtout réduire de 25 à 20 milliards de dollars les dégrèvements fiscaux. Même si les autorités feignent encore d'ignorer que les mesures protectionnistes, comme celles concernant l'acier et le sucre, sont elles aussi inflationnistes.

Mais revenons à nos quatre grands pays européens. Certes on ne peut parler de détérioration grave comme aux Etats-Unis. Pourtant, à voir notre courbe moyenne des prix, on constate bien qu'un *point* bas de 6,5 % a été atteint début 1976 et que la longue et régulière *descente qui y a conduit* depuis le sommet de 13 % de fin 1976 est maintenant terminée.

L'Allemagne, *où l'inflation* est de 3,5 % et devrait encore descendre à 3 % fin 1978, comme *le prédisent* avec unanimité les instituts de conjoncture allemands, est évidemment hors de cause. Elle profite de la force persistante du deutschemark et de la modération des salaires. L'Italie, bien qu'ayant fait quelques progrès en 1977, est restée à un niveau relativement élevé de 12 à 13 %, sans beaucoup de changement prévisible sur les mois à venir. Ce sont surtout la Grande-Bretagne et la France *qui sont maintenant les points* de mire. Ce sont elles qui ont d'ores et déjà fait monter sensiblement de 6,5 % à près de 9 % la moyenne des prix des quatre pays.

Prenons d'abord le *cas anglais*. Inutile de revenir sur les causes — fermeté de la livre et discipline exemplaire des salariés,— qui ont permis de faire refluer l'inflation début 1978 à 7 % seulement en moyenne trimestrielle et à 9 % sur douze mois. Or avril a amené une hausse inhabituelle de 1,5 % qui a fait passer brusquement le rythme trimestriel de 7 à 10 %. Cette soudaine accélération semble due à des facteurs propres à *ce mois — augmentation du coût* du logement et de l'électricité — qu'on a déjà vus à l'œuvre en avril 1977, où les prix avaient augmenté de 2,6 %. Ce sont ces conditions particulières qui ont permis à M. Hattersley, ministre des prix, en calculant l'inflation sur douze mois, entre avril 1977 et 1978, d'annoncer triomphale*ment un recul spectaculaire* de 9,1 % à 7,9 %. Au-delà de ce paradoxe statistique, la vérité n'est ni *rose* ni *noire non* plus, mais plutôt grise. Le jeu est maintenant plus difficile avec la livre qui a quelque peu faibli, et les salaires qui montent plus que les prix. C'est du maintien de la discipline sur ces deux points que *va dépendre l'avenir*. M. Denis Healey, le chancelier de l'Echiquier, quant à lui, espère que les syndicats resteront modérés *et* qu'ils ne voudront, comme il l'a souligné, ni d'une monnaie « confetti » ni d'une répétition de ce qui s'était passé en 1975.

En France, la situation est différente. Les récentes et très *fortes augmentations de tarifs* publics de mai sont présentées comme anti-inflationnistes : elles *ont pour* but d'éliminer les déficits des entreprises nationales et de diminuer les subventions qui ont atteint le chiffre considérable de 30 milliards par an. Pourtant, la nouvelle accélération des prix français, qui date de mars, a *précédé la mise* en route de ces mesures. C'est que, en dépit des résultats apparemment favorables du début 1978, l'inflation française n'est jamais réellement descendue en dessous des 9 %. Avec cette nouvelle politique de vérité et de liberté des prix qui, après trente ans de contrôle administratif, est présentée *comme une révolution*, le gouvernement se propose de la ramener durablement au-dessous de ce niveau fatidique. A condition que les salaires ne dérapent pas et que le franc ne s'affaiblisse pas ! C'est là un pari qui n'est pas sans risques et qui, de toute façon, engendrera pendant de longs *mois encore* des *hausses* mensuelles de 1 % et plus.

Un sentier étroit

Ainsi, les nouvelles grandes manœuvres occidentales, américaines et françaises surtout, engagées contre l'inflation, avant même que la croissance ne soit réellement assurée, montrent que l'assainissement est loin d'être réalisé. *Certes*, les pays industrialisés ne connaîtront plus les niveaux très élevés de 1974, et, comme l'a déclaré M. Solomon, sous-secrétaire au Trésor américain, ils s'orientent à terme vers un relâchement des pressions inflationnistes. Chose qui sera facilitée, entre autres, il faut le souligner, par la décision de *l'OPEP*, imposée par l'Arabie Saoudite, en dépit de l'opposition de plusieurs de ses membres, de geler le prix *du pétrole toute* l'année 1978, et même, s'il le faut, en 1979. Le risque est ailleurs : c'est celui de la nécessaire déflation qui pèsera sur l'activité et sur l'emploi. C'est ce que montre, par exemple, le cas de la France et de son Plan. Le chemin est étroit, et il faut éviter à la *fois* de verser dans un surcroît d'in*flation, si* les salaires s'accélèrent et que la monnaie chute, *ou*, au contraire, de déflation, si les prix dépassent trop *les salaires et que* la monnaie se raffermit à l'excès. Mais il n'existe pas d'autre voie. Comme la conférence de Mexico l'avait déjà fait ressortir, les pays sont bien obligés d'être prudents et d'attendre que la *croissance* se prenne d'elle-même, assainie, sans vouloir la forcer.

MAURICE BOMMENSATH.

NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE — Prix	QUALITÉ DE LA CROISSANCE — Emploi	MAINTIEN DE LA CROISSANCE — Capacité de production	MAINTIEN DE LA CROISSANCE — Echanges	MAINTIEN DE LA CROISSANCE — Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	—	++	—	+	++	++
(tendance précédente)	[illegible]	++	—	+	++	++
FRANCE	+	—	— —	—	+	++
(tendance précédente)	+	[illegible]	[illegible]	—	+	++
ITALIE	—	— —	— —	—	+	+
(tendance précédente)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	+	+
GRANDE-BRETAGNE	+	—	— —	+	+	+
(tendance précédente)	+	+	— —	+	—	+

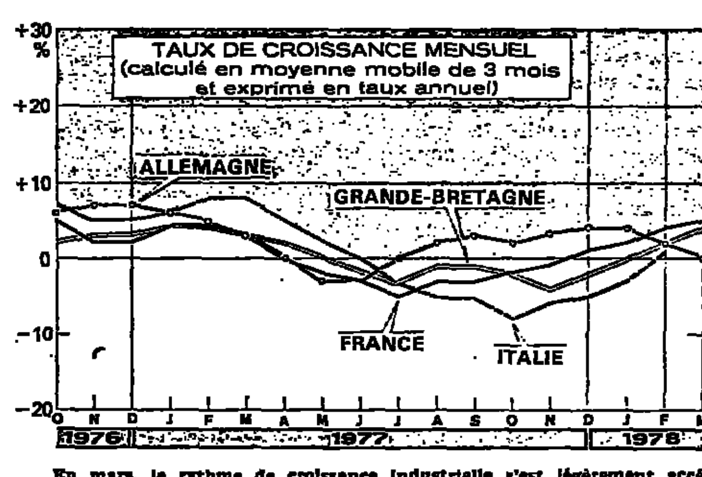
+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais (grisé) tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

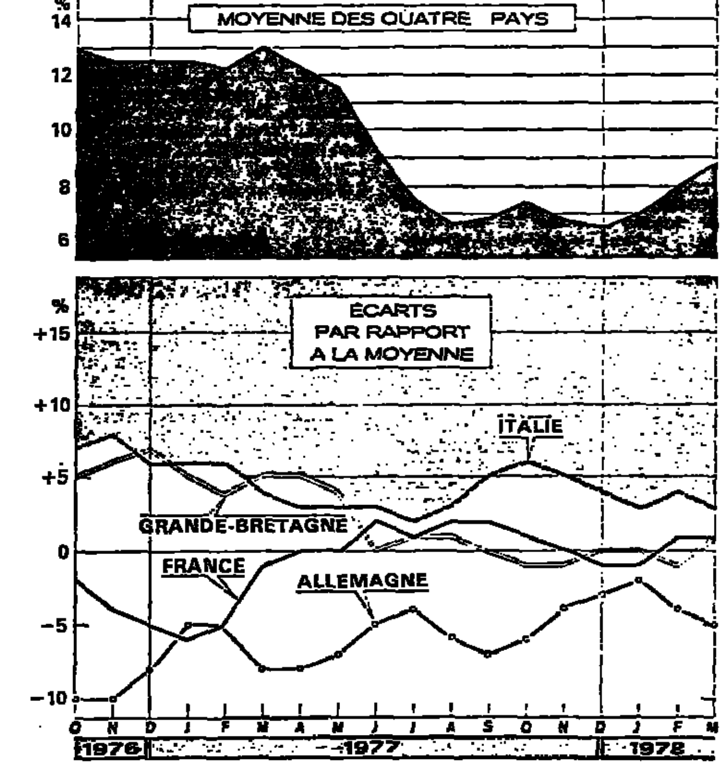
CROISSANCE	++ (++)	La production industrielle a augmenté de 1,3 % en mars, puis à nouveau de 1,1 % en avril. Les ventes au détail, de leur côté, ont progressé du taux record de 2 % en avril, stimulées en particulier par l'automobile, qui, au cours de ce mois, a vu ses ventes croître de 6 %. De même, les mises en chantier de logements ont fait un bond de 6,3 %.
PRIX	— (—)	L'inflation s'accélère. Les prix de détail ont augmenté de 0,8 % en mars, amenant le rythme à plus de 9 % sur le premier trimestre. De leur côté, *les prix de gros ont fait en avril un* bond record de 1,3 %, ce qui donne sur les trois derniers mois plus de 13 %.
CHOMAGE	— (—)	Le taux de chômage, qui avait exceptionnellement interrompu sa décroissance, sous l'effet des intempéries et de la grève des mineurs, en remontant de 6,1 % en février à 6,2 % en mars, est retombé à 6 % en avril. Au cours de ce dernier mois, l'effectif de la population active a augmenté de plus de 500 000 personnes.
CAPACITES	— (—)	Le taux d'utilisation des capacités productives a continué à augmenter régulièrement, passant de 82 % en février à 82,7 % en mars, puis à 83,2 % en avril.
ECHANGES	— (—)	Le déficit de la balance commerciale, calculé FOB-FOB, qui avait atteint 4,52 milliards en février, a été un peu moins catastrophique en mars avec 2,78 milliards et en avril avec 2,86 milliards.
MONETAIRE ET FINANCIER		Aux Etats-Unis, les taux d'intérêt sont en nette remontée : le jour le jour est passé de 6,75 à 7,5 %, le prime rate de 8 à 8,25 % et le taux d'escompte de 6,5 à 7 %. Ce mouvement raffermit le dollar et allège les pressions sur le DM et le yen. En Grande-Bretagne le Minimum Lending Rate a été relevé trois fois de suite et passe de 6,5 à 9 %. En France, au contraire, on assiste à une légère baisse, le jour le jour revenant à 8 %, alors qu'en Italie les taux restent stables, mais élevés (jour le jour à 11,5 %).
ECONOMIQUE		*L'économie américaine repart vivement, ce qui, conjugué avec l'allège*ment des pressions du dollar sur le DM et le yen, peut contribuer, non à relancer certes, mais du moins à dégager un peu la route à la balbutiante « expansion » européenne.

I. — TAUX DE CROISSANCE



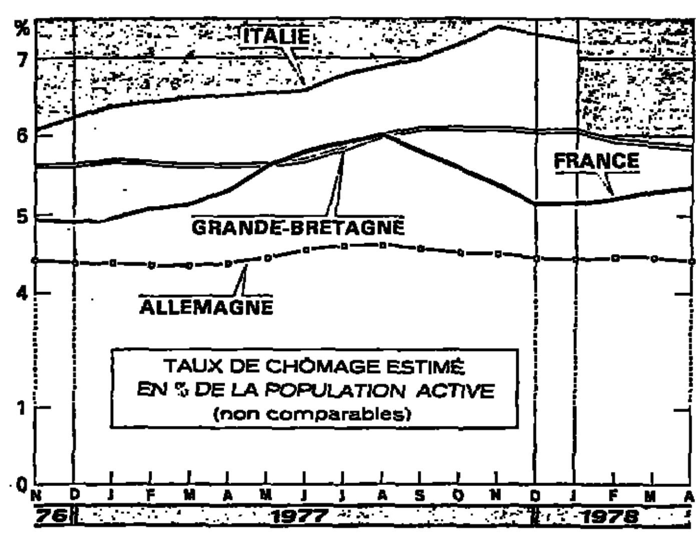
En mars, le rythme de croissance industrielle s'est légèrement accéléré en France et en Grande-Bretagne en passant à 4 %. Malheureusement, en Allemagne, on constate l'évolution inverse, et la production y est de nouveau proche de la stagnation.

II. — ÉVOLUTION DES PRIX



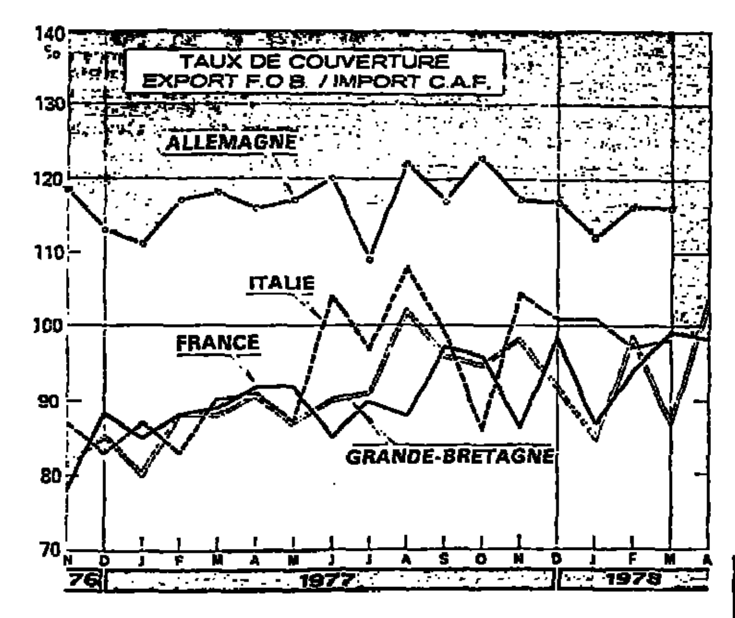
L'inflation moyenne des quatre pays a nettement augmenté au cours des deux derniers mois de 7 à 8 %, puis à près de 9 %. Alors que l'inflation a plutôt tendance à se tasser à 3 % en Allemagne et à rester stable à 12 % en Italie, elle a progressé sensiblement en France et en Grande-Bretagne surtout, où elle est passée, au cours du dernier mois, de 7 à 10 % (en revanche, si dans ce pays on l'évalue sur douze mois, mesure moins significative, elle a baissé de 9,1 à 7,9 %).

III. — NIVEAU DU CHOMAGE



Les taux de chômage par rapport à la population active, corrigés des variations saisonnières, ont légèrement diminué entre mars et avril, de 4,45 à 4,40 % en Allemagne et de 5,90 à 5,85 % en Grande-Bretagne. En revanche, le taux français a, pour la *troisième fois consécutive*, augmenté, passant de 5,30 à 5,35 %.

IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Le fait saillant est le redressement spectaculaire du taux anglais de couverture des importations par les exportations, qui est passé de 85 % en mars à 103 % en avril. Le taux allemand reste toujours aux alentours de 116 %. Le taux italien a *légèrement fléchi* en février et mars, *mais* reste proche de 100 %, de même que le taux français (99 % en mars et 98 % en avril).



Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schawohl, Hans Baumann (« Die Welt »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.

Publicité : Michel Gérard (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa »), Bryan Todd, coordonnateur (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).

EUROPA
ÉCHOS DE LA C.E.E.
Chinois à Bruxelle

ÉCHOS DE LA C. E. E.

Chinois à Bruxelles

QUAND les ém.ssaires de Pékin à Bruxelles invitent à leur table, le président Mao est toujours là. Leurs habitations privées, dans le cadre de la délégation chinoise à la Communauté européenne, sont meublées de façon remarquablement modeste et ne trahissent guère de leur manière de vivre personnelle. En tout cas, il n'y manque jamais une effigie du Grand Timonier. Ses paroles sont et restent, même en ce qui concerne la politique extérieure, le critère et la règle de conduite quotidienne.

Il est difficile d'établir si l'aménagement spartiate des logements diplomatiques est l'expression d'une politique délibérée, ou s'il a seulement des raisons contingentes. Mais ce qui joue à coup sûr, c'est que presque tous les observateurs chinois auprès de la Communauté européenne ont laissé leur femme dans leur pays d'origine. Il n'y a que l'ambassadeur de la République populaire et ses deux suppléants qui, pour des raisons sociales, sont accompagnés de leur épouse.

Le groupe diplomatique chinois, composé de huit membres, a eu d'abord quelque peine à prendre pied, au siège de la Communauté, sur la scène technocratique. Il est vrai que le remue-ménage qui s'était produit à Pékin peu de temps après l'ouverture des relations officielles avec la Communauté européenne, en 1975, ne l'y avait guère aidé. Le débat sur le partage du pouvoir dans l' « alliance quadripartite » paralysait également les activités de la délégation chinoise dans la métropole de la Communauté européenne. Pendant bien des mois, leurs membres ne participèrent à aucune manifestation. Même les deux correspondants de l'agence officielle Hsin Hua ne se firent plus voir aux conférences de presse.

Depuis que la situation politique intérieure s'est calmée, les ambassadeurs de la République populaire se montrent couramment à nouveau. Depuis le début de la « longue marche », qui a conduit, en avril de cette année, à la signature du premier accord commercial de la Communauté avec un pays ayant un commerce d'Etat, les Chinois n'ont laissé planer aucun doute sur le fait que cet accord signifie pour eux avant tout des relations politiques. C'est une impression qui se confirme aujourd'hui encore dans les rencontres personnelles à Bruxelles. Le renforcement de l'intégration européenne est pour Pékin un but, qui veut avant tout faire pièce à l' « impérialisme dominateur » des deux superpuissances.

Des communistes privilégiés

Avec des arguments dans une large mesure stéréotypés, les Chinois de Bruxelles soutiennent les thèses de leur état-major politique sur l'inéluctabilité du conflit entre Moscou et Washington et la nécessité de développer une force indépendante en Europe. Les questions qui visent à des estimations différenciées ou à des jugements personnels sur l'évolution politique de leur propre pays restent le plus souvent sans réponse.

Toutefois, les représentants de la Communauté européenne constatent que la politique de leurs partenaires chinois dans les discussions est de plus en plus détendue. Cela se remarque jusque dans leur tenue vestimentaire, haute en couleur, et dans les témoignages de sympathie personnels. Même les barrières de la langue sont de toute évidence devenues plus minces. Alors que le premier ambassadeur de la République populaire ne comprenait aucune langue occidentale particulière, son successeur (qui entre temps a été également rappelé) pouvait déjà convenablement s'entretenir en anglais. Même dans les négociations extrêmement pénibles sur l'accord commercial, les difficultés de langue n'ont pas contribué à les ralentir. C'est pour la cérémonie de signature, qui a duré tout juste une demi-heure, que la Communauté européenne a été obligée d'emprunter trois interprètes à l'UNESCO à Paris...

Même si l'accord commercial entre la Communauté et Pékin ne contient aucun élément spectaculaire, il a permis, de l'avis unanime du siège de la Communauté européenne, de fixer les cadres d'une collaboration économique beaucoup plus étroite. La République populaire de Chine se déclare prête à « prendre en considération et très favorablement » les importations venant de la Communauté européenne. Une « commission mixte » doit veiller au développement des échanges commerciaux et examiner les possibilités d'une exécution concrète du contrat. Déjà, la Communauté européenne est le plus grand partenaire commercial de la Chine après le Japon. En chiffres absolus, les échanges commerciaux n'atteignent cependant qu'un ordre de grandeur modeste. A moyen terme — c'est l'avis qui prédomine — les chances d'une extention de la coopération économique sont bonnes. Car il s'agit avant tout de donner véritablement vie à l'accord conclu pour cinq ans. En attendant, les diplomates chinois ont encore quelques difficultés à dominer les processus compliqués de décision de Bruxelles, et la portée des dispositions, directives, et décisions finales du conseil des ministres.

De par leurs relations officielles à la Communauté européenne et ce nouvel accord commercial, les Chinois se trouvent cependant dans une position privilégiée par rapport aux autres Etats communistes, les Russes, les Polonais et les Roumains en étant réduits à des sources indirectes et s'ils veulent être informés sur le développement de la Communauté.

Les Soviétiques deviennent de plus en plus nerveux à mesure qu'ils observent le développement des relations entre la Communauté européenne et Pékin. Ce n'est qu'à l'occasion d'une réception donnée pour le soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre que le chef de la mission chinoise à Bruxelles leur a, pour la première fois, fait personnellement l'honneur de sa présence. Pour les autres occasions diplomatiques, il s'est toujours fait représenter...

WILHELM HADLER.

Un entretien avec M. Jean-François Deniau

(Suite de la page 15.)

— La concurrence n'est-elle pas malgré tout largement faussée par la politique ? A propos de la vente d'avions par les Etats-Unis à l'Arabie Saoudite, à l'Egypte et à Israël, certains parlementaires américains ont fait valoir au nom des Saoudiens que ceux-ci s'étaient engagés à ne pas acheter d'avions à d'autres pays, et notamment à la France, pour obtenir cette vente...

— C'est un cas spécial, et non un cas général. Les rapports entre l'Arabie Saoudite et les Etats-Unis sont déjà, en eux-mêmes, particuliers du fait de leurs liens politiques importants, dus à l'affaire du Proche-Orient. De plus, il s'agit d'avions de combat. Ce n'set pas un cas typique du commerce international. En tout cas, je ne souhaite pas qu'il se multiplie.

— N'assistons-nous pas à une politisation des rapports commerciaux entre les différents pays ?

— Je ne le souhaite pas. Les gens du privé qui pensent que, si l'on est bien avec un gouvernement, on peut obtenir tous les contrats possibles se font des illusions. Il peut y avoir une préférence pour la France, due à sa relative neutralité, mais il ne faut pas croire que l'on va nous acheter n'importe quoi à n'importe quel prix.

— Restez-vous néanmoins favorable à la politique, qui se développe depuis plusieurs années et pour laquelle la France est réputée dans le monde, des grands voyages gouvernementaux à l'étranger avec hommes d'affaires à l'appui ?

— Oui, c'est indispensable. Mais ce n'est pas suffisant. Cela permet de débloquer des affaires à un très haut niveau, et de faire des arbitrages. Mais un des défauts du commerce extérieur français est qu'il est un peu trop comme une pyramide pointe en bas. Il serait plus sûr d'avoir un courant normal d'exportations comprenant des produits très divers, y compris des biens de consommation et de petits équipements, les contrats spectaculaires n'étant que des primes.

— De cet effort d'amélioration de la compétitivité française que vous souhaitez, faut-il déduire que vous êtes un allié objectif de M. Monory dans tous ses efforts de libéralisation des conditions dans lesquelles les entreprises travaillent ?

— Je pense que cela va de soi. La politique générale économique de la France n'est pas dissociable d'une certaine conception de la politique économique. Il n'est pas certain que tous les Français se soient rendu compte à quel point le commerce extérieur conditionne leur vie.

— Sans compter ceux qui vont vivre à l'étranger ?...

— Oui, d'ailleurs c'est là encore une des difficultés que nous avons. Il y a beaucoup de Français qui travaillent à l'étranger. Par exemple, il y a deux mille cinq cents Français à Abou-Dhabi, ce qui est quand même assez impressionnant. Mais les coûts de notre personnel sont souvent plus chers que ceux de nos voisins, et parfois cela nous fait perdre des opérations. Cela ne vient pas tant des salaires et des charges sociales : beaucoup de Français ont encore une réticence à aller à l'étranger, surtout dans des pays un peu durs, alors qu'ils sont mieux payés que s'ils restent en France, car ils ont le souci de pouvoir vivre à l'étranger un peu comme ils vivent en France, c'est-à-dire d'amener leur famille, ce qui est tout à fait louable, mais implique toute une infrastructure scolaire et autre.

De plus, il y a la crainte de ces personnes travaillant à l'étranger d'être peu à peu oubliées et de ne plus pouvoir faire qu'une carrière à l'étranger, en allant de poste à l'étranger en poste à l'étranger, et en étant coupé de la maison mère pour l'avancement. Les entreprises ne se font que progressivement à l'idée qu'un tour à l'étranger est un tour normal dans une carrière, et pas seulement pour un diplomate.

— Est-ce toute l'explication du fait que le taux de couverture des échanges de la France avec l'Arabie Saoudite n'est que de 8 % ? C'est un chiffre spectaculairement minable...

— Nous n'avons pas réussi jusqu'ici à faire une percée véritable pour les biens de consommation en Arabie Saoudite. C'est un problème qu'il va falloir examiner avec les autorités saoudiennes et avec les entreprises françaises intéressées.

L'ambiguïté du traité de Rome

— Pour revenir aux problèmes de l'Europe et aux relations atlantiques à travers votre livre, pourquoi avoir écrit ce livre qui vous attire un maximum d'ennemis, les « européens » et les « anti-européens » y voyant chacun leur bête noire ?

— C'était une nécessité. Je m'occupe des affaires européennes depuis avant la signature du traité de Rome...

— En fait vous critiquez ce traité...

— Non. J'ai seulement essayé d'expliquer qu'il y a une ambiguïté qu'on n'a pas pu lever pendant la négociation, parce que c'était une ambiguïté organisée entre deux idées tout à fait contradictoires. C'est plutôt l'une qui a gagné par rapport à l'autre, et ce n'est peut-être pas celle que je préférais... C'est plutôt l'idée Marché commun qui a gagné par rapport à l'idée Communauté. Je crois que le traité n'était pas mauvais du tout et qu'il représentait même, dans ce siècle et dans notre partie du monde, la seule grande idée que l'on puisse avoir. Cela n'a pas toujours très bien tourné, et depuis quelques années nous sommes même dans une situation assez délicate parce que cela a viré à la technocratie. D'ailleurs, j'ai échoué puisque... j'ai eu très peu de lecteurs...

— Vous avez eu ceux qu'il n'aurait pas fallu...

— Je considère qu'un des défauts de l'Europe, pas telle qu'on l'avait conçue il y a vingt-cinq ans mais telle qu'elle est maintenant, est qu'elle est seulement une affaire de spécialistes et pas une affaire qui touche les citoyens normaux, pour qui elle reste totalement mystérieuse.

— Et les modalités des élections du Parlement européen ne vont pas arranger les choses avec le système des listes bloquées.

— Pourquoi ? Cela est tout à fait simple. Sur le plan de la technique électorale, une proportionnelle intégrale au niveau national, on n'avait jamais vu cela en France...

— Vous décrivez avec originalité l'influence américaine et les rapports avec les Etats-Unis. Considérez-vous vos vœux de transformation des relations avec eux comme réalistes ou utopiques ?

— Je ne les considère pas du tout comme utopiques. Il est nécessaire d'avoir quelques lignes directrices pour se guider. J'ai essayé de décrire la situation telle que je la voyais, que je ne trouve pas excellente, et qui me paraît une perversion de ce qui avait été envisagé au début. Un des problèmes permanents de l'Europe est qu'elle est dans une situation de rapports réellement ambigus avec les Etats-Unis, et si, à court terme, c'est commode pour les Etats-Unis et pour certains membres du Marché commun, c'est à long terme malsain, y compris pour les Etats-Unis et pour l'équilibre du monde. La Communauté n'est pas devenue un super-Etat européen se substituant aux autres, comme programmé lors du traité de Rome, un peu sur le modèle des Etats-Unis, mais elle est devenue dans la pratique une sorte d'Etat supplémentaire... un dixième Etat qui a un rôle d'arbitre. Il faut donc concevoir une Europe dont l'idée essentielle n'est pas la disparition des Etats membres au profit d'une structure fédérale, mais dont l'idée essentielle soit une structure européenne qui apporte à chacun des Etats existants quelque chose de tout à fait concret.

— N'êtes-vous pas déçu par ces progrès de l'union monétaire ?

— L'union monétaire est un objectif difficile qu'il faut garder toujours en perspective, car c'est le signe de la véritable solidarité. Mais pour arriver à cette solidarité, cela suppose que les économies soient suffisamment rapprochées, et que l'on ne soit pas trop différents. Si cela consiste à imposer à ceux qui sont dans de moins bonnes situations des contraintes politiques intolérables ou à imposer à ceux qui sont dans les meilleures situations une obligation de payer pour les autres, cela n'est pas politiquement acceptable.

— Les mesures de caractère protectionniste adoptées à Bruxelles vous satisfont-elles ?

— Il faut avoir un objectif et être réaliste. La France est un pays normalement compétitif qui a une vision libérale parce que c'est notre intérêt à long terme, et notre intérêt global, de même que les Américains sont libéraux quand c'est leur intérêt et sont protectionnistes quand c'est nécessaire.

— N'est-ce pas de plus en plus souvent nécessaire d'être protectionniste, tout en se déclarant libéral ?

— Non, ce n'est pas de plus en plus nécessaire. L'émergement d'un certain nombre de pays en voie de développement, qui commencent à exporter assez massivement dans des secteurs très sensibles, crée un problème sérieux depuis quelques années et se combine malheureusement avec une période de récession. Nous allons enrayer les difficultés en travaillant aux adaptations et aux restructurations nécessaires dans toutes la mesure possible. Mais il faut se donner le temps de le faire, ce qui suppose des moments de protectionnisme limité.

— Considérez-vous que le Marché commun agricole soit une forme de protection pour l'Europe, comme les Américains s'en plaignent ?

— J'espère bien... que c'est une protection pour l'Europe. Et je ne vois pas en quoi elle est critiquable. C'est un phénomène d'assurance. Dans une économie moderne, être à peu près sûr de pouvoir disposer des produits agricoles dont on a besoin, cela vaut un certain prix, comme toute assurance. Garder une agriculture assez importante, assez dynamique, et qui couvre à peu près tous les secteurs de la production, c'est l'assurance minimum obligatoire dans un Etat moderne. C'est d'ailleurs ce que font les Américains, qui dépensent exactement le même budget pour subventionner leur agriculture que nous. Il faut que nous nous conduisions comme une grande puissance, c'est-à-dire que nous ayons une politique agricole qui corresponde à nos objectifs et qui soit manœuvrable pour s'adapter aux circonstances. Le seul reproche qu'on puisse lui faire est de ne pas être assez flexible, pas assez adaptable.

— Croyez-vous utile une renégociation du Marché commun agricole dans les mois qui viennent ?

— Non, je ne le crois pas. Il faut de façon quasi permanente une redéfinition de certains objectifs et des modalités d'action. Le problème de la politique agricole commune est que, avec le progrès de la productivité, on est maintenant à peu près pour tous les produits en mesure de satisfaire les besoins européens. Se pose donc beaucoup plus nettement la question d'une spécialisation éventuelle ou celle des exportations. Mais il ne faut pas supprimer la politique agricole commune. »

Propos recueillis par JACQUELINE GRAPIN.

AU PAYS DES ÉCONOMISTES

Wynne Godley : le protectionnisme de Cambridge

Les économistes britanniques vivent tous dans l'ombre de Keynes. Mais les temps changent...

PENDANT vingt-cinq années après la guerre, les politiques qu'il a inventées — le gouvernement intervenant pour s'assurer que la demande est suffisante pour maintenir le plein emploi — ont semblé fonctionner correctement. Mais, dans la deuxième moitié des années 70, le système semble être détraqué. Une inflation rapide, maintenant un chômage important, a jeté le doute sur la possibilité d'appliquer des politiques classiques.

Le résultat a été de provoquer la recherche de politiques nouvelles pour expliquer comment cela s'est produit, et pour trouver des façons de résoudre les problèmes nouveaux. Un courant de pensée majeur s'est tourné vers le monétarisme, trouvant dans le contrôle de la masse monétaire un outil qui, selon ses partisans, devrait permettre au gouvernement de contenir l'inflation. L'autre grande école de pensée qui est apparue concentre son attention non sur l'inflation, mais sur le chômage. Elle y voit le principal défi lancé aux pouvoirs publics dans les années à venir. Devant la perspective de deux ou trois millions de chômeurs, elle a ressuscité l'un des thèmes qui réapparaissent périodiquement dans l'économie politique britannique : tenter de rendre le protectionnisme intellectuellement respectable.

Le centre de cette école est l'université de Cambridge et, en particulier, son département d'économie appliquée. Les travaux y ont été conduits en équipe ; mais l'homme qui y est le plus clairement associé est le directeur du département, Wynne Godley.

M. Godley a un passé inhabituel pour un professeur d'université. Il a débuté non pas comme économiste, mais comme musicien professionnel, avant de devenir l'un des plus importants conseillers économiques du ministère des finances. Quand il est arrivé à Cambridge en 1969, c'était avec l'intention avouée de diriger un centre destiné à étudier les problèmes pratiques auquel le gouvernement doit faire face dans la gestion de l'économie.

Le groupe du « Nouveau Cambridge » a commencé à acquérir de la notoriété en 1973, quand ses membres ont été presque les seuls à prédire l'apparition d'un énorme problème de balance des paiements pour l'économie britannique. Ils y sont parvenus en utilisant une technique fondée sur l'étude des quatre grands éléments de l'économie : l'Etat, le secteur des particuliers, celui des entreprises et celui de l'étranger.

Leur argumentation était que le secteur des particuliers et celui des entreprises, en Grande-Bretagne, avaient une position financière assez stable, le déficit des entreprises (c'est-à-dire la nécessité pour elles de se procurer des capitaux nouveaux pour investir) correspondant à un excédent du secteur des particuliers, ce qui est une façon de dire que ceux-ci épargnent.

Ces deux éléments tendant à se compenser, et, comme les quatre secteurs constituent entre eux la *totalité* de l'économie, il ne peut y avoir de changement net dans la position globale (pour chaque paiement, il doit y avoir une recette). Aussi, lorsque l'Etat est en déficit, la seule façon dont il puisse couvrir ce déficit, en dernier ressort, c'est de se faire prêter de l'argent par le reste du monde. C'est ainsi, dans la nouvelle analyse de Cambridge, *que se créent* les déficits de la balance des paiements. *A mesure que grimpe le* déficit du budget de l'Etat, il en est de même de celui de la balance des paiements de l'ensemble du pays (ou de l'excédent enregistré par le reste du monde, pour dire la *même chose* autrement).

Déficit chronique

Peu de gens accepteraient aujourd'hui le « Nouveau Cambridge n° 1 » comme un modèle viable de l'économie. Mais il a été important comme étape dans le processus qui a conduit le groupe à des questions plus fondamentales sur l'orientation de la politique économique. Car leur analyse a conduit à penser que, à moyen terme, « *la croissance rapide et le plein emploi n'étaient pas compatibles avec des résultats acceptables de la balance des paiements* ». L'opinion généralement acceptée sur la façon d'équilibrer la balance des paiements (qui s'est fait jour vers la fin des années 60) est qu'il faut laisser le taux de change tomber ou le forcer à baisser.

Deux problèmes surgissent si l'on adopte cette stratégie. L'un est la dimension même de la dévaluation qui est requise, dont l'importance a de quoi épouvanter les hommes politiques, et qui est difficile à réaliser sans déclencher la panique financière.

Le second problème s'est manifesté davantage au cours des quelques dernières années. Même si une dévaluation peut être réalisée en termes nominaux, il est très difficile de la maintenir en termes réels. L'augmentation du prix des produits importés tend à engendrer une inflation supplémentaire dans l'économie interne, grignotant graduellement l'avantage acquis. Ainsi une politique de dévaluation massive peut non seulement être difficile à appliquer politique*ment, mais elle risque d'être* économiquement impossible à réaliser.

La dévaluation comme méthode pour améliorer la situation de la balance des paiements est donc rejetée par la nouvelle école de Cambridge. Mais, en extrapolant à partir des résultats passés, ces économistes sont parvenus à la conclusion que le Royaume-Uni est exposé pour les années qui viennent à de graves problèmes de paiements, car, chaque fois que l'économie est en expansion, les importations augmentent plus rapidement, provoquant un lourd déficit de la balance commerciale. La seule option ouverte aux politiques gouvernementales classiques est donc... d'arrêter l'expansion de l'économie.

La politique de rechange préconisée par le groupe de Cambridge est d'imposer des contrôles des importations et de les maintenir en vigueur pendant une longue période de temps. Une telle politique, affirme-t-on, aurait pour effet de permettre au gouvernement de développer plus vite l'économie sans s'exposer à une nouvelle crise des paiements. Elle fournirait également à l'industrie britannique l'assurance d'une croissance régulière sur son marché interne *protégé pendant une longue* période à venir, permettant ainsi l'investissement et la restructuration qui sont nécessaires.

A ceux qui qualifient cette formule de stratégie de « petite Angleterre », Godley réplique que le niveau absolu des importations pourrait être plus élevé si une politique de contrôle des importations et d'expansion était poursuivie. La déflation interne est aussi une politique de réduction des importations, soutient-il.

Certains membres de son département étendent actuellement cette argumentation : visant à l'origine à aider la Grande-Bretagne dans son expansion, elle s'appliquerait plus généralement aux problèmes du commerce mondial. Ils s'orientent vers une théorie générale dans laquelle les restrictions opposées aux échanges pourraient, selon eux, jouer un rôle positif en permettant aux pays dont l'économie est faible de jouer un plus grand rôle dans l'expansion mondiale. Jusqu'ici leurs idées n'ont reçu aucun soutien officiel ; mais si leurs prédictions de chômage massif au cours de la prochaine décennie commence à se réaliser, leur influence ne pourra que croître considérablement.

DAVID BLAKE.

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

Un gratte-ciel bleu qui reflète les nuages

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle sort de l'ombre en même temps que s'élève l'un des plus beaux bâtiments de Genève. Le docteur Arpad Bogsch en tire sa fierté.

GENEVE. — Contrastant avec la médiocrité de l'architecture genevoise, le dernier immeuble construit sur quatorze étages au bord du lac Léman du côté ouest de la place des Nations, dont la façade concave en verre bleu saphir reflète le ciel et les nuages, est, esthétiquement parlant, une réussite.

Le bâtiment n'est pas encore tout à fait terminé, mais il *attire déjà l'attention* du public sur l'existence du « WIPO-OMPI », dont les consonnances évoquent quelque peu les pistes de cirque, mais qui est en fait le sigle — anglais et français — de l'une des quinze agences spécialisées des Nations unies : la World Intellectual Property Organisation, ou l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, créée en 1974.

Confinée jusqu'ici dans un bâtiment modeste situé un peu à l'écart et que ne signalait qu'un panneau plus modeste encore, la WIPO émerge, avec ce nouvel immeuble, au premier plan de la scène internationale genevoise.

Autre fait remarquable : la WIPO est l'une des rares agences des Nations unies à fonctionner avec un budget largement excédentaire en 1978, ses dépenses s'élevant à 22 991 000 dollars contre 25 068 000 dollars de recettes (assurées par la contribution de plus de cent Etats membres).

Ce succès est en grande partie dû au directeur général de cet organisme, le docteur Arpad Bogsch, âgé de cinquante-neuf ans, qui occupe ce poste depuis 1973. Il fut, pendant dix ans, le directeur adjoint de l'agence à laquelle la WIPO succéda, et qui était connue — en anglais comme en français — sous la piquante appellation de BIRPI (Bureaux internationaux réunis de la propriété intellectuelle).

Le docteur Bogsch est né en Hongrie où il débuta, dans le domaine des brevets et droits d'auteurs, comme conseiller juridique à la radio. Ces fonctions l'amenèrent à participer aux rencontres des organismes européens de radiodiffusion. Ce fut le début d'une carrière *internationale*.

En 1948, il quitte Budapest pour rejoindre, à Paris, les bureaux de l'UNESCO, où il reste six ans. Puis il va à Washington, où il occupe les fonctions de conseiller juridique du bureau américain des droits d'auteurs, et travaille pour le bureau américain des brevets. Citoyen américain depuis 1959, il est diplômé de droit des universités de Budapest, de Paris et de Washington (à la George Washington University), et docteur *honoris causa* de l'université de Jabalpur, en Inde.

La propriété industrielle touche deux domaines essentiels : l'industrie (inventions, marques de fabrication et projets) et les droits d'auteurs (littéraires, musicaux, artistiques, phonographiques).

Pour le monde entier

La WIPO est chargée d'étendre, au niveau mondial, la protection de cette propriété, et de faire respecter la vingtaine d'accords déjà passés dans ce domaine, de la convention de Paris de 1883 (concernant la propriété industrielle) au traité de Budapest de 1977 (sur la reconnaissance internationale du dépôt des brevets). Elle assiste également les pays en voie de développement, mettant tout particulièrement l'accent sur les transferts de technologie, et en particulier le « know-how », dans le domaine de la propriété industrielle. L'équipe du docteur Bogsch compte cent quatre-vingt-dix personnes — représentant une quarantaine de pays.

Conformément au nouveau traité qui est entré en vigueur le 1er juin, il suffira à l'inventeur de déposer son brevet dans un seul pays membre de la WIPO — alors qu'il devait auparavant effectuer une démarche dans chaque pays — pour être assuré de la protection de son idée dans les autres Etats membres. Le classement des dossiers, fait par ordinateur, sera évidemment centralisé à la WIPO.

Conscient des nombreuses lacunes qui subsistent encore dans le système de protection — comme la non-autorisation de reproduction des enregistrements et des livres à Formose, — le docteur Bogsch s'estime néanmoins encouragé par les progrès réalisés depuis dix ans. Il pense *que, d'ici à la fin du vingtième* siècle, presque chaque personne, auteur d'une œuvre ou d'une idée originale, sera assurée de percevoir, dans chaque pays, les droits qui lui sont dus.

ALAN McGREGOR.

Vers une débâcle financière mondiale ?

(Suite de la page 15.)

Tout en évoquant des solutions qui permettraient d'échapper à cette dette globale, M. Levy fait remarquer qu'il s'agit quoi qu'on fasse d'une catastrophe quasiment inévitable : « *La seule solution qui permette de maintenir partout un relatif équilibre financier est la poursuite de l'inflation, qui veut dire payer la dette originelle avec des marks ou des dollars dévalués. Cela aura le même effet que l'inflation des années 20 en Allemagne. Les conséquences politiques et économiques au niveau mondial seront catastrophiques à l'instar de ce que nous avons vécu dans les années 30. Et ce problème précédera presque nécessairement une crise pétrolière.* »

Encore M. Ralf Dahrendorf voit-il s'approcher, à cause de l'énergie, un nouveau et grave danger pour la Communauté européenne : le séparatisme. Interrogeant les participants, il a déclaré : « *N'est-on pas, dans de nombreux cas, bien trop vite prêt à renoncer aux principes de l'économie de marché ? Ne sommes-nous pas sur le point d'adopter la même politique en matière d'énergie qu'en matière d'agriculture ?* » Se pose la question essentielle : « *Un pays peut-il être autarcique ou est-ce à l'Europe de l'être ?* » M. Dahrendorf répond lui-même : « *En Angleterre, l'indépendance nationale semble un point essentiel. Mais cette idée joue aussi un rôle important dans d'autres pays.* »

La crise de l'emploi

Quel est le rapport entre l'approvisionnement en énergie et le chômage ? Le professeur Carl-Friedrich Freiherr von Weizsäcker, directeur du Max-Planck Institut, qui étudie les conditions de vie du monde technique et scientifique Starnberg, en Bavière, pense que les taux de croissance économique des pays hautement industrialisés ne seront plus aussi élevés qu'au cours des dernières décennies, même si nous faisons tous nos efforts dans ce sens. « *Je ne doute pas que tout problème relatif au marché du travail ne soit encore plus difficile à résoudre en cas de manque d'énergie*, a dit M. Weizsäcker, mais *j'estime hautement improbable que l'approvisionnement en énergie puisse jamais répondre à la demande sur le marché de l'emploi. Nous sommes inexorablement en route vers une rationalisation, et je constate l'irrésistible progression de la répartition de la production au niveau mondial. Elle sera accompagnée de l'importation, en Europe, du fort chômage qui existe de manière endémique et manifeste dans les pays du tiers-monde...* »

« *Lorsque vous dites, M. Levy, que l'on risque de manquer d'énergie et que seuls les riches pourront encore se chauffer, force est de constater que la Communauté européenne se trouve dans une situation plutôt enviable par rapport à d'autres pays acheteurs de pétrole...* », fit remarquer l'un des assistants.

M. Levy répondit : « *Une situation où seuls les riches d'un pays, ou bien seuls les pays riches dans le monde peuvent s'approvisionner de façon satisfaisante est parfaitement intolérable. Ce n'est plus un monde, mais une jungle.* »

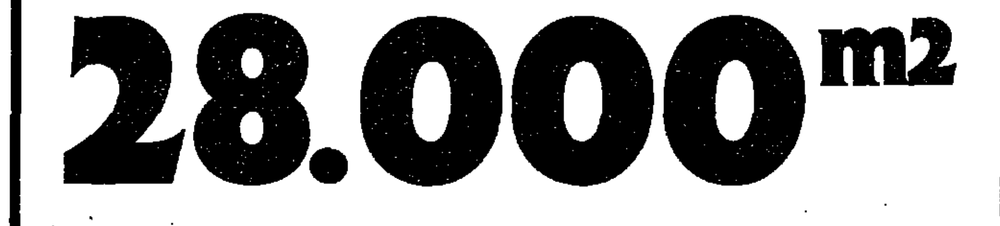
M. Dahrendorf : « *Mais le monde est une jungle.* »

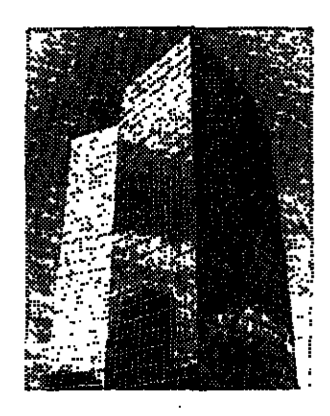
M. Levy : « *Le monde est un zoo sous surveillance.* »

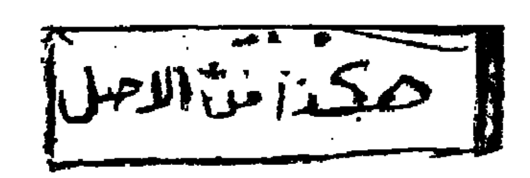
On ne saurait être plus clair.

HANS BAUMANN.

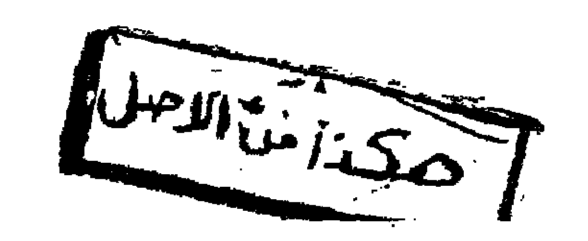








EUROPA
LES CHANGE
Allemagne fédérale
La sécurité contre la souplesse
Grande-Bretagne
Réaction croissante contre les immigrés



LES CHANGEMENTS D'ATTITUDES SOCIALES EN EUROPE

Allemagne fédérale

La sécurité contre la souplesse

LES modifications de comportement sont trop limitées en ce qui concerne la politique économique, sociale ou salariale, et nous nous laissons aller à la facilité en nous bornant à la moindre résistance. Cet immobilisme commence à nous coûter cher au sens littéral du terme. A titre d'exemple, prenons le chômage, tel qu'il règne actuellement, conséquence logique de l'inflation qui l'a précédé et d'une croissance forcée artificiellement. Après que la politique *monétaire* eut mis le cap sur la stabilité (et que les cours plus ou moins flottants sont entrés en vigueur), on s'aperçoit à quel point les facteurs de production se sont égarés dans les méandres de l'inflation pour déboucher sur des secteurs professionnels pléthoriques et des entreprises qui ne sont plus rentables, ce qui n'empêche pas un grand nombre de fonctionnaires de réclamer une politique de l'argent à bon marché et un accroissement des dépenses publiques comme si on se trouvait en pleine situation keynésienne.

Le « réseau administratif »

Les interventions de l'Etat dans les processus économiques ont fini par former un réseau d'obstacles à l'investissement d'ordre publico-bureaucratique, ce qui permet aux experts de dire que les entreprises souffrent d'un risque supplémentaire, le « risque administratif ».

Un groupe de travail officiel a fait la constatation suivante : environ 25 milliards de marks de dépenses d'investissement prévues sont bloqués en R.F.A. au niveau juridico-administratif. Si on y ajoute l'insécurité dans le domaine de la construction d'immeubles locatifs, qui vient d'être renforcée *par de nouvelles lois*, on ne s'étonnera pas que le taux de croissance *ne* soit toujours pas satisfaisant et que la régression du sous-emploi reste lente.

Mais au lieu d'ouvrir une clairière dans la *forêt* des charges qui pèsent sur les investissements, on préfère fouiller dans le bric-à-brac des mesures politiques en interdisant l'exécution d'heures supplémentaires et en octroyant des subventions. En fait, cet immobilisme bureaucratique ne fait naturellement qu'accroître le malaise.

La politique des salaires est logée à la même — et souffreteuse — enseigne. Pendant les longues années de forte conjoncture, les syndicats ont obtenu de grands succès au niveau de la redistribution : jamais les salaires n'ont été aussi élevés. Mais le temps économique n'est plus au beau fixe. C'est le maintien de l'emploi qui prime désormais. Et qu'on l'entende avec plaisir ou non, il faut bien dire que la répercussion du coût des salaires est un facteur décisif dès lors que l'on veut faire rapidement régresser le chômage et maintenir les postes existants; car, dans une situation conjoncturelle comme la nôtre, c'est l'évolution des salaires *qui* décide du rythme auquel on décide d'avoir recours au progrès technique permettant d'économiser de la main-d'œuvre.

Considérer les sans-emploi

Mais les syndicats se raccrochent encore à leurs vieilles coutumes de politique des salaires et ne semblent pas vouloir prendre conscience que, pour le preneur d'ouvrage, il est plus important que son poste soit garanti que de voir son salaire augmenté. Ces syndicats ne se rendent pas compte que la solidarité de leurs membres ne peut pas se limiter, de nos jours, à mener ensemble la lutte contre le patronat, mais doit encore considérer les sans-emploi, ceux qui ont fait l'objet d'une mise à pied ou les jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Il ne peut pas en être autrement : les syndicats cherchent toujours à appliquer la politique des salaires dans le sens d'un nivellement des revenus. Mais ils manient une sorte de boomerang. Cela vaut notamment pour la hausse disproportionnée des salaires les plus faibles, car cette mesure met justement en danger les postes occupés par de la main d'œuvre non qualifiée, celle que la rationalisation des postes de travail peut le plus facilement supprimer.

A titre de troisième exemple de l'insuffisance des modifications de comportement dans le domaine économique, citons le *problème* de la mobilité. Le « droit au travail », dont il est beaucoup fait mention de nos jours, ne peut pas signifier, au plan économique, que le poste occupé aujourd'hui par un employé lui revient à vie et qu'il conservera toute sa vie la même fonction que celle pour laquelle il a été formé dans sa jeunesse. Au contraire, seul celui qui est prêt à la mobilité, tant professionnelle que géographique, peut se voir garantir, à long terme, son emploi et l'accroissement de ses revenus, tant il est vrai que la caractéristique de la phase de développement économique que nous traversons se trouve être la mutation structurelle. A cet égard, l'Etat ne peut rien faire de plus qu'inciter au recyclage et à la formation permanente et mettre à la disposition de ceux qui veulent changer d'emploi des aides provisoires leur permettant de réaliser leur objectif. Aux intéressés de faire le reste. Aussi paradoxal que cela semble à première vue, on ne peut, à notre époque, obtenir une plus grande sécurité que par une plus grande souplesse.

BRUNO MOLITOR.

France

Les syndicats : « oui mais... » à la négociation

LES syndicats français ont-ils décidé de changer de tactique en adaptant leurs revendications et leurs interventions à la situation politique créée par l'échec de la gauche aux élections législatives ? Les déclarations du leader de la C.F.D.T. et la débauche de commentaires sur l'évolution des cédétistes — *les enfants terribles du syndicalisme français* — laissent à penser qu'une redistribution des cartes est en cours sur la scène sociale. En fait, toutes les confédérations ouvrières — et pas seulement la C.F.D.T. — admettent que le succès de la majorité sortante et la crise économique les condamnent à « faire le dos rond », du moins provisoirement.

A la C.F.D.T. on précise à qui mieux mieux que les observateurs extérieurs ont confondu « *réflexion et révision* ». « *La C.F.D.T.*, indique M. Edmond Maire, secrétaire général, *n'a pas changé d'orientation.* »

Le réalisme, indique-t-on, a amené la C.F.D.T. à dresser un constat sévère de l'année écoulée : l'unité d'action à tout prix avec la C.G.T. et l'espérance mise exagérément sur le succès de la gauche ont conduit le tandem C.G.T.-C.F.D.T. à donner trop d'importance aux revendications globales et aux journées nationales d'action.

Consciente de l'importance de la crise économique et de la fermeté des pouvoirs politiques et patronaux, la C.F.D.T. s'est prononcée pour une autre tactique : sans rejeter pour autant d'éventuelles manifestations unitaires, les cédétistes ont décidé d'engager des actions et de présenter leurs revendications au niveau des fédérations patronales et des entreprises : ils ont aussi renoncé au principe du tout ou rien, en admettant qu'il faudrait peut-être accepter de signer des compromis. « *Il faut faire avec ce qu'on a* », murmure-t-on à la C.F.D.T.

Même si la centrale de M. Edmond Maire maintient ses orientations socialistes, même si elle n'entend pas rejeter l'unité d'action avec la C.G.T., il s'agit certes d'un virage important. Mais, pour le moment, ce virage ne porte que sur la tactique : tirant les leçons des douze derniers mois, et reconnaissant que l'horizon tant politique qu'économique est bouché, pour plusieurs années, la C.F.D.T. veut à la fois faire preuve de réalisme et tester la volonté nouvellement affichée du C.N.P.F. d'engager de réelles négociations. Au total un virage conditionnel et provisoire.

Quant à la C.G.T., n'a-t-elle pas, sans le dire, adopté elle aussi une attitude plus réaliste ? Prudente et économe dans ses déclarations, la C.G.T. n'a pas d'« *états d'âme* » ; ou, si elle en a, ne les montre pas. Officieusement, la C.G.T. admet cependant que l'échec de la gauche a profondément déçu les adhérents, que la menace du chômage empêche souvent la base d'exprimer un mécontentement réel, et, sauf appui aux travailleurs qui luttent ou engagent la lutte dans les entreprises, il n'était guère envisagé de grandes actions nationales sans les exclure pour autant. Attentisme ? Réalisme surtout.

A la différence de la C.F.D.T., la C.G.T. n'a jamais cru à une possibilité d'ouverture de ce que les syndicalistes appellent de « *vraies négociations* ». Mais, comme les cédétistes, les dirigeants de la C.G.T. se sont déclarés prêts, sans y croire, à tester les employeurs. S'inquiétant sans démesure des propos de la C.F.D.T., la C.G.T. n'ignore pas que sur le tas, lors de phénomènes de « ras-le-bol » et d'explosion de colère, comme on l'a vu chez les conducteurs d'autobus, les ouvriers de Boussac, les O.S. de Renault, le front commun se reconstitue, cahin-caha, comme par le passé.

Face à ce soudain retour au réalisme de ce qu'elle appelle les « syndicats politiques », Force ouvrière constate, sans triomphalisme mais avec un rien d'agacement, que sa politique contractuelle des petits pas est désormais prisée par ceux qui, hier, la critiquaient. Rien de changé à F.O. ? Deux modifications d'inégale ampleur peuvent être notées : après avoir essuyé de nombreuses critiques lorsque, dans un passé récent, F.O. signait des accords, le secrétaire général de cette centrale note avec satisfaction que, après avoir engrangé patiemment des résultats et des améliorations sociales, sa centrale progresse un peu partout lors des élections professionnelles alors que la C.G.T. recule et que la C.F.D.T. stagne ou accroît très légèrement son influence. Autre changement : prête comme toujours à discuter avec le patronat, F.O. maintient dur comme fer ses revendications, notamment sur la cinquième semaine de congés payés.

Le léger assouplissement des comportements à la C.F.D.T. et dans une moindre mesure à la C.G.T., et le petit durcissement noté à F.O. ainsi qu'à la C.F.T.C. ne suffisent pourtant pas, pour le moment, à modifier complètement la scène sociale. Tout au plus observe-t-on des signes d'évolution. Tout d'abord une sorte d'hésitation, d'incertitude mélangée de réalisme, qui oblige les organisations à recourir à la tactique qu'on reprochait dans le passé à M. Giscard d'Estaing : celle de la navigation à vue. Ensuite et surtout, une prise de conscience générale que la crise économique n'est pas terminée et que, peut-être, les années difficiles sont devant nous.

Cette prise de conscience pourrait, davantage que tout autre facteur, conduire les syndicats à revoir plus complètement leur tactique tout en conservant deux fers au feu.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Grande-Bretagne

Réaction croissante contre les immigrés

L'IMMIGRATION est redevenue, en Grande-Bretagne, un sujet brûlant qui prend une dimension politique car, la proximité d'une élection générale se faisant sentir, chaque parti pense à ses bulletins de vote.

Comme l'histoire l'a montré, en période de difficultés économiques, les minorités raciales deviennent très facilement des boucs émissaires. Une certaine animosité se manifeste en effet, depuis quelque temps, à leur égard.

Les extrémistes du Front national ont si bien su attiser ce ressentiment que les autorités se sont vues obligées d'interdire les manifestations dans les quartiers à forte majorité noire et asiatique. On se souvient des heurts de l'année dernière entre la police et les manifestants de gauche qui protestaient contre le Front national : la police s'était retrouvée entre les deux camps, essayant d'éviter le pire.

Jusqu'à présent, les électeurs n'ont donné que peu de soutien aux extrémistes de droite : mais cela a suffi à déclencher des sonnettes d'alarme. Une ligue anti-nazie a été créée.

L'immigration est l'un de ces problèmes complexes auxquels l'opinion publique apporte une réponse simple et passionnée. Les occasions de mobilisation sont nombreuses, mais la couleur de la peau rend celle-ci plus évidente.

La plupart du temps, ce nationalisme tribal que le Front national essaye de développer ne se manifeste qu'en réaction contre le sentiment d'impuissance qu'éprouve l'individu face à la démesure et à la centralisation de la bureaucratie : les décisions sont prises de façon anonyme, sans que jamais il soit tenu compte des aspirations de chacun. Le parti libéral a, de son côté, mais avec des objectifs totalement différents, cherché, lui aussi, à canaliser ce mécontentement.

Les opposants à l'immigration disent souvent qu'elle a lieu « contre la volonté des citoyens », ou se plaignent que « le peuple n'a pas été consulté ». Lorsque, avec la vague d'immigration de l'après-guerre, les Noirs et les Asiatiques ont commencé à arriver au Royaume-Uni, celui-ci avait encore un empire colonial et un rôle à jouer outre-mer.

Aujourd'hui, les visages noirs symbolisent ce changement qui est intervenu dans les habitudes et qui a provoqué chez certains un sentiment d'insécurité. La nostalgie pour le pays rassurant d'autrefois est dangereusement vivace. Il est à l'origine d'un grand nombre d'ouvrages, d'émissions de télévision et de publicité vantant les produits « comme au bon vieux temps ».

Pour la majorité, des visages noirs, c'était l'évocation de pays lointains, ceux de l'empire colonial. Du temps où leurs ressortissants n'en partaient pas, il était facile aux Britanniques de faire la leçon aux pays en proie aux problèmes raciaux.

Le Noir d'en face

Aujourd'hui, l'Empire n'est plus, et les visages noirs se retrouvent habiter la maison d'en face. La pieuse habitante de Birmingham, qui glissait des pièces dans le tronc des missionnaires pour aider les pauvres indigènes dessinés sur la boîte, n'a pas aussi bien réagi quand ces « indigènes » sont devenus ses voisins.

Les années 60 virent l'immigration atteindre son niveau le plus élevé. Dans un café de Bradford, deux hommes évoquaient alors en ces termes, les temps héroïques de la marine britannique : « Quand j'étais jeune, nous leur achetions de la matière première, pour la transformer et la revendre à l'étranger. Maintenant, ils viennent chez nous, profitent de nos leçons, puis rentrent chez eux et vendent à l'étranger les produits que nous leur avons appris à fabriquer. » Les immigrés sont ainsi associés au déclin national, déclin qui était, de toute façon, inévitable.

Aujourd'hui, ce sont moins les immigrés travaillant déjà en Grande-Bretagne qui sont en cause que la poursuite de cette immigration. La grande majorité de la population souhaite la paix raciale. Mais tous les Noirs et les Asiatiques ne font pas la différence. Beaucoup d'entre eux se sentent de moins en moins en sécurité. Les attaques perpétrées, ici ou là, contre des organismes regroupant des immigrés, et parfois contre les immigrés eux-mêmes, sont vivement condamnées.

Par ailleurs, le taux de chômage est élevé parmi eux, tout particulièrement chez les jeunes Noirs, et leur aliénation croissante éclate parfois dans des affrontements avec la police.

Comme toujours, la bataille de l'immigration a occupé le devant de la scène, laissant dans l'ombre un point important : nécessité — devenue urgence depuis les dix dernières années — de s'attaquer aux sources du malaise racial.

Celui-ci a son origine dans la compétition qui sévit au plus bas de l'échelle sociale, où l'on sait combien il est difficile de trouver du travail, un lit d'hôpital, un logement. Ainsi les minorités sont-elles injustement accusées de prendre la place des autres, alors que ce sont généralement elles qui sont le plus durement touchées. Le gouvernement vient de décider d'accroître son aide, et de la répartir sans considération d'origine.

L'hypocrisie s'ajoute à tout cela. Le gouvernement travailliste préfère parler de l'action à mener dans les quartiers les plus défavorisés des villes plutôt que de l'arrêt de l'immigration. Mais, dans la pratique, il n'a pas moins tenté de la réduire que les conservateurs. Sa politique consiste en fait à laisser les chiffres descendre d'eux-mêmes, et de souligner ensuite qu'ils sont descendus. Mais la baisse est, en grande partie, due aux lenteurs bureaucratiques dans le cheminement des dossiers déposés par des personnes qui ont encore le droit de rentrer en Grande-Bretagne.

Quant aux conservateurs, qui avaient la possibilité d'imposer des restrictions à l'immigration bien avant 1962, quand ils étaient au pouvoir, ils ne cherchent qu'à réussir des tours de passe-passe politiques. Les interdictions d'entrée proposées par eux n'auront pas, en fait, vu la masse des populations de couleur au Royaume-Uni changer grand-chose à la situation à la fin de ce siècle. Ils ont, en tout état de cause, promis de s'acquitter de leurs engagements vis-à-vis des hommes qui ont immigré avec l'assurance que leur femmes et leurs enfants pourraient les rejoindre plus tard. Ceux-ci forment l'énorme lot des immigrants encore à venir.

Une lueur d'espoir : l'intérêt que prennent maintenant les immigrés à la politique et aux institutions britanniques. Dans certains quartiers, ils pourraient être en nombre suffisant pour faire pencher la balance dans le cas d'un scrutin serré. Les deux partis ont besoin de leurs voix.

PETER EVANS.

Italie

Admettre la mobilité pour éviter le chômage

LA mobilité de la main-d'œuvre est l'une des données centrales du système de production italien. Restructurer les industries signifie en effet avoir la possibilité de déplacer les travailleurs d'une usine à une autre, d'un secteur à un autre.

Le gouvernement, le patronat, les syndicats sont d'accord avec cette exigence, mais leur désaccord est profond en revanche sur les voies à suivre. Les syndicalistes, pour des motifs faciles à comprendre, sont arrivés les derniers au rendez-vous avec la mobilité de la main-d'œuvre. Il n'y a guère plus d'un an que, devant l'aggravation de la crise économique, les centrales syndicales ont abandonné la défense « clocher après clocher » des entreprises en difficulté.

Dans d'autres pays européens, et à l'occasion de certaines phases de difficultés économiques, la mobilité a été obtenue en renvoyant chez eux certains contingents d'immigrés. En Italie, cette possibilité n'existe pas. De plus, la tentation de se raidir à propos des licenciements de travailleurs des usines est motivée par deux facteurs principaux : le nombre croissant des chômeurs et l'importance considérable des masses de jeunes à la recherche d'un premier emploi ; la possibilité (offerte par la loi) d'une utilisation déviée de l'indemnité de chômage, qui couvre environ 90 % du salaire. Dans les régions méridionales les plus pauvres, mais aussi dans certaines zones du Nord où l'industrie est forte, il y a des cas de travailleurs qui touchent l'indemnité de chômage depuis des années.

Pour éviter des jugements erronés, il sera utile de préciser que l'utilisation déviée de l'indemnité de chômage n'est pas due seulement aux syndicats. En cas de situations sociales difficiles, on trouve presque toujours l'accord du gouvernement, des forces politiques et du patronat.

La soupape de l'indemnité de chômage, ces derniers temps, a été soumise à des critiques toujours plus nombreuses en raison de considérations de deux ordres : le gaspillage de ressources que comporte le système ; et l'aspect anti-éducatif, implicite dans le fait d'accorder des rétributions sans travail correspondant. Ce dernier aspect est tout particulièrement souligné par les syndicats.

Afin de favoriser la mobilité, les syndicats sont en train d'examiner actuellement la possibilité de transformer les changements d'échelon pour ancienneté dans l'entreprise en échelons d'ancienneté de travail : en d'autres termes, les augmentations périodiques de salaire (de 2 à 5 % tous les deux ans selon les secteurs) ne devraient pas être rattachées à l'ancienneté de service acquise dans l'entreprise, mais à l'ancienneté de travail, cumulée dans des entreprises différentes.

Ce problème existe, mais il n'est pas central, et il n'apparaît même pas comme décisif. Les questions importantes se situent ailleurs.

Les syndicalistes se déclarent disposés à la mobilité de la main-d'œuvre, à condition qu'elle signifie le passage d'un emploi à un autre, et non pas d'un emploi à un fichier de chômeurs. Mais les chefs d'entreprise font remarquer que cette « disponibilité » finit par être théorique, dans la mesure où elle n'améliore pas l'état actuel de cristallisation des situations de crise dans les entreprises.

Ceci pour deux raisons : il n'est pas dit que, sur le marché du travail, il se trouve toujours, et simultanément, une entreprise ayant besoin de réduire son personnel et une autre disposée à en embaucher dans une mesure correspondante ; et il n'est pas dit que le personnel de l'entreprise qui licencie possède les caractéristiques demandées par l'entreprise qui pourrait embaucher.

Indemnité de mobilité

La proposition faite par le patronat est que l'entreprise qui dispose d'un personnel excédentaire le réduise et que les gens entrent *sur* le marché du travail, grâce éventuellement à la création d'une agence spécialisée qui servirait de centre d'échange.

La période d'attente des travailleurs devrait être rétribuée, selon deux propositions différentes : l'indemnité, selon certains, devrait servir à la formation professionnelle ; selon certains autres, au contraire, les travailleurs en attente d'un emploi pourraient être utilisés dans des emplois temporaires, avec une clause spécifiant que, en cas de refus, ils perdraient droit à l'indemnité.

Le débat est encore ouvert, et l'objectif général est de rendre, en quelque façon, sa vitalité au marché du travail. La loi récente sur la restructuration et la reconversion industrielles n'a pas apporté une réponse satisfaisante au problème, dans la mesure où elle s'oriente encore dans le sens de l'indemnité de chômage.

Toutefois, au cours des derniers mois, il y a eu quelques exemples de mobilité réelle d'une entreprise à une autre, bien qu'ils se soient heurtés à de nombreuses difficultés. A Milan, l'ex-UNIDAL (groupe des industries alimentaires d'Etat), a conclu avec les syndicats un accord que la base n'a accepté qu'auprès des assemblées houleuses et qui portait sur le licenciement d'une partie du personnel, qui devra passer à d'autres secteurs industriels, parmi lesquels figure Alfa-Romeo.

A Turin, il y a eu des exemples de plusieurs centaines de personnes passant de petites entreprises industrielles à Fiat, après accord avec les syndicats. L'un des problèmes les plus importants, et qui n'a pas encore reçu de solution, est celui de Montefibre, qui devrait licencier plusieurs milliers de personnes, en particulier dans le Piémont, mais qui ne peut procéder à cette opération parce qu'il n'y a pas suffisamment d'activités de remplacement susceptibles d'absorber ces travailleurs.

Les petites et moyennes entreprises italiennes (la définition comprend les entreprises comptant jusqu'à un maximum de cinq cents personnes) représentent plus de 90 % de l'appareil de production nationale. Au cours des dernières années, elles ont accompli un énorme effort de rationalisation comportant des investissements considérables, ce pourquoi elles disposent actuellement d'un parc de machines qui est parmi les plus modernes d'Europe. Beaucoup de dirigeants de petites et moyennes entreprises déclarent qu'ils seraient en mesure d'embaucher mais qu'ils ne le font pas parce que « embaucher aujourd'hui un ouvrier — c'est l'épouser ». La caractéristique des petites et moyennes entreprises, on le sait, est la flexibilité, c'est-à-dire la capacité de s'adapter rapidement aux exigences changeantes du marché. Pour elles, la mobilité de la main-d'œuvre est un facteur de survie essentiel.

SERGIO DEVECCHI.

MATIÈRES PREMIÈRES

Un métal fortement spéculatif : l'argent

Après la forte montée des prix de l'argent au mois de mars, le calme est revenu ces dernières semaines sur le marché du métal blanc. Du moins le prix de l'argent a-t-il pu se maintenir au-dessus du seuil de *5 dollars*. *Le prix* de l'argent connaît-il seulement un répit avant de s'envoler à nouveau vers des plafonds, ou est-il entré dans une phase de consolidation de longue durée ?

DEPUIS le début de l'année, le prix du métal noble a grimpé de 4,758 dollars l'once à un niveau maximum de 5,417, alors qu'au début de janvier l'Organisation américaine de consommation de l'argent pronostiquait que le cours ne dépasserait guère la cote de 5 dollars jusqu'à la fin de 1978.

Il faut considérer qu'il est difficile de donner pour l'argent, au même titre que pour des autres métaux nobles, des pronostics sur les prix exacts. En effet, les chiffres de production et de consommation, qui représentent des facteurs importants de détermination des prix pour les autres marchés de matières premières, ne jouent guère de rôle pour la formation du prix de l'argent. Et même sur le marché de l'argent, la consommation dépasse, depuis des années, considérablement la production nouvelle. Pourtant, le prix de l'argent a stagné pendant de longues années avant de commencer son mouvement de hausse, à l'automne 1977.

Selon les estimations du négociant américain Hand Harmann, la consommation d'argent était, en 1973, de 507 millions d'onces. La même année, la production se montait à 253,7 *millions* d'onces. La consommation est bien revenue depuis à 411 millions d'onces (en 1977). Mais elle se situe encore considérablement au-dessus de la production, qui était de 248 millions d'onces. D'où vient le reste ?

A côté de cette *production*, la récupération s'est développée jusqu'à devenir la source la plus importante d'offre de l'argent. De 1973 à 1977, la quantité d'argent annuellement récupérée est montée d'environ un tiers, de 60,4 à 80,0 millions d'onces. Les experts s'attendent à que cette tendance se poursuive.

Les réserves indiennes sont la source d'offre la plus importante. Dans aucun autre pays des particuliers ne disposent d'aussi grandes provisions d'argent que dans cette nation pauvre.

L'an dernier environ 44,6 millions d'onces, soit une part de 10 % de l'offre totale mondiale est partie de l'Inde. Ce sont avant tout ces réserves indiennes *d'argent qui représentent le gros* élément d'insécurité sur le marché.

Les réserves *stratégiques des* Etats-Unis, estimées à un total de 139,5 millions d'onces, constituent un autre élément important d'insécurité. Au cours des cinq années passées, *le Trésor* américain a contribué annuellement, à partir de ses propres réserves, pour moins de 0,5 % à l'offre d'argent. Mais après que *les Etats-Unis se sont décidés* à vendre de l'or sur leurs réserves monétaires, la probabilité s'est également accrue, dans les derniers mois qu'ils se mettent à vendre de l'argent. En principe, les Etats-Unis se sont *décidés* dès 1973 à vendre une grande partie de leurs réserves stratégiques d'argent. Mais jusqu'à présent on n'a pas encore pu se *mettre d'accord* sur la procédure de vente.

La consommation est plus facile à estimer que l'offre. Après que la consommation, malgré les possibilités croissantes d'utilisation, eut constamment reculé de 1973 à 1977, l'établissement de courtage *londonien* Commodity Analysis compte pour la première fois de nouveau sur une *augmentation de la consommation* de 3,1 %. En 1979, la consommation d'argent pourrait *ensuite croître encore de* 3,2 %.

Que feront les Etats-Unis ?

A partir d'hypothèses déterminées (que les Etats-Unis ne vendent pas d'argent, et que l'Inde exporte moins que pendant ces dernières années), Commodity Analysis calcule pour les années 1978-1979 un déficit d'argent de 48 *millions d'onces. Les* experts londoniens de l'argent en déduisent un objectif de prix pour l'argent, au cours de l'année 1979, de 8 dollars. Une telle prévision est peu fondée : la réalité montre que seules les ventes d'argent indiennes pourraient couvrir le déficit des deux prochaines années.

L'établissement de courtage américain Hornblower montre, dans une analyse du marché de l'argent, que les facteurs prétendus *fondamentaux* (l'offre et la demande) ne conduisent pas sur le marché de l'argent à des prévision de prix exactes. L'inflation mondiale et l'évolution du cours du dollar seraient plutôt les indicateurs.

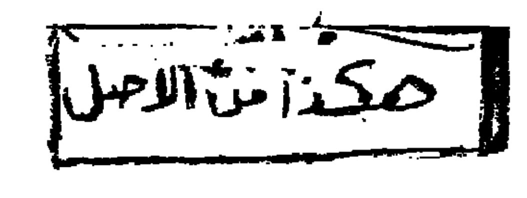
N'est-ce pas finalement le rétablissement du cours du dollar ces dernières semaines qui a fait baisser le prix de l'or et le prix de l'argent ? Ce que les semaines passées ont montré, c'est que si le dollar chute, l'or et l'argent montent, et inversement. D'où il *résulte logiquement* ces *derniers* temps une étroite corrélation entre le prix de l'or et le prix de l'argent.

On n'a pas manqué d'essayer de trouver à long terme une corrélation stricte entre le prix de l'or et le prix de l'argent. Jusqu'à 1970 environ, les experts en argent déterminaient ainsi le *niveau du prix de l'argent* en fonction du prix de l'or dans un rapport de 1 à 10. Certains prophètes en déduisent que *tôt* ou tard cette ancienne relation devrait à nouveau se présenter. Pour un prix de l'or actuellement à 175 dollars, le prix de l'argent devrait, à long terme, monter à 17,5 dollars. Aventureux pronostic... L'établissement de courtage *Hornblower* a *étudié* la relation entre le prix de l'or et celui de l'argent de 1969 à aujourd'hui. Pendant cette période, la relation a oscillé entre 17 et 46. Le prix de l'or a ainsi monté d'un multiple minimum de dix sept fois, et d'un maximum de quarante-six fois le prix de l'argent.

Cette relation s'est même, depuis 1968, tendantiellement déplacée au *profit* de l'or. En 1968 le prix de l'or s'élevait à dix-sept *fois le* prix de l'argent, aujourd'hui il se trouve trente fois plus élevé que la cote de l'argent. L'attente que l'ancien rapport de valeur de 1 à 10 se présente une nouvelle fois est pour *le* moins contredite par l'évolution de ces dix dernières années.

Tant qu'une réponse négative claire n'a pas été donnée à la question des ventes américaines *d'argent*, les *négociants londoniens* en métaux précieux de Samuel Montagu ne croient pas à une hausse de l'argent très nette et de longue durée. Quant à la probabilité que le Congrès américain rejette définitivement les ventes d'argent, les experts de Samuel Montagu la pensent faible. Tant que cette question reste ouverte, et elle devrait être tranchée *bientôt* en *faveur* de ventes du métal, une épée de Damoclès se balance au-dessus de la tête des spéculateurs...

LÉO FISHER.



Le Monde

une semaine avec

L'ALSACE

CRAYON LIBRE

Cokorico...









(Dessin de LAPOINTE.)

★ Traduction : « J'en ai assez de vous deux... (juron). Je vais parler comme je l'entends » (Littéralement : comme le bec m'a poussé.)

La cinquième étape d'un « tour de France »

CONNUE mais mal connue, différente en tout cas et attachante par le poids de son histoire, la richesse de ses paysages, la diversité de ses efforts, cette Alsace avec laquelle « le Monde » convie ses lecteurs à passer cette semaine... Six jours, comme nous l'avons fait avec quatre autres régions (le Nord-Pas-de-Calais, l'Aquitaine, la Franche-Comté, Provence-Alpes-Côte d'Azur), pour essayer d'aller un peu plus loin dans la connaissance des deux départements alsaciens, de leurs réalisations, de leurs aspirations.

Chaque jour, une interrogation : sur les Alsaciens d'abord et leur histoire telle qu'ils l'ont vécue et en ressentent encore les séquelles ; sur ce souci lancinant qu'ils ont de préserver la qualité de leurs paysages, de leurs bourgs, de leurs villes ; sur les ressources de cette terre traditionnellement agricole et industrielle ; sur la façon dont y sont organisées les relations du travail et la compétition économique ; sur les relations privilégiées qu'au cœur de l'Europe industrielle les deux départements entretiennent avec leurs puissants voisins ; sur la culture originale enfin que les Alsaciens ont voulu maintenir et développer.

Les responsables des instances régionales, le président du conseil régional, celui du comité économique et social, nous aideront à tirer les conclusions de cette enquête à laquelle, chaque fois que nous l'aurons pu, nous aurons demandé aux Alsaciens de participer. Ce que feront par exemple leurs dessinateurs s'exprimant librement à travers ce supplément.

Six jours pour cette cinquième étape de notre tour de France ; une petite semaine pour aider l'Alsace à se faire comprendre et nous permettre de la mieux connaître.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

L'histoire sur les horloges du quotidien

COMME cela, à vue de nez, à vue de Paris, par exemple, il est si tentant de croire que ce sera simple ! S'il n'est jamais facile de « dire » une âme, celle-là doit bien être la moins compliquée à découvrir. L'âme rhônalpine, l'âme midi-pyrénéenne, champenoise-ardennaise, on n'ira pas se risquer à courir après. Mais l'alsacienne, elle se sent déjà, même en se méfiant du folklore, des mauvais livres, de la pacotille...

Il y a d'abord cette géographie rassurante et nette. A l'est, le Rhin comme un dos bien cambré et tourné à l'Allemagne. A l'ouest, les Vosges, plus exactement leurs crêtes. D'un côté, il faut passer le fleuve, de l'autre, les cols. Ils sont autant de portes, au Donon, à Saverne, au Bonhomme comme à Valsberg, à Saales, à Sainte-Marie. Les franchir — l'a-t-on assez dit ? — ce n'est pas quitter un département pour un autre, c'est passer de « ce côté-ci » à l'autre, de l'Alsace à « l'intérieur ». Pourquoi d'ailleurs n'y aurait-il que les Parisiens à faire cette différence entre eux et le reste... ? C'est aussi entrer dans un « pays » qui a sa langue et qui n'a besoin de personne pour « tenir debout ».

Alors on y va confiant. Il n'y a jamais de Wissembourg à Thann ou à Mulhouse que 150 kilomètres et qu'une quarantaine de Saverne au pont de Kehl. Tout cela s'inscrit assez bien dans un rectangle plutôt vertical, très carte Michelin, malgré l'excroissance, entre Sarreguemines et Sarrebourg, affrontée à la Lorraine mosellane, celle des souvenirs communs, mais à celle-là seulement.

Courtisés et forcés, flattés et trompés

C'est donc juré ; on ne tombera pas dans les pièges. On laissera à d'autres cigognes et cathédrale, serment de Strasbourg (842 — Charles le Chauve — Louis le Germanique), et serment de Koufra (Leclerc, 2e D.B.), foie gras et route des vins, Haut-Kœnigsbourg et Erckmann-Chatrian. On laissera même de côté Grünenwald et son rétable et, de la même façon, les « représentations » des entrées, ici ou là, de Louis XIV, de Louis XV, de Charles X. Malgré ces concessions on se croira encore sûr de son coup. Et tout ira bien, en effet, tant qu'on n'aura pas rencontré les Alsaciens, tant qu'on ne les aura pas entendus, qu'on ne les aura pas confessés. De ce moment, tout vacille et nous voilà modestes et incertains. Si eux-mêmes ne savaient pas ; enfin, s'ils ne savaient pas tout à fait tout ?

Il y a des choses qu'ils savent et de trop. Tour à tour, ils ont été courtisés et forcés, flattés et trompés. Cela peut laisser le sentiment qu'on vous a volé votre histoire, que d'un côté comme de l'autre, le français comme l'allemand, on a tout falsifié. C'est peut-être pour cela qu'on ne peut rien dire, moins encore écrire sur cette province qu'on ne puisse aussitôt contester. Les plus lucides — lucidité ici s'apparente à audace — n'hésiteront pas à dire : *« La grande peur de l'Alsacien c'est d'être ce qu'il est. »*

Onze siècles en trente pages

L'histoire, plus qu'ailleurs, y est pour quelque chose, peut-être même pour tout. Ils savent très exactement encore qui ils sont, d'où ils descendent. Elle n'est pas reniée la race alémanique qui les rattache toujours, s'ils en gardent l'envie, à Bâle, à Bade, à l'Autriche plus lointaine.

Histoire ancienne et bonne pour les musées historiques ? Il ne faut pas s'y fier. Ce n'est pas parce que les ouvrages les plus courants racontent l'Alsace, côté français, en expédiant ces onze siècles en trente pages sur trois cents (côté allemand on inverse la proportion), qu'il faut croire oublié et moins encore aboli ce passé considérable. Il reste celui des grands siècles, celui qui porte le coup majeur de la Réforme, installe Luther, fera demeurer l'allemand langue de religion pour les protestants. L'antagonisme entre l'Empire germanique et le Royaume de France ne commence qu'avec Charles-Quint. Jusque-là, l'esprit d'une « appartenance » n'existe pas. Il y a des campagnes ; il y a cette plaine, sur son fleuve, chaude, riche, comme une vallée de Canaan. Il y a Strasbourg, la rhénane, avec son Hôtel de Ville, le « Plaiz » son orgueil ; il y a les villes de la Décapole, les catholiques en Haute-Alsace où les Habsbourg sont les grands possédants : Sélestat, Kaysersberg, Obernai, Rosheim, Turckheim ; les protestantes au Nord : Wissembourg, Landau, Münster.

C'est pourtant un des plus jolis champs de bataille de l'Europe. Après les Romains, les tribus germaniques ; après les tribus germaniques, Attila en attendant la guerre de Trente Ans et quelques autres passages de Suédois. Et aussi une fameuse « guerre des paysans », en révolte contre l'asservissement, contre les abbayes propriétaires de 20 000 - 30 000 hectares d'un coup. Ils crièrent : « Nous voulons notre liberté ! » Si cela avait réussi, l'Alsace n'aurait eu que faire de 1789 et de la suite. Cela n'a pas réussi. Les Lorrains, appelés à la rescousse par Wissembourg ont proprement occis, roussi, cinquante mille de ces paysans. L'échec, surtout quand il s'achève dans la tragédie, s'auréole de romantisme. Il faut des secousses comme celles-là pour fortifier encore un goût de liberté au point d'en faire un état d'esprit. C'est une des formes de la ténacité.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 25.)

GRANDS DÉTOURS

Dans le bleu lavande du bleu des Vosges

POUR qui veut découvrir l'Alsace en peu de jours et sa multiple richesse, la sensation est la même que celle d'un chien fou qu'on lâcherait dans un pays de cocagne. Il voudrait tout voir, tout saisir, tout humer, tout retenir, des odeurs, des couleurs et des bruits. Il court en tous sens, mais doit bientôt s'arrêter, vaincu par l'abondance, gorgé d'images, rassasié de fruits.

Les guides de tourisme ne proposent pas moins de quarante itinéraires qui sillonnent, serpentent, rayonnent, sinuent, s'insinuent d'est en ouest et du nord au sud, et dont chacun, à lui seul, requiert la journée.

Ici, on a l'impression que Dieu s'est débarrassé de son trop-plein de vignobles et de vergers, de villages et d'églises, de crêtes et de vallées, de châteaux et de canaux. Terre d'invasions, de disputes et aussi terre d'accueil, il semble que chaque collectivité qui est venue s'y implanter a eu à cœur d'y déployer ses qualités et d'y cultiver ses dons, composant cette image de l'Alsace que l'on dirait un quadrillage, où pas un pouce de terre, pas un accident de la nature n'ait été utilisé au mieux pour y faire prospérer ce que le hasard des Dieux et la nécessité des hommes se sont ingéniés à faire naître. L'Alsace, c'est aussi cela : un vaste échiquier de richesses où l'on n'a que l'embarras de devoir sauter à cloche-pied, de case en case, selon que l'on est roi, reine, cheval, pion ou fou.

⁂

Dans la montée qui mène au Grand Ballon, à partir de Thann et de son étonnante collégiale Saint-Thiébaut — la plus belle église gothique d'Alsace après la cathédrale de Strasbourg, selon le guide — aux toits de tuiles demi-rondes, rouges et vertes, qui lui font comme une vêture d'écailles, et flanquée des tours des sorcières et des cigognes (à ce propos, il n'y aurait plus que huit cigognes en Alsace ; chiffre non officiellement contrôlé), dans cette montée, qui part de la vallée de la Thur pour rejoindre la route des crêtes, je croise ou dépasse des flopées de marcheurs, encapuchonnés de plastique jaune, les mollets nus. Si l'Alsace n'est pas une marche, comme la Lorraine, elle est peuplée de marcheurs. J'ai sous les yeux le dépliant d'une randonnée populaire de montagne organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers de Rimbach. Les circuits y sont de dix à vingt-deux kilomètres. Ils sont ouverts à tous, sans distinction de sexe ni d'âge. Toutefois les enfants de moins de dix ans doivent être accompagnés par leurs parents. Des médailles d'or les en récompensent, ainsi que les dames de plus de cinquante-cinq ans, les hommes de plus de soixante ans et les invalides (!). Ah, ce n'est pas en Alsace semble-t-il qu'on préconisera de sitôt l'abaissement de l'âge de la retraite !

Le Grand Ballon culmine dans les nuages. Ce n'est pas aujourd'hui que je découvrirai, de ce point le plus élevé de l'Alsace, sur son versant vosgien, l'ermitage du Frère Joseph, où les sœurs Leduc cultivent leurs nostalgies d'anciennes championnes de ski, et sa chapelle, où l'on peut lire des invocations curieuses : « Frère Joseph, faites que maman n'apprenne pas ce qui s'est passé hier au soir. »

⁂

A la descente, qu'il est plus prudent et plus payant, plutôt que de passer par le Hohneck et la route des crêtes, d'effectuer par Guebwiller et son église, typique du style de transition roman-gothique, avec, à l'intérieur, les échelles de bois et de cordes qu'utilisèrent les Armagnacs, dans leur siège infructueux, on suit ce qui est déjà une route des vins, par Rouffach et Eguisheim, où, disent les guides, les plus anciennes traces du passage de l'homme, en Alsace, furent découvertes.

Mais ce ne serait pas être digne de l'Alsace et de son opiniâtreté légendaire que de renoncer pour autant à la découvrir, cette fameuse ligne bleue des Vosges. Profitant d'une accalmie, un soir, on refait le chemin. Il est vers les sept heures. Le ciel s'est dégagé. Il est d'un bleu de lavande sèche. Des vapeurs montent des vallées. Elles courent comme des chevaux fantômes, d'un blanc qui s'effiloche. L'air est d'une sécheresse de lame. Les touristes sont rares. Au sommet, on redécouvre le Grand Ballon, qui est comme un chevalier ayant ôté son manteau. Tout le paysage donne d'ailleurs l'impression d'un théâtre dont on aurait levé le rideau.

⁂

A l'est, c'est toute la plaine d'Alsace qui s'étale, visible dans le moindre de ses replis, comme si on la regardait à la longue-vue, avec la ligne d'arbres du Rhin et, de l'autre côté, la remontée de la forêt rhénane. A l'ouest, c'est la croupe onduleuse des Vosges, crayonnée de sapins, fardée de neige, parfois, en ses sommets. Un restaurant porte le nom de « La vue des Alpes », ce qui laisse supposer que d'ici, par temps clair, on voit ses cimes. Le Markstein s'endort en son manteau de neige trouée, d'où descendent des murmures d'eau ruisselante, avec ses installations qui s'apaisent d'un rude hiver de glissades et de slaloms.

Le temps de dépanner sur la route un « hôte d'honneur du travail » (c'est ainsi que les Allemands nomment les travailleurs immigrés) avec sa femme qui pousse des « you-you » sur la route parce qu'ils ont raté un virage, et l'on file par le lac de la Lauch, le Schepfenried, vers Munster, au nom parfumé, où est né le romancier Alfred Kern, un de ceux qui, avec Marcel Haedrich, Marcel Schneider, Jean Schlumberger, Claude Vigée, Jean-Paul de Dadelsen, René Ehni, illustrent les lettres alsaciennes contemporaines, de langue française, puis par Wettolsheim, où séjournèrent le poète italien Alfieri et la comtesse Albany, vers Wintzenheim, aux portes de Colmar, où déjà s'amorce la route du vin haut-rhinoise, qui sera notre menu pour le lendemain.

PAUL MORELLE.

L'horizon politique

LE RETOUR DU CENTRISME

Lire en page 22 l'article de Patrick JARREAU

L'ombre du centrisme sur la croix de Lorraine

LE centrisme est-il redevenu la principale force politique d'Alsace ? Cinq députés sur treize et cinq sénateurs sur sept appartiennent à ce courant, qui détient vingt et un des quarante sièges du conseil régional et occupe la mairie des trois principales villes. Le retour de l'Alsace au centre est apparu de façon nette aux dernières élections législatives, marquées par l'échec de la relève gaulliste dans deux circonscriptions du Bas-Rhin, où les candidats du C.D.S. l'ont emporté (Strasbourg-I et Sélestat). Déjà, en 1973, la suprématie gaulliste sur ce département avait été battue en brèche par l'élection de deux jeunes centristes d'opposition, M. Adrien Zeller à Saverne et M. Jean-Marie Caro à Molsheim. Dans le Haut-Rhin, cette même année, les réformateurs avaient enlevé deux des cinq sièges à l'U.D.R. ; l'U.D.F. les a conservés sans peine en mars dernier.

Des légitimistes méfiants

L'alerte a été suffisamment chaude pour que M. André Bord, chef de file des gaullistes alsaciens depuis 1958, annonce, au lendemain des élections, qu'il quittait le gouvernement (soupçonnait-il qu'il n'y serait pas reconduit ?) pour se consacrer aux problèmes de sa région. M. Daniel Hœffel, sénateur indépendant, représente désormais l'Alsace dans l'équipe ministérielle. Les partisans de M. Jacques Chirac, qui avaient recueilli 47,20 % des voix au premier tour des élections de mars 1973, dans le Bas-Rhin, n'en ont obtenu, cette année, que 37,42 %, et leur recul est plus évident encore dans le Haut-Rhin, où ils sont tombés de 40,95 % à 28,33 % des suffrages. Cependant, si le courant centriste a progressé dans le Haut-Rhin, où il est passé de 24,84 % des voix, en 1973, à 30,10 % en 1978, il a régressé dans le Bas-Rhin (de 27,37 % à 25,66 %). Parallèlement au recul du R.P.R., on note donc un tassement de la majorité, qui a obtenu malgré tout, au second tour des dernières élections, plus de 60 % des voix dans le Haut-Rhin.

La résurgence du centrisme alsacien s'explique aisément par la même cause qui avait entraîné son déclin. Légitimistes, les Alsaciens donnaient leurs voix, lors des élections nationales, aux candidats qui se réclamaient du général de Gaulle. En mars dernier, ils ont voté pour l'U.D.F., qui se plaçait sous l'égide de M. Valéry Giscard d'Estaing. Ils l'ont fait d'autant plus volontiers, dans les deux circonscriptions gagnées par le C.D.S., que le député gaulliste sortant ne se représentait pas. Cette attitude démontre aussi la permanence du centrisme dans cette région où le gaullisme, hégémonique de 1967 à 1973, n'a jamais pénétré réellement la vie locale.

A partir de 1958, et surtout après la rupture entre de Gaulle et le M.R.P., en 1962, le mouvement gaulliste avait progressé de façon continue en Alsace. Au second tour de l'élection présidentielle de 1968, le général de Gaulle avait obtenu 79,87 % des voix dans le Bas-Rhin et 74 % dans le Haut-Rhin. Maire de Strasbourg depuis 1959, M. Pflimlin avait décidé de ne pas se présenter aux élections législatives de 1967, et la mort d'Henri Meck, député de Molsheim, à la fin de 1966, avait privé les centristes alsaciens de leur second leader. De 1967 à 1973, tous les députés alsaciens étaient gaullistes.

Ces hommes, que leurs choix politiques opposent ou, aujourd'hui, distinguent, sont proches par leurs origines et leur formation. Dans cette région où la vie associative est extrêmement développée, l'apprentissage des responsabilités passe par les services rendus au sein d'un groupe social, culturel ou sportif, d'une organisation paroissiale ou communale. M. Bord à Strasbourg, et M. Charles Haby, nouveau député (R.P.R.) de Guebwiller, sont deux exemples d'hommes politiques formés à cette école. Libraire de son métier, M. Bord a animé des organisations musicales et sportives, et il a beaucoup contribué au développement du football autour du Racing-Club de Strasbourg. M. Haby, né dans une famille ouvrière, a commencé comme apprenti de bureau à la mairie de Guebwiller, ville dont il est devenu maire quarante ans plus tard, après avoir consacré une partie de sa carrière aux organismes de protection civile.

M. Haby a sans doute bénéficié du respect qui, en Alsace, entoure la fonction publique. Au mérite d'avoir été choisi pour exercer l'autorité, s'ajoute, dans le cas des enseignants, celui du savoir. Le prestige qui entoure le professeur est probablement un legs de la culture allemande, mais il est dû aussi, là encore, au rôle que les enseignants jouent dans la vie associative.

La conclusion d'une alliance entre MM. Pflimlin et Bord, à Strasbourg, pour les élections municipales de 1965, puis, après quelques péripéties, pour celles de 1971, n'a pas empêché les deux courants de s'affronter aux élections législatives. Cependant, enserré dans l'alternative d'un gaullisme routinier et d'un centrisme en partie rallié à la majorité dès la fin de 1969, le débat politique s'est appauvri. Les deux partis, note M. Zeller, se maintiennent en s'alignant sur les positions de celui qui détient le pouvoir à Paris et en limitant au strict minimum la confrontation d'idées.

Cette attitude a des causes profondes : d'une part, ce « légitimisme » alsacien, qui consiste pour l'essentiel en un respect de l'autorité de l'Etat, garant des franchises locales et des libertés individuelles ; d'autre part, une certaine méfiance à l'égard de la politique, méfiance qui s'explique par le souvenir des châtiments infligés alternativement par l'Allemagne et par la France aux Alsaciens qui avaient pris des responsabilités sous la tutelle du vaincu. Aussi l'engagement politique est-il toujours prudent, en Alsace. La rigueur doctrinale est une vertu peu appréciée ; les partis de gauche continuent d'en faire l'expérience.

La gauche et le bipartisme

Le parti communiste, qui stagne aux alentours de 6,5 % des voix, subit encore l'effet des récits rapportés du front russe par les Alsaciens incorporés dans l'armée allemande et dont plusieurs dizaines de milliers avaient été faits prisonniers par les troupes soviétiques. Le P.C.F. avait pourtant été, jusque dans les années 1930, le seul parti national qui défendit l'autonomisme de l'Alsace, à laquelle Thorez reconnaissait, en 1931, le droit à la « séparation d'avec la France ». Mais certains communistes alsaciens, parmi ceux qui avaient participé à la fondation d'un parti dissident, en 1929, et à la conquête de la mairie de Strasbourg, se rapprochèrent ensuite du nazisme, ce qui contribua à affaiblir, après la guerre, l'audience du P.C.F.

Le parti socialiste, héritier d'une S.F.I.O. qui avait perdu tout son crédit, dans l'entre-deux-guerres en défendant des positions centralistes et anticléricales, est devenu aujourd'hui, grâce à l'action de la Convention des institutions républicaines - de MM. François Mitterrand et Charles Hernu, puis à l'apport des militants chrétiens, la troisième formation politique d'Alsace. Le P.S. a obtenu, en mars dernier, des résultats qui ne sont pas très éloignés de sa moyenne nationale (21 % dans le Haut-Rhin, 18 % dans le Bas-Rhin). Cependant, la faiblesse du P.C. oblige les socialistes alsaciens à compter davantage sur eux-mêmes, alors que l'audience des thèses socialistes, défendues dans le Haut-Rhin par une fédération à majorité CERES (la fédération du Bas-Rhin est déchirée par l'opposition de ses diverses composantes), progresse lentement.

La C.F.D.T., dont les thèmes sont proches de ceux que développe le P.S., fait l'épreuve de la résistance des Alsaciens à toute extrapolation de l'action syndicale sur le plan politique. Ainsi, dans le canton de Saint-Amarin, agité pendant près de deux ans par la lutte des travailleurs de l'usine Schlumpf, à Malmerspach, M. Weisenhorn a obtenu 66,59 % des voix le 19 mars dernier. Le conseiller général du canton, M. Egler, membre du C.D.S. et maire d'Oderen, est responsable local de la C.F.D.T., et il a été soutenu par les adhérents du syndicat contre la direction régionale, qui lui reprochait de ne pas avoir défendu des positions autogestionnaires.

L'évolution des militants syndicalistes chrétiens vers la gauche ne se traduit que lentement en termes politiques et le P.S. n'a pas le monopole de cette expression. Quant à la C.G.T., fortement implantée dans le Haut-Rhin, elle doit, elle aussi, tenir compte de cet écart entre l'engagement syndical et le choix partisan, nombre de ses adhérents ayant longtemps voté pour les candidats gaullistes. La contestation du bipartisme alsacien s'accomplit moins par une adhésion aux thèses de la gauche que par une action locale, mettant en avant des thèmes que leurs promoteurs cherchent à faire admettre par les élus régionaux et nationaux.

Percée des « verts »

Ainsi en est-il de l'écologisme, né en Alsace puisque le premier candidat « vert » présenté à une élection le fut à Mulhouse, en mars 1973. Créé par les animateurs de l'Association fédérative régionale pour la protection de la nature (A.F.R.P.N.), le mouvement Ecologie et Survie s'est donné pour tâche de porter sur le terrain électoral une préoccupation dont les partis, estimaient-ils, ne tiendraient compte qu'à cette condition. Sous le sigle d'Ecologie 78, dont il a été l'un des fondateurs, Ecologie et Survie a présenté des candidats dans dix circonscriptions sur treize en mars dernier. Avec près de 7,5 % des voix dans le Haut-Rhin et 5 % dans le Bas-Rhin, le mouvement écologiste a démontré son audience dans la population alsacienne, bien que les résultats aient été inférieurs à ceux que laissaient attendre les élections municipales de mars 1977. On observe, là encore, la réticence des Alsaciens devant toute systématisation (ici, sur des thèmes « antiproductionnistes ») de revendications qu'ils estiment localement et occasionnellement justifiées.

Les préoccupations écologiques rejoignent celles des jeunes Alsaciens soucieux de raviver une culture régionale que l'expansion économique et la volonté d'intégration ont longtemps dévalorisée. Le mouvement autonomiste, faible et divisé, a tenté, sans grand succès jusqu'à maintenant, de se rajeunir au contact de ces deux courants. L'extrême gauche (P.S.U. et L.C.R., ainsi que, à un moindre degré, les mouvements maoïstes et L.O.) cherche également à rassembler les jeunes qu'anime ce double souci d'identité culturelle et de maîtrise du développement économique. Mais, si leur action locale et syndicale est souvent appréciée, les militants révolutionnaires atteignent tout juste, en Alsace, la moyenne électorale nationale de leurs formations.

Le progrès du centrisme, représenté depuis cinq ans par deux députés sans implantation locale à l'origine, tous deux fonctionnaires européens, pose le problème du renouvellement doctrinal et militant de ce courant. M. Caro est resté dans la majorité, que le C.D.S. avait rejointe en 1974, mais M. Zeller s'en est détaché en avril 1976 pour animer un mouvement de réflexion, nourri d'expérience locale, parmi les élus centristes alsaciens. Initiatives alsaciennes — le premier courant politique depuis la guerre qui se soit risqué à faire figurer cette épithète dans son sigle — influence quelques élus municipaux et cantonaux et attire de nombreux sympathisants centristes. La double appartenance à ce mouvement et au C.D.S. étant admise, les amis de M. Zeller envisagent de jouer un rôle important dans la formation d'un nouveau centrisme, ouvert à la fois aux thèses de la gauche socialiste et au réformisme giscardien.

Cherchant à réhabiliter la politique en Alsace, M. Zeller parviendra-t-il à dégeler un système dont on a souvent dénoncé le médiocrité et le penchant à l'affairisme qu'il favorise, chez certains de ses tenants, dans le Bas-Rhin ? Il semble, en tout cas, que l'Alsace soit une des régions les plus propices à un dialogue entre démocratie chrétienne et social - démocratie.

Conscients de ce risque, les responsables gaullistes tentent, eux aussi, de renouveller leur programme et leurs hommes. Le fait que M. Jean-Claude Burckel, lui aussi fonctionnaire européen, élu en 1973 à Strasbourg-campagne, ait abandonné la politique pour le secrétariat général du Crédit mutuel, et l'échec de M. Guy Sautter, face à M. Klein, à Sélestat, montrent les difficultés de l'entreprise.

PATRICK JARREAU.

GRAND « PATRON »

Pierre Pflimlin joue le Rhin contre Paris

EN 1963, moins d'un an après avoir rompu avec le général de Gaulle sur sa politique européenne, M. Pierre Pflimlin publiait, en collaboration avec M. René Uhrich, un livre intitulé : *l'Alsace, destin et volonté*. Le maire de Strasbourg y exposait la situation de sa région, à l'extrême de la France, mais au cœur du Marché commun. Il définissait les possibilités de développement inhérentes à cette position et invitait les responsables politiques et économiques de Paris à en prendre conscience.

Quinze ans plus tard, l'Alsace a progressé sur la voie du destin que lui prédisait M. Pflimlin, dont les préoccupations, pourtant, demeurent essentiellement les mêmes. « *Il y a vingt mille à vingt-cinq mille demandes d'emploi non satisfaites dans la région,* dit-il. *Or on constate que la politique d'aménagement du territoire est toujours orientée vers les régions de l'Ouest, selon une conception qui veut qu'il y ait, d'un côté, une France pauvre, qu'il faudrait soutenir, et, de l'autre, une France prospère, qui n'aurait besoin de rien. Je ne crois pas que la politique d'aménagement régional doive être une politique d'assistance. Il est plus intéressant de considérer l'aménagement du territoire et la politique régionale comme ayant pour but de mieux utiliser les possibilités des régions.* »

Sa situation géographique est pour l'Alsace un atout maître. « *Certaines industries,* dit M. Pflimlin, *ne peuvent pas s'implanter ailleurs que sur l'axe rhénan. Vouloir à tout prix détourner des entreprises étrangères de s'installer en Alsace, pour les attirer vers l'Ouest, est une absurdité.* » Le maire de Strasbourg se défend de sous-estimer les besoins des régions de l'Ouest, en rappelant que, ministre des finances en 1955, il avait élaboré le premier plan breton.

La critique de l'aménagement du territoire est, en fait, celle du centralisme. « *Je suis favorable à un progrès de la régionalisation par un développement de la loi de 1972 sur les établissements publics régionaux,* dit M. Pflimlin. *Dans son état actuel, cette loi met à la disposition des régions des moyens financiers insuffisants, ce qui rend très difficile la définition d'une politique régionale.*

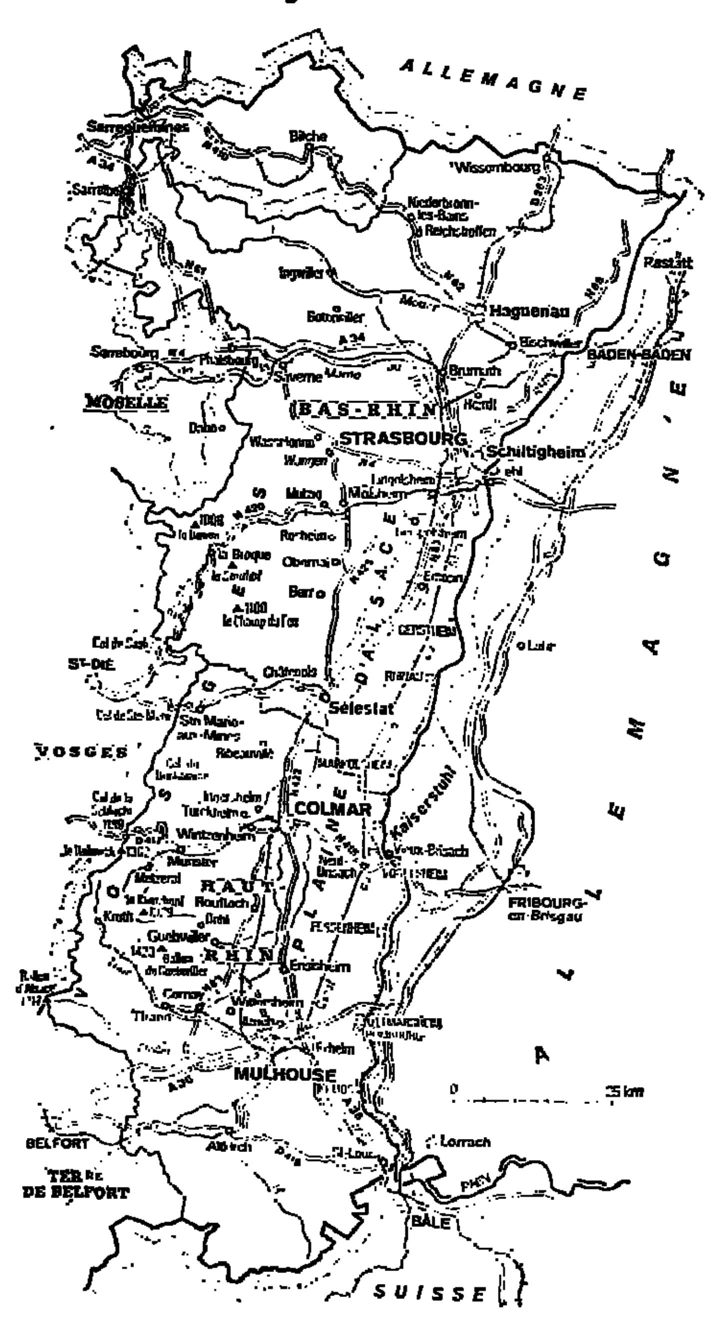
Donner à la région une actualité politique ? « *Je suis personnellement favorable à l'élection des conseils régionaux au suffrage universel,* dit-il, *mais je ne partage pas les opinions de M. Servan-Schreiber sur le « pouvoir régional ».*

L'élection des conseillers régionaux n'exaspérerait-elle pas les rivalités qui existent au sein des régions — par exemple, entre les deux départements alsaciens ? « *Les tensions entre le Haut-Rhin et le Bas-Rhin existent surtout au niveau des notables,* estime M. Pflimin, *pas au niveau des populations.* » Mais les « notables » se trompent-ils vraiment ? Gouvernée par un maire en qui chacun s'accorde à reconnaître le seul homme d'Etat que l'Alsace ait produit depuis la guerre ; réunissant dans sa communauté urbaine les meilleurs spécialistes de l'économie alsacienne ; capitale politique et financière de la région, Strasbourg ne dicte-t-elle pas sa loi à l'Alsace ? « *Pas du tout,* affirme M. Pflimlin. *C'est une sorte de psychose d'origine du Haut-Rhin que de le croire. Les décisions prises au conseil régional ne sont pas l'expression de la seule volonté de Strasbourg, qui est loin d'être ici sur-représentés.* »

A soixante et onze ans, l'ancien président national du M.R.P. voit avec satisfaction le retour, en Alsace, de la « *tradition de démocratie chrétienne et de christianisme social* » qui avait cédé le pas au gaullisme depuis 1958. Mais le président du conseil de mai 1958 n'avait-il pas contribué à l'effacement de *son courant en concluant,* six ans plus tard une alliance municipale avec M. André Bord, chef de file du gaullisme alsacien, puis en rejoignant le C.D.P., c'est-à-dire la majorité, après l'élection de Georges Pompidou ? « *Strasbourg,* dit-il, *est un cas particulier. Aucune formation politique n'y a jamais eu la majorité à elle seule, et, après la guerre, il y a toujours eu une coalition contre l'union de la gauche. Cela correspond au souhait de la population et à la réalité politique, et n'a pas empêché le centrisme et le gaullisme de s'affronter à la campagne. Le C.D.S. n'était absent, aux dernières élections, que dans trois circonscriptions du Bas-Rhin sur huit.* »

L'une de ces circonscriptions était celle de M. Bord. A voir l'agressivité avec laquelle le dirigeant gaulliste critique la gestion du maire de Strasbourg, auquel on le soupçonne de vouloir succéder en 1983, on peut se demander si M. Pflimlin ne regrette pas que ses amis centristes n'aient pas tenté leur chance, en mars dernier, dans la deuxième circonscription de Strasbourg. — P. J.

Deux départements aux frontières



Trois jeunesses, trois appétits

ILS sont deux cent quatre-vingt-sept mille à avoir de seize à vingt-cinq ans en Alsace. Ce sont, comme l'on dit, les jeunes. Pourtant, quel point commun y a-t-il entre les jeunes gens sages du canton de Woerth, zone rurale du Nord, et les « loulous » de la Meinau, banlieue strasbourgeoise ? Quoi de comparable entre ces « loulous » et les jeunes apprentis en colère du Ried, dans la plaine du Rhin ? Rien. C'est que, comme partout ailleurs, la jeunesse alsacienne n'est pas une et indivisible.

Avec ses maisons à colombages tirées à quatre épingles, ses inévitables mirabelliers, son vieux lavoir à faire *frémir* les amateurs d'« *art et traditions populaires* », Woerth n'est jamais qu'à 40 kilomètres au nord de Strasbourg. Mais voilà, Woerth (qui frise les 1 800 habitants) n'en reste pas moins, aux yeux des citadins, la « cambrousse ».

Pensez ! Une zone rurale qui ne fait plus vivre qu'une poignée d'agriculteurs, un canton qui propulse ses étudiants vers Strasbourg et expédie — « aller-retour » dans la journée — ses jeunes dans les usines allemandes, cela ne fait pas sérieux. Non, cela mérite tout au plus une chanson :

Je m'appelle Hans, tout simple-
[ment (...)
Je travaille à la tâche là-bas en
[Allemagne
Ouvrier migrant, ce n'est pas une
[honte
Souvent je ne sais plus où j'en
[suis
Boche ou Français (1)

chante Roger Siffer. Car, tous les matins, les jeunes travailleurs du canton de Woerth filent en masse, qui vers Karlsruhe (R.F.A.), qui vers Reichshoffen dans les usines de De Dietrich. Et, dès que possible, les jeunes travailleuses suivent l'exemple.

« Loulous » dans la rue

Bref, à seize ans, le rythme « boulot-dodo » devient la règle de vie de tous les « Hans » du canton. « *Pour beaucoup de jeunes*, reconnaît M. Othon Dahl, maire de Woerth, *la commune n'est qu'une cité-dortoir.* » Dès lors, un habitant de Woerth décrit très bien l'engrenage dans lequel tombe le « seize-vingt-cinq ans » : « *Il se marie tôt, en moyenne vers dix-huit-dix-neuf ans. A partir de ce moment, son principal souci est de construire sa maison près de Woerth et de faire des enfants pour avoir des prêts plus intéressants. Ensuite, il y a la télé.* » Le petit écran aux six chaînes.

Le temps fort de la semaine, le samedi et le dimanche, est, de fait, consacré à des loisirs « pépères ». Messe le matin, visite familiale l'après-midi. « *C'est une vie assez paisible*, dit François. *Le dimanche, on peut prendre la voiture pour aller à Haguenau, ou encore prendre l'air, aller dans la forêt.* » Qu'on se le dise ! Le jeune de Woerth est responsable, respectueux et sage. Très peu frondeur. Ne dit-on pas que dans un vote blanc, organisé par la Maison des jeunes et de la culture, en 1974, il a voté comme ses parents ?

Rien de comparable à la cité Meinau, à la cité Lyautey, à la cité Solignac. Ici, les gosses grandissent parmi les immeubles-tours et au milieu des immeubles bâtis en longueur, les « barres » ; ici, les mômes traînent sur des pelouses râpées et sales qu'enserrent des façades à la peinture cloquée.

Nous sommes dans la banlieue sud de Strasbourg. Meinau, Lyautey, Solignac... ces seuls noms font frissonner le « bourgeois ». Un peu mythiquement, c'est là que le jeune de douze-treize ans « fauche » son premier cyclomoteur ; c'est encore là qu'à quinze ans il sort ses premières armes (couteau, rasoir, chaîne de vélo), et c'est toujours là, à dix-huit-vingt ans, qu'il traîne son spleen, s'amuse à faire peur, viole à l'occasion. Charmant tableau ! Charmantes cités !

Faut-il nuancer ? Peut-être. Mais peut-on nuancer l'ennui décliné sur tous les modes. « *Le dimanche, on s'em..., on tourne, en mob'* », raconte Michel, vingt ans, ouvrier boulanger. Jacques, vingt-trois ans, ouvrier électricien, fait lui aussi son autocritique. Mezza voce. « *La casse, la cogne, je suis passé par là. Il faut comprendre aussi. C'est l'ennui. Après, tu réfléchis. Mais une bouteille par terre, tu la vois, tu la lances, quoi ! Au moins, tu fais peur à quelqu'un, il y a quelque chose qui se passe.* »

Sans doute se passait-il trop de « choses » à la Maison des jeunes et de la culture de la Meinau. A la fin du mois de novembre 1977, celle-ci a fermé son foyer aux « indésirables ».

Depuis lors, les « loulous » de la Meinau sont bannis d'une maison des jeunes aussi provocante, à leurs yeux, qu'une vitrine de chaînes hi-fi. Plus que jamais, les « loulous » sont donc dans la rue. Un éducateur du club de prévention se dit frappé par le phénomène des jeunes qui ont rompu avec leur famille et se retrouvent sans domicile et sans travail. Ce sont les « drop-out » alsaciens. Paumés et chômeurs. Violents à l'occasion.

Isolés, ils « causent » en dialecte. Cette « muëdersproch » (langue maternelle) est un de leurs liens forts. Un code. Une arme. « *Comme fils d'ouvrier, l'alsacien est leur langue maternelle*, explique un animateur culturel. *Le jeune de la Meinau s'exprime difficilement en français, l'école ne le lui a pas beaucoup appris.* »

Cette spécificité ne se retrouve pas parmi les jeunes de la cité des militaires et des fonctionnaires. Dans le quartier « résidentiel » de la Meinau, on parle français. On évoque avec dédain et une certaine psychose cette « zone interdite » — la Meinau — où l'on ne met jamais les pieds.

Est-ce une explication, les « loulous » — à l'étroit sur leur territoire ? — s'en vont alors dans d'autres quartiers, à la campagne. Jouant les gros bras, ils perturbent les fêtes de village et leurs bals (« kilbe » ou « Messti »).

Nombreux sont les jeunes qui dénoncent cette violence et cette dégradation de la « convivialité ». Lucienne, vingt-six ans, qui habite le Val de Villé, explique qu'elle ne fréquente plus les « kilbe » : « *On a peur de ramasser un coup. Toutes les dix minutes, tu risques ta vie.* » Elle conclut : « *Maintenant, on se réunit plutôt dans des associations.* » Pour Lucienne, il s'agit de Vie et Vallée, qui entend promouvoir une nourriture biologique, et de la Société d'histoire du Val de Villé.

Monique, dix-huit ans, aide-comptable, et Laurent, seize ans, apprenti ébéniste, ont, pour leur part, choisi de passer leurs loisirs à militer au sein du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (M.R.J.C.). Ils vivent aux environs de Benfeld, dans le Ried, une plaine de grosse agriculture.

En adhérents consciencieux, ils ont récemment consacré tous leurs efforts à réaliser une enquête sur le sort des apprentis et pré-apprentis en Alsace. Le résultat final — un rapport de six *feuillets ronéotypés* — est à sa manière un petit brûlot. Car non seulement il répertorie les injustices subies par les apprentis (salaires, heures supplémentaires non payées, etc.), mais il contient des témoignages sur la vie quotidienne des jeunes travailleurs. « *Passer la serpillière, boucher les trous, brosser le chien du patron* », les pré-apprentis connaissent tout cela, merci pour eux ! Ce n'est pas une colère spontanée qui les habite lorsqu'ils parlent de leur conditions, non ! C'est plutôt une colère canalisée, retenue.

La grande fête de Gerstheim

Aujourd'hui, le M.R.J.C. apparaît à Monique et à Laurent comme le meilleur porte-voix possible en même temps qu'il représente, dans un univers morose, un peu d'air frais. « *Dès que tu ouvres ça, tu es, comme on dit, sur la liste noire. Tu te fais engueuler par le curé* », explique Laurent.

Déceler dans ces propos une parcelle de gauchisme serait une erreur. Laurent et Monique veulent simplement être respectés. Tout simplement.

A ce titre, l'occupation durant sept à huit mois, en 1977, du pylône météorologique du site de la future centrale nucléaire de Gerstheim a revêtu, pour eux, tous les attributs d'un temps mythique. En ce temps-là, « *une organisation s'était créée avec les jeunes et les habitants de soixante villages* », disent-ils. En ce temps-là, « *c'était la fête, on faisait à manger autour d'un feu* ». Bref, il y avait une cause, un élan. Ce temps-là n'est plus. Ils le regrettent. Roger Siffer, ses lunettes rondes à l'ancienne sur le nez, aussi.

Il paraît que nos enfants ont bien
[de la chance
Un espoir mirobolant
A Fessenheim, l'atome nous
prépare des avortons (1)

a-t-il écrit.

Les jeunes gens sages de Woerth souscriraient-ils à ces paroles ? C'est ce qui est à voir. Les « loulous » de la Meinau ? Est-ce bien leur problème ? Reste les jeunes en colère du Ried. Bon pied, bon œil. Toujours prêts.

Trois « jeunesses ». Trois regards...

LAURENT GREILSAMER.

(1) Paroles tirées du disque de Roger Siffer *Kandiratong*.

TENDRE ENRAGÉ

Les impatiences d'André Weckmann

LA France « de l'intérieur » ne le connaît pas. Il n'est pas Alsacien de Paris. Il est de plus un homme secret, même s'il peut se montrer disert, retenu, contenu même dans l'élan. Par nature, il n'est pas porté à l'entretien. S'il y consent il faut bien aussi qu'il se laisse un peu découvrir. Encore convient-il de ne pas se faire d'illusions : on ne découvre pas les poètes.

André Weckmann est un poète et un poète d'Alsace. C'est-à-dire tout autre chose, bien autre chose qu'un poète de l'Alsace. A cinquante-quatre ans, on peut avoir une œuvre et un passé. Du passé il faut dire le moins possible puisqu'il tient lui-même à dire le moins possible. Un petit peu de dates, d'additions ou de soustractions suffisent. Quand on est né en 1924, quel âge a-t-on en 1943-1944 ? Et à cet âge-là, quand on est Alsacien, qu'on reste sur sa terre et qu'Hitler a besoin de chair fraîche...

« *Les gens de ma génération sont revenus brisés, sans aucune volonté, décidés à tout jeter aux orties de leur particularisme, las de s'être fait avoir à tous les coups, las d'être traités de « boches » quand ce n'est pas de « nazis » dès qu'on sentait une attirance pour la langue natale.* »

Si la génération en fut brisée, André Weckmann est brisé, lui, par cet abandon, par ce renoncement à la vraie maintenance. C'est la raison de sa bataille, de son œuvre. Qu'il écrive en dialecte, en haut-allemand, en français, c'est pour combattre la résignation.

Il faut savoir lire *Fonse ou l'Education alsacienne* (1975), mais aussi bien *Schang d sunn schint schun lang*, publié la même année. Il faut avoir lu *les Nuits de Fastov* (1968) mais aussi *Haxschissdrumerum*, couronné en 1976 par le prix Hebbel. Weckmann est un enraciné éperdument ouvert au monde.

Il laisse à d'autres de sa terre le soin de dire qu'en Alsace mai 1968 fut rejeté.

« *Bien sûr, il y a eu les grandes masses qui ne comprenaient pas très bien. Et encore, il est bien possible que l'Alsace ait ressenti l'affaire quelques années plus tard. Mais, là où j'étais (il est aussi professeur), pour une bonne minorité de jeunes gens, et pas seulement étudiants mais jeunes facteurs, employés, syndicalistes, c'était une libération, et une libération alsacienne. Nous aussi on avait soulevé le couvercle et pas seulement celui des universités.* »

Ainsi la jeunesse militante de l'Alsace, culturelle, écologique est sortie de là.

« *Un soir, il y a eu une soirée en dialecte. Les amphis étaient pleins. C'était une révélation. Il y avait vraiment quelque chose dans l'air. Et ça a compté.*

Veut-il se modérer ou se contenir ? A quoi bon. Il dit bien : « *Peut-être que j'exagère* », mais c'est pour enchaîner : « *En ce cas, je ne suis pas le seul.* »

Un *mot lui est resté*, reçu comme un appel.

« *Après vous savez, quand à Paris, ils se sont mis à faire les idiots, quelqu'un m'a dit : « Bon, ça devient une révolution » à la parisienne. Si on s'occupait de faire la nôtre ?* »

André Weckmann s'y est mis. Il est aujourd'hui appelé en Allemagne, en Autriche, en Suisse.

« *On a souvent prétendu que nous étions dans un ghetto avec notre dialecte. Mais des poètes, des chanteurs, comme Siffer, Engel, sont connus jusque dans le nord de l'Allemagne...*

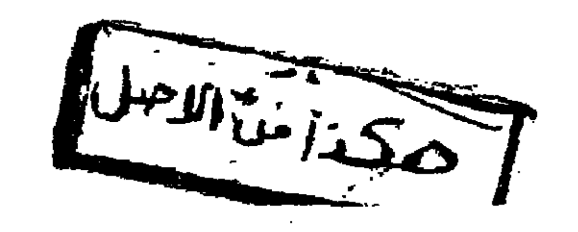
— ... Alors qu'en France ?

— *Rien du tout. Pour eux, on est d'une autre culture alors qu'on ne demanderait pas mieux que de nous faire connaître. On ne peut régler le problème alsacien que par le dialogue avec ceux qui sont à côté de nous, des deux côtés.* »

Ne le tenez pas pour autonomiste, surtout pas. Il demande seulement que la forme d'expression écrite de l'alsacien, « qui est l'allemand », soit acceptée par l'administration.

« *Nous cherchons le dialogue, l'entente. Nous sommes Français. Je crains que si l'on ne nous écoute pas aujourd'hui, vienne une troisième génération qui fera autre chose.* »

J.-M. Th.



L'histoire sur les horloges du quotidien

(Suite de la page 21.)

Etre tenace en Alsace, c'est l'être d'abord pour rester Alsacien. Le tout est de savoir comment s'y prendre. Les cœurs, les corps ont tellement été chahutés. « *Qui nous a volé notre histoire? Qui nous a volé notre langue?* » Questions majeures. On peut les poser en ces termes ou de façon plus diplomatique. Et encore celle-ci, la plus simple et la plus déchirante : « *Comment sommes-nous devenus Français?* » Personne n'est sûr de la réponse.

Quand Louis XIV vint s'en mêler en 1648, ce n'était qu'avec des vues essentiellement stratégiques. Il lui fallait des bastions pour intervenir dans les Allemagnes. Il s'agissait de s'avancer jusqu'au Rhin, mais de le faire « *avec une douce manière* ». En ce genre d'affaire, la manière douce n'exclut pas la vigueur ni la rigueur. Lorsque viendra le tour de Strasbourg, en 1681, Louvois pourra faire la fameuse et orgueilleuse adresse : « *Sire, Strasbourg est à vous !* », parce qu'il aura brutalement rappelé au « magistrat » de la vieille cité que c'est ça ou le sort de Haguenau, incendiée trois fois. Ainsi se fait la « césure de 1648 », encore ressentie comme telle. On ne comprend rien si l'on ne comprend pas cela. L'Alsace d'alors ne sait rien de Molière, ni de Racine, ni de Voltaire, ni de Rousseau. Elle n'a que son langage sans déclinaisons, sans futur, imagé, mais fruste. Va-t-elle se mettre à courir après la « *finesse française* », ou rester dans sa culture rurale et chrétienne. Aux paradoxes alsaciens, la monarchie, sans se lancer dans la psychologie, répondra par des compromis. L'essentiel est, pour l'heure, de faire remuer la terre par Vauban, ce qui était son métier, et ce qu'il fera de Neuf-Brisach à Wissembourg, comme il le fit du Rhin à la mer.

Diversité d'un dialecte

Mais le baron de Schmettau, ministre de Prusse, trompe quand même son monde quand il écrit, en 1709 : « *Il est notoire que les habitants de l'Alsace sont plus Français que les Parisiens et que le roi de France est si sûr de leur affection à son service et à sa gloire qu'il leur ordonne de se fournir de fusils, de pistolets, de hallebardes, d'épées, de poudre et de plomb toutes les fois que le bruit court que les Allemands ont dessein de passer le Rhin.* »

C'est excellent pour le passé idyllique, mais ce n'est *pas*. Pas encore. La notion d'Etat, de nation, n'existe pas du jour au lendemain.

Aujourd'hui, même si le dialecte est en régression (les journaux d'Alsace, qui longtemps éditaient en allemand le plus gros de leur tirage, font maintenant la part la plus grande au français), il conserve ses diversités. Une oreille exercée peut percevoir les différences à 10 kilomètres de distance, et, à Strasbourg, d'un quartier à un autre.

Cela ne simplifie pas la recherche des âmes. Même si les rivalités d'un département à l'autre sont seulement des rivalités de notables, cela conduit à un paradoxe de plus et avec lequel il faut bien vivre : on se replie sur son département, on se regarde en *chiens de faïence* au conseil régional et l'on se sait de même essence. Car les notables n'y peuvent rien. L'histoire ne s'abolira pas à leur commandement, moins encore à leurs motions. La communauté de destin et de langue est bel et bien là, même si ceux de Wissembourg et ceux de Saint-Louis ne se voient pas tous les jours, même s'il y a les buveurs de bière et les buveurs de vin, même si les seconds semblent se sentir en exil chez les premiers.

S'ils ont le même comportement devant l'histoire, ils l'ont aussi devant « l'autre ». Mais il serait vain de vouloir pondre un Alsacien type et tout autant un Alsacien idéal, bien dans sa peau, enraciné dans sa langue et en même temps ouvert au français, bilingue, faisant l'amalgame. Celui-là aurait fait sa prise de conscience culturelle, celle qui précède la politique, c'est bien connu. Il faut encore le rêver. Il reste « à venir » comme le dieu d'André Gide. Car l'Alsacien n'est *pas* idéologue ; l'idée s'apparente vite chez lui au « bla-bla-bla ». Encore un effet de la langue, du complexe linguistique ? Possible. Dans les assemblées, ils seront discrets sinon muets, sauf entre eux évidemment, mais à Paris, ça oui.

« *Chez les francophones, ça va trop vite, on a toujours l'impression de réagir avec un temps de retard.* » De plus, leur français « appris » c'est celui qui est en train de mourir, le classique qui n'aura pas résisté à l'accélération des techniques importées. C'est pour cela sûrement qu'ils ne sont pas à Paris en force dans les ministères, dans l'administration comme d'autres qui pourtant sont aussi des « particuliers » : Corses, Bretons. On parle de ses libertés perdues mais se battra-t-on pour les récupérer ? On peut malgré tout rouspéter et avec les plus graves raisons. On peut décider de défiler mais on le fera en restant sagement sur le trottoir parce que « *sur la chaussée, ça générait trop* ».

En réalité, l'Alsacien reste sur la défensive, un peu par habitude, par atavisme. Qui l'a jamais laissé en paix suffisamment longtemps pour qu'il soit parvenu à bien s'assurer ?

La Révolution aurait pu réussir. Les signes les plus favorables étaient là : *de Rouget de l'Isle dans la maison de Dietrich à l'armée du Rhin*. Le jacobinisme ruina tout. Du temps du *roi*, le roi ne demandait pas la langue. Et *voilà qu'on* voulait faire de la langue le nouveau roi : respect et obéissance. Ces logiciens qu'étaient Lebas et Saint-Just s'étaient convaincus que puisque « *les cœurs étaient français* » il fallait renier « *les modes allemandes* ». Cela suffit à casser quelque chose.

Napoléon reprit la politique des rois. Il laissa l'Alsace à sa langue et utilisa Schulmeister. A sa suite, les choses n'allèrent pas trop mal et même plutôt bien. Louis-Philippe, Napoléon III donnent les premiers élans économiques modernes, font venir l'argent. L'Alsace aussi écoute Guizot et s'enrichit.

Sur cette terre où « il faut que ça marche », ça marchait. Jusqu'au jour de 1871 où le traité de *Francfort* reprend les billes du traité de Westphalie. Mais il ne faut pas dramatiser et s'empresser, au contraire, de réviser sérieusement M. Lavisse. L'annexion de 1870 n'est pas celle de 1940, parce que Bismarck n'est pas Hitler et qu'il *se garde de* vouloir faire des Alsaciens de bons Prussiens. Pendant que l'intérieur prend le deuil, que Déroulède et Barrès tiennent les cordons du poêle en attendant de mijoter les parfums soufrés et énivrants de la « revanche, » l'Alsace ne se découvre pas tellement malheureuse, mais elle retrouve toutes ses ambiguïtés. Elle ne se sent pas plus allemande qu'avant. Jamais sans doute, elle n'idéalisera autant la France, devenue l'absente. Mais voilà aussi que l'Allemagne, oppressante, dure, imposant l'option, d'entrée, s'amadoue. Il lui suffit que l'Alsace soit redevenue « terre d'Empire », un Etat comme le Wurtemberg comme le Pays de Bade. Elle octroie la Constitution de 1911, donne à l'Alsace son propre Parlement. Cette quasi-autonomie de 1911 on en parle toujours. On n'entend pas qu'elle retourne dans les cavernes de l'histoire volée.

Faux pas et inconséquences

Episode... Un épisode de plus. Que l'on s'y prenne comme on voudra, de 1815 à 1945 cela fait encore cent trente années de tragédie, de déchirements, de contradictions, de sentiments violents qui s'affrontent. Pourrait-on imaginer qu'il n'en reste rien, alors que s'y ajoutèrent des maladresses, des incompréhensions. Faux pas d'Edouard Herriot et du Cartel des gauches de 1924 claironnant que l'Alsace doit se soumettre aux lois laïques de la nation, en finir avec son concordat que l'Allemagne avait eu l'habileté, elle, de respecter. Faux pas de Joffre promettant à Thann, dans les délires de 1918, le respect des droits des particularismes, alors que déjà Clemenceau et Poincaré se sont bien gardés de faire visite aux « parlementaires » d'Alsace qui en furent pour leur illusion d'un matin.

On demandait des Alsaciens sans bavures, copies conformes de ceux que la France, aidée par Hansi, avait imaginés et pour *lesquels elle se sentait*, c'est sûr, débordante de tendresse. Les autres ? Il en fallait peu pour que tombe sur eux l'anathème du temps : boches ! ce qu'ils n'aimaient pas du tout. Ignorait-on que Kléber, Rapp, Kellermann avaient été généraux ou maréchaux français d'une terre qui ne donna jamais à l'Allemagne aucun militaire de ce rang ?

Ce sont de semblables inconséquences qui conduisirent encore à si mal conduire l'affaire des « malgré nous », de 1940-1945, à ne pas voir quelle plaie on ouvrait et qui n'est pas refermée. Oradour, c'est à peu près oublié en Alsace. Ce procès, à Bordeaux en 1953, où se trouvaient cités à comparaître si peu d'Allemands, et tant d'Alsaciens, jeunes paysans pour la plupart, simples, ahuris, versés d'office dans la division nazie « Das Reich » et qui, peu ou prou, zélés ou non, firent leur office en cette journée d'incendie et de massacre de juillet 1944, il fallait le faire. Mais lorsque l'Alsace se mobilisa contre lui, elle n'entendait pas, c'est sûr, justifier la manière nazie. Elle n'entendait même pas tellement tomber dans cette sorte de résignation qui pouvait faire dire que ce n'est pas tel ou tel régime qui fait des criminels de guerre, mais seulement la guerre. Elle se révulsait parce qu'il y avait en cent vingt-sept mille « malgré-nous » et qu'elle les tenait tous pour les victimes d'un même malheur, d'une même plénitude de malheur. Elle unissait, elle unit toujours dans sa pitié cette génération brisée, portée à tout jeter aux orties pour la paix, fût-ce celle du cimetière. Elle mêle ceux d'Oradour comme les vingt-sept mille tués en Russie sous l'uniforme allemand, ou ceux tombés aux mains des Soviétiques prisonniers ou déserteurs, tous échoués à ce camp de Tambov qui n'avait rien à envier à un Buchenwald. Ou à un Struthof, seul spécimen de l'univers concentrationnaire nazi en terre française et que l'Alsace garde à son flanc comme la cicatrice d'un fer rouge.

« M'aimez-vous, m'aimez-vous bien ? »

On vieillit mal avec cela, avec les uns croix de guerre, les autres croix de fer, les « bons » anciens combattants, qui peuvent raconter leurs campagnes à la brigade Alsace-Lorraine par exemple, et les « mauvais », qui ne racontent rien. Des vaincus parmi les vainqueurs. Des soldats un peu honteux, oubliés et qui ont vieilli. Et qui en ont marre du « patriotisme qui a empoisonné notre existence » comme de la nation, où il faut être ou avoir été « bon patriote » avant d'être seulement un brave homme.

On vous dira que ce drame s'oublie. Il garde ses séquelles. Si l'Alsace, depuis 1945, rejette le communisme, si l'on dit encore aujourd'hui qu'il ne pourra revenir qu'amené par des « Français de l'intérieur » c'est parce que toute l'Alsace vibre encore au seul énoncé de Tambov.

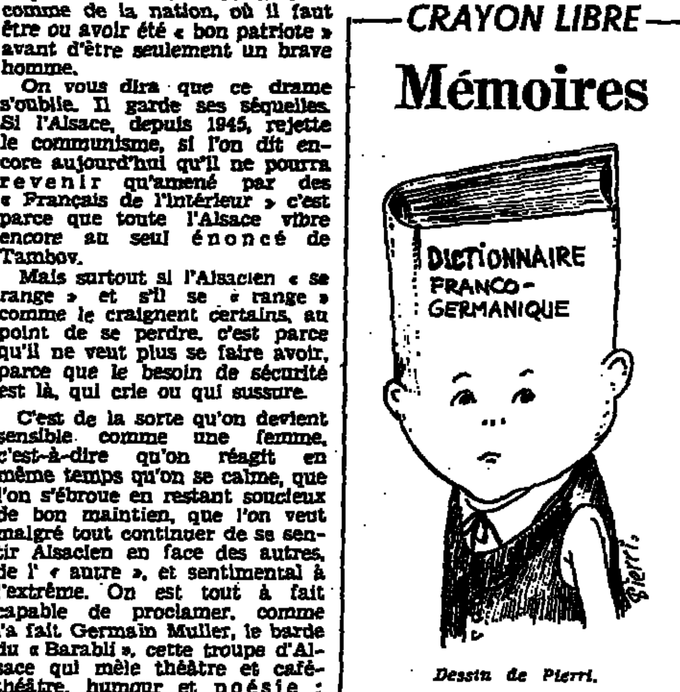
Mais surtout si l'Alsacien « se range » et s'il se « range » comme le craignent certains, au point de se perdre, c'est parce qu'il ne veut plus se faire avoir, parce que le besoin de sécurité est là, qui crie ou qui sussure.

C'est de la sorte qu'on devient sensible comme une femme, c'est-à-dire qu'on réagit en même temps qu'on se calme, que l'on s'ébroue en restant soucieux de bon maintien, que l'on veut malgré tout continuer de se sentir Alsacien en face des autres, de l' « autre », et sentimental à l'extrême. On est tout à fait capable de proclamer, comme l'a fait Germain Muller, le barde du « Barabli », cette troupe d'Alsace qui mêle théâtre et café-théâtre, humour et poésie : « *L'Alsace seule est l'Alsace. Il faut qu'elle reste incomprise, sinon elle n'existe plus.* » Mais dans l'instant suivra, comme la formule de ses yeux de blonde *la Belle Strasbourgeoise* de Largillière, au palais des Rohan, la douce, ardente, anxieuse interrogation de Mozart : « *M'aimez-vous bien ?* »

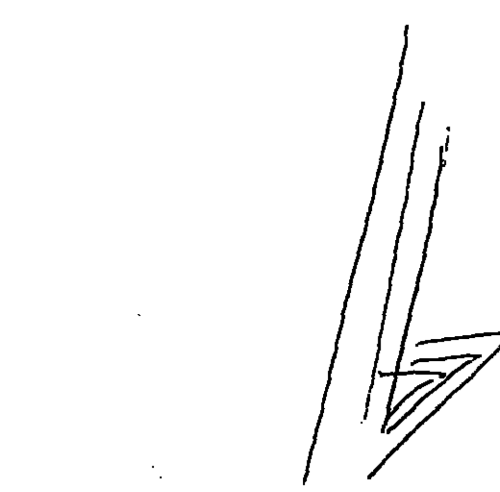
JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

CRAYON LIBRE

Mémoires



Dessin de Pierri.



Les Français d'Alsace sous le regard des Francais alsaciens

L'EXPRESSION peut surprendre et inquiéter. « *Les Français de l'intérieur* » — puisque ainsi on les nomme du côté de Strasbourg — n'auraient-ils donc aucune chance de s'intégrer à la communauté alsacienne s'ils ont choisi de vivre au milieu d'elle ?

« *Vous savez? Je connais la France : j'ai fait mon service à Mourmelon* », répond innocemment ce viticulteur de Ribeauvillé. « *Je ne suis pas d'ici et pourtant j'habite ici depuis dix ans ; je suis le Lorrain* », constate sans amertume ce professeur aux « arts déco ».

Cette « *distance* » *dans le propos* alsacien ne choque en rien lesdits « Français de l'intérieur ». A leurs yeux, elle traduit simplement « *une manière de se situer* », de mal se situer, au regard d'une histoire plutôt mouvementée. « *Leur patriotisme ne peut être mis en doute*, note un restaurateur parisien. *Le 14 juillet et le 11 novembre, ils pavoisent leurs maisons aux couleurs tricolores comme nulle part ailleurs.* »

Le brouillage du dialecte

Au naturel, les Alsaciens sont hospitaliers, chaleureux même, jugent ceux qui les côtoient. Leur froideur ? Un cliché. « *Comme des gens un peu à part, ils ont besoin de ses sentir aimés et compris ; ils ont parfois l'impression d'être sous-utilisés* », indique un syndicaliste parisien.

En définitive, « *de braves types* » sans attirance pour ceux qui « *la ramènent* », ces « *Parisiens* » ou ces Français du sud de la Loire, vite qualifiés par eux de « *Marseillais* ». «

Faut-il porter cette ouverture d'esprit au crédit des Alsaciens ? Cet universitaire de l' « intérieur » s'y refuse. « *Ils ont admis de se laisser assimiler par les « étrangers ». Ils ne croient plus tellement à l'Alsace ; en affichant trop nettement leur particularisme, ils ont peur de paraître ridicules. Aussi longtemps que leur terre a été un enjeu, leur régionalisme avait sa raison d'être ; aujourd'hui, il est sans justification. L'histoire les lâche ; elle a cessé de les rendre intéressants.* »

L'usage du dialecte continue pourtant de dérouter plus d'un « Français de l'intérieur » qui débarque en Alsace. « *Au premier abord, cela nous a drôlement refroidis d'entendre ce parler germanique*, raconte un ouvrier normand. *On avait la désagréable impression d'être à l'étranger.* »

« *On a vite fait de sauter cet obstacle*, reconnaît cet enseignant niçois. *Les autochtones parlent naturellement le dialecte. Il n'y a aucun relent de xénophobie dans leur attitude.* » Très souvent, au téléphone ou au restaurant, la phrase d'entame se dit en alsacien. On se met aussitôt au français si l'interlocuteur reste sans réactions.

Les choses sont, aux yeux de certains « étrangers », moins simples qu'il n'y paraît. Pour le commun des Alsaciens, du moins ceux qui ont connu l'école allemande, le fait d'avoir à s'exprimer gauchement en français crée une gêne d'autant plus vive que leur accent lourd et rauque prête à la moquerie.

« *On a le sentiment physique d'une langue épaisse* », remarque cet universitaire de l'« intérieur ». A son avis, « *l'usage du plus pauvre des dialectes d'Europe dessert les Alsaciens dans la mesure où elle les rend moins perméables aux influences extérieures. C'est un gâchis* ». Beaucoup, comme lui, ont du mal à admettre ce particularisme. « *Il devrait disparaître avec les nouvelles générations* », souhaite cette mère de famille normande.

Si, parfois sur place, la communication est lente à s'établir, d'après certains « Français de l'intérieur », il faut mettre ce mauvais contact sur le compte de *la langue, pas sur celui du* tempérament. « *Malhabiles à bien s'exprimer, les autochtones ont tendance à se réfugier dans le silence et la réserve* », explique cet enseignant lorrain. Les discussions tournent court, les jugements sont péremptoires. A force de se taire, on perd le fil de ses idées, on ne prend plus d'initiatives, on se rouille. « *Les Alsaciens passent ainsi pour des balourds, des gens bornés, sans humour, sans imagination et sans esprit créatif.* »

Des innovateurs, des visionnaires ? Personne ne le soutient vraiment. Au mieux, leur reconnaît-on beaucoup de savoir-faire. « *La région possède un réseau de petites et moyennes entreprises — machines-outils, appareillages électriques — qui ont remarquablement résisté à la crise* », relève un haut fonctionnaire parisien.

« *Qu'ils prennent avec plus de sérieux que d'autres leur tâche, ne signifie pas qu'ils travaillent mieux et davantage* », précisent des « Français de l'intérieur ». A preuve : cette terre a produit des généraux, aucun savant, aucun poète. « *Il ne faut pas confondre savoir-faire et conscience professionnelle*, lance cet universitaire de l'« intérieur ». *Les Alsaciens n'ont pas de tour de main.* »

Belle vie sans bousculade

Leur sérieux légendaire dissimule mal un manque de « punch ». Ils s'accommodent volontiers du déjà vu. « *Chez eux*, dit-on, *la nouveauté passe mal ; l'improvisation les déroute. On aurait quelquefois envie de les bousculer* ». Pour cet enseignant niçois, « *les grèves sont gentilles, on ne conteste pas la parole du maître. Ça nous arrange, car on peut avancer dans le programme* ».

Leur sens de la discipline, leur révérence à l'autorité, leur esprit d'abnégation qui peut aller jusqu'à la crédulité, surprennent parfois ceux qui les côtoient. « *Ils aiment les ordres. La lutte revendicative ne les tente guère. Les délégués syndicaux sont souvent étrangers à la région (Vosgiens, Italiens)*, note ce cadre de Peugeot-Mulhouse d'origine pyrénéenne. *L'entreprise n'a pas connu de grèves depuis 1972 ; les mots d'ordre nationaux d'arrêt de travail sont mal suivis.* »

En somme, « *de bons sujets, mais pas des sujets vifs* ». Comment expliquer ce trait de caractère ? D'après certains, le climat humide et mou de l'Alsace du Nord y serait pour quelque chose. Un autre ciel et la proximité de Bâle feraient apparaître les gens de Mulhouse comme « *plus éveillés, presque méridionaux* ». D'une manière générale, « *la facilité du vivre au milieu de l'Europe* » favoriserait cet assouplissement.

« *L'Alsacien est incontestablement un bon vivant* », admet ce restaurateur parisien. Plus fourmi que cigale, il peaufine son intérieur comme pas deux, sans transiger sur la propreté et le confort. Hostile au négligé, il accorde beaucoup trop d'importance à l'aspect extérieur des choses. « *Ce mangeur de choucroute* » — comme d'ordinaire on le moque — sait apprécier, en famille ou entre amis, les plaisirs de la bonne chère, les joies communicatives des fêtes. Cet épicurien n'en pratique pas *moins* sa religion sans honte et presque avec ostentation, ce qui ne laisse pas d'étonner ces « *mécréants de l'intérieur* »...

Beaucoup conviennent que l'Alsace est une région privilégiée, que ses habitants ne manquent de rien, que, tout compte fait, ils vivent plutôt sur un grand pied. « *Ils aiment l'argent, mais ils savent travailler pour l'obtenir* », remarque cet ouvrier normand. Ici, on a des moyens. Ne dit-on pas que cette région est la plus « épargnante » de France ?

Trop peu nombreux pour être divisés

Les Alsaciens se montrent fiers de leur état, de leur culture, de leur vocation européenne, de leur paysage, précisément marqué par l'empreinte de l'homme. « *L'écologie ne pouvait trouver terrain plus favorable pour se développer, attentifs qu'ils sont à préserver la qualité de leur cadre de vie* », indique un employé, originaire de l'ouest de la France.

L'Alsace entre-t-elle dans l'avenir à reculons ? Jadis unis dans l'adversité, les autochtones affichent aujourd'hui leurs divisions, presque sans vergogne, alors que les dimensions réduites de ce territoire devraient favoriser la naissance d'un langage commun. « *Le Bas-Rhin et le Haut-Rhin ne cessent de se manger*, regrette cet industriel parisien. *Impossible de créer une association de développement économique régional, d'ouvrir un centre sportif régional, de lancer un projet de desserte ferroviaire entre Strasbourg et Mulhouse.* »

« *Dans la vie politique, toutes les ficelles sont tirées par des gérontes*, commente ce syndicaliste parisien. *La relève tarde à se faire ; les énergies nouvelles n'arrivent pas à s'employer.* » « *Si l'élite socio-économique se recrute sur place, bon nombre de cadres dirigeants des entreprises sont étrangers à la région* », souligne ce haut fonctionnaire de l' « intérieur ».

« *Le territoire est occupé, les énergies sont investies, la jeunesse s'en va ailleurs* », conclut cet universitaire. Si les « Français de l'Intérieur » se sentent ici chez eux, serait-ce parce que les Alsaciens s'y sentent un peu « étrangers » ?

JACQUES DE BARRIN.

CRAYON LIBRE

L'injuste milieu



Dessin de Roland Peuchert

COCARDE DANS LE PALMIER

Des pieds-noirs nommés Schuler

NÉE du côté de Wissembourg, venue en Algérie vers 1874, sa mère lui répétait sans cesse : « *Quoi qu'il arrive, ne quitte jamais ton pays. Nous qui sommes partis nous avons trop souffert pour nous refaire une vie.* » Pourtant, lui, fils de ces Alsaciens qui s'installèrent par milliers en terre algérienne « *pour ne pas devenir Allemands* », il a lui aussi *quitté sa terre natale : l'Algérie.*

Il avait décidé de rester « *quoi qu'il arrive* », même après l'indépendance. Et puis « *c'est devenu impossible* », malgré tant d'amitiés laissées « là-bas ». *Il est* « *rentré* ». *Mais comme* des dizaines de milliers d'Alsaciens d'origine, il n'est pas remonté « là-haut », jusqu'au vieux *pays*. Il s'est « rapatrié » à moitié. Le voilà à La Seyne (Var), à mi-chemin de Strasbourg et d'Alger, sur les bords de la même mer que « là-bas », sur *la* même terre que « là-haut » — laquelle va des bords du Rhin à la Méditerranée mais non plus de Dunkerque à Tamanrasset. « *Là-haut, les biens des parents sont en d'autres mains depuis belle lurette, et puis, ce n'est plus notre climat.* »

Il n'a fallu en somme que deux *générations* pour cet aller et ce demi-retour. « *70* », « *l'Alsace perdue* », cela paraît une si vieille histoire, enfouie dans les manuels, et voilà qu'on la retrouve — sur la côte varoise — encore vivante. « *Ma mère parlait toujours l'alsacien, ma sœur aînée aussi.* »

Et que l'Alsace était présente, en Algérie ! Il sort, ce solide pied-noid aux yeux bleus, les *photos des gosses qui, pour le* 11 novembre et la Sainte-Jeanne-d'Arc, retrouvaient le costume traditionnel. Parmi les palmiers, la petite pied-noir blonde, coiffée du grand papillon noir à cocarde tricolore, « fait » plus alsacienne que les personnage de Hansi... Il sort aussi sa citation — croix de guerre avec palme — ce « *sous-officier d'une bravoure folle* » qui, à la tête de ses hommes, libéra Altkirch... qu'*il* n'avait jamais vu. Certains, au lendemain de 14-18 ou de 39-45, avaient acheté une vieille maison « là-haut » pour des vacances à Munster, pour « reconnaître » Seltz ou *Wittelsheim. Pas lui. Sa mère* lui avait tellement dit : « *Ne quitte jamais ton pays.* » Son pays c'était l'Algérie. Il avait cru *ne* le quitter qu'une fois, pour libérer Altkirch.

Ils ont fait l'Algérie

Au bord du Rhin, on trouve des Alsaciens las pour jamais du jeu tragique qui les faisait un jour allemand un jour français. Ceux d'ici connaissent une autre lassitude : chassés deux fois, lâchés deux fois. Quand les parents étaient partis vers l'Algérie — pour rester en France, — on leur avait promis *que tout les attendait là-bas.* Ils n'ont rien trouvé. Ils ont dû tout faire : leurs maisons, *leurs routes, leurs* terres, comme cette Mitidja qui était alors un marécage. Ils avaient commencé, les malheureux, par semer de la luzerne, planter des cerisiers, des *pruniers*, comme là-haut ! Après, ils se sont adaptés. Ils ont fondé des villages cent pour cent alsaciens — on s'y mariait entre soi, — comme Camp-du-Maréchal, Palestro, Haussonwiller. « *Ils ont fait l'Algérie.* » Non, ce n'était pas le paradis promis. La preuve : ils retrouvaient là les « bannis », ceux que la patrie chassait *pour peupler* la colonie nouvelle. Quarantehuitards, déportés de 1851, communards parisiens de 1871. « *Plus tard, bien plus tard — après 40, — la prospérité est enfin venue. Ça n'a pas duré longtemps !* »

Les enfants des enfants ? Ils ont à peine connu l'Algérie. Ils ne connaissent guère ou pas du tout l'Alsace. Ils ne parlent plus ni l'alsacien ni le kabyle. Certains ont « l'accent du Midi ». Ils font déjà souche entre Marseille et Nice, ou ailleurs, Dordogne, Agen.

Des associations d'Alsaciens d'Algérie ? Non. « *Les associations, maintenant...* » Ils se sont dispersés, ils sont un peu méfiants de ces mouvements qui, parfois, les poussèrent où ils ne voulaient pas aller... « *Là-bas, avant les événements, elles florissaient. Elles maintenaient l'Alsace. Ici ce n'est plus la peine. Nous sommes en France.* » Il arrive qu'on fasse partie des anciens d'Alger ou du Constantinois, mais comme pied-noir, pas comme Alsacien. Il y a aussi des groupements d'Alsaciens de la métropole — comme dans la région toulousaine où la marine les a amenés — mais c'est autre chose... On a rangé les *costumes du 11 novembre* et de la Sainte-Jeanne-d'Arc, on ne se marie plus seulement entre soi. *Ils ne s'appellent pas* moins, les jeunes de la troisième patrie, Bruker, Bender, Fund, Schneider, Schuler, Schreiber, Schweitzer.

JEAN RAMBAUD.

Sur Antenne 2 :

L'ALSACE ET SON ENVIRONNEMENT

Du mardi 6 au vendredi 9 juin, à 18 h. 40, le magazine d'Antenne 2 « C'est la vie » présentera une série de reportages de Jea nPeyzieu consacrés à l'Alsace. Thèmes traités :

● Un accident de la route près de Sélestat ; gendarmes et médecins font appel aux « privés » : le SAMU de Strasbourg, pionnier du secours d'urgence en France (mardi 6).

● Le quotidien « l'Alsace » est une publication imprimée sur du papier journal recyclé ; la région s'est organisée pour économiser cette matière première (mercredi 7).

● Dans une vallée des Vosges, on est passé de l'élevage et de la production céréalière et maraîchère à l'agriculture « biologique » (jeudi 8).

● *Les gravières : les Alsaciens* ne veulent plus d'une exploitation intensive de leurs gravières. L'équilibre écologique est menacé, mais cette industrie est l'une des ressources principales de nombreuses municipalités... (vendredi 9).





Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

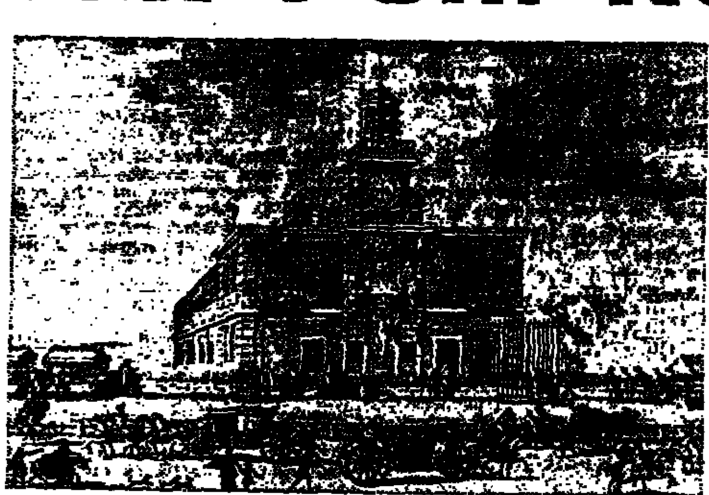
QUATRE SIÈCLES D'HISTOIRE SUR LA SEINE

Vieux Pont-Neuf

Le 31 mai 1578, le roi Henri III posait la première pierre du Pont-Neuf, dont il avait décidé la construction quelques mois auparavant, à la requête de Pierre Lhuillier, prévôt des marchands. C'est pour célébrer cet anniversaire que va être inaugurée, le 9 juin prochain une exposition organisée par la direction des affaires culturelles de la mairie de Paris et le musée Carnavalet dont les collections iconographiques sont d'une richesse incomparable. Cette manifestation qui a pour objet de montrer pourquoi et comment le Pont-Neuf a été construit et quel a été son rôle dans l'urbanisme parisien sera présentée d'abord à la mairie annexe du premier arrondissement, puis au musée Carnavalet (1).

Le Pont-Neuf dont la construction avait été décidée pour assurer une liaison commode entre le Louvre, les nouveaux quartiers de la rive gauche et le couvent des Grands-Augustins, cher au cœur d'Henri III, eut pour auteurs plusieurs architectes, mais ce furent Baptiste du Cerceau et Pierre des Iles qui en dessinèrent les plans tandis que Guillaume Marchand en était le principal entrepreneur. Ce fut une réussite totale. La simple et noble grandeur de l'ouvrage, la majesté de ses arches, son décor sculpté firent l'admiration de ses contemporains. Mais sa construction demanda des années puisqu'il ne fut achevé qu'en 1606.

A la fin de 1578 les quatre premières piles saillaient déjà au-dessus de l'eau mais Henri III ne devait jamais voir l'achèvement du Pont-Neuf. C'est Henri IV, son successeur, qui l'inaugura en 1603, après avoir décidé de faire aménager et embellir ses abords. Ainsi naquirent la place Dauphine et le terre-plein maçonné situé à la pointe de l'île de la Cité où on résolut d'ériger une statue équestre du roi, offerte à la ville de Paris par Marie de Médicis. Celle-ci la fit exécuter en Toscane sur le modèle de Jean Boulogne. Mais l'effigie royale — devenue depuis lors un des monuments les plus populaires de Paris — ne fut achevée qu'en 1614 pour être inaugurée le 23 août de cette année-là, quatre ans après la mort d'Henri IV. Fondue sous la Révolution, elle fut refaite et rétablie sur le Pont-Neuf par Louis XVIII.



Détruit sous le Premier Empire, le curieux bâtiment construit sous Henri IV sur le Pont-Neuf, et qui était orné d'un groupe sculpté représentant la Samaritaine.

Tabarin et charlatans

C'est aussi sur l'ordre d'Henri IV qu'on éleva sur la deuxième arche du pont un curieux et baroque bâtiment sur pilotis abritant une pompe destinée à alimenter en eaux les jardins des Tuileries et dont la façade s'ornait d'un groupe sculpté représentant le Christ et la Samaritaine. Après plusieurs remaniements, cet édifice devenu dans le langage populaire « la Samaritaine » devait être démoli en 1813. Il laissait son nom à un établissement de « bains de propreté » comme on disait alors, amarré près du Pont-Neuf qui subsista jusqu'en 1924 et à un magasin de nouveautés.

Le Pont-Neuf, définitivement achevé en 1606, allait devenir un lieu de rencontre exceptionnel. Ses vastes trottoirs sa large chaussée, le décor magnifique formé par les rives de la Seine, le voisinage du palais du Louvre puis du collège des Quatre-Nations le transformèrent rapidement en un centre privilégié où se succédèrent pendant près de deux siècles les grands événements qui marquèrent la vie de la capitale. Cortèges funèbres, entrées solennelles des souverains, fêtes données en l'honneur des mariages royaux, feux d'artifice se suivirent dans relâche. Le commerce y prospéra et les échoppes de bois construites au dix-septième siècle dans les petits hémicycles latéraux ménagés dans le parapet pour abriter quelques négoces, furent remplacées, sur des dessins de Soufflot, par des échoppes de pierre.

Sur les trottoirs se pressait tout un peuple de petits marchands ambulants, de bateleurs dont le plus célèbre fut l'illustre Tabarin, de tondeurs de chiens, de charlatans vendeurs d'orvietan ou arracheurs de dents, sans oublier les racoleurs du service militaire, les filles de joie et les tirelaine ! Cet engouement survécut à la Révolution et eut ses prolongements jusqu'en 1830.

C'est donc toute l'histoire du plus vieux pont de Paris qui nous est restituée par l'exposition présentée à la mairie annexe du Ier arrondissement, exposition comportant trois parties : dix-septième, dix-huitième siècle et époque moderne (dix-neuvième et période contemporaine).

La période moderne et contemporaine, notamment, est représentée par des photos bistrées de Marville, spécialiste des reproductions photographiques des monuments de Paris, d'un grand et curieux tableau de Puvis de Chavanne, *Femme devant le Pont-Neuf*, des petites toiles de Eugène Béjot qui fut le peintre des ponts de Paris, de plusieurs œuvres de Marquet qui habita au coin de la rue Dauphine et du quai Conti et enfin des gravures de Decaris, proche voisin du Pont-Neuf.

L'essentiel des documents exposés provient du musée Carnavalet, mais quelques prêts ont été demandés aux Archives de France, au musée de Versailles, au Musée national d'art moderne et au Petit-Palais. On trouvera l'essentiel de tout ce qui fait le prix de cette manifestation dans un catalogue qui est une véritable monographie du Pont-Neuf et dont la passionnante et savante préface est due à M. Bernard de Montgolfier, conservateur en chef du musée Carnavalet (2)

ANDRÉE JACOB.

(1) Mairie annexe du premier arrondissement, 4, place du Louvre, à partir du 10 juin jusqu'au 9 juillet, 10 heures à 12 h. 30, 13 h. 30 à 17 h. 45, tous les jours, musée Carnavalet, 19 juillet au 29 août.

(2) *Pont neuf, 1578-1978*, 1 vol., 10 F.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des usagers demandent un renforcement des contrôles et une nouvelle diminution des vitesses-limites

La sécurité sur la route a été le thème principal de deux réunions organisées ces jours derniers.

Le Comité national d'action pour la sécurité des usagers de la route (CNASUR) demande aux pouvoirs publics de renforcer les mesures permettant d'accroître la sécurité et de réprimer l'alcoolisme au volant. Son secrétaire général, M. Philippe Saint-Marc, a précisé le 1er juin, au cours d'une conférence de presse à Paris, que depuis 1946 les accidents de la route ont tué 350 000 Français et en ont blessé 6 500 000. Quant au coût économique de ces accidents pour le pays il est estimé à 35 milliards de francs par an.

Reconnaissant l'effort mené depuis 1973 par les pouvoirs publics pour lutter contre ce fléau, le CNASUR demande que le nombre de gendarmes à temps plein pour les missions de sécurité routière (huit cents actuellement) soit multiplié par dix. Parallèlement, il souhaite une répression accrue de la conduite en état d'ivresse et regrette que le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ait été « *affaibli* » par le Sénat. Il propose également une nouvelle réduction des vitesses maximum 110 km à l'heure sur autoroute, 80 km surf route et 50 km en ville).

De son côté, la vingt-cinquième conférence européenne des transports a terminé le 1er juin ses travaux après deux jours de réunion à Bruxelles en adoptant, notamment, deux résolutions sur la formation des conducteurs et le port de la ceinture de sécurité.

De son côté, la conférence européenne des ministres des transports, qui groupe les représentants de dix-neuf pays et vient de se réunir durant deux jours à Bruxelles, recommande de revoir le contenu de l'enseignement du permis de conduire et de l'étendre dans les écoles.

Toujours la ceinture...

Ces mesures, destinées à améliorer la sécurité, leur renforcement envisagé, sont accueillies de « façon diverse » par l'opinion ; en particulier celles qui concerne la ceinture. M. Jérôme Spycket, spécialiste de la question, nous écrit ainsi :

« *S'il est vrai que les victimes de la circulation ont spectaculairement diminué depuis juillet 1972, l'obligation du port de la ceinture (décrétée un an plus tard) n'y est strictement pour rien. Bien mieux, on constate un parallélisme troublant entre l'évolution du port de la ceinture et celle des victimes en automobiles: ainsi en 1975 et 1976, alors que le port de la ceinture augmente très fortement, le nombre des tués et des blessés en automobile augmente. En 1977 en revanche le taux de port baisse... et les victimes en automobile aussi.*

» *Coïncidences ? Sans doute, mais qui prouvent à l'évidence à tout observateur impartial que le port de la ceinture n'a eu jusqu'ici, globalement, aucune influence sur les résultats des accidents pour les automobilistes en France. Alors, de grâce, messieurs du comité de la Sécurité routière, cessez de nous prendre pour des imbéciles !*

« *L'amélioration exceptionnelle des résultats effectivement enregistrée, pour toutes les catégories d'usagers, en 1973 et en 1974 a été due uniquement : 1) au fait que dès juillet 1972 la courbe des victimes s'est brusquement inversée, sans raison apparente (— 6 % de tués en douze mois, malgré une augmentation record du trafic de 10 %) ; 2) à l'embargo sur le pétrole de novembre 1973 (moins de quatre mois après l'obligation).*

» *Ces deux faits majeurs — que le comité de la Sécurité routière tient pour nuls — expliquent à eux seuls cette évolution remarquable, remise en cause dès 1975 pour les seuls automobilistes — alors que le port de la ceinture est censé avoir plus que doublé cette année-là, et que toutes les autres catégories d'usagers continuent à enregistrer des améliorations nettes !*

» *Tout le reste n'est que propagande, au sens le plus péjoratif du terme, indigne d'un pays adulte et qui se dit libéral. Il faudra bien un jour, devant l'exigence de la réalité, dire la vérité et revenir à la décence — en même temps qu'au respect de la Constitution. Entre-temps la répression à l'encontre de ceux qui, refusant de se ceinturer, sauvent peut-être leur vie sans mettre en danger celle d'autrui, relève de l'arbitraire le plus intolérable. Qu'attendent nos élus pour se saisir enfin d'un problème qui est exclusivement de leur ressort ?* »

Le débat reste ouvert.

— A PROPOS DE... —

LES RÉNOVATIONS DE COLOMBES ET DE SÈVRES

Parole aux quartiers

Face aux difficultés toujours plus délicates posées par la rénovation des centres urbains, et peut-être aussi pour prévenir l'opposition éventuelle d'associations de défense de plus en plus actives et combatives, de nombreuses municipalités semblent désormais s'engager résolument dans la voie de la concertation.

A Colombes et à Sèvres, dans les Hauts-de-Seine, deux maires communistes tentent simultanément une expérience hardie qui doit permettre d'associer les habitants à la transformation de leur quartier et cela avant le démarrage des travaux...

A Colombes, où il s'agit de rénover le quartier du Petit-Colombes, secteur excentrique, vétuste et traditionnellement « deshérité » de la commune, la municipalité a profité de l'inauguration d'un nouveau marché couvert pour ouvrir dans l'une des boutiques du marché une « exposition d'urbanisme évolutif ». Cette exposition, qui durera six mois, présente aux habitants tous les documents statistiques et graphiques nécessaires à une réflexion « *sérieuse et cohérente* » sur l'avenir du quartier.

« *Nous abordons cette rénovation sans parti pris,* explique M. Dominique Frelaut, député et maire de Colombes, *et nous ne souhaitons pas imposer tel ou tel projet. Nous nous contentons de transmettre à la population toues les éléments dont nous disposons à ce jour. Notre exposition, qui évoluera au fil du temps, en fonction des suggestions et des critiques des visiteurs, s'accompagnera d'ailleurs d'une série de réunions où tous les cas individuels pourront être examinés.* » « *Nous espérons,* continue M. Jean Pacary, maire adjoint et vice-président du comité du quartier, *que les Colombiens sauront dépasser les préoccupations purement individuelles et prendre une part active à l'élaboration du projet final.* »

Démarche quelque peu différente, à Sèvres où, après des années d'hésitation, on voudrait bien aboutir dès septembre prochain à une décision définitive pour la rénovation de l'îlot de Ville-d'Avray, cœur du vieux centre ville et lui aussi en piteux état. Ici, l'exposition d'urbanisme ne dure que quelques jours, et elle est le fruit d'un an de collaboration entre la municipalité dirigée par M. Gérard Lenormand et les services régionaux et départementaux de l'équipement, collaboration qui a conduit à quatre projets, quatre « scénarios » agrémentés de nombreuses variantes parmi lesquels la population est invitée à donner sa préférence.

De luxueux tableaux expliquent chacune des quatre versions envisagées, en pèsent les avantages et les inconvénients et un questionnaire individuel permet aux visiteurs d'exprimer à tête reposée leur position et leur choix.

Pour louables qu'elles soient, de telles initiatives trouvent très tôt leurs limites. D'abord dans la volonté ou la capacité des habitants à se prononcer sur des questions d'urbanismes lorsqu'elles atteignent le stade très technique de la réalisation. « *Bien sûr, on a des idées,* dit une dame à Colombes, *mais tout cela est quand même un peu compliqué.* » « *Une telle présentation est trop abstraite* », continue un Sévrien. Beaucoup se réjouissent de ce « *bon début* », mais restent littéralement stupéfaits d'être sollicités dans un domaine qu'ils croyaient devoir leur échapper pour toujours...

Les choix de l'équipement

Le second obstacle est plus grave. A Sèvres comme à Colombes, la rénovation s'axe autour d'un projet émanant des services de l'équipement et consistant à élargir la voie principale qui traverse le quartier ; projets mille fois remaniés et qui « traînent » depuis respectivement dix et quarante ans. De telles longueurs, souvent désignées à juste raison comme responsables du « *pourrissement des quartiers* » ne facilitent pas l'élaboration d'un projet.

A Sèvres, la commission extra-municipale, qui a obtenu du maire l'autorisation de présenter ses propres projets au sein même de l'exposition, va jusqu'à « *refuser de prendre pour base de réflexion la prétendue nécessité de faciliter la circulation automobile* » et veut « *repenser le centre ville sans se laisser contraindre par les orientations définies par les services de l'équipement* ». « *Nous voudrions donner aux habitants toute la liberté de choix possible,* explique M. Dominique Frelaut, *mais nous ne pouvons leur taire cette contrainte fondamentale.* »

De son côté, M. Roger Fajnzylborg, maire adjoint de Sèvres, confesse sa préférence pour celui des quatre scénarios qui a l'agrément de l'administration « *car si les habitants en choisissaient un autre, il nous faudrait les suivre et ce serait le début d'une interminable bataille avec la direction de l'équipement* ».

Aussi peut-on dès maintenant se demander si, en l'absence d'une participation plus large des communes aux projets de l'équipement, « l'urbanisme autogéré » ne reste pas un mirage.

FRANÇOIS ROLLIN.

CORRESPONDANCE

Des squatters dans le XIe arrondissement

Après l'article publié dans le Monde du 23 mai « Du socio-ludique dans le XIe arrondissement, une maison de quartier avec une âme », M. Claude Scemla, gérant de la société Era, propriétaire de l'immeuble en question, nous apporte les précisions suivantes :

Je suis marchand de biens et j'ai toujours acheté mes immeubles libres de toute occupation.

Ce n'est qu'illégalement que l'immeuble du 36 bis, rue de Montreuil a été investi le 7 avril, et non pas le 6 mai comme mentionné. Les portes, normalement verrouillées, se sont ouvertes par on ne sait quel hasard pour donner asile aux membres de l'association La Mongolfière. Pourquoi croyez-vous qu'ils aient fait établir ensuite un constat d'huissier si cette opération n'était pas préméditée et longuement mûrie ?

L'association s'est constituée après l'envahissement des locaux. Est-ce que cela ne vous surprend pas ?

Les habitants du quartier ont adressé une pétition au procureur de la République afin que cessent de tels agissements.

Lorsque vous concluez en affirmant que « *pour les membres de l'association l'objectif est désormais de rester rue de Montreuil* », je crie au scandale. Souhaitez-vous donc voir la justice bafouée?



Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Philidor à l'encan.

Le collège Saint-Michel de Tenbury (Worcestershire), auquel son fondateur, un professeur de musique d'Oxford, avait légué la collection Philidor, a décidé de la vendre aux enchères le 26 juin à Sotheby, à Londres.

Cette collection de trois cents volumes manuscrits, copiés par André Danican Philidor (1647-1730) et par son fils, et contenant des opéras de Lully, Campra, Collasse, Destouches, Desmarets et Gatti, des motets, des ouvertures et des œuvres diverses, avait été commandée par le comte de Toulouse. Le roi Louis-Philippe, qui en avait hérité, emporta avec lui toute sa bibliothèque en Angleterre lors de la Révolution de 1848. Vendue à sa mort, la collection n'a pas été dispersée, et des musicologues de plusieurs pays viennent régulièrement la consulter à Tenbury. Ils s'inquiètent des dangers que comporte cette mise à l'encan, et on les comprend, à moins que la Bibliothèque nationale ne trouve l'argent nécessaire pour rapatrier un élément non négligeable du patrimoine artistique français.

Acanthes pour toujours.

L'an dernier, c'était le centre Sirius, parce que c'était aussi le titre de la dernière œuvre de Stockhausen, foyer irradiant du stage. Cela ne se discute pas ; les grands hommes ont leurs petites habitudes, et si on avait dit au compositeur allemand que son centre d'été s'appellerait autrement, il aurait demandé : « Pourquoi ? Pourquoi pas Sirius ? » *Cette année, Xenakis succède à Stockhausen, et si on lui avait parlé d'un centre Sirius, il se serait demandé ce qu'il irait faire là-bas. Alors, le centre s'appelle désormais Acanthes, et l'on dit que c'est pour toujours... Et tout le monde se demande pourquoi.*

N'importe, on y apprend, cette année, à connaître, à jouer et à aimer la musique de Xenakis. Claude Helffer y enseigne, Marie-Françoise Bucquet, Sylvio Gualda, Lluis Claret, et aussi, pour l'informatique et les mathématiques, Guy Médigue et Philippe-Olivier Rousseau. Du 17 au 31 juillet, le Conservatoire Darius Milhaud, à Aix-en-Provence, accueillera les stagiaires actifs, les auditeurs et les visiteurs du centre Acanthes.

★ Renseignements : la Recherche artistique, 104, rue de la Tour, 75016 Paris, tél. 504-08-51.

Le Devin de Jean-Jacques.

On parle beaucoup de Rousseau, cette année, et c'est normal, puisqu'on a pris l'habitude de fêter l'anniversaire de la mort des grands hommes. On évoque l'écrivain, le penseur, le philosophe, très peu le musicien, car on s'accorde en général à ne lui reconnaître dans ce domaine qu'un talent limité, celui d'un amateur comme il en existait beaucoup à l'époque. Pourtant, dans sa musique, Rousseau reste lui-même et le Devin de village, *avec ses bergers, son sorcier, son innocence touchante et moins naïve qu'il n'y paraît d'abord, servira de modèle à l'opéra-comique français pendant près d'un siècle. En 1752, l'ouvrage venait à point : une musique « naturelle » sans cette recherche qu'on reprochait à Rameau et qui semblait excessive, une action tournant le dos aux livrets compliqués.* « Il n'y a pas un son là qui ne parle au cœur », *disaient, selon Jean-Jacques, les belles écouteuses Grétry et Gluck, qui savaient bien ce qu'ils lui doivent, se sont montrés plus élogieux encore, mais le vrai secret, c'est que Rousseau, en concevant à la fois le texte et la musique, a su établir entre eux une unité très personnelle et jouer ainsi un rôle historique en faisant œuvre de compositeur lyrique au plein sens du terme.*

★ Un disque Arion ARN 38157. Prix : 50,90 F.

Musique

La valeur du silence et la force des mots

(Suite de la première page.)

La difficulté de noter des choses aussi simples à faire que fastidieuses à expliquer par écrit pousse les compositeurs à devenir leur propre interprète, mettant en scène, par là même, leur attitude personnelle par rapport à la musique et aux instruments qui servent à la faire.

C'est là sans doute qu'on trouverait le lien entre deux spectacles présentés la semaine dernière à Paris, l'un au Lucernaire Forum, réalisé par Denis Levaillant, au cours des Semaines du théâtre musical, l'autre au Centre culturel américain de la rue du Dragon : *Histoire d'une*, cosigné par Eugénie Kuffler (compositeur et interprète), Clotilde Guérineau (textes) et Philippe Drogoz (mise en scène).

Mais à partir de là les routes divergent, puisque dans le premier cas *il s'agit surtout d'une pantomime* jouant sur le silence, où les mots n'apparaissent que lentement, en prolongement des sons, alors que dans *Histoire d'une* la parole, du début jusqu'à la fin, occupe une place privilégiée, obligeant peu à peu l'auditeur à la *recevoir comme de la* musique, ou plus exactement à en percevoir la musicalité au même titre que la signification.

Du spectacle de Denis Levaillant, il reste des images avec des sons et une atmosphère de nostalgie à la recherche d'un souvenir perdu. C'est d'abord un saxophoniste (Pierre Rigaud) qui joue une manière d'ouverture : des notes opposées, rugueuses. Puis un aveugle — l'accordeur ? — aux gestes gauches et tremblants (Laurent Fachard). Il s'assied au piano, frappe quelques notes qui rendent un horrible grincement ; affolé, il s'enfuit. Vient un autre « accordeur aveugle » (Denis Levaillant), qui caresse le clavier sans *enfoncer les touches. La musique*, comme un souffle, vient seulement du soulèvement cadencé des étouffoirs avec la pédale de droite. « *Le piano*, murmure-t-il, *est le seul instrument qu'on puisse caresser.* » Le saxophoniste revient jouer dans la caisse de résonance du piano, se servant aussi de son instrument comme d'un cornet acoustique, tandis que son partenaire frappe les cordes avec des baguettes.

Retour du premier aveugle ; il plonge son corps sous le couvercle du piano, celui-ci se referme sur lui et comme une pierre trop lourde finit par l'étouffer. Mais il se dégage pendant le noir et, dos au public, parle du souvenir, de quelque chose d'oublié. La pièce s'achève avec une sorte d'improvisation de Denis Levaillant réunissant une grande diversité de styles, depuis l'atonalité jusqu'à celui, tendre et nostalgique, des boîtes à musique. Justement on vient en poser une sur le piano, et on lui en passe une autre comme un collier autour du cou. Il cesse de jouer et « meurt ». La musique des boîtes continue.

Histoire d'une n'a qu'un personnage : Eugénie Kuffler, tour à tour jeune fille en fleur innocente et naïve, jouant de la flûte baroque, amazone revancharde soufflant en cadence dans un saxophone viril, femme d'action décidée à posséder les hommes par la ruse, sorcière qui fait hurler les cymbales, « haut-parleuse » de l'avenir enfin qui se *moque, avec une voix synthétique*, des illusions et des luttes de ses compagnes.

Il y a, dans le texte, beaucoup d'amertume, et les jeux de mots en guise de rimes manquent un peu de vraie simplicité. Mais il y a aussi de *la force et le rythme du spectacle* se maintient d'un bout à l'autre : chaque « femme » a sa voix, sa musique, son espace de jeu. Plus les passages d'un personnage à l'autre se précipitent, mieux on en apprécie la caractérisation. Quant aux décors, réduits au minimum, ils ne comportent qu'un mannequin *porte-vêtements* et les instruments de musique.

GÉRARD CONDÉ.

Jazz

Michel Portal dans la Nuit de Sceaux

Convié trois fois cette saison par le Centre culturel de Sceaux, Michel Portal y a changé chaque fois de musique, car il se sait et se veut triple. Le 3 juin, à minuit, il s'empoignait avec le jazz, le dernier de ses démons en cet itinéraire, le premier, chronologiquement, *dans sa vie. Autour de* lui : Lubat, Beb Guérin, Franciolli. Face à lui : un public décontenancé qui avait entendu, en dansant, un groupe de rock, puis, immobile, un peu religieux, écouté la *Blues March*, battue par Blakey en personne.

Ce public n'était pas le sien. Il nous le dit, expérience faite. Sa soirée « classique » comportait des pièces de Stravinsky et le trio de Brahms pour clarinette, violoncelle et piano qu'il vient d'enregistrer chez Erato. Son concert de « musique contemporaine », avec le New Phonic Art, interprétait des compositions de Berg, quelques œuvres de Globokar, d'Alsina et, pour le reste du temps, se livrait à l'improvisation la plus libre. L'un et l'autre rendez-vous avait un sens. Ceux de la scène et ceux de la salle possédaient les mêmes repères culturels. En revanche, la rencontre de samedi ne s'imposait guère. Après les Messengers, et pour la même foule, le jazz de l'inquiétude, du morcellement, du déchiquetage ne pouvait trouver sa place dans le parc.

Il y a une folie pédagogique qui consiste à « mélanger » et à espérer que les hommes se régaleront de tout ou, au moins, y prendront intérêt, en se forçant, comme les spécialistes entraînés de la curiosité esthétique. Le goût commence avec l'enfance et, souvent, s'arrête avec elle. Le terme jazz, très large, conduit aux erreurs. « *Si l'on n'y prend garde*, nous dit encore Portal, *on se retrouve à Sceaux, en quartette libre, devant des gens certainement sympathiques mais qui aiment Gene Vincent.* »

A quoi bon, dès lors, tenter l'impossible ? Peut-être parce que ces pratiques difficiles, quand elles ont l'âme jazziste, ne trouvent pas de lieu social pour s'exprimer. Exclues par leur démarche du « star system », ignorées pour indignité du mécénat, elles vivent logées dans les interstices d'un monde où elles éprouvent du mal à respirer. Quelquefois, elles mettent dehors leur nez, avec Portal par exemple, l'un des plus grands de la musique aujourd'hui. Ce sont des sorties sans espérance.

Châteauvallon est mort. Reste Beaubourg. Il a invité, ces temps-ci, Richard Davis, le bassiste, et Milford Graves, le drummer. Bien. Mais leurs noms ne sont pas cités par les programmes, ni par les placards affichés dans Paris. Portal participe aussi au colloque. Ça va. Mais c'est de son appartenance à un quatuor et non à un quartette qu'il a reçu le droit de mener, selon le mot de Breton, « *l'existence stupéfiante et brisante de l'esprit livré aux bêtes de lui-même* ». Le quartette attendra son tour.

LUCIEN MALSON.

Théâtre

La difficile mélodie du bonheur

Ils entrent, les comédiens, dans la salle à tout faire de cette maison pour tous de Saint-Omer. Ils ont amené de grandes malles, d'où ils tirent, littéralement, un découpage de bois qui sera une voiture, des cubes qui seront des maisons, de quoi faire l'histoire : voici les enfants, l'alphabet du théâtre. Et tout à l'heure : voilà, les enfants, l'histoire est terminée, on peut la recommencer, la changer, si vous voulez : c'était ça le théâtre. *Vous avez bien compris ?*

L'histoire ? Une poule qui approuve un méchant promoteur et qui raisonne en diable contre les grands *ensembles*, pour l'amitié des fleurs : ne nous laissons pas faire ! Le bonheur des hommes passe par le bonheur des poules et des fleurs. Une comédienne fatiguée, deux comédiens un peu jeunes « font » la poule, manient avec application la fleur-marionnette, miment l'extase à la moindre évocation de prairie et de chant d'oiseaux. On dira que ce spectacle du Théâtre La Fontaine de Lille est une reprise à succès (joué cent cinquante-cinq fois dans quarante ville en 1977). « *Son idée*, assure le programme, *a la force, la carté, la simplicité des évidences.* » L'expression impavide des enfants de Saint-Omer disait assez que si le théâtre pédagogique est difficile, plus difficile encore est l'expression théâtrale de la mélodie du bonheur.

Dans cette voie, mais selon une inspiration plus proche de Desnos que de Saint-Exupéry, le Théâtre de la Vie de Bruxelles vient de présenter à Paris (salle Aydar) un *Voyage du train* réellement poétique... tout simplement parce que débarassé de tout « message ». « *L'histoire*, dit Claudine Dailly, auteur et interprète, *n'est qu'une histoire d'amour entre un train de banlieue et la mer.* » L'irréel ici se donne à voir et à entendre, sans leçon de théâtre préalable. Le train voyage et ne bouge pas : quelques lignes le suggèrent, une écharpe bleue sans doute est la fumée. Il rencontre un canard, un poisson rouge, une vache, et tous chantent, dansent et jouent — de la flûte, de la mandoline et de la guitare. De musique égarée en chanson légère, le train s'enlise au bout de son rêve et le spectacle s'achève en murmure mélancolique à peine. A noter l'heureuse initiative des éditions J.-S. Simoëns : le texte du *Voyage au train*, avec des photos du spectacle et des notes de travail, est publié dans la collection « Mises en pièces » : un vrai spectacle pour les enfants, où les adultes ne s'ennuient pas, où les adultes qui l'ont fait ne se sont pas déguisés en gamins.

BERNARD RAFFALLI.

★ Théâtre La Fontaine, 82, rue Racine, 59000 Lille, tél. 57-60-35 et 57-32-68.

★ Théâtre de la Vie, 6, rue Picardie, 1140 Bruxelles, tél. 02-215-79-78.

La Journée Betsy Jolas sur France-Culture

« *Jusqu'à ces dernières années, je savais seulement instrumenter, c'est-à-dire que je connaissais la technique et l'étendue des possibilités des instruments, mais je me rends compte que j'ignorais presque tout de l'orchestration, de l'art d'élaborer des constructions sonores en utilisant les instruments par groupes et non plus en soliste, comme on a pris l'habitude de le faire, même lorsqu'on écrit pour de grandes formations.* » Cédant au jeu des questions bien posées qui font le prix et un peu du charme des journées « Perspectives du vingtième siècle », Betsy Jolas (née en 1926), à qui était consacrée celle du 15 avril, retransmise samedi par France-Culture, parle d'elle sans fausse modestie, de son éducation reçue aux Etats-Unis, de sa qualité de femme compositeur, commente les œuvres qu'elle a choisies pour le programme de l'après-midi — Frescobaldi, Crumb, Stravinski — *accompagne au piano* le cycle *Sans soleil* de Moussorgsky, dirige *les Lamentations de Jérémie* de Roland de Lassus (« *l'éblouissement de mes quinze ans* ») et écoute les portraits qu'essaient de tracer ceux qui la connaissent : curieuse de tout, ennemis des systèmes, perméable aux influences qui se présentent à elle, mais pour les approprier à son langage.

Une musique de femme ? Sans doute. Certains tentent une explication, s'embrouillent, renoncent... Tout cela, bien sûr, n'est qu'un jeu, prétexte pour parler et entendre raconter, le moins convaincant restant curieusement les moments musicaux placés là pour rompre ou illustrer le discours, mais qui arrivent difficilement, du moins en direct, à sortir de cette fonction imposée et à s'imposer pour eux-mêmes.

Sans autre commentaire qu'une phrase liminaire : « *Debussy, Haydn ! musiques sans couture, aux formes toujours réinventées. Depuis toujours, mon rêve* », le concert symphonique (diffusé vers 16 h. 30) donné par le Nouvel Orchestre philharmonique, sous la direction de Marius Constant, débutait par les *Rondes de printemps* de Debussy (sans doute parce que c'est chez lui que Betsy Jolas a voulu chercher le secret de l'orchestration et celui de la continuité) ; après *Khouang* (1968), de Tona Scherchen-Hsio, une autre femme compositeur, il s'achevait avec la *Symphonie Londres* de Haydn, « *ce musicien qu'on dit charmant au mineur, et qui est grand si on l'écoute d'une oreille neuve* », ajoute Betsy Jolas. Naturellement, il y avait aussi une œuvre récente de Betsy Jolas, *Stances pour piano et orchestre*, achevée en mars 1978.

D'abord, le piano lance des notes isolées à l'orchestre, *qui lui répond*. C'est comme un caillou jeté dans l'eau et dont l'image se déforme sitôt traversée la surface du liquide. Une mélodie qui se cherche au milieu du clavier, qui tourne autour des mêmes notes et peu à peu, descend vers le grave : crescendo, éclatement. Ce que Betsy Jolas disait de l'orchestration se vérifie ici : les instruments sont traités par groupes homophones, donnant plus ou moins d'épaisseur au trait. Par un mouvement de balance, tout se transporta alors dans le registre aigu du piano ; retour au centre. Vient alors un épisode orchestral évoquant Charles Ives : calme placide des cordes pendant que les événements surgissent de droite et de gauche. Le piano rentre dans le jeu (on a l'impression d'une reprise variée de la première partie), puis poursuit seul avec une cadence assez développée qui vient à point ; les percussions grondant en dessous entraînent soudain l'orchestre à leur suite. Après un ultime déchaînement général, tout s'apaise, comme des résonances qui restent suspendues.

Claude Helfer créait l'œuvre avec cette aisance qui, chez d'autres, ne vient qu'après une longue fréquentation ; c'est que son approche d'un texte nouveau et sa méthode d'assimilation reposent essentiellement sur l'analyse et la synthèse. Avec ces *Stances*, dont il recevait la partition *feuillet par feuillet, au fur* et à mesure de leur composition, la synthèse était aussi affaire d'intuition...

G. C.

Notes

Danse

« Œdipe roi » à Lyon

Louis Erlo et Jean Aster, codirecteurs de l'Opéra de Lyon, ont mobilisé les chœurs, l'orchestre et les danseurs pour présenter à l'auditorium *une version scénique* d'« Œdipe roi ». La genèse de cet opéra-oratorio est une suite de paradoxes. En 1925, Stravinski en demande le texte à Jean Cocteau, mais il le veut en latin (selon lui, cette langue morte convient mieux à l'expression du sublime). Cocteau introduit un récitant, une sorte de Monsieur Loyal qui commente l'action dans un style détaché, un mélange détonnant de quotidien et de grandiose. Avec cette voix, l'écrivain développe l'idée du piège infernal que les dieux tendent à Œdipe. La fatalité, ce n'est pas l'accomplissement du parricide ou l'inceste, mais *l'ignorance où Œdipe se trouve de* connaître son destin avant qu'il ne soit accompli. « Et alors, il tombe de haut. »

Cet oratorio, Stravinski l'avait composé en grand secret pour célébrer le vingtième anniversaire des Ballets russes. Lors de sa création, le public de Diaghilev reçut froidement une œuvre où la danse n'avait aucune part. Elle est cependant spectaculaire avec ses chœurs en habit s'étageant dans la salle et ses chanteurs immobiles et masqués, et l'imposant orchestre déroulant une musique noble, « bouclée, dit *Cocteau, comme la barbe de Jupiter* ». Y ajouter une chorégraphie était risqué et, lorsque Jean Cocteau présente l'œuvre au Théâtre des Champs-Elysées, en 1952, il esquisse prudemment quelques tableaux vivants qui soulignent l'action sans estomper la musique.

A Lyon, Milko Sparemblek a composé un véritable ballet avec un prologue accompagné de flûte et percussions. Sa chorégraphie double les chanteurs et interfère parfois avec eux. Par d'habiles jeux de praticables et grâce à la participation active de toute sa troupe, il parvient à investir l'espace scénique. Mais cette présence constante de la danse est souvent indigeste. « Œdipe roi » appelle une gestuelle hiératique et concentrée, et non une paraphrase. En cette occasion, Milko *Sparemblek n'a pas réussi à sortir* de ses stéréotypes ; il a fait du Sparemblek, on ne peut guère lui en vouloir.

Cinéma

« Soleil des hyènes » de Ridha Behi

Où il advint que Tahar, le pur, décida de résister contre l'envahisseur, et le pire lui arriva. Où il se révéla impossible pour le village de garder ses pêcheurs et ses familles, et le village s'écroula. « Soleil des hyènes », du Tunisien Ridha Behi, ressemble aux histoires millénaires qui intéressent surtout aujourd'hui certains enfants. Les personnages sont très stylisés : il y a le simple qui est juste et le simple d'esprit un peu devin ; il y a le fataliste avisé qui se laissera faire et le profiteur qui l'est par nature.

Ces gens vivaient tranquillement au soleil, avec leur part de malheur et de misère, jusqu'au jour où le danger est venu de la mer, avec le débarquement de promoteurs hollandais qui transforment le village en paradis du tourisme. Peu à peu, les habitants sont chassés de leur domaine et vendent leur liberté, leur temps, leur force de travail, parce qu'ils n'ont plus les moyens de faire autrement.

Remarqué au Festival de Cabourg l'année dernière, « Soleil des hyènes » montre bien l'horrible destruction, la transformation d'une culture vécue en clichés de cartes postales, marchandés à des pilleurs, qui, après tout, sont eux-mêmes de pauvres dupes. On ne reprochera pas à Ridha Behi d'avoir choisi cette forme de récit simple, à la fois militant et poétique, d'avoir opposé la beauté du village traditionnel à la vulgarité du nouveau monde, dont il déforme systématiquement l'image. Il est dommage, cependant, qu'il se soit embarrassé de quelques dialogues plats qui *déséquilibrent l'ensemble*.

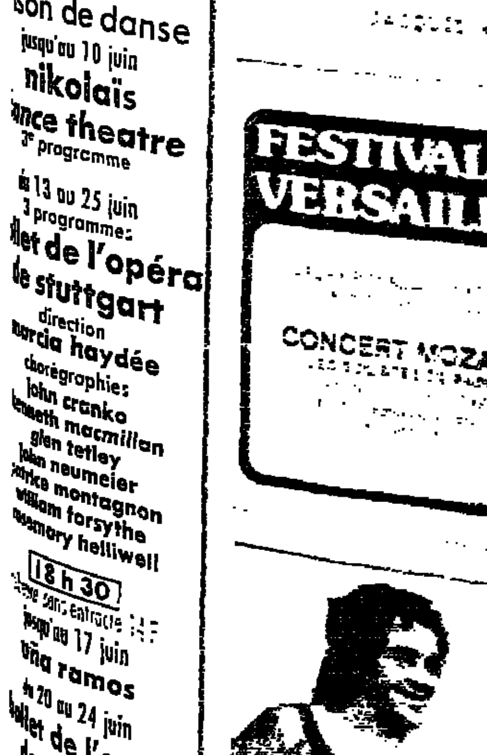
CLAIRE DEVARRIEUX.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

ALTO. — Premiers prix : Christine Van Ginneken, Dominique Lobet ; deuxième prix : Jean-Marc Cauvin.

OPERETTE ET COMEDIE MUSICALE. — Pas de *premier prix* ; deuxièmes prix : Philippe Chassel, Marie-Josée Prud'homme.

Musées
La nouvelle National gallery de Washington





ARTS ET SPECTACLES

Musées

La nouvelle « National gallery » de Washington

M. Jimmy Carter a été le premier visiteur du nouveau bâtiment de la National Gallery qui vient d'être inauguré à Washington. Il y est venu en voisin de la Maison Blanche pour recevoir officiellement donation de ce musée entrepris et financé par le dernier des « Médicis » américains : Paul Mellon.

L'occasion était bonne pour le président des Etats-Unis, qui avait d'un côté un musée exemplaire dû à un grand architecte, Pei, et, de l'autre, un donateur aux poches assez profondes pour pouvoir payer de ses propres deniers une institution culturelle de 94,4 millions de dollars, d'aborder pour la première fois le domaine de l'art. « *Nous n'avons pas de ministre de la culture*, a dit M. Carter, *et j'espère que nous n'en aurons jamais. Nous n'avons pas d'art officiel et je prie pour que nous n'en ayons jamais. Ce musée est une parfaite métaphore de ce que devraient être les rapports entre l'art et le gouvernement. Il doit se limiter à nourrir la terre dans laquelle l'art et l'amour de l'art peuvent fleurir.* » D'une manière à peine voilée, le président des Etats-Unis a réaffirmé le rôle de l'initiative privée dans le domaine des musées, qui connaissent de graves difficultés financières et où l'Etat est de plus en plus contraint d'intervenir.

Le public a succédé au président dans ce musée dont l'ampleur illustre bien l'explosion du phénomène culturel depuis l'après-guerre aux Etats-Unis. Sa surface est supérieure à celle de la National Gallery construite en 1941 par Endrew Mellon, père de Paul Mellon. L'ancien musée est un monument néo-classique en marbre lourd fait pour imposer l'idée de grandeur et de « dignité » dans la tradition des premiers magnats du Nouveau Monde, le nouveau se propose d'accueillir les masses travailleuses qui disposent aujourd'hui de davantage de loisirs. Son architecture vient de l'art abstrait. C'est un poème du triangle d'un rare raffinement, à la fois grave et souriant, monumental, sans être pompeux, disait M. Carter.

Tout dans ce musée est conçu pour l'accueil du public, qui entre ici comme dans une grande place urbaine, couverte par un dôme de cristal, avec des arbres au pied desquels on s'assoit. On y est dedans comme on serait dehors. Escalier oblique, escalator, marbre rose et lumière d'argent. A partir de cette place, il faut se rendre dans les salles où se tiennent six expositions inaugurales réparties dans des espaces bien différenciés. Ce grand musée en contient plusieurs petits. Sur la grand-place, le va-et-vient et le coude-à-coude ; mais on change d'atmosphère dès que l'on approche de ces salles intimes et silencieuses où on limite le flot des visiteurs pour favoriser la rencontre de l'homme avec les œuvres.

Pour accompagner ce chef-d'œuvre américain d'architecture de musée, il ne fallait pas moins que les peintres classiques nationaux de l'après-guerre : sept expressionnistes qui ont donné à l'art américain sa première dimension internationale ; à chacun une ou plusieurs salles et pour chacun des œuvres extrêmement bien choisies : Pollock, de Kooning, Barnett Newman, Motherwell, Rothko, Arshile Gorky, plus un sculpteur, David Smith. On y trouve aussi une évocation de l'art européen du vingtième siècle dominée par un extraordinaire ensemble de tableaux de Picasso appartenant à la collection Chester Dale, ainsi que d'épais papiers découpés monumentaux de Matisse récemment acquis par la National Gallery ; la collection impressionniste et post-impressionniste d'Ailssa Mellon, Bruce ; cent vingt tableaux de petits formats d'une grande qualité signés de Renoir, Monet, Degas, et surtout Vuillard ; et pour finir le feu d'artifice des splendeurs de Dresde avec plus de six cents peintures (de Cranach à Kokoschka), sculptures, objets et bijoux illustrant une tradition de cinq siècles d'accumulation de trésors artistiques qui avait de quoi fasciner Mellon, dont l'énorme collection a constitué l'essentiel de la National Gallery de Washington, seul musée d'Etat américain.

JACQUES MICHEL.

MONET CINÉTIQUE

Pour célébrer la réouverture au public de la maison de Monet, à Giverny, après restauration, le Museum Metropolitan of Art de New-York présente une exceptionnelle rétrospective des œuvres du peintre. Quatre-vingt-un tableaux ont été retenus, tous peints dans un rayon de 3 kilomètres autour de la maison de Giverny. Ce choix d'un lieu privilégié est aussi celui d'une période essentielle de l'œuvre : au-delà de l'impressionnisme des années 70 un cheminement conscient vers l'abstraction.

De l'époque de Giverny, qui a quand même duré quarante-trois ans, on finit par ne retenir que des monceaux de nymphéas, obsession d'un « peintre aquatique », dont l'œuvre engendre des cauchemars en forme de grenouilles. Cette rétrospective permet de rappeler que Monet était peintre du plein été, de ciels jaunes sous lesquels bouillonnent des fleurs de sang (La maison vue du jardin de rose).

Plus frappante encore dans ces rapprochements, cette vision quasi cinétique qui justifie la série des « meules de foins », venues pour la plupart de collections américaines. Peindre une série d'un même sujet était très important pour Monet à cette époque. Il travaillait ainsi à plusieurs tableaux à la fois dans son atelier de Giverny, et insistait pour qu'on les regardât si possible tous en même temps. Il voulait échapper aux limites de la toile, qui ne peut accueillir qu'un choix de tonalités et de formes. Avec cinq tableaux mis côte à côte, comme on peut les voir au Met, le sujet disparaît en tant que tel. A la limite du regard, on éprouve une merveilleuse expérience visuelle, perception d'un mouvement de lumière dans son évolution. C'est ce que voulait Monet, ainsi qu'il ressort des interviews qu'il donnait alors. C'est la perception qu'eut spontanément Kandinsky, qui ne « reconnut » pas au premier regard le sujet : c'était en 1895.

ALAIN-MARIE CARRON.



Lundi 5 juin

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision (Papin) : 21 h. : Concert Marie-Claire Laroche.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Nikolaïs Dance Theatre.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Dom Juan.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Espace Cardin, 21 h. : Ceux qui font les clowns.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 21 h. : la Cigale.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse ; 22 h. : le Bluff.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : la Belle Vie : 20 h. 30 : Punk et Punk et Colegram : 22 h. : la Gioconda. —
Nouveautés, 15 h. 30 : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 20 h. 30 : Gotcha ; 22 h. : le Brise-l'âme.
Orsay, 21 h. : les Mille et Une Nuits
Palais des Arts, 20 h. 45 : Roger Mason et les touristes.
La Péniche, 20 h. 30 : Festival de théâtre non professionnel.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Plantons sous la sule.
Théâtre du Marais, 20 h. : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Trois p'tites vieilles... et puis s'en vont ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.

Les théâtres de banlieue

Choisy-le-Roi, 21 h. : l'Epreuve.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : C. Chrétien et F. Bou (Beethoven, Mozart, Debussy).
Théâtre 13, 20 h. 45 : Pianistes de l'UMIP.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : M. Pollini (Chopin, Liszt, Wagner).
Eglise Saint-Joseph, 21 h. : F. Hardy et E. de Villèle, trompette et orgue (Franck, Bach, Telemann, Buxtehude, Vivaldi, Albinoni).
Sorbonne (grand Amphi), 20 h. 30 : chœur et orchestre de l'université Paris-Sorbonne (Bach).
Théâtre Athénée, 21 h. : Michel Bloch, piano (Franck, Schumann, Albeniz, Scriabine).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. A. Dorati ; soliste, N. Milstein (Beethoven, Brahms).
Palais abbatial de l'église Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Blandine Verlet (Bach).
Hôtel des monnaies, 20 h. 30 : Quatuor à cordes et clarinette.
Hôtel Saint-Aignan, 20 h. 30 : S. Marendaz, soprano et Ayala Bat Shalom, piano (Schubert, Wolf, Strauss).

Chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va et vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.

Jazz, pop', rock et folk

Campagne-Première, 18 h. 30 : José di Toux et J.F. Jenny Clark ; 21 h. 45 : Nico.
Caveau de la Huchette, 21 h. : Jean-Loup Longnon Orchestra.
Olympia, 18 h. 30 et 21 h. : Doc et Merle Watson.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot (relâche)

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75).
L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Murat, 16e (288-99-75).
ALLO MADAME (It., v.f.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Mistral, 14e (539-52-43).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BORN TO BOOGIE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.). U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LE CERCLE INFERNAL (*) (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
COMMENT ÇA VA ? (Fr.). Le Seine, 5e (325-95-99).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.). U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE CROCODILE DE LA MORT (**) (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.o. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
EMMANUELLE II (**) (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-69-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Ternes, 17e (380-10-41).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
JESUS DE NAZARETH (It.), première et deuxième partie (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; deuxième partie (v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
JULIA (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MAI 68 PAR LUI-MEME (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Mercury, 8e (225-75-90).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Calypso, 17e (754-10-68).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41)
LE ROTI DE SATAN (All., v.o.) (*) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
SALE REVEUR (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (372-62-98) (sauf L. et Mar. à 22 h.) : Racine, 6e (633-43-71).
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN JUGE EN DANGER (It., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67)
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Cinéac Italiens, 2e (742-72-19).
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
CHARLES, MORT OU VIF (Suis) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
DÉDÉ D'ANVERS (Fr.) : Le Ranelagh, 16e
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) Lucernaire, 6e
FACE A FACE (Suéd., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**) : Daumesnil, 12e.
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (371-74-39).
LENNY (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
MON NOM EST PERSONNE (It.) (v.o.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08). Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex-2e (236-83-93). UGC-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Mistral, (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
NASHVILLE (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
PHARAON (Pol., v.o.-v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.o. : Biarritz-8e (723-69-23)
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Les Templiers, 3e.
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Eldorado, 10e (208-18-76).

Les films nouveaux

RETOUR, film américain de Hal Ashby (*) (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
RUBY, film américain de C. Harrington (*) (v.o.) : Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LES BATISSEURS, film français de P. Haudiquet : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
CARMEN, opéra filmé par François Reichenbach : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
UN FLIC AUX TROUSSES, film américain de Charles S. Dubin (*) (v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
L'HORRIBLE INVASION, film américain de J.-B. Cardos (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (vers. fr.) : Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 9e (206-71-33) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les grandes reprises

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (633-97-77). H. Sp. — Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Calypso, 17e (754-10-68).
LA CARRIÈRE D'UNE FEMME DE CHAMBRE (It., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).

Les festivals

MARCO FERRERI (v.o.), Palais des arts, 3e (272-62-98) : Touche pas à la femme blanche.
BUNUEL, RESNAIS, BERGMAN (v.o.), Acacias (17e) (754-97-83). 13 h. : Stavisky, 15 h. 15 : Une passion, 17 h. : Je t'aime, je t'aime, 19 h. : Muriel 20 h. 45 : Tristana, 22 h. 15 : l'Heure du loup.
LES DEMOCRATIES EN PERIL (v. o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon.
ARLETTY, Olympic, 14e : Hôtel du Nord.
R. BRESSON, Action République, 11e (805-51-33) : le Diable probablement.
A. HITCHCOCK (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : The Skin game.
STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (033-72-71). 12 h. 15 : Reflets dans un œil d'or, 14 h. 10 : Frankenstein Junior, 16 h. : Next Stop, Greenwich Village, 18 h. : le Fantôme de la liberté, 20 h. : Un tramway nommé Désir, 22 h. 10 : Chiens de paille, 24 h., sam. et dim. : l'Homme qui venait d'ailleurs.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.). — I. 13 h. : A nous les petites Anglaises ; 15 h. (+ Vend. et Sam., 24 h.) : The Songs Remains The Same ; 17 h. 30 : la Dentellière ; 19 h. 30 : Cabaret ; 21 h. 30 : les Damnés. — II. - 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 35 : John and Mary ; 16 h. 10 : Padre Padrone ; 18 h. : Bob, Carle, Ted et Alice ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phanthom of The Paradise ; S., 24 h. 15 : Délivrance.
M. BROTHERS (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.
MARLENE DIETRICH (v.o.) Action-Christine, 6e (325-85-78) : Désir.
AUTOUR DE LA PRESENCE AMERICAINE AU FESTIVAL DE CANNES (v.o.) Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : A cause d'un assassinat.
GODARD, Le Seine, 5e (325-95-99). 14 h. 30 : A bout de souffle ; 18 h. 30 : Alphaville ; 22 h. : One plus one.

Les séances spéciales

L'AUTRE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18, à 24 h.
LES EXCLUS (Can.) : Centre culturel canadien, 7e (551-35-73) ; sam., à partir de 19 h.
GEANT (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam. à 17 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 15 (sauf dim.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sauf dim.).
KING OF MARVIN'S GARDEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sauf sam. et dim.).
LISZTOMANIA (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sauf sam. et dim.).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e, à 20 h.
MELIES, Théâtre du 28, rue Dunois, 13e, jusqu'au 4, à 19 h. 30.
OMBRE DE SOIE (Can.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sauf sam. et dim.).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.
QUAND LE RIRE ETAIT ROI (A.) : Cave du 52, rue des Rosiers, 4e, mercredi, à 20 h. 30.
LA SALAMANDRE (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h.
THE ROCKY HORROR SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), à 24 h.
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi, à 21 h.
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e, à 17 h. 15.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Plan de survie

C'est samedi qu'on les a vues, oui, samedi sur Antenne 2 après le match Suède-Brésil. Ces « folles » de la plaza de Mayo, qui défilent chaque semaine sans mot dire sous les fenêtres du palais présidentiel à Buenos-Aires, ont fait irruption dans nos foyers de façon brutale, inopinée, aux actualités de 20 h. 30. On en avait entendu parler, bien sûr, mais de les rencontrer, comme cela, de découvrir ces yeux pleins de larmes, ces voix pleines de colère, d'écouter — il y avait là un policier armé, immobile, aveugle, une statue — ces accusations véhémentes, circonstanciées contre le gouvernement argentin (il leur a pris ce qu'elles avaient de plus cher au monde, leurs filles, leurs enfants... les bébés nés en prison étaient vendus à des familles riches...): on en était tout retournés. Partagés aussi entre l'admiration et l'inquiétude : quel sera demain le sort de ces femmes si silencieuses d'habitude ?

Et puis, dimanche, au journal de 13 heures toujours sur Antenne 2 — les informations y sont excellentes en ce moment — autre moment de surprise émue. Le retour, à l'occasion d'un pèlerinage à Tlemcen, d'une ancienne colonie juive qui avait vécu là pendant des générations au côté des musulmans. Ces « pieds-noirs » bouleversés, sanglotant devant les tombes de leurs morts, étreignant de vieux amis retrouvés dans les ruelles mordorées de la Cité impériale, des Arabes visiblement heureux de les revoir, cela donnait, encore une fois, à réfléchir.

Faut-il penser, avec Denis de Rougemont, « L'homme en question », le même soir sur FR 3, que la disparition de l'Etat nation, de l'Etat criminel, totalitaire (1), de l'Etat né pour et par la guerre, au bénéfice de l'Europe des régions, pourra effacer la xénophobie, le chauvinisme, les haines tribales et la tentation du pouvoir perdu et retrouvé, si caractéristique de l'espèce humaine, où qu'elle soit, au Tchad, en Belgique ou au Vietnam ? On aimerait bien y croire. On a du mal. Cela dit, la planète est si menacée que ce « plan de survie » n'est pas à négliger.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) *L'avenir est notre affaire*, éditions Stock.

LUNDI 5 JUIN

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, L'île aux enfants ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : MON EPOUSE FAVORITE, de G. Kanin (1940), avec I. Dunne, C. Grant, R. Scott, G. Patrick, A. Shoemaker (N.).

Une femme qui a vécu sept ans sur une île déserte et qu'on croyait morte reparaît au moment où son mari vient d'en épouser une autre.

Comédie américaine sophistiquée, portée par Cary Grant et Irène Dunne, couple étourdissant. Mais gare au doublage.

21 h. 55, Magazine : Des idées et des hommes ; 22 h. 50, Sport : Internationaux de tennis.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Michel Sardou) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Spécial Argentine ; 20 h 40, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 45, Alain Decaux raconte : le coup d'État du 2 décembre.

22 h. 40, Bande à part : Portrait d'un curé de montagne.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : le philosophe Michel Guérin ; 20 h., Les jeux.

20 h 30, FILM (cinéma public) : VERDICT, d'A. Cayatte (1974), avec J. Gabin, S. Loren, H. Garcin, J. Bertheau, M Albertini, G. Casadessus, M. Catala.

Pour forcer le président de la cour d'assises à faire acquitter son fils, accusé de viol et de meurtre, une femme enlève et séquestre l'épouse malade du magistrat.

Encore un film à thèse mélodramatique avec tous les tics de Cayatte. Intéressant pour l'affrontement Sophia Loren-Gabin.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « L'Avion » de P Delastre, avec B Girandeau, B. Dandry, P. Olivier, P Michael, réal. A. Lemaitre, suivi de « Aquarium » de José Pivin (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Bernard et le cantique » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : textes sans sépulture.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time : jeu de plages ; 19 h. 40, Vingt et unième concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h 30, En direct de la salle Pleyel, l'orchestre national de France, direct. Antal Dorati, avec N Milstein, violon : « Leonor III, ouverture » et « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur » (Beethoven), « Symphonie n° 2 en ré majeur opus 73 » (Brahms) ; 23 h France-Musique la nuit : Renaissance des orgues ; 0 h. 5, Musique par le geste ; 1 h., Mythes et musique : « Orphée ».

MARDI 6 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Sport : Internationaux de tennis ; 18 h. 35, Sport : Coupe du monde de football : Italie-Hongrie (en direct) ; 20 h. 30, Journal

21 h., Série : Contes à vivre debout (Saint-Etienne, ville secrète), de J. Chollet et A. Voisin.

Saint-Etienne, une des premières villes industrielles, mais qui n'a aujourd'hui que les « Verts » pour maintenir sa renommée. Une bonne enquête.

22 h., Jazz à Juan : Tommy Flanagan ; 22 h. 30, Sport : Internationaux de tennis.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (premier épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame (la réincarnation) ; 15 h., Dramatique : Lulu (reprise de la première partie diffusée le 1er juin) ; 16 h. 35, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... La danse moderne ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top Club (avec Michel Sardou et Carlos) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 45, Les dossiers de l'écran : VINGT ANS APRES.

Film-hommage à l'équipe de France de football.

Vers 22 h., Débat : Une religion universelle, le football.

Avec MM. M. Hidalgo et les vingt-deux joueurs sélectionnés de l'équipe de France interrogés pendant leur stage au Touquet ; H. Patrelle, délégué de la F.F.F. à l'équipe de France ; J Sadoul, président du Groupement de football professionnel ; F Sastre, président de la Fédération française de football ; J. Fontaine, R. Piantoni, J.-J Marcel, Cl. Abbes, anciens joueurs de la Coupe en Suède ; L. Deprez, maire du Touquet

22 h. 35, Football : Coupe du monde, Allemagne - Mexique ; 0 h. 10, France - Argentine (en direct).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : CINQ HOMMES ARMES, de D Taylor (1969), avec P. Graves, J. Daly.

Au Mexique, pendant la dictature du général Huerta, cinq bandits préparent et exécutent l'attaque d'un convoi militaire transportant un demi-million de dollars.

Amalgame de situations et de personnages qui ont entraîné dans tous les westerns de série.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Anne-Marie Albiach (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'école de Francfort ; à 8 h. 32, Ecrire, c'est tracer des signes ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, Matinée des autres : une initiation au Gabon, et A propos de la maison arabe ; 10 h. 45, Etranger, mon ami : « Un rêve fait en Sicile » ; 11 h., Tribune internationale des compositeurs 78 ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un peintre de notre temps », de J. Berger ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Mais où sont les radios d'antan ? ; à 16 h., Match : R. Girardet-M. Winock (la guerre d'Algérie) ; à 16 h. 25, En direct avec M. Godelier ; 17 h. 32, Tribune internationale des compositeurs 78 ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz ; 19 h. 25, Sciences (le darwinisme) ;

20 h., Dialogues : le charme discret de l'humaniste, avec Jacques Lacarrière et Claude Roy ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 23 h. 30, Nuits magnétiques : textes sans sépulture, par L. Danon-Boileau.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 20, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : F. Lehar, V. Altman, J. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Brahms, Respighi, Ravel ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois... « Chez les Fugger à Augsbourg » : Gabrieli, Neusiedler, J. Schenk, D Speer, L. Mozart ; 17 h., Postlude : Poulenc, Brahms, Stravinski ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., Henry Purcell, musicien à tout faire : la carrière du compositeur dans l'Angleterre du dix-septième siècle ; 20 h. 30, Concert de l'association pour *la collaboration des interprètes et des compositeurs* : « Sacral d'Ilx pour clavecin, hautbois et cor » (M. Ohana) ; « Herbania pour clavecin » (T. Marco) ; « Themen pour un percussionniste » (C. Roque Alsina) ; « Khoai pour clavecin amplifié » (I. Xénakis) ; « Torner pour clavecin et trio à cordes » (T Marco), avec E. Chojnacka, clavecin ; G. Sylvestre, percussion ; C Sylvestre, percussion ; C. Maisonneuve, hautbois ; G. Mahaut, cor ; 23 h., France-Musique la nuit : Jour « J » de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons... Huelgas Ensemble, direction *P. Van Nevel : J. Heer, M.-P. el Viejo ; 0 h. 5, Musiques* par le geste ; 1 h., Mythes et musique... « Sylphes et Elfes » : R. Schumann, E. Grieg, Chopin, Kuhlau, etc.

D'une chaîne à l'autre

LE PRIX KAMMANS ATTRIBUÉ A « LA MAISON DE MARBRE »

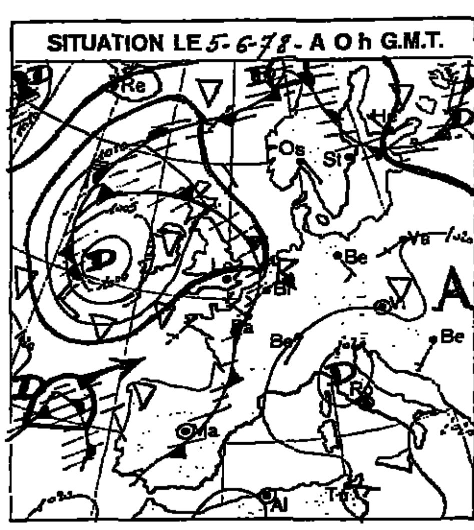
● La dramatique « La Maison de marbre », diffusée le 27 mai sur FR 3, produite par FR 3-Lyon et réalisée par Jacques Trebouta, a obtenu le prix Louis-Philippe Kammans, qui mettait en compétition quatre téléfilms de pays francophones (France, Belgique, Canada, Suisse) (*le Monde* daté 14-15 mai).

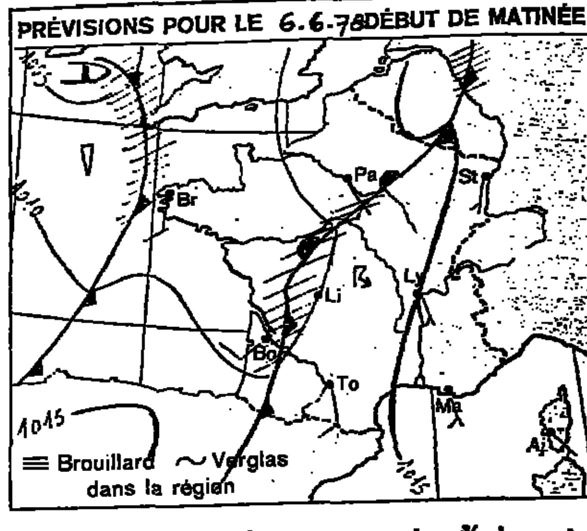
M. JACQUES PAOLI QUITTE R.T.L. POUR R.M.C.

● Radio-Monte-Carlo a annoncé, vendredi 2 juin, la nomination de M. Jacques Paoli comme chef du service des informations, en remplacement de M. Michel Moine, qui devient conseiller auprès de la direction générale. Ancien directeur adjoint de l'information et des programmes d'Europe 1, M. Jacques Paoli était depuis janvier 1977 directeur-délégué auprès de la direction de R.T.L. pour les informations et les programmes.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 5 juin à 0 heure et le mardi 6 juin à 24 heures :

La lente pénétration des perturbations océaniques sur l'Europe occidentale apportera une aggravation progressive du temps en France.

Mardi 6 juin, le ciel sera très nuageux sur la majeure partie de la France. Il y aura des pluies et des orages, le matin, des Pyrénées à la frontière belge. Ces pluies deviendront plus rares l'après-midi, mais des orages éclateront, le soir, des régions méditerranéennes aux Alpes et au Nord-Est.

Sur le reste du pays, le temps deviendra moins chaud et très variable, des éclaircies alternant avec des nuages passagers, qui donneront encore quelques ondées orageuses.

Les vents, modérés et irréguliers, viendront de sud à sud-ouest.

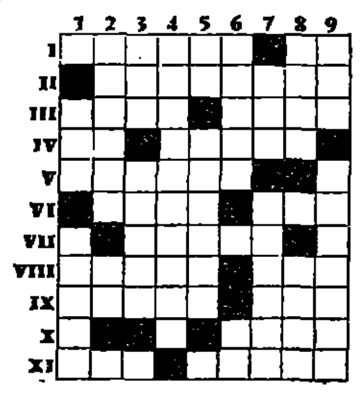
Lundi 5 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au *niveau de la mer* était, à Paris, de 1 017,4 millibars, soit 763,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 juin ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 25 et 13 degrés ; Biarritz, 25 et 15 ; Bordeaux, 24 et 17 ; Brest, 18 et 14 ; Caen, 21 et 14 ; Cherbourg, 18 et 11 ; Clermont-Ferrand, 25 et 12 ; Dijon, 27 et 15 ; Grenoble, 28 et 13 ; Lille, 28 et 14 ; Lyon, 27 et 16 ; Marseille, 26 et 15 ; Nancy, 27 et 15 ; Nantes, 21 et 13 ; Nice, 24 et 17 ; Paris - Le Bourget, 26 et 15 ; Pau, 26 et 16 ; Perpignan, 25 et 16 ; Rennes, 22 et 15 ; Strasbourg, 27 et 13 ; Tours, 21 et 15 ; Toulouse, 26 et 17.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 17 degrés ; Amsterdam, 28 et 15 ; Athènes, 26 et 17 ; Berlin, 25 et 14 ; Bonn, 28 et 13 ; Bruxelles, 28 et 18 ; Iles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 25 et 13 ; Genève, 26 et 15 ; Lisbonne, 23 et 13 ; Londres, 26 et 13 ; Madrid, 27 et 15 ; Moscou, 19 et 12 ; New-York, 21 et 11 ; Palma-de-Majorque, 26 et 16 ; Rome, 24 et 13 ; Stockholm, 23 et 11 ; Téhéran, 30 et 20.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 091



HORIZONTALEMENT

I. S'applique au temps... pour le limiter ; Abréviation. — II. Manifestation d'un penchant irrésistible. — III. Tourne sur place ; D'un auxiliaire. — IV. De tout un peu ; Groupent de nombreuses dents. — V. Mal emballées. — VI. Possessif ; Partie carrée à la campagne. — VII. Poulets plus ou moins tendres. — VIII. Tombe des nues ; Préfixe. — IX. Pronom ; Détint. — X. Se retrouve en chemise à l'étude. — XI. Toujours réglé avant d'être commandé ; Le Phénix des Anciens.

VERTICALEMENT

1. Sa ténacité lui fait trouver un emploi ; Secret, agit dans l'ombre. — 2. Bois dans une coupe (*graphie admise*) ; Baie (épelé). — 3. Pronom ; Réserve d'essences. — 4. Ouvrages à emporter. — 5. *Ignore la prière (épelé)* ; Accents plaintifs. — 6. Ville d'Angleterre ; Pétille. — 7. Montre ses lacunes ; Séduit quand il est sympathique. — 8. Verbes actifs ; Figure biblique. — 9. Article ; Pas empotée du tout.

Solution du problème n° 2 090

Horizontalement

I. Cyrano ; La. — II. Epidémie. — III. Cérès ; Nom. — IV. Iran ; MS. — V. Ti ; Peurs. — VI. Etranglée. — VII. Eire ; Tel. — VIII. Veule. — IX. Muets ; Ste. — X. Er ; Es. — XI. Tensions.

Verticalement

1. Cécité ; Omet. — 2. Ypérite ; Ure. — 3. Rira ; Rive. — 4. Aden ; Arêtes. — 5. Nés ; Pneus. — 6. OM ; Meg ; Fô. — 7. Insultes. — 8. Léo ; Rée ; Tés. — 9. Muselées.

GUY BROUTY.

Aide sociale

● *Allocations familiales de la région parisienne : fermetures le samedi.* — La caisse d'allocations familiales de la région parisienne informe que ses services d'accueil et ses guichets seront totalement fermés au public tous les samedis des mois de juin, juillet et août 1978.

Il s'agit des établissements situés *10-12 et 18 rue Viala*, Paris-15e, 64-68, rue du Dessous-des-Berges, Paris-13e, 78, rue du Général-de-Gaulle, à Maisons-Alfort (94), à la Tour Ouest, carrefour Pleyel à Saint-Denis (93), 35, avenue Joliot-Curie à Garges-les-Gonesse (95), et 119-121, avenue Jules-Quentin, à Nanterre (92).

D'autre part, il est vivement conseillé aux usagers de ne pas se présenter aux guichets du lundi au vendredi entre 11 h. 30 et 13 heures.

[Au moment où le gouvernement prétend améliorer les rapports entre l'administration et les usagers, ceux-ci apprendront avec quelque surprise que ce service public important leur ferme ses portes aux moments où la plupart ont la possibilité de venir les visiter : les samedis lorsqu'ils ne travaillent pas ; en semaine, à l'heure des repas.]

Enseignement

● Le Centre horticole privé d'enseignement et de promotion du Tremblay-sur-Mauldre permet à des jeunes aimant la nature, les arbres, *les fleurs et les espaces* verts, de préparer selon leur niveau scolaire, l'un des diplômes suivants :

● *B.E.P. agricole*, option horticulture, sous-option productions florales, ou jardins est espaces verts.

Durée de la formation : deux ou trois ans selon niveau (fin de 3e ou de 4e).

Le B.E.P.A. forme des ouvriers qualifiés susceptibles de devenir *contremaîtres ou cadres moyens*, et éventuellement des chefs d'exploitation de petites entreprises.

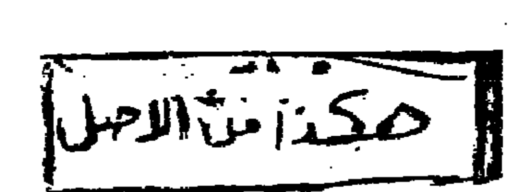
● *C.A.P. agricole*, option horticulture, sous-option jardins et espaces verts.

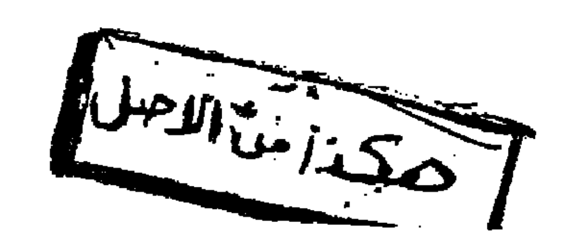
Durée de la formation : trois ans (niveau fin de 5e ou de C.P.P.N.).

Le C.A.P.A. permet une insertion rapide dans la profession en qualité d'ouvriers spécialisés en création de jardins, commis de gar*den center, etc. Perfectionnement* ultérieur possible.

● *Régime* : internat ou demi-pension. Possibilité de bourses du ministère de l'agriculture.

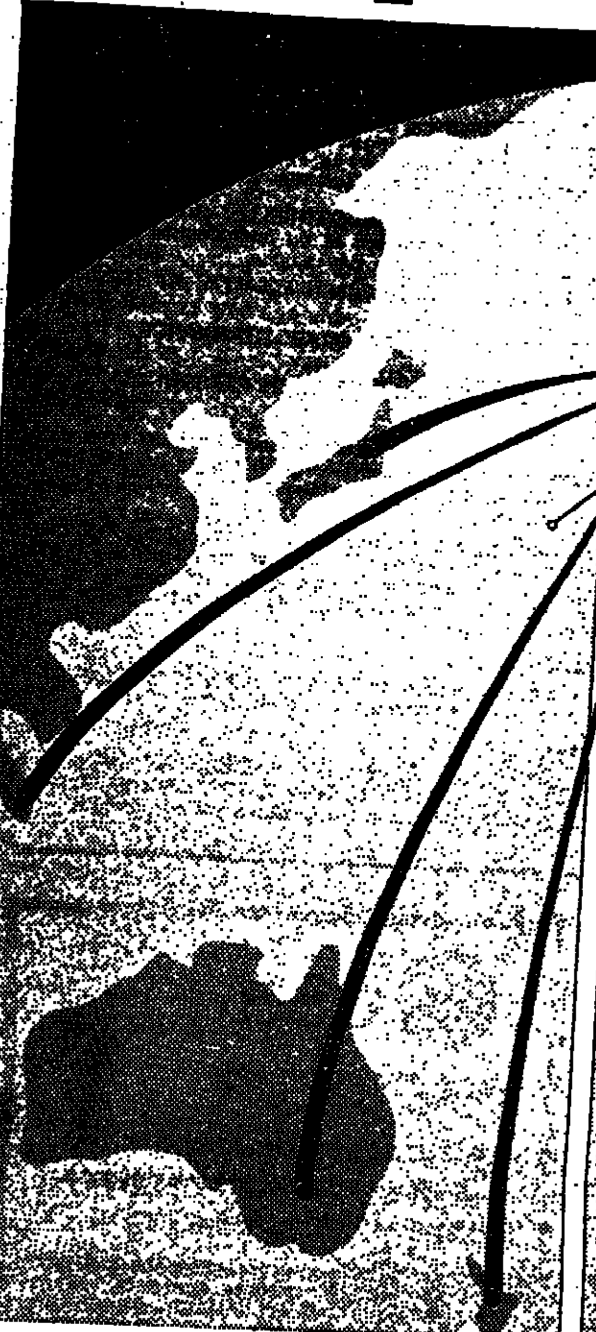
★ Pour tous renseignements, écrire : CHEP du Tremblay-sur-*Mauldre, 78490 Montfort-L'Amaury*. Tél. : 486-09-76.





Le traitement réparti peut-il convenir à votre entreprise?

Une expérience concluante: la nôtre.



Nous réduisons les coûts de communication pour nos deux usines du Sud-Est Asiatique en reliant l'usine de Penang à celle de Singapour. C'est là que sont regroupées les informations destinées à être transmises aux Etats-Unis.

Les données sur la comptabilité, la paye et le stock sont traitées localement par des ordinateurs HP. La situation est identique au Japon.

En Australie et en Nouvelle-Zélande, les bureaux de vente HP sont équipés à la fois pour le traitement local des données et les communications à grande distance.



Réseau de systèmes répartis Hewlett-Packard

Toutes les unités de fabrication et tous les bureaux du Nord de l'Amérique disposent de liaisons de communication informatisées avec le siège HP en Californie.

Dans les petits bureaux, ces liaisons servent également au traitement des commandes, à la gestion des fichiers clients, etc. Nos unités de fabrication et nos bureaux régionaux utilisent des systèmes HP 3000 pour le traitement local des données.

Au Brésil, notre unité de fabrication de Campinas est reliée par ordinateur au bureau principal de Sao Paulo. Celui-ci communique à son tour avec le siège de l'entreprise.

Les bureaux du Venezuela et du Mexique disposent de systèmes de communication informatisés qui assurent aussi la gestion locale.



La majorité des données recueillies en Europe est acheminée vers les Etats-Unis par l'intermédiaire de notre siège de Genève, mais tous les bureaux de vente communiquent entre eux directement.

Les unités de fabrication en France, Allemagne et Ecosse utilisent également des ordinateurs Hewlett-Packard pour la comptabilité, le traitement des commandes, la gestion, etc.

Chez Hewlett-Packard, dès 1967, nous avons réparti la charge de traitement entre nos unités de production. La mise en place en 1971, d'un réseau de systèmes à l'échelle mondiale, nous a permis d'atteindre, en 1977, un niveau de vente de 1,36 milliard de dollars (dont 42 % en matériel informatique).

Actuellement nous fabriquont 4000 produits différents dans 40 divisions dispersées dans le monde entier. Nous disposons de 172 bureaux de vente dans 65 pays. Une telle extension financière et géographique nécessitait donc l'implantation du traitement réparti chez Hewlett-Packard.

Commencer par le commencement

Nous avons commencé par utiliser des petits systèmes dans nos unités de production pour automatiser divers tests. Ensuite nous avons associé ces mini-ordinateurs à d'autres systèmes pour qu'ils puissent relayer données et programmes. Puis nous avons interconnecté ces ordinateurs pour que la direction locale puisse prendre ses décisions en fonction de données précises et actualisées.

Dans le cadre de notre évolution, nous avons relié nos bureaux de vente dispersés aux unités de production. Actuellement, nous disposons de 130 systèmes de communication rapides répartis en 94 points, qui échangent des données condensées par l'intermédiaire de satellites et de lignes téléphoniques. Chaque jour, nous recevons au siège de notre société un ensemble d'informations représentant au minimum 12 millions de mots. Cependant, le coût des communications est étonnamment bas.

Ainsi, pour environ 5 F, nous pouvons envoyer un message international de 10.000 mots en une minute. Avec un télé-imprimeur, une telle opération coûtait environ 4800 F et exigeait 16 heures.

Un système doit être évolutif

Vous n'avez pas à choisir impérativement entre un réseau en étoile, en boucle, ou en chaîne. Il vous est possible d'adopter les configurations de votre choix et de les associer, disposant ainsi d'un petit système local ou d'un réseau mondial.

Vous pouvez connecter un système HP à partir de 35.000 F. Les entreprises, quelle que soit leur taille, ont donc la possibilité de bénéficier de l'approche souple qu'offre le traitement réparti. Vous n'aurez pas non plus à vous débarrasser de votre ancien matériel car nous tirons parti de certains ordinateurs et périphériques, Hewlett-Packard ou non.

La clé de voûte de notre système est le puissant système universel HP 3000. Un logiciel peu coûteux lui permet de communiquer avec le HP 1000, ordinateur généralement spécialisé dans les applications de conception, de test et de contrôle au niveau des unités de production (ces deux types d'ordinateurs peuvent être également connectés directement à un processeur IBM).

La majorité des communications à grande distance est prise en charge par le HP 2026 qui dispose de toute la puissance nécessaire pour le traitement local des données. Le nouveau logiciel HP 3000 en fait un outil de gestion encore plus puissant. C'est ainsi qu'à partir de votre ordinateur de Paris, vous pourrez utiliser toute la puissance de traitement et la base de données de votre ordinateur de Milan - ou d'un autre HP 3000 de votre réseau.

Protection du plus grand investissement

Nous avons consacré des centaines d'années-homme à l'élaboration du système d'exploitation de notre HP 3000. Nous n'ignorons donc rien des coûts de programmation et désirons les limiter au maximum. Dans cette perspective, nous concevons nos nouveaux systèmes pour qu'ils puissent utiliser le logiciel existant. Ils exécuteront donc vos programmes plus rapidement et plus efficacement.

Nous vous épargnons en outre bien des soucis en fabriquant nos propres imprimantes, unités à écran, disques, dérouleurs, mémoires additionnelles, unités de saisie de données, etc.

Si une partie quelconque de votre système nécessite une intervention, nous la réaliserons. Etant donné le nombre important de nos bureaux de vente, nous pouvons être chez vous dans un délai très court.

La morale de l'histoire

Elle est très simple. Si vous devez équilibrer la charge de vos ordinateurs au sein de votre usine ou entre des points très éloignés, vous pouvez le faire sans risque.

Si vous désirez en savoir plus, faites appel à votre représentant local Hewlett-Packard ou écrivez-nous à l'adresse suivante: Hewlett-Packard France, Z.I. de Courtabœuf, B.P. 70, 91401 Orsay Cedex - Tél. 907 78 25.



France: B.P. 70, 91401 Orsay Cedex - Tél. 907 78.25

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

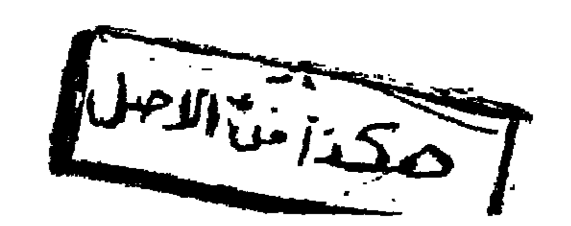
ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

L'Europe du Champagne

Elle existe cette Europe de l'art de bien vivre... Depuis toujours nous y contribuons. Pour nous point n'est besoin de graves traités officiels mais d'un jeune responsable des ventes qui ait déjà vendu depuis quelques années des produits de qualité, peut-être même des vins, des whiskies ou des cognacs.

De Hambourg à Athènes, de Cadix à Helsinki, il voyagera le plus clair de son temps. A l'aise dans tous les milieux, il s'exprimera indifféremment en français, en anglais ou en allemand, et pourquoi pas en espagnol et en italien, voire en néerlandais ou en portugais. Mais surtout il vendra et fera du profit. Raisonnant en caisses dans les entrepôts, en bouteilles dans les salons, en marge brute dans les bureaux, en D.M. ou couronnes norvégiennes avec les comptables... Il découvrira des nouveaux circuits d'achat, des nouveaux consommateurs. Il ne manquera pas de participer à des tournées de prospection au-delà de la bonne vieille Europe pour établir sa réputation mondiale d'exportateur d'une des plus prestigieuses marques de Champagne.

Point d'autre adresse possible dans ce métier que Reims bien sûr, mais auparavant il faut écrire aux consultants du cabinet de recrutement SIRCA pour établir le 1er contact sous la référence 784 117 M.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

Nous sommes un très important groupe alimentaire dans le cadre de notre département Recherche et Développement de notre usine proche de Strasbourg nous recherchons

un/une responsable développement chocolat

Réf. DC

SA MISSION : participation à la
- création d'un atelier chocolat
- gestion technologique de cet atelier
- spécification des matières premières et mise en service développement de cette unité de production.

SON PROFIL : Ingénieur ou DUT avec formation alimentaire.

un/une responsable développement procédé de fabrication

Réf. DPF

SA MISSION :
- support technique à la production
- développement de certaines techniques nouvelles
- optimisation des lignes actuelles.

SON PROFIL : BTS - DUT ou Ingénieur Génie industriel alimentaire.

Pour les 2 postes, une expérience industrielle est souhaitée mais non indispensable.

Envoyer votre C.V. + photo à

Mars ALIMENTAIRE
Service du Personnel
BP 36 - 67500 HAGUENAU

Directeur d'Usine

Diplômé Grande Ecole - type A.M.
— un excellent gestionnaire de production —

Nous faisons partie d'un Groupe Industriel français : C.A. 1 milliard. Nous sommes leader en Europe sur nos marchés - Nous regroupons 12 usines (France et Marché Commun).

Nous recherchons un Ingénieur pour diriger notre usine de PLASTIQUES CELLULAIRES de Franche-Comté, 600 personnes, fabrication de grande série, impliquant la mise en œuvre de techniques très évolutives. Rattaché au Directeur de Production — situé à l'échelon central — il sera assisté par des cadres compétents et une maîtrise efficace ; il disposera de moyens de gestion modernes. Il aura une large autonomie.

Ces fonctions impliquent la pratique et le sens de la gestion, le souci constant de l'amélioration technique.
Elles conviennent à un ingénieur de type A.M. ayant une expérience d'au moins 5 ans de la gestion d'une unité de production de grande série.
L'expérience et la mise en œuvre de processus chimiques est souhaitable.
Voiture de fonction. Logement agréable.

sélé CEGOS Adresser lettre man. C.V. détaillé, photo, ss réf. 71481/M, à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

L.M.T. LE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE

Etablissement de Nantes (44) - Tél. (40) 76-31-95

recherche

Réf. 1006 INGÉNIEUR DIPLOMÉ EN ÉLECTROMÉCANIQUE (Pos. H)

EXPERIENCE INDUSTRIELLE DANS
- équipements électroniques et électromécaniques ;
- circuits imprimés et câblage ;
- tôlerie.

PRATIQUE
- d'industrialisation de produits fabriqués en série ;
- de création et de gestion de dossiers de fabrication.

Goût des contacts humains pour liaisons avec différents services : Achats - Méthodes - Fabrications, etc.

Réf. 9707 TECHNICIENS DÉBUTANTS LOGICIEL TÉLÉPHONE

Diplômé D.U.T. automatisme, électronique ou informatique.
Libéré des obligations militaires

Restaurant - Self-service - 13e mois - Horaires flexibles sur 5 jours - Nombreux avantages sociaux - Retraite complémentaire et prévoyance.

Adresser curr. vitae détaillé avec No de téléphone à : Service du Personnel, Usine « Le Mail » - 44700 ORVAULT.

IMPORTANT ORGANISME DE CONTROLE près ROUEN

recherche

pour les contrôles d'installations thermiques industrielles en vue de conseiller les économies d'énergie possibles.

INGÉNIEURS, 30 ans minimum

Formation A.M. ou équivalente ayant une connaissance approfondie des procédés de fabrication des industries chimiques ou pétrochimiques ou raffinerie de pétrole.

Env. lettre man., curriculum vitae et photo à : JD/230, HAVAS (B.P 907), 76002 ROUEN CEDEX.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)
recherche pour sa

DIRECTION PRODUCTION
Centre de Recherches de BOUSSENS - 31

ingénieur physico-chimiste

qui sera chargé de différents travaux d'analyses et de mesures physiques dans le domaine de la production pétrolière :
- choix des méthodes d'analyses chimiques (analyses moléculaires et élémentaires)
- adaptation de ces méthodes au problème posé, et mise en oeuvre des techniques correspondantes
- interprétation, critique des résultats et discussion de ceux-ci avec les utilisateurs
- formation de techniciens à des techniques très spécialisées.

Ingénieur Grande Ecole (ESPCI - ECP - ENSC) ou docteur es-sciences physiques ou agrégé.
Spécialités : physique et chimie générales.

Anglais courant.
Pratique de l'informatique très souhaitable.
Aptitude à l'expatriation dans le cadre du développement de carrière.

Ecrire avec C.V. manuscrit sous référence 66.504 à S.N.E.A.P. D.C. Recrutement - 21 bis, avenue des Lilas - Bâtiment Mestressat 64000 PAU

SOCIÉTÉ PRODUITS CHIMIQUES

Siège PARIS

recherche pour son Unité de production dans les LANDES
(50 personnes. 25 millions C.A. annuel)

DIRECTEUR

Ce poste conviendrait à un INGENIEUR DIPLOME 35 ans minimum, ayant de bonnes connaissances en chimie et génie chimique et possédant au moins 5 années d'expérience en usine.
Profil de carrière intéressant.

Env. C.V. man. et prét. à no 66.702 CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra

---

ENSIVAL - FRANCE

Constructeur de Pompes
recherche
pour son Usine de TOURS

Ingénieur responsable service technique

- ayant expérience pompe,
- âge minimum : 33 ans.

Adresser curriculum vitae détaillé et photo à : ENSIVAL-FRANCE, B.P. 13 — 37001 TOURS Cedex.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

REGION OUEST

L'entreprise CA : 35 MF H.T. 260 personnes (+ filiales) est en expansion et bien implantée sur un marché porteur (France et Etranger). Pour l'aider dans sa croissance, elle recherche un excellent praticien de la gestion comptable et financière. Il animera une équipe de jeunes cadres : Chef comptable - Contrôleur de Gestion - et les Services Informatique et Personnel.
Le candidat retenu - de formation ESC ou DECS aura 10 ans d'expérience dans ces domaines.
L'entreprise est implantée à 1/4 d'heure de VITRE : (35) dans un très beau site naturel.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 869 M.

Responsable de production

110.000/an +

Laboratoire pharmaceutique

Ingénieur mécanicien ou chimiste, grande école d'application (âge minimum 33 ans).

VOUS AVEZ :
- *une expérience de 3 à 5 ans en fabrication acquise en Industrie Chimique, pharmaceutique alimentaire...*
- *la pratique de la fabrication de série en petite mécanique.*

Vous pouvez faire état de résultats effectifs en matière d'organisation de la production en tant que responsable direct.

Lieu de travail NORMANDIE (130 Km Paris).

Ecrire avec C.V. détaillé à

STAFF & LINE
98, rue Lafayette 75010 PARIS

a.m.p.

SOCIETE à LYON
recherche

CHEF COMPTABLE

assurant également les fonctions de

CONTROLEUR DE GESTION

— 30 ans environ. D.E.C.S. complet minimum.
— Expérience de Cabinet souhaitée
— Déplacements courte durée.

Envoyer C.V. et prét. à no T 05945 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Chef Marketing

LILLE 100 000 F +

FRANCO BELGE, l'un des trois grands français du chauffage, souhaite, dans le cadre de son développement, intégrer le responsable de son service marketing.

En étroite collaboration avec la Direction Commerciale, il devra :
- analyser le marché et suivre son évolution ;
- définir les objectifs et stratégies marketing ;
- proposer et mettre en œuvre le marketing mix ;
- définir et suivre l'action de 3 chefs de produits.

LE CANDIDAT DOIT :
- avoir une formation commerciale supérieure ;
- avoir une expérience de réflexion marketing en entreprise ;
- pouvoir s'intégrer dans une équipe de direction jeune et performante.

Possibilité d'évolution de carrière au sein de la Société.

Documentation sur poste aux candidats présélectionnés.

APPRECIATION REMISE APRES PREMIER ENTRETIEN

FRANCE MARKETING Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (retournée), sous réf. 408 39, rue Étienne-Marcel, 75001 PARIS

DELEGATIONS : PARIS - LYON - NANTES - TOULOUSE

Société GRENOBLE

recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

en début de carrière ou quelques années d'expérience Diplômé Grande Ecole

Cet ingénieur exercera son activité dans un secteur de matériels d'irrigations et d'adductions.

Anglais courant indispensable.

Adresser C.V. et photo No 68.548 CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

Compagnie Internationale d'Assurances
recherche
dans le cadre du développement de sa délégation de LYON

JEUNE CADRE

Formation juridique ou début expérience assurances pour contacts Agents et Courtiers dans la région SUD EST.

Travail vivant et évolutif.
Rémunération fixe sans commissionnement.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous No 5032 à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra



emplois internationaux

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISEE DANS LES PRODUITS CHIMIQUES POUR L'AGRICULTURE recherche

INGENIEURS Agro/Agri

pour promouvoir ses produits au niveau international.
- Expérience des cultures tropicales appréciée ; pratique de la vente des produits phytosanitaires indispensable.

La parfaite maîtrise de la langue anglaise est requise. La connaissance d'autres langues étrangères est vivement souhaitée.

Ces postes seront basés directement à l'Etranger.

Adr. lettre manuscrite C.V., photo et prét. s/réf. 4990/JN à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS - (qui transmettra)

SOPAD - NESTLÉ

recherche
pour son usine de Pontarlier (Doubs)
un

CHEF BUREAU MÉTHODES

chargé notamment d'améliorer l'organisation des lignes de produits, des postes de travail, des stockages et flux matières.
Ce poste conviendrait à un

INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN

ayant environ 10 ans d'expérience industrielle dont plusieurs en méthodes dans unité d'assemblages.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous référence MTH à :

Direction du Personnel,
17, quai Paul-Doumer,
92401 COURBEVOIE.

EST de la FRANCE

Dans le cadre de sa division moteurs diésel en expansion constante au niveau mondial dans les technologies les plus avancées, un groupe mécanique puissant à forte vocation export, recherche

Ingénieur

Chef de Bureau d'Etudes Applications

Diplômé Centrale, Arts et Métiers, etc..., il sera âgé de 35 à 40 ans et saura encadrer, organiser et épanouir des équipes de collaborateurs.

Cette fonction se situe dans une société offrant de larges possibilités d'évolution. Elle requiert l'expérience des Etudes, acquise en Entreprise ou engineering.

Si vous vous sentez concerné par ce poste, adressez votre C.V.+ photo sous REF. No 2677 à notre conseil qui vous garantit réponse et discrétion.

40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

managing

	La ligne	La ligne T.C
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE FINANCIER

Inspecteur Crédit — **Paris Banlieue Nord-Ouest**
85 - 90 000 F — **Afrique Francophone**

Un groupe international diffusant des véhicules VL et PL ainsi que des biens d'équipements en Afrique francophone recherche un Adjoint au Chef du Service Financier. Sous l'autorité du Chef de ce service, il sera chargé de vérifier les crédits consentis à la clientèle et de suivre l'évolution des balances clients (volumes, ancienneté, risques...). Il veillera au respect, par les différentes filiales du groupe, des *instructions en matière de crédit. Il examinera les dossiers conten*tieux, il visitera la clientèle et relancera les avocats. Le candidat retenu, âgé d'au moins 32 ans, de formation comptable (D.E.C.S.), ayant des connaissances juridiques, possédera une expérience professionnelle de quelques années acquise si possible au sein d'une société de crédit automobile. Ce poste comporte 30 % du temps en déplacement en Afrique francophone. A la rémunération s'ajouteront des indemnités de déplacement. Ecrire sous la référence 185 M, à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Importante Société d'Ébénisterie
recherche un

CADRE COMMERCIAL
Secteurs hôtellerie, collectivités, bureaux.

Son goût de la décoration et de l'agencement, son expérience de la vente, des matériaux ou produits de second œuvre devraient lui permettre d'identifier les besoins, de participer à la création, *à l'orientation des produits et à la commercialisation.*

Écrire avec CV détaillé et rémunération actuelle, sous réf. 13302 M, à Solange MONTEIL,



plein emploi
10, rue du Mail 75002 Paris.



recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

parmi les diplômés d'enseignement supérieur en électronique, informatique, électrotechnique et automatique, qui souhaitent débuter ou poursuivre leur carrière professionnelle dans la vente, pour ses différentes divisions :

- **semi-conducteurs (à Paris - Lyon - Bordeaux)**
- **mini-informatique distribuée (à Paris)**
- **appareils de contrôle et automates programmables (à Paris).**

La Société offre un fixe motivant auquel s'ajoute un intéressement en fonction des résultats.

Les candidats de valeur auront une évolution de carrière assurée, *soit vers des responsabilités* de secteurs commerciaux, de marketing, de planning, etc...



Ecrire avec C.V., photo *prét.* de salaire, date de disponibilité sous *Référ. TIM/678/507*
à Madame LE GUET
T.I.F. - Boite Postale 5
06270 Villeneuve-Loubet
Tél : (93) 20.01.01.



emplois régionaux

Industrie du Bois
Constructeur de Maisons Individuelles
C.A. H.T. 140 MILLIONS DE FRANCS
VOSGES - recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

qui supervisera sous l'autorité du P.-D.G., les 5 ateliers (420 personnes)
Ce poste convient à un ingénieur de 35 ans min., ayant une très bonne connaissance de l'industrie du bois et ayant déjà eu des responsabilités d'encadrement importantes.

Poste réf. 7.359.

DIRECTEUR D'USINE

pour son usine de montage de Maisons Individuelles et de fabrication de menuiserie (160 personnes). Ce poste convient à un ingénieur (A. et M., Ecole Supérieure du Bois ou équivalent) de 35 ans minimum ayant une expérience de l'industrie du bois.

Poste réf. 7.360.

Env. C.V. avec photo et prét. à « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris, qui transmettra.

LE DISTRICT
DE L'AGGLOMÉRATION NANCÉIENNE recrute :

UN CADRE ADMINISTRATIF EXPÉRIMENTÉ

pour assurer l'ensemble des tâches administratives de ses services techniques.
La grille indiciaire de rémunération correspond à celle de Directeur de Service Administratif des villes de 150 à 400.000 habitants.

Les candidats devront :

— être licenciés en droit ou en économie, ou remplir les conditions statutaires d'avancement au grade de Directeur de Service Administratif ;
— posséder une expérience d'au moins 3 ans dans une collectivité locale ;
— avoir une bonne connaissance de l'Administration d'une collectivité locale et des marchés publics ;
— remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique.

Adresser candidature manuscrite et C.V. détaillé avant le 20 juin à M. le Président du District de l'Agglomération Nancéienne (Sce du Personnel), 4, rue Albert-Ier, 54600 VILLERS-LES-NANCY.

Pour établissement hospitalier privé, Paris, recherchons, urgent :

GESTIONNAIRE EXPÉR.
possédant parfaite connaissances tous problèmes hospitaliers.
Env. C.V. et photo s/réf. 2046, à INTER P.A. - B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02, qui tr.

On demande :
DIRECTEUR DES ETUDES
diplômé de l'enseignement supérieur technique *ou scientifique.*
Adr. C.V. + photo, ss réf. 3.846, à PROMOPRESSE 39, Champs-Elysées, Paris 8e qui transmettra.

Institut de Démographie des professions de santé, lié à une grande Société d'Edition médicale, rech. Jne INGENIEUR pour promouvoir cet organisme. Une aptitude au contact alliée à une bonne compréhension des chiffres est nécessaire. Adresser C.V., photo et prétent., à Mlle ALBERT, IDEPS, 29, rue du Fg-Poissonnière, 75009 PARIS

Société d'Etudes de Marchés à PARIS recherche
COLLABORATRICE
Pour travaux statistiques, tenue fichiers, contacts téléphoniques et dactylographie. Préférence minimum 35 ans. Tél. 380-79-50
TRES URGENT

Cabinet Comptable banl. Ouest Paris cherche Cadre Comptable, expér. appréciée pr sec. gérant. Adresser C.V. et prétentions, à no 7.364, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

POUR POSTES STABLES A ASNIERES
Nous recrutons
COMPTABLE **DACTYLO FEMME**
EXPERIMENTEE. Se présenter Général Services E.T.T., 47, rue de Maubeuge, Paris 9e Tél. 285-09-25

Recherche
COMPTABLE D.E.C.S. EXIGE
LIEU DE TRAVAIL : PARIS
Env. C.V., photocopies diplômes, Mme JOUVIN, B.P. no 8, 09270 MAZERES

adjoint direction commerciale
80-100.000 F

Une des premières marques de Champagne recherche pour assister opérationnellement la

DIRECTION COMMERCIALE DU GROUPE

(C.A. 180 M de F, 500 personnes) aux plans :

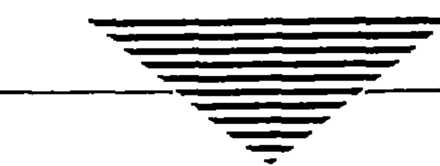
- de la vente en France de Champagne et de Spiritueux de Marque (produits importés),
- des rapports avec les commettants étrangers,
- des missions d'études spécifiques.

un jeune collaborateur obligatoirement HEC, ESSEC, Sup. de Co ou Sciences Po, SUPERVENDEUR et parlant couramment anglais,

prêt à investir son dynamisme pour évoluer à terme vers des responsabilités autonomes d'animation commerciale d'une Unité de Distribution.

Résidence REIMS impérative.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 8988-M à
CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor Hugo - 75116 Paris



VOTRE CARRIÈRE AU FUTUR

Spontanément, vous êtes attiré par la vente, mais une carrière commerciale réussie ne se fait pas n'importe où.
CONTROL DATA, 20 ans d'expérience des systèmes informatiques de très haute technicité, 45 000 personnes dans 35 pays, vous fait une proposition concrète.

Jeunes Diplômés
de formation Ingénieur, Universitaire ou Commerciale,

nous avons conçu pour vous un programme complet de formation rémunérée de 6 mois minimum *vous permettant d'acquérir des connaissances techniques et commerciales* ou de les compléter pour devenir, selon vos aptitudes et vos compétences,

INGÉNIEUR COMMERCIAL

dans l'un de nos départements Grands Systèmes, Service Bureau ou Périphériques.

Votre diplôme est un certificat, notre formation une sécurité et votre personnalité un gage de réussite.

Si vous êtes disponible dès la mi-juillet, proposez votre c.v. à M. GARY, Service du Recrutement, CONTROL DATA, 195, rue de Bercy - 75012 Paris.



CONTROL DATA
Un grand de l'informatique

Plain Champs

MATRA

recherche pour son Centre de SALBRIS (Loir et Cher)

INGENIEUR
DE PRODUCTION

— Il est le responsable Salle Blanche de la Mécanique Fine.
— Il dirige l'équipe de 75 personnes chargée du *montage et de l'intégration* des gyroscopes, gyromètres, accéleromètres.
— Une expérience industrielle de 5 à 10 ans, si possible dans le même domaine, est indispensable.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 332

MATRA Monsieur KORFAN
B.P. No 1 - 78140 VELIZY

Usine de fabrication d'appareils électro-ménagers froids (environ 1 000 personnes) recherche un :

DIRECTEUR DE FABRICATION

MISSION :

- aux ordres de la Direction et en liaison avec tous les chefs de service, assurer la responsabilité complète des réalisations : fabrications tôle fine et transformation matière plastique.

DIRIGER ET ANIMER :

- atelier de transformation tôle fine,
- atelier de laquage,
- atelier de montage en série,
- atelier d'extrusion,
- *atelier de thermoformage,*
- atelier de moussage,
- atelier d'injection de thermoplastique.

PROFIL :

Ingénieur expérimenté dans le domaine de la fabrication de grande série de type linéaire électro-ménager ou automobile).

Nous vous offrons une situation des plus intéressantes et stable dans une entreprise jeune et dynamique.
Possibilité de logement, discrétion absolue.
Site : avantage de la campagne avec commodité urbaine (proximité ville universitaire).

Ecrire avec C.V. et photo à :
PERCEVAL (réf. M 5)
16, rue d'Athènes, 75009 PARIS, qui transmettra.

LE CARBONE-LORRAINE

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS A VOCATION INTERNATIONALE

recherche
pour son usine de PAGNY-SUR-MOSELLE

INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE

E.N.S.I.C. ou équivalent
pour

SERVICE ÉTUDES et DÉVELOPPEMENTS
de matériel génie chimique

Expérience de quelques années souhaitable dans domaine et fonctions similaires ou Exploitation, Entretien, Bureau Etudes, usine industrie chimique.

POSSIBILITES D'AVENIR

pour candidat ayant de bonnes aptitudes d'étude, d'organisation et de commandement.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous la référence 433, à Direction du Personnel et des Relations Sociales, 45, rue des Acacias 75017 PARIS

ENTIERE DISCRETION ASSUREE

E.C.L.
recherche

DÉPARTEMENT GESTION

1) INGENIEURS D'ETUDES
Formation supérieure, solide expérience dans la conduite de grands projets orientés gestion de production (gestion des nomenclatures). Bonnes connaissances I.M.S. DB/DC appréciées.

2) ANALYSTES
Ingénieurs, maîtrise ou équival. 2 à 4 ans d'expérience. *Connaiss. Cobol, DOS et/ou OS.*

3) ANALYSTES-PROGRAMMEURS et PROGRAMMEURS
Cobol et/ou PL 1, et/ou Assembleur DOS et/ou OS, connaiss. L.C.P. ou autre méth. structurée Connaiss. VM-CMS appréciées.

DÉPARTEMENT MINI-INFORMATIQUE
TEMPS REEL

INGENIEURS DIPLOMES
2 à 4 ans d'expérience dans *la réalisation de projets à base* de mini-calculateurs (MITRA, SOLAR, T. 2000, etc.)

Ecr. avec C.V. et prétentions, à E.C.L., 55, r. Hermel, 75018 Paris Tél. 259-10-40

PR GROUPE INTERNATIONAL Siège PARIS

CHEF DE PROJET
Diplômé ECOLE d'INGENIEUR avec option INFORMATIQUE. *Min. 27 ans*, 3 ans d'expérience en analyse et programmation sur ordinateur H.B. série 60 en télétraitement et temps réel. ANGLAIS INDISPENSABLE. 100.000 F par an.
Env. C.V. sous réf. 1.191, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transm.

Isolants électriques à vendre

Après 1 an ou deux de pratique professionnelle, enfin la perspective d'un métier original et passionnant.

Parmi nos clients : les grands de l'électro-technique, de l'électronique, de l'avia*tion, de l'électro-ménager, de l'automobile, tant en France qu'à l'étranger* ... En un mot, tous les industriels susceptibles d'utiliser des produits isolants (gaines, tresses, cordons...), à base de fibre de verre et des produits plastique irradiés thermorétractables.

*Challenger dans cette profession, notre PMI a cependant acquis par sa technolo*gie une réputation mondiale qui lui permet d'offrir une chance intéressante à un jeune ingénieur ou technicien supérieur de formation électro-technique en électronique, même débutant, à qui sera confié, dans un premier temps, le secteur *NORD. Des secteurs différents pourront être confiés ultérieurement à cet ingé*nieur de ventes.

Electromécanicien, spécialiste des Télécom ou mécanicien, vous pouvez aussi concourir.

Quelle que soit votre formation, il vous faudra pratiquer couramment l'anglais et aimer vendre de la technique.

Votre traitement fixe sera complété par la mise à disposition d'une voiture.
Pour sélectionner le meilleur candidat, nous avons confié ce recrutement au cabinet conseil SIRCA à qui vous enverrez sous la référence 784 119 M votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions).



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris.

Recherche
INGÉNIEUR E.N.S.A.M.
10 a. exp. prof. en vue enseig. construc. mécanique automatisée Ecr. Directeur IUT, Le Mt-Houy 59326 Valenciennes Cedex.

Usine produits chimiques Nord de la France
recherche
INGÉNIEUR CHIMISTE
attiré par métier technico-commercial ayant une formation de plusieurs années. Connaissance parfaite de la langue anglaise exigée + allemand souhaité. Résidence nécessaire Nord de la France.
Ecrire no 755 108 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dans le cadre de la Coopération technique
Recherche pour le 1er sept. 1978
UN ENSEIGNANT DE DESSIN INDUSTRIEL
(de préférence formation A.M. ou analogue)
Poste à pourvoir à l'école d'Ingénieurs de l'Institut algérien du pétrole à Boumerdès (Algérie).
Adresser candidatures avec C.V. man. et prétent. à : Département coopération I.N.P.L., E.N.S.M.I.M., parc de Saurupt, 54042 NANCY.

FUTUR DIRECTEUR D'EXPLOITATION

recherché d'urgence par un Important Distributeur (gros et détail) grande ville de Bourgogne dans le secteur *quincaillerie, chauffage, sanitaire.*
Le candidat d'environ 35 ans, sera de formation supérieure, ESSEC, ESC ou équivalent.
Il pourra prouver une expérience réussie à la Direction d'une P.M.E. de Distribution.
Il devra être à la fois un gestionnaire financier et commercial, un organisateur et un meneur d'hommes.
Rémunération annuelle en fonction de l'expérience : 100.000 F +.

Envoyer C.V. manuscrit + photo à
GROSSISTE ASSISTANCE, 50 rue du Général-Foy, 75008 Paris. *Réponse et discrétion assurées.*

Réparation appareils scientifiques
CARL ZEISS
recherche
ÉLECTRONICIEN
Pour son atelier de PARIS
— Formation BTS ou équivalent
— Quelques années d'expérience souhaitées
— Travail intéressant
— Fixe + 13e mois + frais, voiture de service et avantages sociaux.
Envoyer C.V et photo, à CARL ZEISS 109, Les Bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
COBOL/OS - WARNIER
TEL. B.M.G. 522-08-75



Contrôle Budgétaire
75 000/80 000

Important groupe de presse, en expansion continue, crée à Paris un poste de CONTROLEUR BUDGETAIRE.
Rattaché au Contrôleur de Gestion, il est responsable de la préparation de budgets et de la sortie régulière de comptes d'*exploitation analytiques* et tableaux de bord. Il l'assiste également sur des études économiques et financières.
Diplômé d'une grande école commerciale ou similaire, il a une première expérience réussie de deux ans environ dans un Cabinet Conseil ou en *Entreprise.*
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 837 M à notre Conseil.

EMPLOI **centor**
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le mm col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE
DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION MECANIQUE
recherche

CHEF DU DEPARTEMENT "AFFAIRES IMMOBILIERES"

Fonction :
La titulaire du poste est responsable de tous les aspects des opérations immobilières de la Société et de ses Filiales françaises et étrangères :
- Concevoir et réaliser toutes les opérations immobilières de la Société et de ses Filiales (achat, vente, location, gérance libre, de biens ou droits immobiliers),
- Négociation et administration de baux commerciaux et d'habitation,
- Opérations relatives aux transactions portant sur les fonds de commerce, rédaction de tous contrats et conventions en la matière, etc...

Profil :
- Homme âgé de 35 ans minimum,
- Diplômé d'Etudes Supérieures en Droit (Doctorat souhaité),
- Avoir acquis par une expérience d'au moins dix années, une parfaite maîtrise des diverses opérations mentionnées ainsi que de leurs implications fiscales,
- Posséder une très bonne connaissance de la langue anglaise.

Les candidats intéressés voudront bien adresser un curriculum vitae détaillé avec photo et rémunération souhaitée No 36.787 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Éditeur Technique
(CA HT : 50 MF - 3 établissements - 300 personnes - Bénéfice : + 35% par an depuis 7 ans)
recherche son futur

Directeur Général adjoint

et s'adresse à un HEC - ESSEC... âgé d'au moins 35 ans, ayant acquis, au sein d'une grande entreprise, la maîtrise de systèmes élaborés de gestion, planification à moyen et long terme, financement, trésorerie... et qui est actuellement

controller

d'une filiale importante par exemple.

Ce poste, outre la charge d'une importante partie de la gestion quotidienne de la société, donnera à un homme de réflexion, de contact et d'action la possibilité d'élargir son champ de responsabilités, en lui permettant notamment de prendre avec le Président les décisions stratégiques propres à engager et à assurer le nouveau développement de l'entreprise pour les 5 ans à venir.

Les dossiers de candidatures - sous référence 1521 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Procofrance S.A. Groupe UOP

INGENIERIE PETROLIERE ET PETROCHIMIQUE

dans le cadre de son expansion
recherche

un acheteur

- Ayant l'expérience des achats de matériels divers et de pièces de rechange pour des contrats d'ingénierie pétrolière.
- Une connaissance particulière de l'instrumentation et de l'électricité serait appréciée.
- Il sera chargé de suivre les affaires depuis l'émission de l'appel d'offres jusqu'à la passation de la commande.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé à :
Monsieur le Directeur des Relations Humaines
PROCOFRANCE S.A. Tour Fiat
92084 PARIS - LA DEFENSE CEDEX 16

Caisse de Retraites

recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

qui sera chargé de la mise en oeuvre de travaux de gestion en mode conversationnel.

Ce poste évolutif conviendrait à un(e) candidat(e) de formation IUT pouvant apporter la preuve de ses compétences (3 ans mini.) en analyse organique et programmation COBOL/OS/IBM.

Une expérience du secteur assurances ou organisme de retraites serait appréciée

Adresser C.V. détaillé sous référence 2255 M
à Jean PORRACCHIA



AMPEX

Filiale d'Ampex Corporation
recherche pour son département INFORMATIQUE (périphérique et mémoires)

ingénieurs techniciens

pour assistance technique en clientèle
Connaissance de l'Anglais (lu et parlé) nécessaire.
Adr. CV photo et prét. à J.Y. SCHULTZ Directeur
AMPEX 21 rue du Dôme 92100 Boulogne

ETABLISSEMENT FINANCIER
quartier gare Saint-Lazare
recherche :

COLLABOATEUR ou COLLABORATRICE

EXPERIMENTE (EE), pour suivi dossiers contentieux. Plusieurs années d'expérience et bon niveau juridique indispensables.

Adr. C.V., photo et prétentions, à : COFINCAU C.F.C. 11, rue Portalis, Paris (8e)

LABORATOIRE CNRS propose région parisienne (Orsay) poste chercheur sur contrat

PHYSICIEN (NE)

Préparation thèse 3e cycle ou doct. ing. 3.000 F mens. brut. Adr. lettre manuscr. et C.V., à no 755.220 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

IMPORTANT FABRICANT
COMMANDES NUMÉRIQUES
recherche

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

pour installations et dépannages commandes numériques
(niveau IV ou V Convention Métallurgie)

NOUS DEMANDONS :
- B.T.S. électronique, D.U.T. ou expérience électronique industrielle ;
- Anglais lu ;
- Déplacements courts et fréquents.

NOUS OFFRONS :
- Salaire compétitif ;
- Voiture de service ;
- Bonnes conditions de déplacements ;
- Avantages sociaux ;

L'un des postes est à pourvoir en Espagne. La préférence pour ce poste sera donnée à un technicien espagnol possédant le profil.

Adr. C.V. manuscrit prétent. et photo sous no 7.949
PUBLIFOP 100, rue de Richelieu, 75002 PARIS qui transmettra.

ENTREPRISE BATIMENT
recherche
POUR ARABIE-SAOUDITE

DIRECTEUR DE TRAVAUX T.C.E. RESPONSABLE DE CHANTIER

SES FONCTIONS :
— gestion du personnel ;
— préparation et organisation du chantier ;
— gestion budgétaire ;
— relation avec le client.

Le candidat devra avoir 35 ans minimum, une formation d'ingénieur ou équivalent, parler couramment anglais.

POUR SON SIÈGE A PARIS

LE RESPONSABLE DU SERVICE APPROVISIONNEMENT ET DU MATÉRIEL

RESPONSABLE DE :
— la recherche, l'achat et l'entretien du matériel ;
— des commandes de matériaux et de leur livraison sur les chantiers.

Le candidat devra avoir 10 ans d'expérience dans une fonction similaire et une formation d'ingénieur A.-M. ou de mécanicien de marine.

Env. candidatures C.V. détaillé, photo et prétent. à
ALGA FRANCE
12 bis, rue Baron - 75017 PARIS

BASIC

recrute pour postes immédiats dans la banlieue OUEST

A.T. 2
B.T.S. - D.U.T. ÉLECTRONIQUE

A.T. 3 - A.T.P.
B.T.S. - D.U.T. ÉLECTRONIQUE
POUR SERVICE TECHNOLOGIE

A.T. 3
B.T.S. ou D.U.T. ÉLECTRONIQUE
OPTION AUTOMATISME

Se présenter 74-76, rue M.-Ange, 75016 PARIS. 743-14-40 - Métro EXELMANS.

ROWNTREE MACKINTOSH

Groupe International de Chocolaterie Confiserie implanté sur le marché Français avec smarties, nuts, quality street, after eight, kit kat, menier, chocorêve, lanvin...

recherche

CHEF de PRODUITS

QUI SERA CHARGE DE :
- proposer et assurer l'exécution de la politique marketing pour une gamme de produits,
- assurer la gestion des budgets et la réalisation des objectifs de profit
- être l'interlocuteur des agences de publicité.

LE CANDIDAT RETENU :
- sera diplômé d'une grande école commerciale ou l'équivalent,
- devra justifier d'une première expérience dans la gestion de produits de grande consommation au sein d'un DEPARTEMENT MARKETING.
- s'exprimera couramment en anglais.

Nous lui offrons de grandes opportunités d'évolution dans un Groupe International pratiquant un marketing élaboré.

Lieu de travail : MARNE LA VALLEE, 15 mn porte de Bercy par A4.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à J. HOUBERT - ROWNTREE MACKINTOSH S.A. Noisiel - 77422 MARNE LA VALLEE Cedex 2.

Paris 120 000 +

Marketing Chef de projet

Société multinationale mondialement connue, nous fabriquons des produits de haute technicité, vendus à l'industrie et au grand public. Nous recherchons un « PROJECT MANAGER » qui sera le principal collaborateur du MARKETING DEVELOPMENT MANAGER.

Son champ d'action : l'Europe.
Ses missions et responsabilités :
— lancement de produits nouveaux,
— amélioration et réactualisation de produits existants,
— politique de prix,
— conditionnement,
— coordination des investissements publicitaires...

Il s'agit d'un rôle fonctionnel visant à une meilleure coordination et rentabilité des actions menées par les différentes sociétés filiales ; il implique diplomatie, vigilance et pertinence de jugement ; il convient à un diplômé d'études supérieures — HEC, ESSEC, SUP de Co, M.B.A. — parlant parfaitement l'anglais, ayant une expérience du marketing, produits de grande consommation, d'au moins 5 ans, acquise de préférence dans une multinationale anglo-saxonne.

sélé CEGOS — *Adresser lettre man. C.V. détaillé, sous réf. 71482/M, à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni,* 92152 SURESNES.

Expert es-sciences fiscales

Fiscalité des entreprises et des banques, fiscalité immobilière et des valeurs mobilières,... Un degré d'expertise que vous avez acquis grâce à une huitaine d'années passées, au terme de vos études juridiques, dans l'administration ou dans le secteur privé : conseil fiscal, grande firme,...

Vous connaissez également les milieux où s'élabore la politique fiscale, vos camarades de faculté ou de Clermont vous y accueillent volontiers. Ils s'intéressent même à connaître votre point de vue sur leurs avant-projets au moment de la préparation des textes.

Un groupe bancaire vous propose de prendre en main son service fiscal. Une rémunération motivante, une large autonomie, beaucoup de travail vous attendent. Vous pourrez examiner avec les conseils du cabinet de recrutement SIRCA l'intérêt qu'un tel poste peut présenter pour vous, au point où vous en êtes de votre carrière. Prenez contact avec eux sous référence 781 118 M et soyez convaincu de leur discrétion.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris.
Tél. 359 71 20.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

recherche pour son réseau d'Agences de

futurs cadres

ayant :
- le goût du contact avec la clientèle commerciale et privée,
- la volonté d'aller chercher les clients là où ils se trouvent, ce qui implique une activité de démarche,
- les qualités de jugement nécessaires à une fonction crédit,
- la possibilité d'entrer le 1er octobre.

Les candidats auront une formation supérieure : HEC - IEP - ESC - Maîtrise de Droit ou Sciences Eco.

La connaissance de l'anglais est indispensable à une éventuelle extension de carrière à l'étranger.

A l'issue d'une année de formation, les stagiaires pourront être affectés dans n'importe quelle grande ville française.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo sous référence M 865 à la DIRECTION DES CARRIERES, 103, Champs Elysées, 75008 Paris.



recrute

L'ADJOINT AU DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES

Il aura pour mission essentielle l'animation et la coordination de la comptabilité clients (effectif : 35 personnes).

Le candidat, titulaire du DECS complet, devra pouvoir justifier :
- d'une expérience de deux ans minimum d'animation de services comptables,
- de connaissances en matière de recouvrement et en informatique,
- de sérieuses qualités humaines.

Adresser lettre de candidature, CV, photo, en indiquant prétentions à la Direction du Personnel 123-155, avenue Galliéni 93140 BONDY.

Sté Expertise Comptable rech.

COLLABORATEUR

Possédant formation d'ingénieur Grande Ecole et poursuivant études expertise comptable pour être appelé ultérieurement à fonction de direction. Ecrire S.F.E.C.F. 2, avenue Hoche, Paris 8e

---

SOCIETE D'INFORMATIQUE DE DOCUMENTATION ET D'ENGINEERING
S I D E
recherche libre rapidement

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS COBOL OS
3 ans expér. minimum, pratique méthode WARNIER exigée

1 ANALYSTE Programmeur PL1 COBOL
confirmé. Adresser C.V. : 11, rue Degas, 75016 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE CHIMIQUE
Banlieue Sud-Ouest de Paris

TECHNICO-COMMERCIAUX

pour la vente de produits destinés à

l'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

Ce poste implique le goût des déplacements fréquents :
— sur les sites de recherche pétrolifère,
— dans des régions telles que le Proche-Orient, le golfe de Guinée ou la mer du Nord.

Il est destiné EN PRIORITE à des TECHNICIENS (D.U.T., B.T.S.) ou Ingénieur, CHIMISTES, JEUNES CELIBATAIRES.

Adr. lettre man. avec C.V. détaillé en précis. la rémunér. souhaitée, sous la réf. 602 à : Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 Paris, qui tr.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	*10,00*	*11,44*
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	*30,00*	*34,32*
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Le Département Recherche d'un important Groupe Pharmaceutique demande pour son Service Ordonnancement - Dossiers :

UN RESPONSABLE DE L'ORDONNANCEMENT

Le candidat, de formation supérieure, pharmacien ou biologiste devra avoir une expérience dans la fonction. Il sera responsable de la coordination d'un certain nombre de projets de recherche et sera en relation avec les responsables scientifiques des différentes disciplines. Il devra établir les plannings et suivre leur exécution. L'anglais parlé est indispensable.

UN RESPONSABLE DOSSIERS

Le candidat, de formation supérieure, pharmacien ou biologiste devra avoir une expérience de plusieurs années dans la fonction. Il devra connaître les exigences formulées par les Autorités des différents pays. Il rassemblera les données et préparera les dossiers d'enregistrement français et étrangers. L'anglais parlé est indispensable.

UN TRADUCTEUR

Le candidat, de formation scientifique, devra avoir une très bonne connaissance de l'anglais technique dans les domaines chimique, biologique et médical. Il aura pour mission de traduire en français les rapports écrits en langue anglaise. Il est souhaité qu'il puisse également faire de bonnes traductions du français en anglais.

Adresser C.V. et prétentions à EPRI
126, bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris ss la réf. nº 462

Une table de luxe

Notre passé est prestigieux mais notre avenir ambitieux plus encore. *Sans renier les fastes d'une époque* révolue, nous modernisons le seul complexe de loisir de luxe qui existe aux portes de Paris : ENGHIEN.

Nous avons déjà beaucoup avancé. Reste un domaine où nous n'avons point encore fait porter notre effort : la TABLE. La Direction de la Restauration et de l'Hôtellerie est à prendre en main : quelques restaurants, un hôtel quatre étoiles luxe.

La tâche est difficile. Vous aurez, en collaboration étroite avec la Direction Générale, à penser et mettre en oeuvre une politique marketing. Mais aussi à organiser et gérer. *Et à animer un personnel nombreux* qui fera, avec vous, que la table soit bonne.

Car vous êtes un homme de la restauration. Vous en avez l'expérience, le caractère et... l'élégance. Pour conserver à votre candidature sa confidentialité, nous avons confié aux consultants du cabinet de recrutement SIRCA le soin d'examiner avec vous votre intérêt pour ce poste. Prenez contact avec eux sous référence 781.113. M



Sirca
84, RUE LA BOÉTIE, 75008 PARIS
TÉL. 360-71-20 +

Burroughs

RECHERCHE POUR SES DEPARTEMENTS
- LARGES SYSTEMES
- MEDIUM SYSTEMES

ANALYSTES

Jeunes diplômés d'études supérieures. Maîtrise d'Informatique ou ingénieurs informaticiens débutants.

Postes à pourvoir sur PARIS
Libérés des obligations militaires.
Anglais souhaité.

Adresser lettre, curriculum vitae et prétentions à :
M. A. NAHMIAS
S. A. BURROUGHS,
230-242, avenue Laurent-Cély, 92231 Gennevilliers.

UN DES PREMIERS GROUPES PHARMACEUTIQUES FRANÇAIS

recrute pour son Centre de Recherches (proche banlieue Sud)

UNE BIOLOGISTE

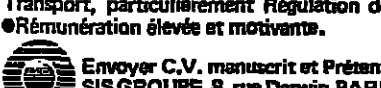
expérimentée - Niveau B.T.S.
pour contrat temporaire 3 mois à dater de septembre 1978

Adresser C.V. à EPRI,
126, bd Auguste-Blanqui 75013 Paris, sous réf. nº 464

BUREAU D'ETUDES PARISIEN
URBANISME - TRANSPORT - CIRCULATION
cherche

INGENIEUR PRINCIPAL

(X - Ponts - Centrale) pour prendre direction de la division "Régulation Trafic-Architecture industrielle"
- Responsabilité technique, commerciale et financière
- Grande aptitude de décision
- Relation directe avec le directeur
- Expérience indispensable en Etudes de Circulation, Transport, particulièrement Régulation de Trafic.
- Rémunération élevée et motivante.



Envoyer C.V. manuscrit et Prétentions à :
SIS GROUPE, 8, rue Darwin PARIS 18ème

Important groupe chimie, siège GENNEVILLIERS, recherche son

Responsable Prix de revient

Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure chimie type ingénieur, aura acquis par son expérience passée une bonne connaissance des processus de fabrication industrielle.

Il sera responsable du service chargé : de l'élaboration des prix de revient, des *calculs de rentabilité des investissements.*

Une bonne connaissance de l'anglais sera *appréciée.*

Adresser C.V., photo (retournée) et prétentions sous référence 3563 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

et qui s'engage à répondre à toutes les candidatures.

SOCIETE DE SERVICE EN INFORMATIQUE
recherche

INGENIEUR COMMERCIAL

Cette fonction conviendrait à un candidat ayant l'expérience de plusieurs années de la vente de services en informatique (réalisation "clés en main."- *Fichier d'adresses).*

Ce poste largement autonome devrait permettre à un élément sachant apporter la preuve de ses compé*tences commerciales d'évoluer vers des responsabilités* plus larges.

Nous proposons une rémunération fixe de 100.000F. par an ainsi qu'un intéressement aux résultats pour cette importante fonction.

Adresser C.V. détaillé manuscrit sous la référence 2051/M à Jean PORRACCHIA.



CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149, RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

Marc Gilles et Associés.

Société d'études marketing créatives

intervenant sur des problèmes variés chez les plus grands annonceurs, comme chez les plus petits

recherche

UN DIRECTEUR D'ÉTUDES

Son profil :
- 30 ans, une solide expérience marketing ;
- l'habitude des contacts/clients et de la négociation de contrats.
- ...un homme aussi réaliste que créatif.

Sa mission :
- « décrocher » ses propres contrats et travailler en équipe sur l'ensemble des études, avec les deux autres animateurs de M.G.A.
- contribuer au développement d'activités en pleine évolution.

Envoyer C.V. et photo à Marc GILLES et Associés
62, rue de Miromesnil, 75008 PARIS
(discrétion absolue).



lotus

CHEF de SECTEUR Paris

Nous sommes spécialisés dans la fourniture de produits à usage unique en ouate de cellulose. (C.A. total supérieur à 600 millions de francs) Nous voulons renforcer et développer notre pénétration sur ce marché où nous sommes déjà leader.

Vous serez d'abord affecté sur un secteur que vous devrez gérer et organiser en encadrant une équipe d'environ 4 bons vendeurs.
Ensuite, et rapidement, vous pourrez évoluer vers une position hiérarchique plus élevée.

Agé d'au moins 28 ans, votre formation commerciale supérieure, votre solide connaissance des réseaux de distribution grandes surfaces alimentaires, grands magasins et votre bonne expérience de l'encadrement *seront tout particulièrement appréciées.*

Adressez-nous directement votre lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et prétentions sous réf.:L 18
à : *SO-DI-BE LOTUS - Service du Personnel*
26, Avenue de Suffren - 75740 PARIS Cédex 15

Dans le cadre de leur expansion, les LABORATOIRES de COSMETOLOGIE YVES ROCHER, créent le poste de

RESPONSABLE des PREVISIONS COMMERCIALES

Au sein d'une jeune equipe marketing basée à PARIS, il se verra confier, dans un premier temps, les études prévisionnelles à moyen et long terme.

Le candidat retenu, diplômé de l'enseignement supérieur commercial, possèdera une expérience (3 ans mini) de l'analyse des travaux chiffrés acquise de préférence dans un service commercial.

Adresser CV + prétentions + photo ss ref. 861

CEIP 35 CONSEIL D'ENTREPRISES
20, rue de Brest
35000 RENNES
Les entretiens se dérouleront courant juin à PARIS.

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS
recherche pour son Département
CONTROLE DE GESTION

un Adjoint

AU RESPONSABLE DES TABLEAUX DE BORD
ayant une formation solide en économie d'entreprise.

Le candidat doit pouvoir conduire avec rigueur les études, la mise en oeuvre et l'exploitation d'indicateurs de gestion.

Ce poste devrait évoluer rapidement vers la responsabilité de la gestion de tableaux de *bord de direction générale.*

Adresser Curriculum-Vitae détaillé et prétentions sous référence 6432 à

ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra



GENERAL MOTORS FRANCE

recherche :

PROGRAMMEURS - ANALYSTES DE GESTION

Très expérimentés sur matériel IBM 370/138, VM, DOS/VS et PL1

- Horaire : 8 h. 30 - 17 h. 15.
- Nombreux avantages sociaux.
- Cafeteria.
- Service de cars gratuit.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions, Service du Personnel YM
5, boulevard Gallieni, 92231 GENNEVILLIERS.

Notre groupe leader au niveau mondial du contrôle et de l'inspection des matières premières, produits du sol etc. . .
recherche
pour ses filiales en France (750 personnes)

UN AUDITEUR INTERNE

Basé à Paris, assistant direct du responsable de l'audit interne, il effectuera de fréquents déplacements en France pour assurer le contrôle des comptes et du suivi des procédures comptables, commerciales et administratives du groupe.
Le candidat idéal a une expérience de 2 ans environ de *l'audit interne, de la révision comptable ou de l'audit* externe, et a de bonnes notions d'anglais.
Le groupe est en mesure d'offrir des possibilités de *carrière intéressantes à un candidat dynamique* et relativement mobile.

Les intéressés sont priés d'adresser CV et prétentions à *Claude BUTTIAUX S.G.S.*
16, rue du Louvre 75001 PARIS



UNILEVER FRANCE
recherche pour ses sociétés françaises

chefs de produits

Les candidats retenus seront diplômés : HEC, ESSEC, ESCP.

Ils auront acquis 2 ou au maximum 4 années d'expérience dans la gestion de produits *de grande consommation.*

Adresser C.V. dét., prétentions (référence XI/78)
Département Central du Personnel
UNILEVER FRANCE
8, avenue Delcassé
75384 PARIS CEDEX 08.



Banque Multinationale
Quartier OPÉRA
recherche

comptable

Titulaire de Brevet Professionnel comptable ou certificat comptable D.E.C.S.
Expérience comptable dans le domaine *bancaire d'environ 5 ans.*
Age minimum 27 ans.

Ecrire avec C.V. et prétentions, sous réf. 74794, à Havas Contact - 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

ingénieur technico-commercial

produits chimiques

HENKEL FRANCE filiale d'un Groupe Chimique Européen fabriquant et *commercialisant des produits de* consommation (lessives, cosmetiques) et des produits industriels (détergents, colles et adhésifs, produits organiques...) propose ce poste à un ingénieur chimiste qui commercialisera une gamme de détergents industriels en apportant une *assistance* technique à la clientèle.

Le candidat retenu aura une expérience de la vente de 3 à 5 ans et si possible *des connaissances dans le domaine de* l'industrie automobile.

Implantation souhaitée:
RÉGION PARISIENNE

Allemand souhaité mais non indispensable.

Ecrire avec curriculum vitae et photo sous référence 978 M
HENKEL FRANCE S.A. D.R.H.
12, avenue Raspail,
94250 Gentilly.

Henkel

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

Proche Banlieue OUEST

recherche pour son
SERVICE COMMERCIAL

UN COLLABORATEUR

POSITION CADRE (assistant du Chef de Service)

Ce poste exige de sérieuses connaissances acquises au cours d'une expérience de quelques années dans les domaines suivants :
- gestion des commandes ;
- facturation ;
- exportation ;
- comptabilité commerciale ;
- carnet de commandes ;
- redevances ;
- révision de Prix ;
- statistiques diverses.

Le candidat retenu devra avoir :
- 30 ans minimum ;
- une parfaite connaissance de l'anglais ;
- *un esprit vif et méthodique doublé d'une* excellente mémoire ;
- une bonne aptitude au commandement.

Nbx avantages *sociaux* - Restaurant d'entreprise.

Adr. C.V. détaillé, prét. et photo ss le nº 86.766 à : CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

IMPORTANT RÉGISSEUR et ÉDITEUR PUBLICITAIRE rech.

JEUNE CADRE COMMERCIAL

Il aura à diriger une équipe de 15 vendeurs travaillant exclusivement pour un support bimensuel à forte diffusion dont il devra assurer la gestion.
La clientèle prospectée est située en banlieue parisienne et se compose d'artisans, commerçants, prestataires de services et entreprises industrielles et commerciales.
Il est souhaité, pour ce poste basé à Paris, un homme dynamique de 35 ans minimum, ayant déjà eu des responsabilités en matière de vente et accessoirement une expérience de la vente d'espace publicitaire.
Statut cadre. Fixe + intéressement permettant une rémunération élevée en fonction des objectifs.
Ecrire C.P.E.
17, rue des Acacias, 75017 PARIS - *sous Nº 1.235.*

DIRECTEUR DES VENTES

CARRELAGES ***PARIS***

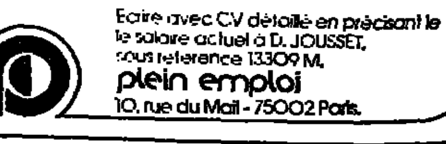
En 15 ans, nous sommes devenus le 1er importateur français de carrelages italiens.

Pour poursuivre notre importante progression sur le marché national nous créons ce poste directement rattaché à la Direction Générale.

Son titulaire anime la force de vente, définit les *objectifs, assure les négociations* à haut niveau, développe le plan marketing, perfectionne le suivi administratif.

Pour contribuer efficacement à notre important développement commercial et maîtriser son évolution, il faut posséder une **formation commerciale supérieure** et avoir l'expérience approfondie de la vente, de préférence auprès des négociants en matériaux.

Ecrire avec CV détaillé *en précisant le* le salaire actuel à D. JOUSSET, sous référence 13309 M,



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris.

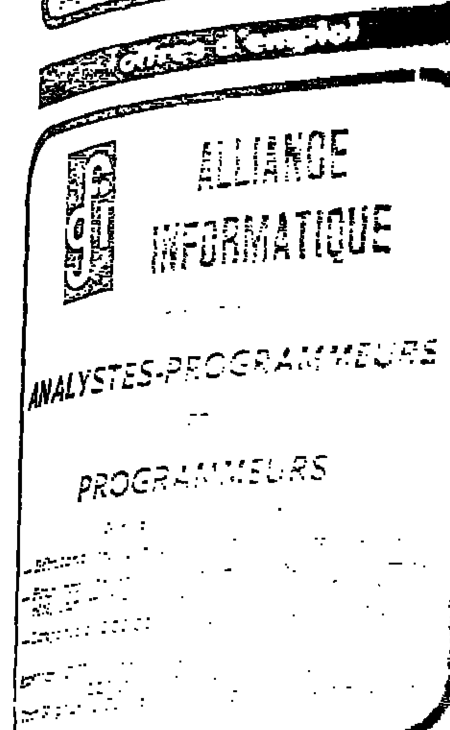
IMPORTANTE SOCIÉTÉ CHIMIQUE

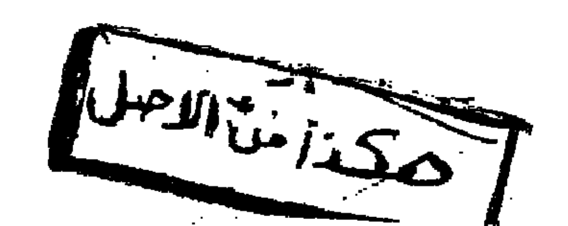
recherche pour son service
JURIDIQUE - SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DOCTEUR LICENCIÉ OU D.E.C.S. DROIT

ayant expérience approfondie fiscalité et si possible droit des sociétés.

Ecrire sous nº 66.690 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

gfi

ALLIANCE INFORMATIQUE

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

ET

PROGRAMMEURS

Niveau de base D.U.T.

— Débutant ou ayant 1 ou 2 ans d'expérience.

— Pour projets et développements batch et temps réel, sur mini-ordinateurs ou sur IBM 370/158.

— Langages : COBOL ou PL1 ou GAP ou BASIC.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à : ALLIANCE INFORMATIQUE Tour Neptune, Cedex 20, 92086 PARIS LA DEFENSE.

Dans le cadre de son expansion industrielle

ROWNTREE MACKINTOSH

Groupe international Chocolaterie, Confiserie (Smarties, Nuts, Quality Street, Kit Kat, After Eight, Menier, Chocorêve, Lanvin) crée le poste de

DIRECTEUR INGÉNIERIE

Rattaché au Directeur Technique du Groupe, il sera responsable de la gestion des projets d'investissements (étude et réalisation) sur le plan technique et financier pour l'ensemble des usines françaises.

Le candidat retenu sera un Ingénieur Centrale, A.M. ou équivalent, ayant une expérience professionnelle de 5 à 10 ans et exerçant actuellement la direction d'un Bureau d'Etudes ou de projets importants (si possible dans industries alimentaires).

Il devra, en outre, s'exprimer parfaitement en anglais (parlé et écrit).

Lieu de travail : MARNE-LA-VALLEE, 15 minutes Porte de Bercy par A 4.

Adresser C.V., photo et prétentions à ROWNTREE MACKINTOSH S. A., 77420 NOISIEL (réponse rapide assurée).

Groupe Français de Taille Internationale recherche

— Pour sa direction gestion

UN CADRE

chargé de l'élaboration du tableau de bord du groupe :

Statistiques mensuelles, budgets comptes économiques consolidés.

Formation économiste + DECS comptable et expérience 2 à 3 ans dans fonction analogue souhaitées.

— Pour une de ses filiales (C.A. 600 M.F.)

UN INGENIEUR

diplômé avec formation complémentaire gestion (type IAE) pour assurer et développer le contrôle budgétaire dans ces départements.

Expérience industrielle souhaitée 2 à 3 ans.

Ces 2 postes sont à pourvoir au siège social (Paris Sud).

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous N° 2182 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

T. R. T.

recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Expérience en développement ou méthode de fabrication de matériel de télécommunication pour responsabilités dans un service qualité

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

1) Ayant de bonnes connaissances en mécanique et intéressés par des activités en analyse de la valeur ou contrôle de prix industriels.

2) Débutants ou position II. Pour études matériels avioniques ou électro-optiques ou systèmes microprogrammés.

Adresser C.V. à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 - LE PLESSIS-ROBINSON.



SOSI

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche pour PARIS ou ORLEANS

ANALYSTES

— Application conversationnelle - recette réseau de terminaux.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à : S.O.S.I., 8, rue Juliette-Dodu. — 75010 PARIS.

Filiale d'un important groupe français recherche pour son activité en logistique industrielle

INGENIEUR AUTOMATICIEN

Formation GRANDES ÉCOLES

Connaissances en automatique, mécanique, informatique et manutention

ANGLAIS COURANT

3 ans expérience minimum, 5 ans souhaités

Lieu de travail : Banlieue Sud de Paris

Fréquents déplacements en France et à l'étranger.

Adreser C.V. manuscrit N° 66.831 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui tr.

RECHERCHONS

ATTACHÉ COMMERCIAL

habitant PARIS

pour collaboration sur Paris et Normandie dans articles liés à la mode.

— débutant accepté ;
— niveau baccalauréat exigé ;
— voiture fournie après essai ;
— prise de fonction : 1er SEPTEMBRE 1978.

Adresser C.V. détaillé + photo aux Ets TACCHINI, B.P. 118, 39200 SAINT-CLAUDE.

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

Dans notre type d'industrie, (feu continu) le service automation a la charge d'entretenir un matériel complexe de contrôle et de manutention.

Le Responsable de ce service doit également s'occuper de son organisation et animer l'équipe de 30 ouvriers professionnels qui en font partie.

Ce poste, en création, est offert à un jeune ingénieur électromécanicien ayant 3/5 ans d'expérience industrielle, de préférence dans un service Entretien travaillant en 3 x 8.

La société, filiale d'un des premiers groupes industriels français, offre de très larges possibilités, soit dans cette unité (située en Région Parisienne : 94), soit dans une autre usine.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 4197 M, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

Entreprise d'engineering (Paris Ouest) cherche pour son service juridique

UN JEUNE JURISTE

ayant acquis de solides connaissances en DROIT des AFFAIRES et propriété industrielle, animé d'un goût pour LA TECHNIQUE, aimant appliquer ses facultés de décision à l'occasion de négociations COMMERCIALES. Son esprit d'initiative couplé d'un bon sens des affaires lui permettront de devenir à moyen terme LE RESPONSABLE du SERVICE.

Env. C.V., rémunération souhaitée, références rédactionnelles n° 66.913 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

POUR SERVICES JURIDIQUES DU SIÈGE SOCIAL A PARIS

JEUNES JURISTES DE HAUT NIVEAU

Ils seront formés aux problèmes variés d'un très GRAND GROUPE dans des domaines tels que : droit commercial, droits des sociétés, négociations de contrats à l'échelon international, affaires immobilières, droit du travail, fiscalité...

Formation exigée :

DOCTORAT en droit privé, quelques années de pratique seraient appréciées.

Larges perspectives de carrière dans un Groupe de premier plan.

Env. dossier de candid. à n° 755.018 REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

UN DES PREMIERS GROUPES PHARMACEUTIQUES FRANÇAIS

recrute pour son Centre de Recherches (proche banlieue Sud)

UNE AIDE BIOLOGISTE QUALIFIÉE OU UNE BIOLOGISTE

possédant de préférence une expérience en E.E.G. pour contrat temporaire 7 mois

Adresser C.V. à EPRI, 126, bd Auguste-Blanqui, 75013 PARIS, sous la référence n° 483.

ENTREPRISE FRANCAISE DE TRAVAUX PUBLICS recherche pour ses activités internationales

LE RESPONSABLE DU PERSONNEL EXPATRIE

Il assumera des responsabilités importantes : modalités d'emploi du personnel déplacé de France, liaisons permanentes avec les différents établissements, gestion, formation...

Ce collaborateur diplômé de préférence de l'Enseignement Supérieur devrait avoir une bonne pratique de la législation du travail. Une expérience professionnelle, acquise au sein d'entreprises de T.P., Bâtiment ou Ensembliers, si possible au niveau international, serait appréciée.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Le poste est à pourvoir à Paris

Les dossiers de candidature, (C.V. + lettre manuscrite) seront traités confidentiellement s/réf. 313 E

claude debray conseil

78, rue Olivier de Serres 75739 Paris cédex 15

BRIO

Important Cabinet

RÉVISION ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

recherche pour faire face à l'expansion de ses travaux

COLLABORATEURS

— 2 ans d'expérience minimum souhaitée ;
— D.E.C.S. ;
— Diplômé d'enseignement supérieur.

Envoyer C.V. et prétentions sous le n° 7.371, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ENTREPRISE RÉGION PARISIENNE

recherche

CADRE COMMERCIAL

FORMATION TECHNIQUE ÉLECTRONIQUE pour apport marchés études fabrication électronique et suivis.

Envoyer curriculum vitae à COGEFI/DEN Cedex 9. 92400 COURBEVOIE.

Filiale française implantée sud Paris société multinationale européenne équipements électroniques et électromécaniques milieu médical recherche

TECHNICIEN APRES VENTE

Ce collaborateur effectuera régulièrement des missions de mise en route, d'entretien et de dépannage auprès de la clientèle. Agé de 25 ans au moins, de formation I.U.T. ou équivalent, l'homme recherché doit posséder nécessairement une formation et une expérience d'électronicien ainsi que des notions de mécanicien. Ce poste offre une large autonomie et des ouvertures pour l'avenir en raison des possibilités d'expansion de la société. Anglais technique exigé. Déplacements fréquents en France. Très bon climat de travail. Nombreux avantages sociaux.

SODECI — Ecrire avec C.V., photo et prétentions s/réf. 752 140, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS

P. LICHAU

Société du PIPELINE SUD-EUROPEEN

recherche

JEUNE CADRE

ayant 2 ou 3 années d'expérience pour SERVICE JURIDIQUE ET FISCAL (Sciences Po., Licence en Droit).

Langue anglaise nécessaire, allemande souhaitable.

Ecr. avec C.V. à S.P.S.E., 195, av. Charles-de-Gaulle, 92521 Neuilly-sur-Seine Cedex - Tél. : 637-16-00.

Important organisme social recherche un diplômé de l'enseignement supérieur pour un poste d'

adjoint au chef du personnel

- recrutement employés
- formation
- étude et application de la législation sociale

Ce poste implique une précédente expérience professionnelle de 3 années minimum.

Adresser lettre manuscrite, photo et prétentions s/réf. 689 à Axial Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

DORLAND & GREY

Conseils en Publicité recherche un

CHEF DE GROUPE

agressif et rigoureux ayant au moins 3 ans d'expérience en Agence et un très bon anglais

Téléphoner pour R.-V. au : 578-61-10 à Catherine Baumgartner

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE installée à LA DEFENSE

recherche pour son SERVICE COMPTABILITE

UNE MÉCANOGRAPHE

Sur ordinateur de bureau PHILIPS P358

Condition exigée : libre rapidement.

Adresser C.V., n° 66.637, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

I.F.G.

Institut Français de Gestion

recherche pour un de ses Départements

UN JEUNE CADRE

de formation Ecole Commerciale ou de Gestion (type SUP. de CO, IFAG...) avec 2 à 4 ans d'expérience d'entreprise pour lui confier la fonction

d'ANIMATEUR-COORDINATEUR

Responsable de la formation de futurs cadres. Il aura des contacts permanents avec les enseignants et les entreprises (organisation et suivi des stages).

Ce poste à pourvoir le 1er Septembre suppose une personnalité tournée vers les contacts et le développement humain.

Ecrire avec CV détaillé, en indiquant vos prétentions à Mlle FOURRAT - s/réf. 13.282 M.

plein emploi

10, rue du Mail - 75002 Paris

SOCIETE recrute

INGÉNIEURS SYSTÈME 370/O.S.

INGÉNIEURS MITRA 125

ANALYSTES-PROGRAMMEURS IRIS 80 - METASYMBOL

PROGRAMMEURS niveau Ingénieur COBOL - IRIS - 80

Tél. au 553-39-09 pr r.-vs ou écr. avec C.V. et prétent. à : SSCI 5, rue du Dôme, 75116 PARIS.

Technique et Documentation Montrouge (92) rech.

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS AGENTS TECHNIQUES

Connaissances radar et traitement des informations pour rédaction de notices techniques et manuelles d'instruction. Postes stables et bien rémunér. Possibilités de déplacements.

Envoyer C.V. : 61, avenue Verdier 92120 MONTROUGE

RECRUTONS POUR NOTRE AGENCE

BEAUBOURG

UN EXPLOITANT

CONFIRME (classe IV minim.)

Il sera responsable du développ. et de la gestion de cette agence.

Une excellente présentation et une bonne expérience bancaire sont indispensables.

Adresser C.V. manuscrit, photo, prétent., BANQUE DE DROUAS M. HUILLET - 55, r. Lisbonne. 75008 PARIS.

Cabinet Expertise Comptable recherche

COLLABORATEUR (TRICE)

confirmé (e) - Niveau D.E.C.S. 3 à 5 ans expér. Env. C.V. ss n° 4.533 P.M.P. 69, r. Provence 75009 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE EN EXPANSION recherche pour ANTONY

JEUNE ACHETEUR

pour poste d'avenir Anglais et première expérience souhaités

Ecr. avec C.V., photo, prétent., n° 66.937 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Sté Porte de la Villette recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

confirmés s/matériel CII - H.B. 64 langage COBOL, JCL. Télécommunication très appréciée.

— Situations stable 5 X 8.
— Avantages sociaux.
— Congés 78 assurés.

Ecrire avec C.V. et prétent. à n° 4.024 PUBLICITES Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Importante Société française d'études, de constructions de chaudières et de matériels thermiques pour centrales conventionnelles et nucléaires, située à

VELIZY (78) recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

TECHNICIENS D.U.T.

MECANICIENS THERMICIENS

— Débutants ou quelques années d'expérience,
— Chargés principalement des calculs de contraintes mécaniques et thermiques, des calculs d'échangeurs de chaleur et de circuits hydrauliques pour centrales nucléaires,
— Pratique souhaitée du Code A.S.M.E.

Contrat à durée limitée, 8 mois minimum

Adr. C.V. et prétentions sous réf. 1.307 M SWEERTS BP 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

KENWOOD FRANCE

14-16, avenue de Stalingrad 94260 FRESNES

REQUIRES AN ANALYST/PROGRAMMER

to develop applications on an IBM Terminal linked to a host computer in England. The host machine is an IBM 370/138 running under DOS/VS and power/VS with Terminals supported by CICS/VS. Initial applications will be programmed on the 3770 Terminal for local processing but additional analysis will require programs to be written in ans Cobol using DL/1 data base on the 370/138. Knowledge of English language essential. Write giving full details of previous experience.

Nous sommes une société de vente par correspondance en pleine expansion (C.A. 240 millions - 300 pers.) Nous recherchons

JEUNES DIPLOMÉS (ES)

E.S.C.P., H.E.C., ESSEC débutants ou ayt qqs mois expér. Offrons, après une formation complète dans l'entreprise, des postes à responsabilité dans le secteur administratif ou commercial.

Env. C.V., photo et prétentions, M.V. SERVICES B.P. 4 - 41350 VIGNEULES

HAUTS SALAIRES

Nombreux postes à pourvoir

AGENTS TECHNIQUES

2e et 3 éch. - Expérimentés en Electronique, plate-forme et Informatique. — Se présenter : Général Services E.T.T. 47, rue de Maubeuge, Paris-9e, ou tél. 285-09-25 pour rdez-vous.

---

answare

Importante Société de Services et de Conseils en Informatique, filiale de THOMSON, dans le cadre de son expansion, rech.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Pour PARIS :

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

pratiquant bien l'un des langages suivants :

— METASYMBOL
— PL 1
— COBOL
— 3790

INGÉNIEURS-SYSTÈMES

- Ils seront soit DOS, soit OS et devront connaître CICS.
- Des postes de haut niveau d'ingénieurs systèmes OS sont à pourvoir en AFRIQUE NOIRE, connaissance IMS DL1 et/ou CICS appréciées.

Si vous êtes disponibles rapidement, téléphonez au 504-26-50, sinon : envoyer sous réf. G 1602 votre C.V., photo, prétentions et délai de disponibilité, à M. Huot - ANSWARE 135, rue de la Pompe, 75116 Paris. Discrétion assurée et réponse rapide.

CEGEDUR PECHINEY recherche pour ses bureaux proximité Porte-de-Clichy

ANALYSTE-PROGRAMMEUR DUT

Débutant ou quelques années d'expérience pour système de gestion sous O.S.V.S. 2 - COBOL IMS - DL 1.

Envoyer C.V. et prétentions, à CEGEDUR PECHINEY Service Systèmes, 98, boul. Victor-Hugo, 92110 CLICHY. Tél. 739-95-00

Organisme de prévoyance militaire en expansion offre poste actif à :

OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITE

Envoyer C.V., à S.V.B.M., 20, rue Bachaumont, 75002 Paris

ENQUÊTEURS

pour le 13e arr. Paris, 2e quinz. juin. STATISTICA, 10, rue J.-P.-Timbaud, Paris 11e. T. 805-10-65.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

	Le m/m col.	T.C.
ANNONCES ENCADREES		
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

INFORMATIQUE
- Vous êtes intéressé par les Grands Systèmes Informatiques,
- Vous maîtrisez parfaitement les langages (évolués ou l'Assembleur),
- Vous avez moins de 3 ans d'expérience,

ANSWARE

Filiale de THOMSON, vous offre des emplois à PARIS ou à ALGER.

Vous serez intégré dans des équipes structurées de haute technicité, travaillant sur des projets à long terme, mettant en œuvre des techniques de pointe (télétraitement, base de données, divers progiciels et méthodes).

Adressez-nous sous réf. GI/601 votre C.V., photo, prétentions et délai de disponibilité à M. Huot - ANSWARE 135, r. de la Pompe, 75116 Paris. Discrétion assurée. *Réponse rapide.*

Nourrice agréée, à la campagne (77), ch. enfants à garder pour juillet à la semaine ou au mois. Tél. 405-14-39

IMPORTANTE SOCIETE
Nord région parisienne
spécialisée dans la fabrication de produits chimiques destinés à l'industrie et notamment aux peintures et vernis

recherche

UN HOMME de terrain commercial
ou
TECHNICO-COMMERCIAL

- Le candidat aura la responsabilité de la *prospection directe* de la clientèle pour l'ensemble de la section de la société, dans le cadre d'un budget annuel de vente.
- La rémunération sera fonction de la valeur réelle du candidat.
- Le poste est à pourvoir immédiatement.

Adresser C.V., photo et prét. à Mme LEROY 22, rue du Général-Foy 75008 PARIS.



CAISSE RÉGIONALE CRÉDIT AGRICOLE ILE-DE-FRANCE
recherche un ou une

Chargé (e) d'Études

dont la mission sera de participer à la mise en œuvre de systèmes en partie informatisés d'analyse de résultats et de potentiels commerciaux, et à l'établissement de prévisions.

Formation supérieure souhaitée (ou licence Sc. Eco. ou équiv.). (Débutants acceptés.)

Adr. C.V. *manuscrit et prétent.* au Service Recrutement C.R.C.A.M. de l'Ile-de-France, 26, quai la Rapée, 75012 Paris.

SEDIS
Groupe PEUGEOT
Entreprise nº 1 en France en chaînes mécaniques.

recherche pour
LEVALLOIS

VENDEUR
MATERIEL DE TRANSMISSIONS

Age minimum 25 ans. Personnalité et bon contact. Déplacements fréquents.

Adr. lettre manus., C.V. *dét., prét. et photo* à Chef du Personnel, 102, rue Danton, 92306 LEVALLOIS.

Fabricant d'équipements électriques automobile recherche pr son siège social (Les Lilas)

CADRE COMPTABLE

Assistant du Directeur financier, il sera de préfér. B.P., ancien régime, aura une bonne expér. des systèmes informatiques, une bonne aptitude au commandement et de bonnes qualités *pédagogiques.*

Libre immédiatement
Appointement : 70/90.000 F ann.

IMPORTANT : projet de décentralisation à SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES pour 1980.

Ecrire à : M. DELOT 20, rue St-Fargeau, 75020 Paris.

IMPORTANT C.E.
recherche
pour ses centres de vac. enfants JUILLET :

UN DIRECTEUR
ADOLESCENTS ET
ASSISTANTES SANITAIRES
AOUT :
DEUX DIRECTEURS
PRE-ADOLESCENTS ET
ASSISTANTES SANITAIRES
Ecr. nº 005.821 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE COMMERCIALE PARIS (16e) recherche

JEUNES HOMMES
B.T.S., DUT ou équivalent

— Distribution commerciale
Bonne connaissance
anglais indispensable

Adresser C.V. et prétentions à nº 66.929 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

S.S.C.I. recherche
PROGRAMMEURS
COBOL et/ou PHOCAL
Ecrire avec C.V. et prétent. à nº 66.924 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Le Centre Informatique d'une importante Société de la banlieue Ouest recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT
ou ayant quelques années d'expérience en informatique.

Intéressé par un travail de haute technicité pour renforcer son équipe système dans le cadre du développement de son système d'informatique réparti.

Env. C.V., photo et prétentions, à nº 66.880, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

Recherchons
JEUNE INGENIEUR
praticien pour direction service après-vente matériel T.P. et manutention.
Ecr. : Publicité BANCE nº 602, 13, rue Marivaux - 75002 Paris, qui transmettra.

Dans le cadre de son développement à l'Etranger

E.C.L.
recherche UN

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

disposant d'une solide expér. informatique, connaissant bien les problèmes de l'administration en général et les problèmes de l'éducation nationale en particulier.

Il lui sera confié l'implantation et la mise en route d'un centre informatique.

Il devra participer au choix des matériels, coordonner l'ensemble des applications à développer, et encadrer le personnel technique attaché à ce centre informatique.

Ecr. avec C.V. et prétentions à E.C.L. 55, r. Hermel 75018 Paris Tél. : 259-10-40

SPECIALISTE EN INFORMATIQUE
Important cabinet international d'expertise comptable recherche :

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
pour collaborer étroitement avec son personnel d'audit.

LA FONCTION comprendra :
— le support technique de *programmes informatiques,* de vérification et de consolidation d'états financiers,
— l'audit d'organisations et d'installations informatiques,
— la création de nouveaux programmes pour solutionner des situations spéciales, et
— la recherche générale concernant les problèmes *techniques.*

Ce poste offre au candidat sélectionné la possibilité d'élargir son expérience et ses connaissances en effectuant diverses missions auprès d'installations et de systèmes informatiques différents, et ouvre des perspectives d'avenir *professionnelles intéressantes,* grâce à l'utilisation constante de l'informatique dans le domaine financier et à l'orientation éventuelle vers le conseil en informatique.

CARACTERISTIQUES recherchées :
— 25 ans minimum,
— *diplômé d'une grande école* ou équivalent,
— anglais parlé et écrit,
— expérience d'au moins 3 années dans la programmation,
— expérience de l'élaboration et l'application d'au moins un système ayant eu des résultats satisfaisants.

Adr. lettre manuscrite, C.V. *détaillé, photo et prét.,* ss réf. 8.057 à P. LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 Paris, Cedex 02, qui transmettra.

Importante société
TELECOMMUNICATIONS
proche banlieue Nord-Ouest

recherche

INGÉNIEUR
DÉVELOPPEMENT

— *Diplômé A.M. ou équivalent.*
— Dégagé des obligat. milit.
— Débutant ou avec prem. exp.

Généraliste, il sera responsable des aspects technologiques et industriels dans l'étude et la réalisation de *matériels électroniques à usages professionnels, civils et militaires.*

Contacts humains à tous niveaux : esprit curieux, il devra être convaincant, dynamique et réalisateur.

Anglais lu nécessaire
Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous référ. 603 à Créations Dauphine, 41, av. de Friedland, 75008 Paris, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE DE PRODUITS DE LUXE DE RENOM INTERNATIONAL PARIS-8e
recherche pour son DIRECTEUR FINANCIER

UN COLLABORATEUR

Il sera essentiellement chargé pour la société et les filiales du groupe de l'assister dans les domaines juridiques et administratifs, accessoirement d'organisation et contrôle de gestion.

Bilingue anglais, le candidat devra posséder une solide formation juridique (type licence en droit commercial) et des connaissances en gestion d'entreprise. Une expérience de quelques années au sein d'un service administratif serait appréciée.

Ecr. av. C.V., photo et prétent. sous nº 2001 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS cedex 02 qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE
Recherche
POUR BRANCHE CHIMIE
UN COMPTABLE
EXPER. COMPTABIL. GENER.
pouvant aller jusqu'aux comptes d'exploitation.
Notions comptabil. gestion, si poss. notions de dactylographie.
HORAIRES PERSONNALISES
RESTAURANT D'ENTREPRISE

Env. C.V., photo et prétentions, M. ADAM 21, r. Claude-Bernard, 75005 Paris

---

URGENT - Pour lancement produit très original

STÉ PROMOTION CLUB DE LOISIRS

recherche
5 SUPER-VENDEURS

Rémunérés à la commission
Env. C.V., lettre et nº de tél., à nº T 05941 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e

secrétaires

La société
VOLKSWAGEN FRANCE
recherche la

SECRETAIRE DU PRESIDENT DU DIRECTOIRE

(bilingue français-allemand)

La candidate devra être âgée d'au moins 30 ans. Elle devra lire, parler et écrire couramment l'allemand. La connaissance de l'anglais est également souhaitée.
Elle aura une réelle expérience dans une *fonction similaire* avec ce qu'elle *comporte* de rigueur et de conscience professionnelle.
Le poste convient à une jeune femme de bonne autorité naturelle, disponible, ayant une bonne présentation et beaucoup d'aisance dans les relations.
Le *poste est situé* à Villers-Cotterêts.

Envoyer CV avec photo et prétentions au Département du Personnel - B.P. 62 - 02600 Villers-Cotterêts, sous réf. SDP/10.

HAVAS CONTACT



Organisme National de Tourisme social recherche SECRETAIRE Temporaire 6 mois pour serv. *administratif* d'un secteur tourisme. Niveau B.T.S., 3 150 F mensuel. TEL. : 261-84-03.

AMERICAN EXPRESS I.B.C.
division carte accréditive
92 RUEIL-MALMAISON
recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE
ANGLAIS/FRANÇAIS.

Elle devra :
— Avoir 23 ans minimum ;
— Avoir le bac. + diplôme de secrétariat ;
— Avoir 1 an d'expér. minim. ;
— *Etre parfaitement bilingue* (lang. matern. angl. souh.) ;
— Avoir une parfaite dactylo ;
— Etre disponible rapidement.

Ce poste requiert des qualités d'ordre et une certaine disponibilités pour d'éventuels déplacements en ANGLETERRE. Sal. brut 3 000 F × 14 m. 1/2 *(horaires variables).*
Adresser C.V. manus. + photo à A.E.I.B.C. Serv. du Personnel 1, avenue de Chatou, 92500 RUEIL-MALMAISON.

ASNIÈRES
Société prestations de services

le chef
du Département technique
branche automobile,
de nationalité autrichienne
recherche SA :

SECRÉTAIRE
STENODACTYLO
de langue maternelle française *BILINGUE allemand.*
Traduction courrier et conversation courante.
Tenue tableaux de bord.

Salaire : 4 000 × 13.
Restaurant entreprise.
Horaire souple, 40 h. de travail.

Ecr. nº 66 674 CONT. Publicité, 20, avenue Opéra. PARIS-1er.

DIAL LEASING
appartenant au groupe financier
BARCLAYS BANK
recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE

Français-Anglais
(de *préférence* langue maternelle anglaise).

Ecrire sous nº 66 196 à

CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er qui trans.

représent. offre

Recherche
REPRESENTANT SPECIALISE
dans visite magasins enfants : 77, 91, 94, 95, 10, 51 08, pour vente pulls, articles baby et layette cadeau, marque réputée.
Ecrire HAVAS
42300 ROANNE nº 25997
qui transmettra.

Pour PARIS et REGION PARISIENNE
recherchons d'urgence

UN ANIMATEUR DE VENTE
en BALANCE ELECTRONIQUE DE COMPTOIR

Il faut prouver réussite dans cible similaire : boucherie, charcuterie, poissonnerie.

Indispens. avoir déjà constitué des équipes performantes.

Fixe et intéressements import.

Se présenter *M. GALLOIS,* 8, rue Popincourt (11e), le lundi 5 juin toute la journée (sinon téléphoner 805-84-40).

animaux

200 CHIENS maxi-choix arriv. lundi garanti 184, av. Italie. 588-76-99.

autos-vente

8 à 11 C.V.

A vendre Renault 16 TL, 1972, Argus 4.600 F, vendue 4.250 F. Téléph. 015-99-73.

Disp. 15 juin Land-Rover 109 D carros. *métal. à fenêtre.* Crédit possible. — Tél. 941-23-58, soir.

divers

CENTRE OCCASIONS HERTZ

DES OCCASIONS RECENTES GARANTIE 24 MOIS OU 24.000 KM., PIECES ET M.-Œ. CREDIT

FIESTA	
1100 L, 1977	16.300
1100 L, 1978	17.700
GRANADA	
GHIA, 1976	23.900
GHIA, 1977	33.400
MERCEDES	
280 SE AC, 1977	83.000
PEUGEOT	
104 SL, 1977	17.800
104 SL, 1978	20.000
305 GR, 1978	28.000
504 GL, T.O., 1978	27.900
504 GL, T.O., 1977	27.900
504 FAM, 1977	26.500
RENAULT	
5, 1977	14.900
5, 1978	16.700
5 TL, 1978	18.400
5 GTL, 1977	18.500
5 GTL, 1978	21.150
14 TL, 1977	20.500
14 TL, 1978	23.850
30 TS, 1977	34.000
SIMCA	
1307 GLS, 1977	18.900
1307 GLS, 1978	23.000
CITROEN	
LN, 1978	17.990

111, rue du Mont-Cenis, 92, rue Duhesme, 75008 PARIS. Téléphone 259-62-90.

191, avenue Youri-Gagarine, 94400 Vitry-sur-Seine. Téléphone 681-03-76.

box-parking

(9e). RUE DE BELLEFOND
115 PARKINGS
RENTABILITE ASSUREE
Construct. pierre de taille 1962.
LE PROPRIETAIRE : 500-54-00.

demandes d'emploi

AUTODIDACTE, 36 ans
22 ans d'expérience professionnelle
diplômé d'Etudes Supérieures
offre, outre les qualités propres à tout
Homme de personnel
une pratique pédagogique de plusieurs années, un anglais de travail et sa collaboration à
Directeur des ressources humaines.

Ecrire R. BASONI, 3, allée Santos-Dumont, 92290 Châtenay-Malabry.

CADRE 32 ans

— I.E.P. Paris et licence en droit
— Expérience :
- Juridique (Secrétaire d'Agréé)
- Administrative (Attaché d'Ambassade)
- Bancaire (Financement des exportations).

— Pratique de la vente
— Anglais, espagnol, indonésien.
— Nombreux voyages et séjours, surtout dans des pays sous développés.

recherche
Poste Responsabilité dans les zones du SHABA *d'où les experts étrangers sont actuellement évacués.*

Disponibilité sans délais possible.

Ecrire nº TO 5.952 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

H.E.C. Mentalité d'Entrepreneur

5 ANS EXP. ETRANGER dont 3 vécus au **MOYEN-ORIENT**

ANGLAIS courant, ALLEMAND, notions d'ARABE

Rompu négociations tous niveaux avec partenaires Européens, Américains et Arabes

Etudierait toutes propositions pour :

POSTE à l'ÉTRANGER tous pays
ou AFFAIRES INTERNATIONALES au siège

Ecrire sous le nº 82.808 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2e).

Pour vous permettre d'être prêts lorsque vous sentirez la relance qui s'amorce, investissez dans un

CADRE DE HAUT NIVEAU

Etant, à 46 ans, SECRETAIRE GENERAL, GESTIONNAIRE EFFICACE ET IMAGINATIF AUX PLANS ADMINISTRATIF, FINANCIER, JURIDIQUE, EXPORTATION, je vous propose d'étudier ensemble l'expérience professionnelle que je peux mettre au service de votre Société, à Paris ou en Province.

Merci d'indiquer premier rendez-vous sous nº 2.698, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

DIRECTEUR DU PERSONNEL
47 ans, formation supérieure (Droit, Sciences Po), maîtrisant tous aspects de la fonction dans une entreprise de 5.000 personnes

recherche

situat. comparable Région Ouest ou Centre-Ouest.

Ecrire sous nº 35.312 B à BLEU Publicité, 41, avenue du Château, 94300 VINCENNES, qui tr.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

2 ans expérience chantier export
Anglais / Indonésien
Grande disponibilité
Etudierait toute proposition déplacement Extrême-Orient.

Ecrire nº 82.699 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE FORMATION NOUVELLE
propose aux chefs d'entreprises tournés vers
LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Ses stagiaires parfaitement bilingues, formés dans les techniques administratives du commerce international (emploi stable, niveau collaborateur).

S'adresser 37, rue Lafayette, 75009 PARIS. Tél. : 285-19-46 - 44-53.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

Traitement de texte. — J.H. 28 ans - Sc. Po. - Droit - Anglais, arabe - Stage IBM sur MB (2 mois) - Expérience commerciale haut niveau - Sens des relations publ. RECHERCHE : situation France - Etranger (BCO/JCB).

H. - 27 ans - Dipl. licence lettres - Maîtrise droit « ASSAS » mention bien, niveau DEA droit - Anglais courant - Expér. : gestion comptabilité conseil juridique, relations extérieures, marketing.

RECHERCHE : poste direction relations humaines, relations extérieures, organisation - Paris, Région Parisienne, déplacem. acceptés (Section BCO/DK).

CADRE MARKETING. — Spécialiste tourisme et transports aériens - Bilingue français-anglais - Formation supér. - Séjours étranger Afrique et Etats-Unis longue durée. RECHERCHE : poste marketing international France ou étranger (Section D).

CADRE COMMERCIAL. — 49 ans - ESC - Anglais - 20 ans expérience marketing et gestion : animation d'équipes de vente, pénétration de marchés nouveaux, gestion de centres de profit. Postes successifs de directeur des ventes, directeur commercial, directeur d'agence à l'échelon France, respectivement dans 3 sociétés multinationales. RECHERCHE : direction PME, direction commerciale ou division (Section D).

s'adresser à: ANPE
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

Assureur TOULOUSE 43 ans recherche activité complémentaire. Ecrire nº E 7.735 HAVAS 31002 TOULOUSE CEDEX.

Secrétaire général 55 ans
15 ans dans même entreprise. *Gde expér.* problèmes financiers, comptables et gestion. Format. jurid. droit des STES et sciences économiques. Recherche poste similaire. Ecr. nº 2.709 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 24 ans, économiste, maîtrise en sciences éco., relations économiques internationales, rech. poste ds sect. bancaire, études statist. Mlle P. Dattin, 6, r. de Chantilly, 75009 Paris. 526-04-78.

HOMME SACHANT MENER UNE AFFAIRE
peut vous aider
ORGANISATION GESTION P.M.E.
Tél. : 203-56-43.

J.H. Ecossais, 27 a., ch. tr. en France, voul. améliorer franç. avant d'entrer à H.E.C. Diplômé physique. Parle angl.-allemand. Etud. ttes prop. Disp. déb. juil. fin sept. Ecr. Ian Millar, 25, Sylvan - Court, Holden Road. LONDRES - N 12 7 ED.

H. 26 ans travaill. sur documentation relativement importante concernant les énergies « nouvelles », l'agriculture organique, les technologies appropriées en général, étant, d'autre part jardinier qualifié 4 branches et possédant outillage, ch. entretien de propriété à temps partiel (6 heures/jour maxim.) moyennant logement et petite rémunération afin de poursuivre traitement de doc.
Ecr. nº 2.717, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre 38 ans, Grande expérience de la distribution Moderne. Introduit ds centrales d'achats. Rompu aux négociations à haut niveau, Etudierait toutes propositions Direction commerciale, direction des ventes.
Ecr. nº 7.372, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CONDUCTEUR TRAVAUX T.P. dipl. E.S.T.P., 24 ans, cél., 1 an expérience études et chantiers, ch. emploi rég. Paris et prov. Ecr. nº 6.036 « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Responsable Service Payes
H. 35 ans, rech. emploi Payes toutes déclarations sociales. Travaux Administratifs, états divers. Tenu dossier personnel. Libre de suite.
Ecr. nº 2.724, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme 50 ans cherche emploi surveillant de magasin. Sérieuses références.
Ecr. nº 6.047, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Expert Comptable finaliste. SUP. de Co., I.A.E., 8 ans expér. dont 3 ans cabinet. Etud. toutes propositions y compris étranger. Libre rapidement.
Ecr. nº 2.725, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

Ex Direct. P.M.E. Métall. 57 a. rech. situat. moyenne entr. Peut diriger, second. ; étud. ttes propos. Paris ou Sud-Ouest de préf. Ecr. nº 2.726, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

J.H. 25 ans. Maîtrise droit des affaires, stages ds entreprises, ch. poste à respons. ds domaine juridique, administr. ou relat. publiques. Ecr. CHLABOVITCH, 1, r. A.-Renoir, 92160 ANTONY.

ASSISTANTE DIRECTION PERSONNEL
46 ans, solide expérience législation sociale, recrutement, élections DP-CE, etc., cherche poste similaire. Ecrire nº 66.174 *CONTESSE PUBLICITE,* 20, av. de l'Opéra, 75001 Paris, qui transmettra.

CADRE JURIDIQUE 44 ans, D.E.S. droit privé, dipl. inst. droit ds aff., b. conn. anglais, 18 a. exp. jurid. et adm., ch. sit. stable et intér. mil. jurid. ou affaires. Libre rapidement. Ecr. nº 2.659 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 33 a., ch. travail, études beaux-arts, conn. franç., angl., est., portug. Publicité-photo. Etudierait toute proposition. Ecr. nº 2.703 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 28 a., D.E.S., D.J.C.E., 3 ans expér. service *juridique d'expert comptable,* recherche collaboration conseil juridique.
Ec. nº T 005960 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Licenciée espagnol 25 ans, aimant travaux recherche, expérience Secrétariat, cherche plein temps documentation, bibliothèque, librairie, édition - M.-B. PARSY, 3, rue Henri-Martret, 94000 CRETEIL.

VENDEZ DAVANTAGE...
Cadre Commercial rompu aux techniques de vente et au terrain cherche toute collaboration avec entreprise, même dans contexte difficile.
Ecr. nº 2731, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

V.R.P. 38 ans, M.C. bien introd. H.B.J.O., Bretagne, Normandie, rech. cartes bijout. or, bagues, montres marq. connues, évent. ét. ttes autr. prop. Ecr. : JACOB Jacques, 3, r. Ouessant, Paris-15e

---

H. 30 a., tril. anglais, français, russe. lang. matern. anglais + franç., niv. doctorat lang. russe, bonnes connaiss. espagnol, ital., not. chinois. 5 ans expér. form. professionnelle anglais, recherche poste intéress. France ou étrang. Interprète-Traducteur Enseignement. Pour septembre. Ecr. nº 2730, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

JURISTE PROCEDURIER
expérimenté créances, cherche emploi à mi-temps. Ecrire à : nº 82286 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J.F. 23 ans, b. présent. Anglais. RESPONSABLE COMPTABILITE CLIENTS
Sté américaine, rech. situation équivalente. INFORMATIQUE. Ecr. nº T 05942 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J.H. 28 ans, lib. O.M., lic. en Droit DES. Droit public, 2 a. 1/2 expér. contentieux, Cie d'assurances, rech. poste serv. contentieux, assurances ou administrat. Ecrire : ROBVEILLE 152, rue des Prés-au-Bois 78220 VIROFLAY

J.F. 27 a., qualifiée, garderait enfts, août, séjour vac. famille, France ou étranger. Ecr. référ. nº T 05938 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

J.Fme, 11 a. de carrière ciale, not. angl., espagnol, désire œuvrer préf. étranger, pays indiff., mais étudie toutes propositions. Ecr. Mme Audibert, 51, rue de l'Agassat, 47200 MARMANDE, ou téléphoner au (58) 64-30-37.

Etudiant E.S.C. opt. marketing, anglais, espagnol, allemand. Libère O.M., ch. stage 6 mois en entrepr. Ecr. Mautbecker, 6, r. Observatoire, 67000 Strasbourg

---

INGENIEUR-CONSEIL EN GESTION (35 ans)
Sér. réf. organisation informatique, marketing, multinationale et P.M.E., propose :
— Analyses diagnostiques.
— Etudes ou missions temps partiel ou complet.
Ecr. Havas AIX-EN-PROVENCE nº 1282

D.E.C.S. + 10 ans cabinet expert compt. rech. situation de responsabilités pays moyen ou important, Sté Paris ou proche banlieue. Cabin. s'abstenir. Ecr. nº 82780 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e)

Fme 50 ans, ch. poste collaboration, gestion, contentieux, dans serv. PRETS HYPOTHECAIR. Ecr. nº 81, 12, rue de l'Isly, 75008 PARIS, qui transmettra.

Homme 35 ans recherche poste à responsabilités, étudierait ttes propositions. - Tél. : 379-93-49 ou REGIE-PRESSE, nº 82646 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

CADRE personnel
10 ans, expér., libre de voyager. Tél. : (90) 65-04-04 BEAUMES.

DIRECTEUR COMMERCIAL, 28 a., étud. supér., excell. résul. vente. Dyn., ch. poste organis. gest. ciale mark. Libre rapid. HAMY, 6, r. E.-Dubois - 75014.

TECHNICIEN AGRICOLE
24 ans. Service nation terminé. Origine commerciale ; diplôm. B.T.A.G. ; 2 ans B.T.S. Productions Animales. Etudierait ttes propositions. Région indifférente. Adresse : 4, rue Charras, 32002 AUCH, M. BLOT.

Cadre 32 ans, 10 ans d'expér. commerciale. Dynamique et négociateur haut niveau en bien d'équipement, ch. Direction commerciale ou vente. Libre de suite.
Ecr. nº 7.368, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

AMENAGEMENT. H. 35 ans, D.E.A. urban. planif + D.E.S. Eco du CNAM + 15 a. BE Ing. Et. ttes prop. sect. publ. et priv. *Ecr. nº 2.712, « le Monde » Pub.,* 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

H. 30 ans, statisticien Econom. *ENSAE, DES, Sciences Eco,* disponible pour poste enseignement supérieur ou formation permanente (Math., stat. éco) ou étude d'aménagement régional. DUBOIS Jean-Luc. 23, rue Paul-Fort, 75014 PARIS.

EXPORT

FORMAT. INGENIEUR, 42 A. ANGLAIS - ESPAGNOL
8 a. expér. vente et distribution produits semi-durables AFRIQ. ANGLOPHONE et FRANCOPH. 7 ans export manager composants chimiques, expér. création filiales étranger ainsi que négociations avec très htes autorités.
recherche
SITUATION EXPORTATION OU NEGOCE INTERNATIONAL DE PRODUITS.

Jeune femme - 24 ans
ÉCONOMISTE
Maîtrise Sciences Eco.
relations économiques internat.
rech. poste ds secteurs bancaire, assurances, études statistiques, relations internationales.
Anglais écrit et parlé
Mlle P. DATTIN
6, rue de Chantilly, Paris
Tél. : 526-04-78

---

35 ans, Sciences Po, études juridiques, format. Ecole Estienne. *9 ans expérience à un très haut niveau* ds un important groupe de presse spécialisée, connaissant bien les problèmes propres à l'édition de revues (conception du produit, animation du personnel, diffusion, promotion, réglementation, relations avec les imprimeurs, etc.) recherche un poste de

DIRECTEUR DE REVUE (S)
Téléphone : 620-05-82

INGÉNIEUR E.C.P.
37 a. Angl., allem., expér. technico-comm., conseil en organis. industr. et analyse valeur, rech. POSTE CHARGE D'AFFAIRES ou adjoint à Direct. technique ou Direct. gale de P.M.E. ! Déplac. possible. Libre rapid. Ecr. nº T 05947 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ING. DIPLOME BATIMENT
Gde exp. études béton armé. Bats IGH, ctre cial, hôp., burx. Connaiss. chte métal., anglais, cherche poste resp. rég. paris. *Ecr. nº 2.729 « le Monde » Pub.,* 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

HOMME 51 ans
LICENCIÉ DROIT
Mémorialiste expert-comptable, Directeur financier société d'importation depuis 10 ans, raison fusion, rech. poste similaire. Libre rapidement. Ecr. *SHAMOON* 13, rue Thouin, Paris-5e

enseignem.

MORVAN
15 kilomètres AVALLON
Part. vd villa 1930
tout confort, 6 p., cuis., dép. clos 2.000 m2, 320.000 F.
Ecrire GAUDIN, Leigneux 42130 - Boen-sur-Lignon.

SESSIONS INTENSIVES
D'AMÉRICAIN NON-STOP
EN VUE DE :
recyclage rapide, voyage aux U.S.A., etc.,
A PARTIR DU 12 JUIN
AMERICAN CENTER
Paris-14e. - Téléphone 633-67-28
INSCRIPTIONS IMMEDIATES.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION *SUR L'EMPLOI* vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)

Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

MARAIS
bel imm. XVIII° s. de caractere. Ravalement et escalier à neuf. Bon standing, appt duplex au 2° ét. s/cour jardin, calme et ensoleillé, beau liv. + grande chbre + pet. chbre, 2 bns moderne, gde cuis., chf. central. Tél. Et. impec., 398 000 F. Créd. 80 %. Vr pptaire : lundi, mardi 14 h. 30/ 19 h., 31, rue Charlot.

28, AVENUE FOCH
PARIS (16°)
Dans un immeuble jugé exceptionnel (70 % du programme vendu en trois mois)
Reste à vendre :
— 9 appartements de 100 à 200 m2.
— 3 hôtels particuliers sur jardin (avec ascenseur privé pour chacun).
Divers appartements décorés par Jansen.
Réception de 14 h. 30 à 18 h.
Réalisation CIABA, 53, avenue George-V, 75008 PARIS.

XVI° - MIRABEAU
DANS IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE GRAND STANDING REZ-DE-CHAUSS. D'ANGLE
GRAND 4 P. CONFT
ENTIEREMENT RENOVE
PRIX 600.000 F
Me voir lundi de 14 à 18 h., 3, rue de l'Amiral-Cloué.

VILLAGE DE **MONTMARTRE**
SQUARE J.-B.-CLEMENT
Belle GARÇONNIERE 30 M2 DECOREE, très LUXUEUX. Vue panoramique. 256-13-72.

CALME - SOLEIL - JARDIN
Prix à partir de
...UDIO 29-25 m2 ...... 162.800
...ièces 38-56 m2 ...... 219.600
...ièces 66-80 m2 ...... 346.800
...ièces 78-92 m2 ...... 399.400
...parking, box (1-2 voitures). ...ppt terrasse vue sur Paris
Sur place ...ous les jours **373-79-18**
..., rue de la Folie-Regnault M° PERE-LACHAISE

...VILLIERS 4 pièces, tt conft. Tapis escal. 3° ét. ...m2. 280.000 F. — 387-92-41.

17° Imm. p. de t. Standing. 123 m2 + chbre service. Hall, gd séj., 2 chbres, 2 bns, dégagem., dressing. - 706-53-13.

RÉPUBLIQUE 9, boulevard Magenta
Bel imm. pierre de taille. Asc. 3° ét. 6 p., cuis., bains. Prof. libér. possible. Divisible. Prix 530.000 F. - Visite sur place : mardi 15-17 h. - COURTOIS Syndic 265-49-85/49/97.

BOURSE - T1 confort - Equipé
2 PIECES Original + loggia. Px total 179.000 F. Potaire 873-02-25

CADET Classique 4 pieces en 90 m2. Impeccable Soleil - Calme - Rare pour le prix. - 320-73-37.

GD 5 PCES Soleil Calme
160 m2, 3° ét. - Très bel imm. Prox. G. MANDEL. T. 924-40-92.

XII° Bel imm. pierre de taille 3 P. 47 m2 à rénover. 4° ét. 161.000. GIERI 373-05-81.

XX° GAMBETTA. Bel immeuble récent. - Grand 3 pièces, confort. 2° ét. sur rue. Soleil. Balc. 297.000. - GIERI 373-05-81.

AVENUE VICTOR-HUGO
Studio + jardin privé, soleil, calme. - 266-25-02

M° CHARENTON-ECOLE
près bois résident. vaste séjour, salon, hall d'entrée, 2 chbres + bureau, cuis., w.-c., salle de bains, chauff. cent., balcon. 475.000 F Tél. 346-63-85

EGLISE AUTEUIL
magnifique 100 m2, living + 2 chbres, gd cft, 6° ét., garage 2 voitures, chambre de service. Tél. 567-22-88

ENTRE PALAIS-ROYAL et FUTURS JDINS DES HALLES
Maison XVII°, luxe, raffinement, pied-à-terre, gd dble living + chbre, tt cft, Prix : 650.000 F. DORESSAY. - 548-43-94

XI°, 13, rue SAINT-BERNARD
Beau studio + mezzanine, w.-c., s. de bains. Etat nf. Me téléph. pour visite au 828-26-25

MOULIN DE LA GALETTE
appt de caract. Sur VERDURE PLEIN SOLEIL, liv. dble + chbre, tt cft. Px 410.000 F. Tél. le matin : 076-02-63

PLACE MALESHERBES original 120 m2, rez-de-ch., calme absolu. IDEAL PROFESS. LIBERALE. 076-02-63 matin

Paris Rive gauche

DUNOIS. M° CHEVALERET
VUE TOUT PARIS BALCON.
87 m2. 4 P., asc. ODE. 95-10.

76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES
PETIT IMMEUBLE NEUF EXTRÊMEMENT LUXUEUX
17 APPARTEMENTS SEULEMENT DU 2 AU 5 PIÈCES
SUR PLACE : APPARTEMENT-MODÈLE VISIBLE MARDI ET JEUDI DE 14 h. 30 A 18 h. 30
RÉALISATION
APRI
29, AVENUE FOCH
94100 SAINT-MAUR
885 - 12 - 30

18, RUE DE VERNEUIL
3 PIECES, 32 M2 S/ARBRES, Charme, 4° ss asc. 230.000 F. Mardi 14 à 18 h.

5° Rez-de-ch., cave voûtée + jardin privatif. Dans cour immeuble XVI°. Tous les jours 14 à 18 h., 28 bis, rue du Cardinal-Lemoine.

BD PORT-ROYAL
Imm. pierre de taille, ravalé **3 P.,** cuisine, entrée, w.-c., salle d'eau. Entièrement rénové neuf. Prix : 560.000 F. 328-66-13.

QUAI D'ORSAY (prox.)
7 PCES, 195 M2, imm. 1930, 3 récept., 4 ch., 2 bains, 3 ch. serv., 1 boxe. 076-02-63, le matin.

91, BOULEVARD PORT-ROYAL
imm. pierre de t., beau 3 p., s./boul. et cour-jardin, tt cft, charme. Mardi, 13 h. à 19 h.

DENFERT-ROCHEREAU
pav. 4 p., avec jard. 70 m2, grenier, ALGRAIN, t. 285-00-59.

DUROC
living + chambre cuis. bains, 53 m2, bel imm., tél. 567-22-88.

Proximité PONT MIRABEAU,
BEAU 3 PIECES, 75 M2
IMM. PIERRE TAILLE ASC. VUE SOLEIL, URGENT 395.000 DABENTRY, 296-12-93.

VI° dans Hôtel XVII° siècle, superbes volumes, 220 m2 (3 récept., 2 chambres, 2 bains) Luxueusement aménagé. JARDIN PRIVE Parking. BURON, tél. 742-02-44.

XIII°, RESIDENCE CHAMBORD stdg, séj. + 3 chbres, cuisine équipée, 80 m2 + balc., parking, tél. 450.000 F. Tél. : 535-56-92.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVI° siècle restauré 2 à 5 pièces de 92 m2 à 178 m2. Parkings possibles. Téléph. : 755-98-57 ou 227-91-45.

14, RUE GAY-LUSSAC
JARDIN LUXEMBOURG
Imm. pierre de taille ravalé, soleil. Propriétaire vend appts jamais habités 1) Entrée, séjour double, 2 chbres, 2 bains, 2 w.-c., cuisine aménagée, v.-o. Décoration raffinée, moquette, asc., chff. centr., balc., cave 2) Entrée, séjour, 1 chambre même cft que le prem. appt. Le tout absolument impeccable. Visite lundi-mardi-mercredi. Téléph. : 033-53-03 et 033-83-28.

Près place ITALIE ODE. 42-70
MAISONNETTE
4 pièces + studio, jardin privé.

RUE BONAPARTE
DIRECT PPTAIRE, 2 PIECES sur belle cour ravalée. 734 - 98 - 06, HEURES BUREAU.

RUE BONAPARTE
DIRECT. PROPRIET., 85 M2 sur belle cour ravalée. Très grand SEJOUR, 2 chbres, salle de bains, cuis., dressing. 734-98-06, HEURES DE BUR.

BD PORT-ROYAL
2 pces, tout confort, BAS PRIX vu urgence. — LAM. 99-04.

MONTPARNASSE
SEJOUR + 2 CHAMBRES tout confort, livré à neuf, calme, verdure, soleil, 360.000 F Propriétaire, téléph. ALM. 30-64.

LUXEMBOURG
Immeuble neuf, jamais habité. Living + chambre 61 m2. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland. 359-27-11.

BD MONTPARNASSE
Même imm., 206 m2 et 145 m2. JEAN FEUILLADE, 566 - 00 - 75.

Prox. CHAMP DE MARS
Beau STUDIO 27 m2, jard. priv. JEAN FEUILLADE, 566 - 00 - 75.

GLACIERE Studio kitchenette, w.-c., bains, imm. récent, tt cft. 95.000 F. - 588-08-56.

80 bis, rue DE SÈVRES
PETIT IMMEUBLE DE 14 APPARTEMENTS SEULEMENT DU 2 AU 5 PIÈCES
FINITION EXCEPTIONNELLE
PORTIER VIDÉO
SALLE DE BAINS ENTIÈREMENT MARBRE
VASTE CUISINE
ISOLATION PHONIQUE POUSSÉE
DOUBLE VITRAGE SUR RUE
APPARTEMENT-MODÈLE SUR PLACE LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI APRÈS-MIDI 14 h. 30 - 18 h. 30
OU SUR RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONEZ A
APRI
885 - 12 - 30

Région parisienne

NEUILLY RESIDENTIEL
PROMOTEUR CONSTRUIT IMMEUBLE GD STANDING Livraison 3° trimestre 1979. Etudions votre plan avec notre architecte toutes possibilités du STUDIO au 8 PIECES. 624-39-49 pour rendez-vous.

134 APPARTEMENTS DANS LE **94**
4.000 PARIS et AUTOUR
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

CHATOU dernier étage. Sur parc 91 m2, balc. 10 m2 + 35 m2 terrasse. Exposition SUD, 3 P. princ., cuis. équipée, bains + dche., gar., park. I.M.F. 976-33-14.

LA DEFENSE Part. vend appt 3/4 pces 92 m2. Impecc. Imm. 10 étages. Expo sud. Prix : 380.000 F. Parking en option. Tél. 775-17-64.

CHATEAU VINCENNES
près donjon et bois, 3° ét., asc. Beau 2 p., entrée, cuis., w.-c., s. de bns, loggia, chauff. central. 195.000 F. T. 344-71-97

VERSAILLES près château dans imm. de classe, bel appartement 330 m2, très vaste réception, bur., 4 chbres, gd cft, 3 chbres de service, cave, garage. Prix 1.250.000 F. 950-19-24

CHATOU - RÉSIDENCE
dans parc, beau 4 PIECES, très calme, 3° étage, parking, cave. TEL. : 256-13-72

VINCENNES CHATEAU
50 mètres METRO
TRES BEL IMM. avec asc. RENOVATION de QUALITE
LIV. DBLE + 3 CHBRES 105 m2
5° - Vue dégagée - Prêt à habiter - 590.000 F
Visites MARDI 15/19 h., 2, villa d'IDALIE (angle 7, av. de NOGENT) ou tél. 260-30-15

CHAMPIGNY
Urg. 10 mn R.E.R. part. vend F3, 63 m2, cuis. éq., cave, park. Px 160.000. T. 706-55-93 apr. 17 h.

VERSAILLES GLATIGNY
(près gare) Hôtel particulier en division
— 5 P. 400 m jard. 880.000 F
— 8 P. 350 m jard. 950.000 F
SOVIA : 955-06-43

Province

LYON, Beau F6 état neuf 1958 S. d. b., 2 cab. toil., garage. Tél. (78) 606-65-77

appartem. achat

Rech. appts 1 à 3 p., PARIS préf. 5°, 6°, 7°, 14°, 15°, 16° 12° avec ou sans travx, palem. cpt chez notaire. Tél. 873-23-55.

Sté recherche appts, même à rénover, secteurs 11°, 12°, 19°, 20°. Pour R.V. Gieri, 373-05-81.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15°, 566-00-75, rech. Paris 15° et 7° pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Universitaire cherche achat appartement 2, 3 ou 4 pièces, éventuellement à aménager, calme, clair, Paris, 5°, 6°, 13°, 14°. Libre mois à venir. Ecrire n° 6.016 « Le Monde » PUB., 5, r. d. Italiens - 75427 Paris-9°

Cherche à acheter duplex dans immeuble ancien de préférence, même à rénover, dans quartier résidentiel. Environ 150 m2. VAN DER VYNCKT. CAR. 07-15.

appartements occupés

5° CARDINAL-LEMOINE
Appts occupés loi 1948 41-47-51-106 m2, asc. Visite sur rendez-vous 14 à 18 h. : 325-66-72 ou 28 bis, rue Cardinal-Lemoine.

MONTPARNASSE
occupé loi 48, 4 p., cuis., bains, tout confort, rez-de-chaussée. Téléph. 266-67-06.

immeubles

Vds imm. rénové 14° s. Rapp. : 8,5 % l'an, plein cœur vieil Albi. Ecr. n° 2718, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°

VINCENNES
O.F.B.I. marchand de Biens vd directement très bel immeuble brique. 3.500.000 F. Bon rapport, louer à administration, caution - Possibil. 70 % crédit. - 555-92-72. Intermed. avec clients accepté.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

locations non meublées Offre

Paris

Hôtel partic. 5/6 p. grd conft. (3X2 pièces cuis. bains) 4.000 mois « FAC », tél. 337-69-59.

M° TRINITE, neuf, jamais habité, beau studio, tout confort, 1.000 F net, tél. 359-69-36.

ESPLANADE INVALIDES
7 pièces, 400 m2, 6.300 F DELAUNAY, 771-67-23

ST-GERMAIN-DES-PRES, grand stud. kitch., s. d'eau, w.c., chf. tél. 1.100 F net, tél. 566-50-46.

PARMENTIER, ds imm. nf. stding, calme, grd studio, cuis. équip., s.d.b., entr., balc. tél., libre 15-6 (pos. mblé jsq. 15-9) tél. 357-89-58 ap. 19 h. + sam.

17° PTE CHAMPERRET
4 p. gd stand. cuis. équipée, bains, tél., 3500, tél. 388-56-00.

M° BOISSIERE
RUE SIMAROSA
sur jardin, très calme, neufs, jamais habités, standing. BEAUX STUDIOS 30 m2, 39 m2, 54 m2; kitchen. équipée. tt conf. téléph., caves, parking s./sol. 1,400 F, 1.650 F, 1.800 F. + ch.

SPLENDIDE 2 pièces 61 m2 2.200 F + charges. TELEPH. : 924-19-28.

Région parisienne

ORSAY dans Parc, tt cft. Balcon, park. Tél., 4 P. 90 m2, loyer 2.120 F tout compris. 5 pièces, 96 m2, 2.200 F tout compris. 256-13-72.

ST-GERMAIN-EN-LAYE, Appar. séj. dbl., 2 ch., tél., 1.400 F + ch., libre 15-7-78. Tél. 442-55-74.

locations meublées Demande

Région parisienne

EMBASSY SERVICE recherche direct stud. ou appartem. Paris villa banlieue ouest - 265-67-79.

fonds de commerce

SÉCURITÉ SOCIALE DANS LES MINES
CAISSE RÉGIONALE DU SUD-OUEST
VEND au plus offrant - PAIEMENT COMPTANT
COLONIE DE VACANCES ÉQUIPÉE SITUÉE à SÈTE (34)
66, all. J.-Jaurès, 31071 Toulouse - T. (61) 62-76-00
à proximité de la mer, construct. 1964, agrément ministériel. 140 lits, chauffage central partiel.
POUR VISITER ET FAIRE OFFRE, s'adresser à la direction de la caisse.

4° ARRDT Cause retraite A céder COMMERCE de GROS PRIX 900.000 F 278-36-64 à partir de 19 h.

NARBONNE, 10 km mer, 140 km neige, vends, cause familiale, MAGASIN DE SPORTS Px 320.000 F. T. (64) 32-04-07

Aix-en-Provence, rue piétonne, centre, à vendre magasin, bail tous commerces, 74 m2. Tél. (42) 26-51-44

locaux commerciaux

NANTERRE
Terrain 1.550 m2 occupé. Rapport 60.000 F PAR AN. TEL. : 266-67-06.

bureaux

1 à 20 BURX tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. Agence MAILLOT **293-45-55.**

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux refait neuf. - 563-17-27

Egl. d'Auteuil, 5 burx neufs + archives, 4 lignes, télex, bail 3-6-9. - 503-04-04

Domicil. artis. et commerc. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes statuts informations juridiques, secrét., tél., télex, bur. A partir de 100 F/mois.
PARIS 11° - 355-70-80
PARIS 17° - 229-18-86
PARIS 18° - 770-16-80

Toute propriété ou location
15° - M° DUPLEIX
Petit imm. moderne 30 burx, parfait état, 780 m2, 8 tél., park. DELCASSE. 720-57-24.

propriétés

LE VESINET Belle ppté construction récente de qualité. Salon 85 m2, s. à mang., bur., cuis., 4 chbr., 4 bains, 3 w.-c., chbre de bne, gar. 3 voit. entièr. clos de murs. Terr. 2.900 m2. Renseignements H. LE CLAIR - 976-30-02

LE VESINET, belle maison familiale, 19°, 400 m2 habitable récept. 120 m2, 6 chbres 3 bains, parc 2.000 m2, arbres centenaires, pavillon de gardiens EXCEPTIONNEL. IMMOB. DE L'OUEST. 976-18-18

Près AVIGNON, part. vd sans intermed., bord. rivière, calme, gde maison de maître, dépend., etc. ds parc 3 ha. Rens. et vis. V. SANZ, tél. (90) 39-37-66.

SOLOGNE, 30 km ORLEANS, Sup. PROPRIETE chasse, pêch. 18 ha, magnifique demeure solognote avec colombages, 9 Pces, tt cft, t. b. communs, étang (aft. rare). AGENCE BOUARD, 41600 LAMOTTE-BEUVRON Tél. le matin 08-11-71

BELLE-ILE-EN-MER (56)
ancienne ferme aménagée 8 pces, tt. cft, gar., cellier, 1.500 m2, jardin, t. (43) 85-21-77.

MAISONS-LAFFITTE
8' gare, belle villa récente, exc. état, tr. confortable. Séj. 50 m2, 4 ch. Jard. 750 m2. 2 gar. ann. Px 1.050.000 F. Tél. 962-15-37.

MILLY-LA-FORÊT
à 6 km. dans parc 28.000 m2, arborisés et clos. Maison 200 m2 toit chaume, confort, 1964, possib. diviser. Tél. 522-05-96.

ROQUEFORT-LES-PINS (06)
mas ancien 6 p., tout conft. dépend. aménagée, 2 pièces, 750 m2, jdin. tél. (43) 85-21-77.

terrains

A vendre TERRAIN A BATIR 4.600 m2 situé à LOUAN en Seine-et-Marne environ de Villers-Saint-Georges et Provins, eau, électricité à proxim. 35 F le m2. S'adress. Tél. 845-61-49 sauf samedi et dimanche.

villas

BAILLY Près Bois
Villa récente, séjour, salle à manger, bureau, 4 chbres, bains, sous-sol total. Pierre BAHON. 720-72-72, Poste 241.

NEUILLY, bâteau-logement 3 Pces, cuisine et bains. 624-67-01

Part. vd à part., cause départ, rég. Chantilly, villa neuve ctre ville, F-7, 2 bns, 2 w.-c., garage, cuis. aménagée, s/600 m2 terr., à 50 m CES et comm. 300.000 F +PIC. Apr. 18 h. (16-4) 457-46-58

MORVAN
15 KM AVALLON
Particulier vend villa 1930 tout confort, 6 pièces, cuisine, dépend., clos 2 000 m2. 320 000 F. Ecrire GAUDIN, Leigneux 42130-Boen-sur-Lignon.

pavillons

Pavillon impecc. 6 p., cuisine, garage, tout confort. Jdin. 35 km S.-et-M. par autor. 230.000 F av. petit comptant - 808-25-52

VILLENEUVE-LE-ROI - Vends pavillon 270 m2, 35, rue d'Orléans. Offres : LE BRIZAULT, 11, av. Porte-de-Villiers 75017 PARIS

manoirs

Autor. Ouest 50, Paris prox. golf parc 1 ha manoir luxueus. aménagé, nomb. dép., pisc. chauf., imm. chemin. et vitraux époque. Téléph. (32) 53-42-71.

fermettes

FERMETTE
ALLIER, tranquillité assurée, ds bocage bourbonnais, 3 pièces habitab. à peu de frais, grandes dépend. atten. faciliam. aménag. Gros œuvre. et toit. en excellent état, eau et électricité branch.
SUR TERRAIN 1 ha
PRIX 129.000 F
CREDIT 80 %.
PROGECO, 11, avenue Sinturel. 03 - Saint-Pourçain-sur-Sioule. Téléph. 16 (70) 45-30-68. FERME LE LUNDI.

viagers

PRES BOIS VINCENNES
LIBRE. Beau pavillon 4 P. tt cft., jardin. Cpt. 120.000 F, rente 2.500 F.
VIAGER, 130, rue Rivoli. 233-05-75.

Société spécialiste viager
F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00.
Prix indexation et garantie. Etude gratuite et discrète.

Neuilly, superbe 3 P., 100 m2, 5° ét., balcon, vue splendide sur bois, 2 garages + chambre de service. 650.000 F + 5.000 F. Occupé 78/77 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie. 266-19-00.

Vendez rapidement en viager Conseil, Expertise, Indexation gratuit. Discrétion. LODEL 35 bd. Voltaire. - 700-00-99

Boutiques Boutiques

Immobilier (information)

hôtels-partic.

11, RUE CHALGRIN
PARIS 16°
Maison particulière sur rue, sans jardin. 6 pièces. Ascenseur privé. A aménager.
Peut convenir pour habitation Société ou profession libérale.
Prix intéressant : 1.200.000 F.
S'adresser sur place exclusivement de 11 h. à 13 h.

VILLAGE DE MONTMARTRE
Dans le calme et la verdure d'une voie privée, BELLE MAISON de 180 M2 + terrasse. 876-02-63, le matin

villégiatures

VAL-ANDRE Station non-polluée ds baie St-Brieuc. A louer juillet, août, villas conft. Agence CERVERA, B.P. 121, 22370 Pléneuf-Val-André (96) 72-97-29.

maisons de campagne

AUDE, 1 h. mer, près lacs et forêts, part. vd petite mais. bon état, eau, électr., chemin., jard. Px 80.000 à débat. Tél. 74-35-10.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET

VENTES

PAR ADJUDICATION

Etude de la S.C.P. d'Avocats, PARIS, SEYBALD, BAGNOLI, CHARRIERES, Avocats associés, 12, rue Gioffredo, NICE. — Téléphone : 80-59-94.

VENTE

au Palais de Justice de NICE
EN SEPT LOTS
le JEUDI 29 JUIN 1978, à 9 heures

SIX APPARTEMENTS

situés dans un immeuble dénommé : « RESIDENCE PARC MASSOLIN » avenue Paul-Doumer au nº 2, à ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN (06)
M. à Prix : (chacun) 120.000 francs

UN APPARTEMENT

situés dans le même immeuble
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
S'adresser l'après-midi seulement au Cabinet des Avocats sus-nommés.

Vente au Palais de Justice de Paris, le Jeudi 15 juin 1978, à 14 heures

DANS UN IMMEUBLE SIS A PANTIN (93)

188-190, avenue Jean-Lolive

1er lot : UN APPARTEMENT de 3 pièces principales + cave et garage
OCCUPE. — MISE A PRIX : 80.000 FRANCS

2e lot : UN APPARTEMENT de 4 pièces principales + cave et garage
LIBRE de LOCATION et d'OCCUPATION - MISE à PRIX : 100.000 F

Me Yves TOURAILLE, ancien avoué, avocat à Paris, 48, rue de Clichy
Me Alain PERNOT, syndic à Paris, 144, rue de Rivoli.

Vte sur sais. immob. au Palais de Justice NANTERRE, mercredi 14 juin 1978, à 14 heures. — EN DEUX LOTS :

1er Lot : 5 LOCAUX et un porche sur rue et cour au rez-de-ch. du bâtiment A

2e Lot : UN LOGEMENT, 6 LOCAUX, 1 CAVE, 1 REMISE, 1 HANGAR, 1 GRENIER et droit à la jouissance d'une cour au sous-sol, rez-de-chaussée, 1er étage d'un bâtiment B, C, D et E.

sis à BOULOGNE-BILLANCOURT (Hts-de-S.), 13, rue du Parchamp

MISES à PRIX : 1er lot : 50.000 F — 2e lot : 100.000 F

S'adresser à Me Jacques SCHMIDT, avocat au Barreau de PARIS, 17, rue de Faraday 75017. — Téléphone : 924-14-13. — Et sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 29 juin 1978, à 14 heures

PROPRIÉTÉ - CHAMONIX MONT-BLANC (74)

LIBRE - MISE A PRIX : 1.100.000 F

S'ad. Me REGNIER, avoc. Paris (8e), 15, r. de Surène ; Me JOHANET, avoc., Paris, 43, av. Hoche ; Me GUILBERT, avoc., Paris, 191, rue Saint-Honoré ; Me LACAN, avocat à Paris, 92, boulevard Flandrin.

Cab. de Mes André Marquand, Serge Gassier et Patrick Series, avocats, résidence « Leclerc », bd Mal-Leclerc, Toulon, et Cab. de Me R. Boissonnet, avoc., 10, av. Vauban, Toulon, vente par adjud. aux ench. publ. sur surench. du dixième, le mardi 13 juin 1978, à 14 h 30, au Palais de Justice de Toulon, de

DEUX IMPORTANTS IMMEUBLES à USAGE INDUSTRIEL

mitoyens, sis à ROGNAC (B.-du-R.), quartier des Borys

boul. de la Tête-Noire, comprenant : Divers hangars et bâtiments à Usage Industriel, ainsi qu'une construction d'un étage sur rez-de-chaussée genre VILLA aménagée à usage de BUREAUX et terrain à l'entour, le tout avec accès au sud sur le boulevard de la Tête-Noire.

MISE A PRIX : 418.000 FRANCS

VENTE SUR SAISIE IMMOB. AU PALAIS DE JUST. DE NANTERRE (92) 179-191, avenue Joliot-Curie, le MERCREDI 14 JUIN 1978 à 14 heures
EN 49 LOTS dans un Ensemble Immobilier sis à

BOULOGNE-BILLANCOURT (92)

89 et 91, bd de la République et 118 bis, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres

1er LOT LOCAL COMMERCIAL, LIBRE DE LOCATION Rez-de-Ch. Bât. C

MISES A PRIX : 80.000 FRANCS

du 2e au 49e lot **48 PARKINGS** dont 10 au 1er sous-sol (du 2e lot au 11e lot inclus)

et 38 au 2e sous-sol (du 12e au 49e lot inclus).

MISES A PRIX : POUR CHAQUE LOT, du 2e au 19e lot incl. : 4.000 F — POUR CHAQUE LOT, du 20e au 49e lot incl. : 3.000 F

S'adresser à Me André J. GUIBERT, avocat au barreau de Paris, 52, bd Malesherbes, Paris (8e) ; Me MICHEL, administr. judiciaire, 206-208, rue de Rivoli, Paris - Au greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE, CRETEIL et VERSAILLES.

Vte s. folle ench. apr sais. imm. au Pal. Just. Paris, jeudi 22 juin 78, 14 h.

En 3 lots - CHARENTON -LE-PONT (94) - 41, RUE GABRIELLE DIVERS BIENS ET DROITS IMMOBILIERS

1) APPART. Bâtiment C, rez-de-chaussée gauche : 1 pièce, kitchenette, w.-C., salle d'eau - Surface 22,50 m2 environ

2) APPART. Bât. D, 2e ét. droite et à gauche en montant l'esc. : 1 p., cuis., w.-C., douche. Surf. 16,10 m2 env. Cave nº 3 au ss-sol.

3) CAVE nº 5, Bât. D. au s/sol. - M. à Px : 1) 5.000 F - 2) 7.000 F 3) 100 F

S'adr. Me TOUNY, avoc., Paris (16e), 3, r. Franklin, 524-06-40 ; à ts avoc. près T.G.I. de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

VENTE PALAIS DE JUSTICE PARIS - LUNDI 26 JUIN 1978 à 14 heures
EN 10 LOTS, avec faculté de réunion

10 LOGEMENTS dont 6 sont libres de location et d'occupation situés au rez-de-chaussée, 1er, 2e et 3e étage comprenant : 1 ou 2 pièces, cuisine, cave. - Surfaces de 15 à 35 m2

PARIS (14e), 41, rue de la TOMBE-ISSOIRE, angle Passage Dareau

M. à P. : 1) 12.000 F - 2) 20.000 F - 3) 17.000 F - 4) 12.000 F - 5) 15.000 F - 6) 35.000 F - 7) 12.000 F - 8) 13.000 F - 9) 18.000 F - 10) 25.000 F.

S'adr. Me GIRY, av. Paris-8e, 12, av. Montaigne, t. 359-12-28. DOMAINES bureau 218, 11, rue Tronchet, Paris (8e), tél. 266-91-40, poste 815, et pour visiter, sur place le mercredi 21 juin de 15 h. à 17 h.

VENTE sur publications judiciaires à l'audience des criées du Tribunal de Grande Instance d'EVRY, au Palais de Justice d'Evry, rue des Mazières le MARDI 13 JUIN 1978, à 14 heures

D'UN APPARTEMENT avec CAVE et SÉCHOIR

dépendant d'un ensemble immobilier

SIS à BOUSSY-SAINT-ANTOINE (Essonne)

34, villa des Sorbiers

MISE à PRIX : 100.000 FRANCS

Possibilité de baisse de mise à prix d'un quart puis de moitié. Consignat préalable indispensable pour enchérir par chèque certifié ou en espèces Pour tous rens. s'adr. à Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats associés, demeur. à Corbeil-Essonnes (91), 51, rue Champlouis, tél. 496-14-18, 30-26 ; au greffe du Trib de Gr. Inst. d'Evry où le cahier des charges est déposé

Vente Palais de Justice PARIS, Jeudi 22 juin 1978, à 14 heures. — EN 2 LOTS

1) LOCAL commercial compr. 2 BOUTIQUES - 2) STUDIO

PARIS-7e, 218, r. de GRENELLE, 83, avenue de la BOURDONNAIS et 28, rue Augereau.

Mises à Prix : 1) 50.000 francs - 2) 20.000 francs

S'adr. Me R. BOISSEL, Avocat Paris (2e), 36, rue des Petits-Champs. Téléphone : 742-47-07

VENTE SUR SURENCHERE DU DIXIEME au Palais de Justice à Paris, LE JEUDI 22 JUIN 1978 à 14 heures, EN UN SEUL LOT

DANS UN IMMEUBLE SIS A PARIS (1er)

10, avenue de l'Opéra et 3, rue Molière

au 3e étage du Bâtiment A **UN APPARTEMENT** de 7 pièces principales et dépendances

Au 7e étage du Bât. B **2 CHAMBRES de SERVICE** au sous-sol escalier B **2 CAVES**

MISE A PRIX : 1.320.000 FRANCS

S'adr. à Me Jean-Paul PHELIP, avocat, 7, rue Saint-Philippe-du-Roule à PARIS (8e) ; Me Jacques TALON, avocat, 20, quai de la Mégisserie à PARIS (1er), 236-59-25 ; Me Rémy BOISSEL, av., 36, r. d. Petits-Champs à PARIS (2e), tél. 073-62-33 ; Me Jean-Serge LORACH, avocat, 2, avenue Marceau à PARIS (8e), tél. 720-75-75 ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, NANTERRE, BOBIGNY, et CRETEIL

CARNET

Mariages

— M. et Mme Philippe BOMMART, M. et Mme Henri FORSTER, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Caroline et Léon,

qui a eu lieu dans l'intimité, le 13 avril 1978.

Décès

— Le préfet de l'Ardèche,
Les membres du corps préfectoral du département de l'Ardèche,
La sous-préfecture de Tournon et la préfecture de l'Ardèche,
ont la douleur de faire part du décès, survenu dans l'exercice de ses fonctions, de

M. Louis ALMERAS,
sous-préfet de Tournon,

le 31 mai 1978, à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 3 juin 1978 au temple de Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche).

— Mme René Barré-Borelli,
M. et Mme Michel Barré,
Mlle Françoise Barré,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René BARRÉ,

chevalier de la Légion d'honneur, directeur des spectacles Barré-Borelli, membre du Syndicat des directeurs de tournées théâtrales, secrétaire adjoint de la Costière, Association des anciens acteurs du Théâtre national de l'Odéon,

survenu à l'hôpital Hippocrate d'Athènes, le 28 mai 1978, à l'âge de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly (158, avenue Charles-de-Gaulle), le mardi 6 juin 1978, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise.

6, rue de Longpont,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Henri BLITZ,

décédé à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il a été inhumé au cimetière de Bordeaux.

[Né le 27 novembre 1900 à Paris (18e), Henri Blitz devient membre d'un réseau de résistance sous l'occupation. Arrêté par la Gestapo en juin 1943, il est incarcéré au fort de Montluc avant d'être exilé dans une mine de sel à Wansleben. A la libération, il est secrétaire de rédaction à « Combat », à « l'Information », puis à « l'Aurore ».]

— Nous apprenons le décès du

baron Louis de CABROL,

survenu le 3 juin à Tancrou (Seine-et-Marne).

[Né en 1912 à Pau, le baron Louis de Cabrol avait été officier d'active ; il s'était engagé dans les Forces françaises libres en octobre 1940 et avait été grièvement blessé durant la guerre.

Entré aux affaires étrangères en 1945, il avait été en poste à Boston, à l'administration centrale (secrétariat des conférences, service de presse), à Khartoum, à nouveau à l'administration centrale (direction d'Amérique), puis consul à Denver, Salisbury (Rhodésie) et consul général à Los Angeles, Edimbourg et Glasgow. Il était commandeur de la Légion d'honneur à titre militaire.]

— Bourg-en-Bresse, Constantine.
M. Henri Darmon,
Mme Claudine Darmon et ses enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri DARMON,
retraitée des P.T.T.,

survenu à Bourg-en-Bresse, le 2 juin.
Ses funérailles auront lieu dans l'intimité.
Ni fleur ni couronne.

— M. Jacques Destanne de Bernis,
M. et Mme Gérard Destanne de Bernis, leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Henri de Lalauble et leurs enfants,
Les familles de Bernardy de Sigoyer, de Bellabre,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques DESTANNE de BERNIS,

née Camille de Bernardy de Sigoyer,

leur épouse, mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur et belle-sœur, pieusement survenu à Aurillac, le 2 juin 1978.

Les obsèques ont lieu lundi 5 juin 1978, à 14 h. 30, en l'église de Bias (Lot-et-Garonne), dans la stricte intimité familiale.

34, avenue La Bruyère,
38100 Grenoble.
6, rue du Carmel, 15000 Aurillac.

— M. Pierre Dichamp, son époux,
M. et Mme Dominique Dichamp, ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre DICHAMP
née Coralie de Schuytter,

survenu à Paris, le 1er juin 1978.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 6 juin, à 16 heures, en l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes (27, rue d'Armaillé), où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière des Batignolles, dans le caveau de famille.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

22, rue des Acacias, 75017 Paris.

— Annie Perrin,
Lucie et Lucien Bordet,
Jeanne et Pierre Guéroult,
ses enfants,
Jean-Louis et Dominique Bordet,
Isabelle et Christelle,
Guy et Christiane Bordet,
Alain Bordet,
Françoise Guéroult,
Bernard et Josiane Guéroult,
ses petits-enfants et arrière-petites-filles,
Philippe Massoni, son beau-frère,
Francine Domergue, sa nièce,
Philippe Domergue, son petit-neveu,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Marie GAFFAJOLI,

né à Moïta (Corse), survenu le 24 mai, dans sa quatre-vingt-dixième année.
L'inhumation a eu lieu le 26 mai à Lacropte (Dordogne).

— M. et Mme René Hudeley et leur fils Paul-Henri,
M. et Mme Jacques Delahaye et leurs enfants Claire et Gérard Berthelot, Catherine et Valérie,
M. et Mme Jean-Marie Erena et leurs enfants Olivier, Lise et Hélène,
M. et Mme Lanot,
Mme Marie Robbe,
Mme Andrée Fleury,
Les familles Hennequin, Hudeley, Emonin apparentées,
Les familles alliées et amies,
ont la grande peine de faire part du décès de

M. Henri HUDELEY,

ingénieur E.N.S.G.,
ingénieur géologue en chef
de la France d'outre-mer
en fonctions au service géologique régional d'Alsace,

survenu à Strasbourg, le 3 juin 1978, dans sa cinquante-deuxième année, à la suite d'une douloureuse maladie.

La levée de corps aura lieu le mercredi 7 juin 1978, à 8 h. 30, au dépositoire de l'hôpital civil de Strasbourg, et les obsèques seront célébrées le même jour, à 16 h. 30, à Cussey-sur-l'Ognon.

H. Hudeley,
2, rue de Beblenheim,
67100 Strasbourg-Neudorf.
R. Hudeley,
249, rue de Bercy, 75012 Paris,
Et 25870 Cussey-sur-l'Ognon
Delahaye,
84, rue de la Fontaine-Grelot,
92160 Antony.
Erena,
53, avenue Aimé-Martin,
La Frégate, 06200 Nice.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme François Le Jemtel, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès du

capitaine de vaisseau (E.R.)
François LE JEMTEL,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

en sa soixante et onzième année.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité le mardi 6 juin 1978, à 14 h. 30, en l'église de Sainte-Honorine-des-Pertes (Calvados).

—Mme Magdeleine L'Hériteau, son épouse,
Le docteur et Mme Jacqueline Paillier, sa fille,
Les familles L'Hériteau, Simon, Ritault et Leclerc,
font part du décès de

M. Raymond L'HÉRITEAU,
ingénieur des arts et métiers
(PRECILEC).

L'inhumation a eu lieu le 1er juin à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, dans la plus stricte intimité.
Mme L'Hériteau,
420, boulevard de la Guillaumée,
Saint-Georges, 89000 Auxerre.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Sylvain MANGEOT,
commentateur
aux affaires extérieures de la B.B.C.,

survenu à Londres le 13 mai.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Mme Yvonne OGEZ,

survenue le 1er juin 1978.
De la part de :
M. et Mme Maurice Fournier et leurs enfants,
Et du docteur et Mme Pierre Brunet et leurs enfants.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

— Eva et Albert Godkine,
Docteur Mina Tamarov,
Elisabeth Tamarov-Auclaire,
Jean-Pierre Stephan,
ses enfants, petits-enfants et son arrière-petit-fils,
ont la douleur d'annoncer le décès, le 4 juin, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

Moïse TAMAROV.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux-Parisien, mardi 6 juin, à 16 heures.
Rendez-vous à l'entrée principale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
46, boulevard de Strasbourg,
75010 Paris.
3, rue Boissonade, 75014 Paris.
3, rue Alexandre-Marie, 06300 Nice.

— Mme Henri Watremez, son épouse,
MM. Pierre et Gabriel Watremez, ses enfants,
Mme Juvénal Dérôme, sa belle-mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri WATREMEZ,
maire adjoint de la ville de Sceaux,
agrégé de l'Université,

décédé le 3 juin 1978, à l'âge de soixante-cinq ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 7 juin, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Bathilde, sa paroisse.
On se réunira à l'église, 43, avenue du Plessis, à Châtenay-Malabry (92290).

— Françoise Weil,
Marc-André et Rolla Weil et leurs enfants,
Antoinette Weil et son fils Alain Weil,
font part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Charles WEIL,
née Suzanne Lévis.

Les obsèques ont eu lieu à Sedan, dans l'intimité, le 31 mai 1978.
5, rue Sedaine, 75011 Paris.
Sdé-Eliahou,
Vallée du Beith-Chean (Israël).
25, rue de la Justice,
91230 Montgeron.

Anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire du décès de

M. Jean ODOUARD,

une messe sera célébrée à Alexandrie, en la chapelle des sœurs franciscaines de Marie, le lundi 5 juin, à 18 h. 30 précises.
Mme Jean Odouard,
Les familles Odouard, Billot et Abdallah,
prient tous ceux qui l'ont connu et aimé de se joindre à eux par la pensée ou par la prière.
Un service religieux aura lieu à Douarnenez ultérieurement.

Adoptions

— Alain, Marie-Claude (née Burger) et Frédéric BONNET ont la joie d'annoncer l'arrivée dans leur foyer, le 30 mai 1978, de

Flore,

née le 3 novembre 1977 à Paris.

Noces de diamant

— M. et Mme Luigi LEVY ont eu la joie de célébrer leurs noces de diamant le 28 mai 1978, entourés de leurs enfants, leurs arrière-petits-enfants.

Visites et conférences

MARDI 6 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., 2, rue de la Roquette : « De la Bastille à la Cour des mousquetaires noirs » (Mme Hager).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Pierre Massé : « Notice sur la vie et les travaux de René Roy ».

19 h. 30, 26, rue Bergère, Subhash Chandra : « La réincarnation selon le jaïnisme » (L'Homme et la Connaissance).

21 h., 147, avenue de Malakoff : « L'Egypte, patrie de l'hermétisme » (Nouvelle Acropole).

20 h. 30, Musée de l'homme, palais de Chaillot, docteur Pierre Simon : « Le comportement sexuel des Français ».

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

S. 1. - Timb. Mbl. Obj. arg. XVIIIe.
S. 3. - Tissus. Dentelles. Soiries.
S. 4. - Linge. Dentelle. Tablx. Tapis.
S. 6. - Bjx. Obj. vitrine arg. anc et modernes.
S. 7. - Art d'Orient.
S. 10. - Tablx anc. Obj. art mob. ancien.
S. 12. - Imp. Bjx. Belle orfèvr. anc.

VENTES

S. 14. - Art Précolombien. Collect. pipes.
PALAIS d'ORSAY. - Tablx. dess. anc. Imp. Bjx arg. Obj. d'art et très bel ammeubl. XVIIIe. Import. Tablx mod., à 21 heures.

VENTE à CHARTRES

GALERIE DE CHARTRES
DIMANCHE 11 JUIN à 14 heures
IMPORTANTE COLLECTION D'ARMES ANCIENNES
XVIIe, XVIIIe et XIXe.
Mes J. et J.-P. LELIEVRE, comm.-pr. ass., 1 bis, pl. du Gal-de-Gaulle 28000 CHARTRES - Tél. : 37-04-33
Experts : M. R. Marquiset, M. J.-P. de Marin des Bouillères. Catalogue Exposition vendredi et samedi.

PRESSE

Le congrès du Syndicat national de la presse hebdomadaire régionale d'information

CONTRE LA PROLIFÉRATION DES PUBLICATIONS GRATUITES

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Les relations avec les P.T.T., les publications gratuites et les radios locales ont été les thèmes majeurs débattus les 3 et 4 juin à Saint-Etienne par le congrès du Syndicat national de la presse hebdomadaire régionale d'information. Représentant quelque quatre cents titres tirant au total à près de quatre millions d'exemplaires, le S.N.P.H.R.I. est présidé par M. Albert Garrigues, directeur du *Courrier français* de Bordeaux.

Les congressistes ne bénéficiant pas d'un réseau de messageries ont manifesté leur inquiétude face aux retards de plus en plus fréquents dans l'acheminement et la distribution postale de leurs journaux, à tel point que certains d'entre eux pour être sûrs que leur hebdomadaire soit livré à temps, sont dans l'obligation de le faire composer et imprimer trois jours à l'avance.

Autre source de souci, la prolifération des publications gratuites. Pour le S.N.P.H.R.I., il s'agit de contrer cette concurrence en cherchant à toucher une clientèle identique *« en développant la notion de service que procurent les petites annonces »*. Les congressistes se sont élevés également contre la trop grande place prise par les publications « officielles » des conseils régionaux et des municipalités, notamment. Quant aux radios locales, les hebdomadaires régionaux n'y sont pas hostiles dans la mesure où ils seront associés à leur éventuelle création. — P. C.

LES TRAVAILLEURS C.F.D.T. DE L'INFORMATION ONT ADOPTÉ UN PLAN D'ORIENTATION

Un plan d'orientation pour les deux prochaines années a été adopté par les délégués de la C.F.D.T. des travailleurs de l'information (F.T.I.A.A.C.) réunis les 3 et 4 juin à Créteil (Val-de-Marne). Celui-ci comprend notamment : la garantie du pluralisme de la presse ; la lutte contre les suppressions d'emplois (dont celles découlant des *nouvelles techniques*), l'accroissement de la production nationale cinématographique, radiophonique et télévisée ; la sauvegarde du pouvoir d'achat ; les augmentations uniformes des salaires ; l'intervention collective des travailleurs sur le produit.

Le congrès a dénoncé, d'autre part, *« la mainmise du pouvoir sur les moyens de communications : découpage des ministères couvrant ces secteurs, nouvelles nominations à la tête de l'A.F.P., de la SOFIRAD, de Radio-Monte-Carlo, de Havas, etc. »*.

En ce qui concerne les « radios-libres », la F.T.I.A.A.C. s'est refusée à *« cautionner les tentatives d'ouvrir les ondes à la libre concurrence capitaliste et a réaffirmé son attachement à un service public garanti par le monopole de la diffusion, mais libéré de la tutelle du gouvernement »*. Elle a enfin, *« appelé à lutter contre les pressions du pouvoir sur toutes les entreprises de radio-télévision »*.

La F.T.I.A.A.C., au cours de ses travaux, a approuvé les orientations du conseil confédéral de la C.F.D.T., mais souhaité une amélioration de l'information au sein de la confédération. Enfin, elle a réclamé le rattachement des travailleurs C.F.D.T. du Livre en son sein.

● Le *« Télégramme de Brest et de l'Ouest »* a reparu lundi matin 5 juin, après deux jours d'interruption dus à une grève de la rédaction, qui a suspendu le mouvement dimanche. A l'issue d'une rencontre avec la direction dimanche matin, les trois sections syndicales ont rédigé un communiqué dans lequel elles déclarent que *« la direction n'a fait aucune concession sur les revendications essentielles des syndicats, refusant la réintégration du journaliste licencié »*. Le cas de ce dernier sera inscrit à la prochaine réunion du comité d'entreprise.

Le Monde

économie

LE CONFLIT A LA RÉGIE RENAULT

Les « excités » et les autres

(Suite de la première page.)

Il est anormal qu'une poignée de mécontents prétendent imposer sa loi à la majorité des salariés qui veulent travailler, et en viennent à porter atteinte à la liberté du travail, laisse-t-on entendre à la direction, en ignorant volontairement que dans les *ateliers des grandes presses de* Flins mais aussi de Douai, la majorité des O.S. sont en grève. Mais dénoncer les *« meneurs »*, les *« excités »*, n'est-ce pas refuser de s'interroger sur les raisons profondes de ces deux conflits !...

A Flins, tout a commencé par une *mise à pied de deux jours* d'un ouvrier des grandes presses qui était arrivé en retard. Dans *les états-majors* on entend sévir sur les retards, mais aussi sur l'absentéisme qui parfois atteint la cote d'alerte : plus de 15 %. Mais les spécialiste sen relations sociales ont-ils examiné les causes de cet absentéisme ? A-t-on vraiment essayé d'enrichir les tâches, non pas de cinquante, mais des huit cents personnes rivées à des grosses machines et *soumis à des cadences parfois* insupportables ?

Comment ne pas souligner également qu'à Flins les grévistes qui, au départ entendaient exprimer leur solidarité à l'égard de l'ouvrier mis à pied ont mis en avant, entre autres revendications, celle de leur promotion à l'échelon professionnel. Que la revendication soit justifiée ou non, il faut signaler qu'après la grève des O.S., en 1973, la direction s'était engagée à accélérer le passage d'O.S. (ou plutôt des agents de production puisque le *terme d'O.S. est* rayé du vocabulaire patronal) au premier niveau de professionnels. Or bon nombre d'entre eux n'a pas bénéficié de ce'te promesse. L'application de *cet engagement* ne pouvait crtes qu'être progressive et la direction devait veiller au maintien du *statut des vrais professionnels* qui, eux, n'entendent pas être rattrapés. Problème difficile et coûteux *certes*, mais problèmes anciens : depuis des années, la Régie, comme d'autres directions, sait très bien que la revalorisation des salaires et des tâches des O.S peut constituer un brûlot si on laisse s'écraser la hiérarchie au sein du monde des productifs : tout effort en faveur des bas salaires est une erreur s'il n'est pas accompagné d'un réajustement *du statut de l'ouvrier* qualifié et même de l'agent de maîtrise.

Des jeunes qui n'ont rien à perdre

Troisième raison qui explique la nature des conflits qui se développent actuellement à la Régie : le durcissement de jeunes ouvriers qui, novices de l'action revendicative, se lancent à corps perdu dans la grève parce que, célibataires, ils n'ont sans doute rien, ou peu, à perdre, *mais* aussi parce que, anciens chômeurs, ils ont accepté, à contre-cœur, un travail monotone et pénible. A ce phénomène de ras-le-bol, est-il justifié de répondre par un autoritarisme parfois aveugle ? Car, sans vouloir généraliser, il faut bien reconnaître que face à la *« contestation »* de certains jeunes, la Régie, comme d'autres entreprises, a *trop tendance à* cpposer une maîtrise musclée dans laquelle s'infiltrent des *« gros bras »*, dont les idées politiques sont très proches des milieux qui chantent les refrains bien connus de l'ordre et de la discipline militaire.

Il faut bien dire enfin que *le petit jeu de la concertation* qui, depuis les élections législatives, se déroule entre patronat, *syndicats et gouvernement*, irrite la base et révolte les non-initiés que sont les petits nouveaux des usines. Depuis des semaines, en effet, on parle de dialogue, on multiplie les contacts exploratoires, les visites officielles chez MM. Giscard d'Estaing, Barre, Boulin et Ceyrac. Et au niveau de la Régie, affirme la C.G.T., la même méthode est observée ; des *négociations se sont ouvertes* — elles sont depuis vendredi suspendues, — mais lors des premières *réunions, la direction a* annoncé d'autres réunions de travail et de réflexion pour explorer de nouvelles *« pistes »* sur le chemin des améliorations sociales, tout en reconnaissant que *« l'enveloppe financière est faible »*.

JEAN-PIERRE DUMONT.

CITROEN - CAEN : LA C.S.L. REPREND LA MAJORITÉ A F.O.

L'usine Citroën de Cormelles-le-Royal (trois mille deux cents salariés) près de Caen était, depuis avril 1976, la seule de cette société où la C.F.T. le syndicat « indépendant » n'était pas majoritaire. Aux élections des délégués du personnel d'alors, F.O., qui venait juste de s'implanter, était parvenue à prendre largement la tête dans le premier collège, s'assurant ainsi la majorité toutes catégories confondues. Depuis, elle avait réussi à toujours dépasser le seuil de 50 % chez les ouvriers. Mais aux élections des délégués du personnel des 30 et 31 mai, la C.S.L. (nouveau nom de la C.F.T.) a renversé la tendance. Elle obtient 58,25 % des voix des exprimés dans le premier collège (contre 47,50 % pour les élections au comité d'établissement de juin 1977) et 90,36 % dans le deuxième collège (contre 83,70 %)

LE CHOMAGE PARTIEL A TRÈS FORTEMENT AUGMENTÉ EN 1977

« Les chiffres du chômage partiel constatés en 1977 traduisent une hausse importante par rapport à ceux de 1976 : les effectifs concernés ont crû en moyenne de 52,8 % et le total des journées indemnisables de 44,7 % », indique le ministère du travail et de la participation, qui vient de publier le bilan du chômage partiel en 1977.

L'an dernier, on a décompté 10 126 832 journées indemnisables, soit une moyenne de 40 400 journées par jour ouvrable ou, encore, 76 journées pour cent salariés du secteur industriel et commercial.

Cependant, le chômage partiel n'a affecté qu'un nombre restreint *d'entreprises* (1 314 par mois, en moyenne, soit à peine 0,1 % de l'ensemble des établissements) et de salariés (202 574 par mois, en moyenne, soit 1,5 % de l'effectif salarié total).

M. TOMASINI (R.P.R.) DÉMIS DE SES FONCTIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

M. André Giraud, ministre de l'industrie, a avisé par une lettre du 19 mai M. René Tomasini, président du conseil supérieur de l'Electricité et du Gaz depuis 1966, que son mandat prendra fin le 26 mai 1978. Le député R.P.R. de l'Eure a répondu au ministre en écrivant notamment :

« Permettez-moi de vous manifester ma surprise quant à la manière particulièrement cavalière dont vous traitez un ancien membre du gouvernement parlementaire depuis vingt ans, qui soutient l'action de M. le président de la République et dont la voix n'a jamais manqué, même aux heures les plus orageuses de la Ve République, à ceux qui vous ont précédé au poste que vous occupez à présent.

» La moindre des courtoisies aurait conduit un ministre de l'industrie, ayant un minimum de conscience de ce qu'il doit aux élus de la nation qui apportent leur appui au gouvernement, à me faire part d'une telle décision au cours d'un entretien auquel je me serais rendu avec empressement.

» Je regrette d'avoir à vous dire combien votre comportement à mon égard me choque et me déçoit. »

[Parmi les noms de personnalités citées pour succéder à M. Tomasini figure notamment M. André Jarrot, *ministre de la qualité de la vie de* 1974 à 1976 et député R.P.R. de Saône-et-Loire.]

La situation dans les usines

● FLINS : le face à face.

Flins. — Une certaine tension régnait ce lundi à 9 heures devant les grilles de l'usine Renault de Flins. Le syndicat C.F.D.T. de l'entreprise ainsi que la C.G.T. avaient en effet lancé un appel aux ouvriers spécialisés des presses pour qu'ils viennent renforcer l'équipe des grévistes qui ont continué à occuper, dimanche, leur *atelier*. Plusieurs centaines de personnes, en majorité des travailleurs immigrés, ont *ainsi rejoint les occupants qui* avaient passé la nuit dans l'entreprise. De son côté, la direction avait mobilisé quelque quinze cents agents de maîtrise, cadres, techniciens et gardiens pour *« assurer la sécurité des installations »*.

Toutefois, un certain nombre d'ouvriers arrivaient à pénétrer dans l'enceinte de l'usine en sautant les grilles, à *quelque distance* de piquets de grève ou de surveillants qui, semble-t-il ignoraient cette opération. Devant l'entrée principale, mais aussi devant les locaux du comité d'entreprise, quelques groupes d'autres salariés stationnaient dans le calme...

Un léger incident a eu lieu en fin de nuit dans l'atelier des presses, où des agents de maîtrise avaient tenté de remettre en route les compresseurs des presses ; les grévistes les en avaient empêchés. Au cours de l'incident, une vitre a été brisée. Deux huissiers *circulaient* ce lundi matin dans l'atelier pour constater les dégâts.

En fin de matinée, à Versailles, le tribunal des référés a décidé de ne pas faire évacuer cet atelier. Mais l'ordonnance de référé précise que les occupants ne devront en aucune manière s'opposer à la libre circulation des matériels et des personnels dans l'enceinte de l'établissement.

Si une infraction était commise par les grévistes, le juge des référés de Versailles a *souligné que*, dans ce cas, la direction de la régie Renault pourrait faire appel aux forces de l'ordre.

● CLEON : poursuite de la grève et ordonnance d'évacuation.

A l'appel de la C.G.T., plusieurs *centaines* de salariés de l'usine Cléon (huit cents personnes au total) se sont rassemblés, lundi matin. Lors d'un vote à main levée, la majorité des ouvriers présents se sont prononcés pour la reconduction de la grève de vingt-quatre heures avec occupation.

De nombreux ouvriers ont néanmoins décidé de rester sur *place afin d'attendre le jugement* du tribunal de Rouen. Celui-ci, en milieu de matinée, a ordonné l'évacuation sous quarante-huit heures.

Le tribunal, devant lequel avaient été assignés huit délégués syndicaux C.G.T. et C.F.D.T., a *admis que l'occupation constituait « une entrave à la liberté du travail »*. Il a donc enjoint les *syndicalistes et tous les occupants « à rétablir le libre accès de l'usine »* dans les quarante-huit heures. Passé ce délai, il pourra être fait recours à un serrurier et, le cas échéant, à la force publique pour libérer les accès de l'entreprise, a précisé le tribunal.

● SANDOUVILLE : appel aux débrayages.

Les *syndicats* C.G.T. et C.F.D.T. de l'usine Renault - Sandouville (Seine-Maritime) ont appelé, lundi *matin*, le personnel à *observer* un arrêt de travail de quatre heures, en signe de solidarité avec la lutte des salariés de Cléon et de Flins.

Selon la C.G.T., le mouvement est destiné à obtenir la reprise des négociations interrompues par la direction générale de la *Régie* et à soutenir la plate-forme revendicative présentée au niveau national, mais porte aussi sur les problèmes spécifiques de l'usine de Sandouville.

● *A Douai*, où sont employés sept *mille deux cents* personnes, la prise de poste a été à peu près normale. Il n'y a guère plus de grévistes qu'en fin de semaine. Seul l'atelier d'emboutissage est touché. La quasi-totalité des cent vingt travailleurs de ce secteur ont débrayé en solidarité avec les ouvriers de *Flins* et de *Cléon*. La C.G.T. et la C.F.D.T. appuient ce mouvement.

L'arrêt de travail à Flins risque de poser de graves problèmes à la Régie

L'arrêt des chaînes de Cléon et de Flins, s'il se poursuivait plus d'une semaine, risquerait d'avoir pour Renault de très graves conséquences. L'usine de Flins surtout pose problème. Seconde usine de la Régie en France (après Billancourt), ele emploie près de 20 % de ses effectifs ouvriers. Elle monte les modèles R 5 et, depuis le 14 avril, les toutes nouvelles Renault 18, au rythme d'environ 1 800 véhicules par jour. Les stocks de Renault 5, l'une des voitures « leader » » de la gamme, sont faibles. L'arrêt de sa production est d'autant plus grave que Renault s'apprête à la lancer à grande échelle sur le marché américain avec la collaboration d'American Motors. Les Renault 5 sont également produites à Douai et à Rennes, mais l'ensemble de la tôlerie sort des presses de Flins. Seule l'usine Renault d'Espagne dispose pour ce modèle d'une relative autonomie.

Pour la Renault 18, la grève est plus préoccupante encore. Lancé le 14 avril, ce modèle a connu un très vif succès, et la Régie a enregistré plus de 50 000 commandes en six semaines. Les cadences ont très vite atteint 880 véhicules par jour, mais les délais de livraison restent de plusieurs mois. Pour ce modèle, les stocks sont quasiment nuls, l'essentiel étant constitué des véhicules déjà livrés aux circuits de distribution.

L'usine de Cléon pose moins de problèmes. Employant environ 7,5 % des effectifs ouvriers de la Régie, elle assure l'usinage et le montage de quelque 3 900 moteurs et 6 500 boîtes de vitesses par jour et produit dans sa fonderie quelque 1 100 tonnes d'aluminium par mois. Pour les pièces mécaniques, les « en cours » (stocks-tampons entre les différentes usines) sont plus consistants, bien qu'ils se comptent, là encore, « en jours et non en semaines », assure la direction de la Régie.

SOCIAL

PRÈS DE LIMOGES

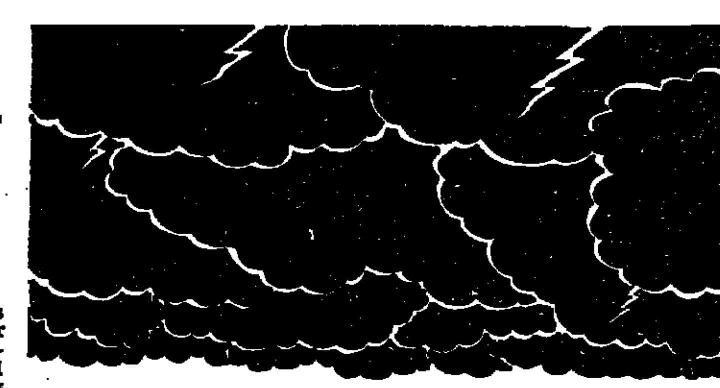
Les forces de l'ordre font évacuer un chantier ferroviaire occupé par des grévistes

De notre correspondant

Limoges. — Des forces de police sont intervenues, le vendredi 2 juin, sur un chantier occupé par des grévistes près de Limoges (Haute-Vienne). Il s'agit d'un chantier de la société Dehé, spécialisée dans les travaux de voies ferrées et qui travaille exclusivement pour la S.N.C.F.

En vérité, le conflit a sa source à Mâcon, dans l'un des chantiers ouverts par cette entreprise et dont les ouvriers présentaient, fin avril, des revendications portant notamment sur l'amélioration de leurs conditions d'hébergement (ils étaient logés dans des wagons vétustes), l'augmentation de la prime de déplacement et l'obtention du treizième mois. Les négociations n'aboutissant pas, les ouvriers, travailleurs immigrés pour la plupart, se mettaient en grève. Avec l'assentiment de la S.N.C.F., la direction de Dehé arrêterait alors le chantier de Mâcon pour ouvrir celui de Limoges : elle embauchait sur place du personnel temporaire dirigé par des agents d'encadrement de l'entreprise. Estimant qu'il y avait atteinte au droit de grève, les ouvriers venaient alors à Mâcon pour s'opposer à la marche du chantier.

Le 26 mai, le tribunal de grande instance de Limoges ordonnait l'évacuation des lieux. Des tentatives de conciliation effectuées notamment par l'inspecteur du travail échouaient. Les grévistes réclamaient en vain la réintégration de quinze ouvriers mis à pied par la direction. Cependant, le personnel non gréviste de l'établissement manifestait, lui aussi, pour demander aux pouvoirs publics de faire appliquer la décision du tribunal.





(Dessin de KONK.)

VERS LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DANS LES ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE

Par 161 voix contre 3 — et 8 abstentions, — l'assemblée générale de l'Union nationale des entreprises du travail temporaire (UNETT), qui vient de se réunir à Paris, a approuvé les propositions de sa commission des affaires sociales, présidée par M. André Malignac, pour qu'une convention collective nationale *« soit conclue avec les partenaires sociaux, soit étendue à toute la profession et respecte la spécificité du travail temporaire et l'esprit du contrat de misssion »*.

Le syndicat professionnel patronal a franchi un nouveau pas vers la signature éventuelle d'une telle convention, en acceptant que *« les délégués du personnel, comme les représentants au comité d'entreprise ou comme les délégués syndicaux, se voient garantir, en dehors de toute mission, comme entre deux missions, un certain nombre d'heures payées et considérées comme heures de travail, qui leur permettront d'attendre une nouvelle mission et donc d'exercer effectivement leurs mandats »*. Ce nombre d'heures sera à déterminer au cours des négociations (qui se poursuivent depuis un an) entre l'UNETT et les syndicats ouvriers — sauf la C.F.D.T., qui refuse la notion même de *« travail temporaire »*.

De son côté, la C.G.T., qui obtiendrait ainsi gain de cause sur l'exercice des droits syndicaux, ne ferait plus, tout en maintenant cette revendication, un préalable de la *« permanentisation »* des travailleurs intérimaires — ce qui impliquait des contrats à durée indéterminée. Ces concessions mutuelles pourraient accélérer les négociations en cours, encore que rien ne soit jamais assuré d'avance dans ce secteur mouvant du marché de l'emploi.

Au cours de cette assemblée générale, l'UNETT a réélu M. Claude Deroure à la présidence du syndicat patronal.

● *Massey-Ferguson :* 636 licenciements ont été annoncés chez Massey-Ferguson (France) (291 à Beauvais, 240 à Marquette, près de Lille, et 105 dans les différents départements et services rattachés au siège social), soit plus de 10 % des effectifs totaux employés par le constructeur de machines agricoles, qui a enregistré au cours des deux derniers exercices un déficit de 100 millions de francs. Déjà, la filiale britannique du groupe canadien avait procédé à 1 073 licenciements.

L'homme sans emploi est un homme blessé

déclare Mgr Etchegaray

De notre correspondant

Marseille. — Au cours du rendez-vous de l'Eglise et de la cité que constitue la messe du vœu des échevins, traditionnellement fixée le jour de la fête du Sacré-Cœur et commémorant la fin de l'épidémie de peste qui à partir de 1720 ravagea le grand port, Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, dans son homélie, a fait de nombreuses allusions à la situation préoccupante à Marseille, notamment dans les domaines social et de l'emploi.

« Cette année, a-t-il dit, *comment ne pas évoquer d'abord la crise de l'emploi qui pèse si lourdement sur tant de familles de notre ville et de notre pays. L'homme sans emploi est atteint dans sa personnalité et ses solidarités. L'homme sans emploi est un homme blessé ; cette blessure est ressentie à tous les âges, elle se fait plus intolérable pour un jeune qui est chômeur avant même d'avoir travaillé. A une époque où la moindre crise se ramifie à l'échelle du monde au point de devenir presque incontrôlable, ou de se confondre avec des mécanismes aveugles, grande est la tentation de se contenter de palliatifs, voire de laisser tomber les bras. Le plus urgent aujourd'hui est d'exorciser l'image du destin — fût-ce du progrès — qui conduirait inexorablement à un abandon de la croissance de l'homme... »*

Cette croissance de l'homme, Mgr. Etchegaray l'envisage par le partage de la responsabilité : *« La croissance de l'homme implique avant tout l'accès de plus en plus large à un partage raisonnable dans les responsabilités et les décisions... »* Ce partage, selon l'archevêque de Marseille, passe par la vie associative qui *« ne doit pas être offerte seulement à des privilégiés, à des militants, à des élus, mais à l'ensemble des hommes. Nous en sommes bien loin. (...) Ce qui compte ce n'est point d'abord le développement, mais la qualité de cette vie associative pour qu'elle devienne une véritable école de responsabilité, une école populaire irremplaçable à la manière de ces micro-réalisations qui poussent à l'ombre des grands projets d'aide au tiers-monde »*.

AFFAIRES

Le congrès de la F.N.B. à Cannes

Un constat sans surprise : le bâtiment va mal

De notre correspondant

Nice. — Le Congrès national de la Fédération du bâtiment (F.N.B.), a pris fin le 2 juin, à Cannes, sur un constat sans surprise : le bâtiment va mal. Stagnation, récession : en dix ans, le nombre d'entreprises créées sur la lancée de l'expansion économique du pays est passé de 3 600 à 2 375. Encore, pour celles qui subsistent, le climat n'est-il pas à l'optimisme.

M. René Lamigeon, président sortant de la F.N.B., pour qui la crise survenue à l'automne 1974 et l'ignorance d'une gestion rigoureuse n'expliquent pas tout, n'a pas ménagé ses critiques à l'endroit d'un système jugé trop contraignant : réglementation outrancière, charges accrues, politique des prix inadaptée.

Et pour M. Danon, qui lui succède à la tête de la Fédération, *« oubliée dans les récentes mesures gouvernementales davantage tournées vers les autres industries »*, le présent et l'avenir n'ont jamais été aussi sombres.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, qui assistait, avec M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat au logement, à la séance de clôture du congrès, s'est efforcé de tempérer ce pessimisme en rappelant les mesures de relance envisagées par le chef de l'Etat et en annonçant une prochaine réunion avec les responsables de la F.N.B. pour établir les priorités de l'action à mener.

« En ce qui concerne plus particulièrement l'habitat, a déclaré M. d'Ornano, *notre politique va s'appuyer sur trois priorités : d'abord la mobilisation plus effective des crédits en fonction des besoins et l'amélioration intensive de la qualité du logement. Ensuite une simplification des procédures administratives ainsi que le renforcement des moyens financiers des entreprises, surtout des moyennes entreprises, ainsi qu la réduction déjà entamée des délais de paiement, lorsqu'il s'agit d'équipements publics. Enfin le soutien aux entreprises dans leur politique de promotion et de progrès techniques. »*

« Je m'engage, a poursuivi le ministre, *à étudier personnellement chacun des grands problèmes de la profession, et je tiendrai avec vous, dans les prochains jours, une réunion de travail pour déterminer les priorités des actions à mener et leur calendrier. »* — M. V.

● ERRATUM. — La profession du bâtiment et des travaux publics comprenait, fin 1976, 1 743 627 salariés et non 2 743 627, comme une erreur typographique nous l'a fait écrire dans notre première édition datée 30 mai.

Déjà présente dans vingt pays

LA MARQUE YOPLAIT SERA LANCÉE AU CHILI ET AU MAROC EN 1979

Le groupe laitier coopératif français Sodima-Yoplait continue de développer ses activités internationales, avec la signature de nouveaux accords de franchise. Après s'être implanté sur les marchés des Etats-Unis en 1977, du Brésil, du Honduras et du Salvador en 1978, la marque de produits frais Yoplait sera lancée en 1979 au Chili et au Maroc. Ces derniers accords portent à vingt-trois le nombre de pays où la marque sera exploitée, et à vingt-quatre le nombre de contrats de franchise aux termes desquels le groupe français, qui n'exporte pas de matière première, assure l'encadrement technique et commercial des industries de transformation locale.

Au cours du symposium international qui réunissait du 31 mai au 4 juin à Monaco cent cinquante délégués de vingt-quatre pays, le représentant de General Mills (chiffre d'affaires de 2,9 milliards de dollars en 1977, dont 68 % en alimentation), avec lequel Sodima avait passé un accord en 1977, a annoncé l'intention de son groupe d'implanter deux nouvelles usines, afin de couvrir rapidement l'ensemble du territoire des Etats-Unis, où l'on estime la croissance annuelle du marché du yaourt à 17 %.

En 1977, le chiffre d'affaires global des onze sociétés coopératives constituant la Sodima a atteint 4,61 milliards de francs, contre 4,07 milliards en 1976.

LA SOCIÉTÉ FRANCK OLIVIER DÉPOSE SON BILAN

La société Franck Olivier a déposé son bilan le vendredi 2 juin. Spécialisée dans le chemisier et le prêt-à-porter féminin, la firme connaissait depuis plusieurs mois des difficultés financières importantes. Elle emploie environ trois cents salariés dont cent soixante-dix-neuf personnes dans son usine de Château-Renault (Indre-et-Loire). Elle a également recours à de nombreux façonniers (sous-traitants) dans l'Indre et l'Indre-et-Loire, et au total plus de mille deux cents salariés risquent d'être affectés par ses difficultés. En 1977, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 73 millions de francs dont 50 % environ à l'exportation. Elle venait de vendre sa marque aux Etats-Unis et s'apprêtait à se lancer dans la fabrication sous licence.

ÉTRANGER

LÉGÈRE AUGMENTATION DU CHOMAGE AUX ÉTATS-UNIS

Le taux de chômage a légèrement augmenté en mai aux Etats-Unis, passant de 6 % à 6,1 % de la population active. Cette hausse correspond à un accroissement de l'emploi (+ 310 000 salariés).

Dans le même temps, l'indice des prix de gros a progressé de 0,7 %, contre 1,3 % en avril. En dépit de cette décélération, notent les observateurs, les prix de gros ont progressé, depuis le début de l'année à un rythme voisin de 10 % par an.

BRESIL

● *La balance commerciale brésilienne* a enregistré en avril un léger surplus de 12 millions de dollars (1,012 milliard d'exportations et 1 milliard d'importations). Toutefois, durant les quatre premiers mois de 1978, cette balance a subi un déficit de 334 millions de dollars, contre 110 millions pour la même période de 1977. Cette détérioration résulte d'une baisse des exportations brésiliennes de matières premières agricoles, notamment de café et de soja. Selon M. Simonsen, ministre des finances, les échanges extérieurs du pays seront néanmoins équilibrés cette année. En 1977, la balance commerciale brésilienne avait enregistré un surplus de 140 millions de dollars, contre un déficit de 2 milliards en 1976. — *(A.F.P.)*

GRANDE-BRETAGNE

● *Un rapport secret du parti conservateur britannique* prévoit la dénationalisation de nombreuses industries, révèle l'hebdomadaire *The Economist* Ce document, élaboré par le groupe politique du parti, sous la direction d'un député de l'aile droite, M. Nicholas Ridley, n'a pas encore été discuté au sein du cabinet conservateur. Selon ce texte, les conservateurs, une fois au gouvernement, étudieraient la situation des entreprises nationalisées, en fonction du taux de rendement de leur capital. Les premiers secteurs à dénationaliser seraient ainsi les charbonnages, la construction navale, l'automobile (British Leyland) et les transports routiers. Le rapport prévoit encore la création d'une police spéciale pour faire face aux grèves dans les entreprises. — *(A.F.P.)*

La Société Générale en 1977

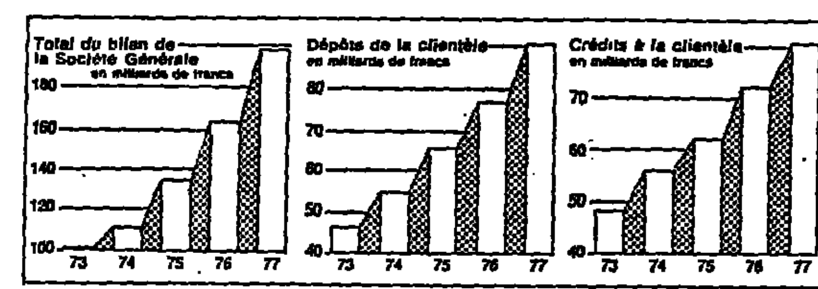
L'activité bancaire en France.

En 1977, le développement de l'activité bancaire a été freiné à la fois par le ralentissement de la croissance économique et le maintien d'un encadrement strict du crédit. Malgré l'amélioration, pendant une partie de l'année, des conditions de refinancement, la marge de rentabilité des banques n'a pu totalement se reconstituer et s'est à nouveau dégradée durant les derniers mois de l'année.

Donnant la preuve de la vitalité de la Société Générale et de sa diversification géographique et technique, le bilan a progressé en 1977 à un rythme supérieur à la croissance de la masse monétaire et son total s'établissait, au 31 décembre 1977, à 197 138 667 462 F contre 162 388 900 045 F, soit une augmentation de 21,4 % sensiblement équivalente à celle de l'an passé (21 %).

Dépôts de la clientèle : + 17,9 %

Au 3 janvier 1978, les dépôts de la clientèle ont atteint 90 069 millions de F contre 76 411 millions de F au 4 janvier 1977, soit un accroissement de 17,9 % contre 15,6 % en 1976. Cette progression se répartit de façon presque égale entre les dépôts d'entreprises (+ 18 %) et le total des dépôts de particuliers et des bons de caisse (+ 17,7 %).



Poursuivant sa croissance à un rythme rapide, l'encours des bons de caisse atteint au 3 janvier 1978, 18 454 millions de F contre 12 919 millions de F au 4 janvier 1977, soit une augmentation de 42,9 %.

Crédits à la clientèle : + 10,1 %

Les crédits accordés à la clientèle s'élevaient au 3 janvier 1978 à 80 072 millions de F contre 72 747 millions de F au 4 janvier 1977, enregistrant une progression très nettement inférieure à celle des trois dernières années.

Aussi bien les crédits à court terme que les crédits à long et moyen terme accordés aux entreprises et aux particuliers ont progressé à un rythme moindre que l'an passé. Le développement du commerce extérieur a permis cependant une forte avance des crédits à long et moyen terme à l'exportation qui augmentent de 55 %.

L'activité financière.

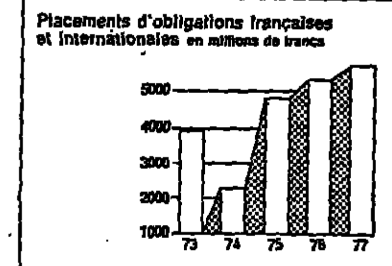
L'année 1977 a été caractérisée par un fort développement des émissions du secteur public et par la stagnation du volume des emprunts des sociétés privées.

Chef de file de l'emprunt d'Etat 8,80 % de 8 milliards de francs,
qui a obtenu un grand succès en raison de la garantie du capital par référence à l'unité de compte européenne, le groupe de la Société Générale a dirigé également onze emprunts de sociétés privées dont Michelin, Rhône Poulenc et les Automobiles Peugeot.

La Société Générale a innové en matière d'introduction en bourse avec le placement d'actions Electro-Banque.

Sur le plan boursier, l'année 1977 aura mis en valeur les placements obligataires.

Au 2e rang des Sicav françaises spécialisées dans les titres à revenu fixe, Sogépargne
a enregistré un important volume de souscriptions : ses actifs s'élevaient à 2,3 milliards de francs à fin 1977.



Extension des services rendus à la clientèle

Sogégarde a accru son chiffre d'affaires de 19,20 %. **SogéService**, filiale de gestion de patrimoine, a accru de 27 % le volume des capitaux placés par son intermédiaire.
Dans le domaine des services informatiques, la S.G. 2 a vu son chiffre d'affaires progresser de 46 %. La C.C.M.C., qui dispose maintenant de 29 agences et de 2 centres, a réalisé un chiffre d'affaires de 106 millions de francs en progression de 28 %, tandis que les recettes du groupe G.S.I. (Générale de Services informatiques) atteignaient 305 millions de F (dont 88 millions de F pour ses activités à l'étranger).

L'activité bancaire internationale.

Le commerce extérieur de la France a été un des points forts de l'économie en 1977. En 1977, la Société Générale a accru son activité dans le domaine du financement des exportations de biens d'équipement et d'ensembles industriels. En matière de crédit-acheteur, le volume de ses engagements a augmenté de plus de 80 %.

Dans le domaine des émissions publiques,
la Société Générale a co-dirigé 34 opérations d'un montant global équivalant à 2 164 000 000 de $ US (contre 1 960 000 000 en 1976).

Elle a également participé au développement des crédits en eurodevises, dirigeant ou co-dirigeant 46 opérations de ce type (contre 31 en 1976).

Les sociétés de commerce international, une initiative originale de la Société Générale :

Sous l'égide du Ministère du Commerce Extérieur, le groupe de la Société Générale a créé au travers d'une société holding Sogexport un ensemble de sociétés commerciales spécialisées : **Agrifran, Hopitalexport, Equipaliment et Hotelexport.**

La Société Générale présente ou représentée dans plus de 50 pays :

Dans le domaine de l'extension de son réseau mondial, les faits les plus marquants ont été en 1977 :

— **Asie du Sud-Est :**
Création de la Korean French Banking Corporation, à Séoul.
Ouverture d'un bureau de représentation à Manille (Philippines) et à Sydney (Australie).

— **Europe Occidentale :**
Ouverture des succursales d'Amsterdam et de Francfort, et d'un bureau de représentation à Stockholm.

— **Proche-Orient :**
Association avec la première banque égyptienne, la National Bank of Egypt, pour fonder une nouvelle banque commerciale.

— **Afrique :**
Création d'une filiale bancaire au Nigéria.

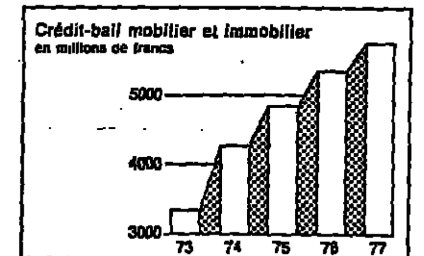
Dans les pays de l'Est, en Amérique du Nord et en Amérique Latine, la Société Générale a poursuivi ses efforts dans les directions décidées précédemment.

L'activité des filiales.

Sogéball, 1re Sicomi française en matière de crédit-bail immobilier, a réalisé depuis sa création 3,3 milliards de F de financements ; en 1977, malgré la stagnation des investissements immobiliers, sa production a été équivalente à celle de 1976 (220 millions de F). Son bénéfice s'élève à 153 millions de F contre 134 millions de F en 1976.

Dans le domaine du crédit-bail mobilier, **Sofinabail** et **G.M.L.** ont réalisé ensemble 513 millions de F d'investissements hors taxes. Les acquisitions nouvelles de Sofinauto se sont accrues d'environ 50 % et, de son côté, Sogémer possédait, à fin décembre, un parc de 1 214 bateaux de plaisance.

Calif, banque de crédit à long et moyen terme, a intensifié sa nouvelle action commerciale en faveur des P.M.E. et P.M.I. Le nombre de ses autorisations s'est accru de 93 % pour un montant total de 524 millions de F.



Valorind, banque d'affaires, a poursuivi ses activités traditionnelles : financement de filiales de crédit-bail, prises de participations et crédits, opérations de location industrielle, promotion immobilière.

Autres sociétés du groupe

La **S.G.A.B.** (Société Générale Alsacienne de Banque) a poursuivi l'extension de son réseau en République Fédérale Allemande et ouvert une agence à Munich. Arrêté à 20 344 733 474 F, le bilan de l'exercice est supérieur de 12,08 % à celui de 1976.

La **Société Centrale de Banque** voit son bilan progresser de 31,05 % sur le précédent.

Nouvelle augmentation de capital.

Le Collège, dans sa séance du 31 Mai, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 et les propositions du Conseil d'Administration pour la répartition des bénéfices.

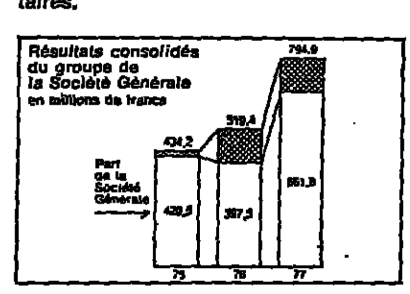
Le bénéfice net de l'exercice 1977 s'est établi à F 431 723 799,97 (dont F 122 492 289 provenant de profits exceptionnels d'exploitation étrangère) contre F 232 414 550,28 en 1976.

Après règlement de l'intérêt et du dividende complémentaire revenant aux parts bénéficiaires, le montant du bénéfice disponible a été affecté aux réserves à concurrence de F 404 120 000 et le solde reporté à nouveau.

Le Collège a, d'autre part, décidé de procéder, par prélèvement sur les réserves, à une augmentation du capital social de F 69 120 000 par distribution d'actions gratuites, à raison de deux actions nouvelles pour vingt-cinq anciennes.

Après cette opération, le capital s'élève à F 933 120 000, les réserves à F 1 000 000 000 et les ressources propres s'établissent à un milliard neuf cent soixante deux millions de francs.

Sur la base du cours coté en Bourse et sans tenir compte des profits exceptionnels d'exploitation étrangère, l'action capitalise moins de 3,3 fois le bénéfice net consolidé du Groupe en 1977, hors intérêts minoritaires.



Résultats consolidés.

Le total du bilan consolidé du groupe de la Société Générale, au 31.12.1977, s'élève à 223 746 328 909,02 F.

Le bénéfice consolidé de l'exercice atteint 794 946 115,98 F dont 661 753 546,91 F revenant à la Société Générale.

	(en millions de francs)
Dépôts de la clientèle	
Le groupe de la Société Générale gérait au 31.12.1977 un encours global de dépôts de	112 935
Engagements envers la clientèle	
Le total des engagements envers la clientèle pris ou dirigés par le groupe de la Société Générale ressortait à	116 449
se décomposant ainsi :	
• encours global de crédits	107 032
• engagements sur les opérations de crédit-bail mobilier et immobilier	5 690
• engagements sur les opérations de location industrielle	3 727

Le personnel et les moyens mis en oeuvre.

1 261 000 heures de formation en 1977.
Cette action de formation complétée d'année en année, compte aujourd'hui quelque 150 types différents de cours ou de stages.

La promotion interne a permis l'accession pour des postes nécessitant des candidats expérimentés de 1 224 employés au niveau de gradé et de 297 gradés à celui de cadre.

En matière d'information du personnel, le journal Sogéchos a été régulièrement diffusé auprès des agents en activité et retraités et plusieurs lettres commentant les événements fondamentaux de la Maison ont été adressées aux cadres ou à l'ensemble du personnel.

Au titre de la participation, une somme de 56 681 657 F représentant l'équivalent d'environ une demi-mensualité, a été distribuée en 1977 au personnel. Les bénéfices de 1977 permettront de distribuer en 1978 une somme de l'ordre de 59 millions de francs.

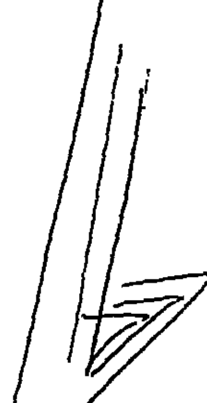
En faveur du développement des activités sociales du Comité Central d'Entreprise, le taux de la subvention au titre du budget de fonctionnement a été augmenté de 10 % et un versement exceptionnel en 1978 de 0,05 % de la masse salariale bénéficiera à son budget d'investissement.

Sur le plan des moyens mis en œuvre, la Société Générale a poursuivi son effort de décentralisation avec l'installation en 1977 de délégations régionales à Marseille et à Lille. Enfin, un nouveau Centre informatique à Melun-Sénart a connu un important renforcement de ses moyens en ordinateurs.

Conseil d'Administration
Président
M. Maurice Lauré
Administrateurs
MM. René Bignon
Georges Caillioué
Michel Camdessus
Daniel Dommel
Robert Julienne
Jean Lemaitre
Jacques Masson
Jean Starck
Philippe Thomas
Pierre Tribié
Jean-Pierre Troisville

Direction Générale et Direction
M. Marc Viénot, Directeur Général
MM. Jean-Paul Delacour, Directeur Général Adjoint (jusqu'au 30 avril 1978)
Pierre Muron, Directeur Général Adjoint
Jean Starck, Directeur Général Adjoint
Pierre Lhermitte, Conseiller du Président
Paul Jocteur-Monrozier, Directeur Général Adjoint
Daniel Hua, Directeur Central
Léopold Jeorger, Directeur Central
François Bexon, Directeur
Alain Briffod, Directeur
Jean-Marie Weydert, Directeur
Henri Morin, Directeur
Louis Buttay, Directeur
Roger Sabot, Directeur





AFFAIRES

LE NOUVEAU PLAN DE REDRESSEMENT DE MANUFRANCE COMPORTERAIT TROIS CENT CINQUANTE LICENCIEMENTS

Le temps des compromis ?

Lyon. — M. François Gadot-Clet, P.-D. G. de Manufrance, présentera le mardi 6 juin aux pouvoirs publics le programme d'action qu'il a préparé pour relancer l'entreprise dans le cadre du plan de redressement adopté le 30 septembre 1977 par le tribunal de commerce de Lyon. Il le soumettra jeudi 8 au conseil d'administration de la société réuni au siège de celle-ci.

De notre correspondant régional

La dégradation de la situation financière de Manufrance — 40 millions de perte au 1er trimestre 1978 tandis que les trois derniers mois, sans être aussi désastreux, sont largement déficitaires — est telle que le P.-D. G. élu depuis le 1er mars dernier proposera un plan d'action comportant des mesures qui, il y a quelques mois encore, eussent provoqué une levée de boucliers.

Le chômage technique annoncé courant mai au comité d'entreprise, et qui touchera à partir du 15 juin près de la moitié du personnel, dont mille deux cents salariés de la division des produits manufacturés (*le Monde* du 19 mai), n'est pas, on le savait déjà, suffisant dans la situation présente. Aussi, le programme d'action de M. Gadot-Clet comporte-t-il sans doute des réductions d'effectifs — trois cent cinquante environ, dont la moitié dans le secteur des magasins. Mais autant que l'on puisse le savoir son projet ne se limite pas à ces licenciements. Chargé de préparer un « plan de patron », le jeune P.-D. G. — il a trente-sept ans — avancerait des solutions qui, il y a plus d'un an, *auraient fait hurler plus* d'un travailleur.

Ainsi, serait-il de nouveau très *sérieusement question de* regrouper toutes les unités de production et autres, sur la zone industrielle de Molina-la-Chazotte, où fonctionne, depuis le 3 janvier 1977, une usine moderne de stockage et d'expédition des marchandises. Ce transfert, en libérant des terrains du cours Fauriel — où serait cependant maintenu le siège social, — permettrait de réaliser une importante opération immobilière. *De même serait acquis le* principe de la filialisation de la société, un holding Manufrance couvrant plusieurs sociétés d'exploitation (pour les magasins, pour la vente par correspondance, pour l'édition du *Chasseur français*). Enfin, le nouveau *P.-D. G.* serait décidé, dit-on, *« à mettre de l'ordre dans la boutique »*. Au *niveau du choix des articles* d'abord — le nouveau catalogue a déjà été allégé de cinq mille articles — car il est aberrant, par exemple, qu'on vende dans un magasin parisien une bêche 50 % au-dessous de son prix de revient réel. Au niveau de certains avantages acquis ensuite. A cet égard, les départs volontaires intervenus *au cours du premier trimestre* — ils ont eu parfois l'inconvénient de laisser des postes-clés sans responsable — ont entraîné une diminution de moitié du nombre des très hauts salaires. Certaines primes, dont l'octroi dans le passé a bien souvent été le fait d'une direction faible sur laquelle le contrôle du conseil d'*administration ne s'exerçait* que d'une manière laxiste, pouvaient être rediscutées.

L'évolution de la municipalité

Le taux de croissance très *« raisonnable »* qui découlerait de l'application de ces mesures permettra-t-il à l'entreprise — comme on semble le penser au niveau de la direction — de retrouver un compte d'exploitation équilibré dès la fin de l'année 1980 ? Depuis un an tant d'espoirs ont surgi, qui ont été réduits à néant par la suite, qu'il paraît plus vain que jamais de faire un pronostic.

On peut toutefois se demander si pour faire de semblables propositions M. Gadot Clet n'a pas reçu certaines assurances. L'évolution de la situation de l'entreprise stéphanoise a été telle au cours des douze derniers mois, qu'à la mairie de Saint-Etienne on aurait fini par se rendre à l'idée d'une nouvelle *réduction* des effectifs afin que ceux-ci soient *« portés au niveau réel de production »*. Si une telle position était effectivement adoptée, on ne manquera pas de dire que c'est là une acceptation forcée devant une situation qui chaque jour menace un peu plus trois mille salariés (1) et leurs familles, ainsi qu'un demi-millier de sous-traitants employant chacun une dizaine de salariés. De la même façon sans *doute qualifiera-t-on de réaliste* l'attitude de l'actionnaire prépondérant, la ville de Saint-Etienne (directement elle détient 21,82 % du capital, et par le biais des Hospices civils, 7,52 %), qui envisagerait désormais dit-on, d'accepter une réduction très sensible de sa participation au capital de la nouvelle société d'exploitation (elle ne détiendrait *plus que 10 %* et peut-être moins). Qui ne se souvient pourtant des déclarations *fermes faites* il y a quelques mois seulement à propos de l'une ou l'autre de ces éventualités ?

Il est vrai que, sur ce point, malgré les efforts des uns et des *autres, les choses n'ont pas évolué* pratiquement depuis six mois. Ni M. Jacques Petit — qui a démissionné le 20 février essentiellement pour cette raison — ni son successeur à la présidence du conseil d'administration ne sont parvenus à *réunir les capitaux* propres pour reconstituer sur des bases différentes une nouvelle *société d'exploitation. Seules, en* effet, la MACIF (pour 10 millions de francs) et la MATMUT (pour 5 millions) ont maintenu leurs engagements. La participation du Koweït à hauteur de 12 millions de francs n'a fait en réalité l'objet d'aucune confirmation à ce jour. C'est peu donc, en définitive, au regard des 66 millions qu'il était *nécessaire de réunir, somme qui* devrait être portée, affirme-t-on aujourd'hui, à 80 millions au moins.

Le prêt de 20 millions de francs que le gouvernement a accordé par le biais du FDES (Fonds de développement économique et social) — et qui fait l'objet d'une controverse incessante entre le gouvernement, d'une part, les partis politiques et les syndicats, d'autre part — ne paraît pas — même au cas où il serait enfin versé — un élément déterminant pour relancer la société (3). Tout au plus peut-on déplorer que les pouvoirs publics fassent semblant d'aider l'entreprise, alors qu'ils répètent depuis des mois à leurs dirigeants quelque chose comme *« commencez par résoudre votre problème et on vous aidera à trouver la solution »*...

Que peut donc espérer du ministre de l'économie le P.-D.G. de Manufrance ? Un satisfecit ? Sans aucun doute. Une approbation officielle, une pression officieuse sur les investisseurs insti*tutionnels pourraient* enfin entraîner ce regain de confiance qui actuellement fait tant défaut à Manufrance. En effet, si les informations diffusées récemment faisant état de marchés plus ou moins mirifiques de machines à coudre ou de *« skateboard »* ont permis d'entretenir le moral des travailleurs et prouvé au moins que l'image de marque de la société résiste bien, il n'en faut pas moins honnêtement préciser *que dans les meilleurs des cas* ces informations ne se rapportent qu'à des *« protocoles d'accord »* qui *risquent, tant que les problèmes* structurels de la société ne seront pas réglés, de rester de simples promesses.

M. Monory considérera-t-il que cette fois les sacrifices — ceux qui ont déjà eu lieu et ceux que *propose le programme d'action* — sont suffisants ? Donner les moyens à l'entreprise, arrivée aux limites de l'épuisement, de redémarrer c'est laisser certes à la municipalité de Saint-Etienne — et à son maire, M. Joseph Sanguedolce (*parti communiste*) le privilège d'en tirer un large profit au moment où celui-ci dressera *son bilan électoral, et ce, au* détriment de l'ancien ministre Micheli Durafour, député de la Loire. D'un autre *côté*, laisser s'enfoncer définitivement Manufrance, voire lui couper les vivres comme cela a failli se faire au moment de l'échéance du 31 mai, la contraindre en définitive à déposer son bilan, c'est prendre, *dans un département qui a l'un* des plus forts taux de chômage de la région Rhône-Alpes (7,4 %, soit 18 700 demandeurs d'emploi inscrits en mars 78) un risque considérable.

Les rumeurs qui circulent à Saint-Etienne font état d'une colère grandissante chez les ouvriers *comme chez les cadres*. La C.G.T., syndicat majoritaire, ne cache pas qu'elle est décidée cette semaine à *« frapper un grand coup »*. *« Il faut porter l'action à un niveau plus élevé pour que ceux qui bloquent soient obligés de changer de position »*, expliquait à la veille de ce week-end l'un des responsables de cette organisation. *Débrayages ?* grève, occupation ? Il y a fort à parier que l'intersyndicale ne fera *rien qui puisse compromettre les* chances de redémarrage — et le passé l'a largement démontré — tant qu'elle n'aura pas eu connaissance officiellement des propositions de M. Gadot Clet et de la position des pouvoirs publics. Mais pour peu que ces réponses ne soient pas celles qu'attendent les travailleurs, que les sacrifices consentis n'ouvrent pas la voie à un compromis, et l'on peut redouter l'apparition ici d'un véritable *chaos social*.

BERNARD ÉLIE.

(1) Au 1er juin 1978, l'entreprise ne compte plus que 2 978 personnes. En un an, soit depuis la décision de faire bénéficier Manufrance des mesures de suspension provisoire des poursuites, 742 personnes ont quitté l'entreprise. En un peu plus de trois *ans, plus d'un millier (1 072)* d'emplois ont été supprimés.

ENTREPRISES

L'EUROPE AU CENTRE DES TRAVAUX DU CONGRÈS DU C.J.D.

« L'Europe et l'entreprise » seront au centre des travaux du congrès annuel du Centre des jeunes dirigeants (C.J.D.) du 8 au 10 juin à Strasbourg. M. Louis Pelloux, qui sera remplacé à la présidence du C.J.D. à l'issue du congrès par M. Bernard Boisson, estime qu'il faut *« également bâtir l'Europe des entreprises et non l'Europe des marchands »*. Deux cent soixante-dix réalisations et expérimentations en matière économique et sociale d'entreprises dirigées par des membres du *C.J.D. seront présentées à Strasbourg.*

Les travaux des commissions seront articulés autour de quatre thèmes : les innovations sociales, le bilan social, le financement *des sociétés et la création des* entreprises. En outre, quatre forums réuniront chefs d'entreprise, membres de la majorité et de l'opposition, pour débattre des problèmes de firmes.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U	4,58	4,59	— 17	+ 7	— 7	+ 17	— 35	+ 25
$ can.	4,09	4,1050	— 20	P	— 38	— 5	— 80	— 20
Yen (100)	2,08	2,0950	+ 85	+ 115	+ 176	+ 195	+ 460	+ 510
D. M.	22040	2,2080	+ 80	+ 100	+ 170	+ 180	+ 550	+ 550
Florin	2,0560	2,06	+ 45	+ 75	+ 95	+ 140	+ 295	+ 370
F. B. (100).	14,07	14,10	+ 300	+ 380	+ 550	+ 660	+1560	+1750
F. S.	2,4370	2,4420	+ 130	+ 150	+ 280	+ 280	+ 840	+ 870
L. (1 000)..	5,308	5,3180	— 250	— 220	— 470	— 420	—1420	—1370
£	8,3520	8,3660	— 240	— 190	— 480	— 420	—1420	—1250

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	2 7/8	3 1/4	3 1/4	3 5/8	3 1/4	3 5/8	3 7/16	3 11/16
$ E.-U	7 7/16	7 13/16	8 1/16	8 7/16	8 3/4	8 1/8	8 5/16	8 11/16
Florin	4 3/4	5 1/4	4 1/2	5	4 1/2	5	5 1/8	5 1/2
F. B. (100).	4 3/4	5 1/8	4 3/4	5 1/4	5 1/8	5 5/8	5 7/8	6 3/8
F. S.	1/2	1	1 1/16	1 5/16	1 1/8	1 3/8	1 3/8	1 3/4
L. (1 000)..	11	13	12 1/4	13	12 1/2	13 1/4	13 1/2	14 1/4
£	9 1/2	11	10 1/2	11 1/4	10 3/4	11 1/8	11 3/8	11 7/8
Fr. franç...	8 5/8	9 1/8	9 1/4	9 3/4	9 3/8	9 7/8	10	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

Le conseil d'administration de la Société Centrale des Assurances Générales de France et des ses deux filiales :
— Assurances *Générales de France* Vie.
— Assurances Générales de France I.A.R.T.

qui s'est réuni le 2 juin 1978, a arrêté pour *l'exercice 1977* les comptes de ces sociétés, ainsi que la répartition des bénéfices qui seront proposés le 29 juin 1978 au Collège exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale.

Eléments caractéristiques (en millions de francs) :

	1976	1977	Variation
Primes émises :			
A.G.F. Vie	2 117	2 392	+ 13,0 %
A.G.F. I.A.R.T.	3 533	4 081	+ 15,5 %
Total	5 650	6 473	+ 14,6 %
Résultats nets (1) :			
A.G.F. Vie	28,9	30,2	
A.G.F. I.A.R.T.	44,6	50,6	
Total	73,5	80,8	
Affectations des résultats :			
A.G.F. Vie			
Dividende	13,8	15	
Fonds propres	15	15	
Report à nouveau	0,1	0,2	
A.G.F. I.A.R.T.			
Dividende	3,2	7,5	
Fonds propres	41,2	43	
Report à nouveau	0,6	0,1	

(1) Résultats sur cessions d'actif compris.

Il serait ainsi réparti par la Société Centrale à ses actionnaires, en 1978, la somme de 22,5 millions de francs, à laquelle s'ajouterait un avoir fiscal *de 11,25 millions* de francs, soit par action :
Dividende net .. 22,50 F (contre 17,00 F pour l'exercice précédent)
Avoir fiscal...... 11,25 F (contre 8,50 F pour l'exercice précédent)

— 1 500 AGENTS GÉNÉRAUX,
— LES RÉSEAUX COMMERCIAUX
ET LES REPRÉSENTANTS DES A.G.F. DONT 55 PAYS METTENT LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE.

IMETAL

COMPAGNIE DE MOKTA

Assemblée Générale Ordinaire du 1er juin 1978.

Les actionnaires de la Compagnie de Mokta ont approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui se soldent par un bénéfice net de 23 056 393 F. Après affectation de 13 millions de francs aux réserves facultatives, le dividende net, qui sera payable à partir du 3 juillet 1978, a été fixé à 14 F par action (21 F de revenu global), laissant un report à nouveau de 396 194 francs.

L'assemblée a ratifié la nomination de MM. Jean Bailly et Roger Testut en qualité d'administrateurs et renouvelé le mandat des autres membres du conseil d'administration pour une durée d'un an.

Dans son allocution, le président Jean-Yves Eichenberger, après avoir rappelé que les résultats de la société marquaient une amélioration de 27 % par rapport à l'exercice antérieur, a indiqué que les résultats de l'année en cours, formés essentiellement des dividendes des filiales pour l'exercice 1977, devraient être aussi bons.

Pour l'exercice 1978, le président a *indiqué que les activités des filiales* productrices d'uranium restaient très satisfaisantes alors que les résultats des sociétés productrices de minerais *de fer, de manganèse et de chamotte* seraient encore affectés par le marasme général et prolongé de la sidérurgie.

FACOM

exercice 1977

L'*Assemblée Générale Ordinaire* réunie le 3 juin 1978 sous la présidence de Monsieur Roger DESVIGNES a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

■ **Chiffres d'affaires : 450 MF + 20 %.**
Cette progression s'explique essentiellement par le lancement des produits nouveaux présentés au Salon de l'Automobile 1976 et *livrés début* 1977.

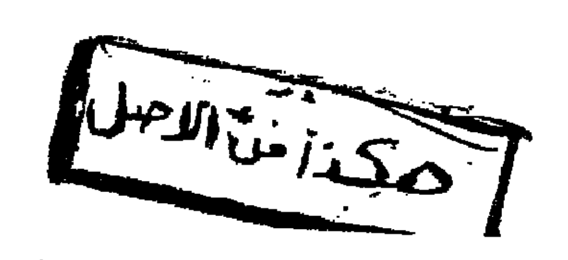
■ **Bénéfice d'exploitation : 69,88 MF contre 68,05 MF en 1976.**

■ **Bénéfice net : 20,71 MF contre 23,10 MF en 1976.**
En raison de la réglementation des prix, les hausses subies par la société, n'ont pu être répercutées sur les prix de vente, de sorte que les résultats n'ont pu suivre la *progression du chiffre d'affaires*.

■ **Dividende global : 8 MF contre 6,4 MF en 1976.**
Ce dividende est réparti à raison de F. 12,80 (contre F. 12 en *1976) à chacune des 625 000* actions constituant le capital augmenté de F. 25 000 000 à F. 31 250 000 par incorporation de réserves depuis le 21 janvier 1978. Ce dividende, assorti d'un impôt *déjà payé au Trésor de F. 6,40*, est payable à compter du 12 juin 1978 contre remise du coupon No 9.

■ **Perspectives 1978**
La diffusion début 1978 d'un nouveau catalogue général devrait entraîner une nouvelle progression du chiffre d'affaires. Celle-ci risque toutefois d'être en partie annulée par le fléchissement de la demande des clients enregistré au cours du 1er trimestre.

FACOM - 6-8, rue Gustave-Eiffel - 91420 Morangis



LES MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Confusion

A New-York, tout comme sur le marché euro-obligataire, les banquiers restent peu enclins à l'optimisme. Jamais, depuis les heures sombres de 1974, le marché international des capitaux n'a paru plongé dans un tel état de confusion. La hausse des taux d'intérêt conjuguée avec un nouvel accès de faiblesse du dollar ont pratiquement arrêté l'activité primaire.

De l'autre côté de l'Atlantique, la diminution inattendue de la masse monétaire durant la semaine terminée le 24 mai n'est pas suffisante pour permettre une reprise durable du marché obligataire américain, parce que les éléments négatifs qui l'environnent l'emportent de loin sur les quelques facteurs favorables émergeant çà et là.

La hausse de 0,9 % de l'indice des prix à la consommation en avril, la progression de 0,5 % des principaux indices économiques le même mois, qui indiquent que l'économie américaine tourne encore assez fort, et l'explosion des nouveaux crédits industriels et commerciaux consentis par le secteur bancaire prouvent que les pressions à la hausse sur les taux d'intérêt ne sont pas prêtes de s'estomper et qu'il faudra attendre au moins l'automne avant qu'elles se relâchent. La baisse, que personne ne prévoyait, du volume des agrégats monétaires a, dès jeudi soir, donné un léger coup de fouet au marché domestique des Etats-Unis : les cours ont regagné quelque quart de point. Cet élan ne s'est toutefois pas étendu au secteur des « yankee bonds », c'est-à-dire à celui des émissions étrangères traitées à New-York. Tout au long de la semaine, celui-ci n'a cessé de se détériorer.

La hausse spectaculaire du rendement sur les titres de la dernière émission australienne atteste de la dégradation du marché, tout particulièrement lorsqu'on veut bien se rappeler que l'Australie est l'un des débiteurs étrangers les plus prisés aux Etats-Unis. La tranche à cinq ans de l'émission, qui avait été émise au pair, se traitait à 99 1/8 le 1er juin, tandis que les obligations à 15 ans, qui étaient sorties à 99 5/8, tombaient le même jour à 98.

Le secteur du marché libellé en dollars américains s'est, la semaine dernière, révélé aussi décevant, non seulement au niveau primaire, mais également au stade du secondaire. D'une manière générale, chacun s'est contenté de rester dans l'expectative, dans l'attente de développements plus encourageants qui, du reste, ne se sont pas manifestés.

LONDRES

Indécis

Le marché est indécis, les industrielles se replient légèrement, et les mines d'or restent inchangées.

Or (ouverture) (dollars) 182 50 contre 184 50

VALEURS	CLOTURE 2/6	COURS 5/6
Beecham	653 ...	652 ...
British Petroleum	868 ...	868 ...
Courtaulds	123 ...	123 ...
De Beers	346 ...	348 ...
Imperial Chemical	389 ...	388 ...
Rio Tinto Zinc Corp	228 ...	228 ...
Shell	560 ...	557 ...
Vickers	175 ...	173 ...
War Loan 3 1/2 %	30 1/4	30 1/8
*West Driefontein	27 1/4	27 1/2
*Western Holdings	22 1/4	22 1/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	1er juin	2 juin
Valeurs françaises	140,9	136,9
Valeurs étrangères	102	101,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	77,8	76,1

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 ... %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 6	5 6
1 dollar (en yens)	222 ..	221 20

NOUVELLES DES SOCIETES

GANTOIS. — En 1977, la société a réalisé un bénéfice net de 14,50 millions de francs contre 14,09 millions. Le dividende global a été fixé à 112,50 F contre 103,50 F.

VITTEL. — Dividende global 1977 pour les actions : première catégorie, 24 F ; deuxième catégorie amorties de 98,4375 F, 5,64 F ; deuxième catégorie amorties de 93,75 F, 6 F.

OLIVETTI. — Le bénéfice net réalisé en 1977 a atteint 5 303 millions de livres contre 1 802 millions en 1976. Le résultat a été affecté aux réserves et il ne sera pas distribué de dividende.

AUX TROIS QUARTIERS. — Les comptes de l'exercice 1977 se sont soldés par un bénéfice net de 4,47 millions de francs contre 2,26 millions en 1976. Le dividende global a été fixé à 10,50 F contre 7,95 F.

SECHILIENNE. — Dividende global pour l'exercice 1977 : 5,10 F contre 4,50 F.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté 5 juin, publie notamment les insertions suivantes :

Compagnie nationale du Rhône. — Emission d'un emprunt de 400 millions de francs représenté par 400 000 obligations de 1 000 F nominal à 10,80 %, jouissance du 13 juin 1978, amortissable en quinze ans. Cet emprunt bénéficie de la garantie de l'Etat par arrêté du 2 juin 1978.

Société de l'autoroute Estérel-Côte d'Azur. — Emission d'un emprunt d'un montant de 200 millions de francs représenté par 200 000 obligations de 1 000 F nominal à intérêt de 11,10 %, jouissance du 23 mai 1978, amortissable en dix séries égales à compter du 23 mai 1980.

Sociétés de développement régional. — Emission d'un emprunt groupé d'un montant de 260 millions de francs représenté par 260 000 obligations de 1 000 F nominal, portant intérêt de 10,80 %, amortissable en quatorze ans au maximum à partir du 31 mai 1979. Cet emprunt est garanti par l'Etat.

Société concessionnaire des autoroutes de la Côte Basque « Acoba ». — Cotation en bourse d'un emprunt d'un montant de 20 millions de francs représenté par 20 000 obligations de 1 000 F émis en 1977.

Compagnie générale d'électricité. — Emission de 1 008 863 actions nouvelles de 100 F nominal, émises à 300 F (jouissance 1er janvier 1978), relatives à l'augmentation de capital de 504 431 500 F à 605 317 800 F et réservée par préférence aux anciens actionnaires à raison de une pour cinq.

Quartz et Silice. — Emission de 184 632 actions nouvelles de 70 F nominal, émises au pair, et réservées à titre irréductible aux anciens actionnaires à raison de une action pour une.

Maisons Phénix. — Admission à la cote des 676 000 actions nouvelles de 50 F nominal (jouissance 1er janvier 1978), attribuées gratuitement à la suite de l'augmentation de capital de 33 800 000 F à 67 600 000 F et créées jouissance du 1er janvier 1978.

Société holding de la Compagnie de l'Est asiatique. — Création d'actions gratuites (une pour quatre) pour un montant de 35 millions de Krd et émission d'actions émises à 105 % (une pour quatre) pour un montant de 35 millions de Krd.

Elandsrand Gold Mining Company Limited. — Emission de 25 161 413 actions de 0,20 R nominal, entièrement libérées, qui seront offertes en souscription aux actionnaires de la société, au prix de 3,05 R chacune, à raison de 50 actions nouvelles pour 100 actions anciennes.

BOURSE DE PARIS - 2 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon.	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
730	4,5 % 1973	735 50	738	736 ..	734 50
2370	C.N.E. 3 %	2375	2390	2390	2390
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2 6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 592	4 588	4 590
Allemagne (100 DM)	219 820	220 000	218
Belgique (100 F)	14 041	14 039	13 875
Pays-Bas (100 fl.)	205 100	205 300	203 500
Danemark (100 krd)	81 630	81 860	81
Suède (100 krs)	99 400	99 310	98 750
Norvège (100 k.)	84 860	85 120	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 403	8 369	8 450
Italie (1 000 lires)	5 309	5 318	5 450
Suisse (100 fr.)	243 220	243 150	242 500
Autriche (100 sch.)	30 545	30 500	30 450
Espagne (100 pes.)	5 725	5 730	5 750
Portugal (100 esc.)	10 075	10 105	10 500
Canada ($ can. 1)	4 092	4 112	4 095
Japon (100 yens)	2 075	2 075	2 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2 6
Or fin (kilo en barre)	27200	27250
Or fin (en lingot)	27250	27410
Pièce française (20 fr.)	256	250 10
Pièce française (10 fr.)	210 20	210 20
Pièce suisse (20 fr.)	235 50	237
Union latine (20 fr.)	229 90	230
Souverain	253 30	256 40
Pièce de 20 dollars	1200 80	1210 40
Pièce de 10 dollars	580	578
Pièce de 5 dollars	400	... ..
Pièce de 50 pesos	1100	1111 ..
Pièce de 10 florins	242 ..	242 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES

3-4. EUROPE
— RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE : *effondrement des libéraux et succès des écologistes aux élections régionales de Basse-Saxe et de Hambourg.*

4-5. AFRIQUE
— ZAIRE : *la relève des parachutistes français par mille cinq cents soldats marocains a commencé au Shaba.*
— TCHAD : *Paris dément que les troupes françaises aient subi de lourdes pertes à Djadaa.*

5. DÉFENSE

6. PROCHE-ORIENT

7. ASIE

AMÉRIQUES

8-9. L'ARGENTINE A L'HEURE DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL
— « Un pays en état de choc » (III), par *Jean-Pierre Clerc.*

10-11. POLITIQUE
— Avant le voyage en Corse de *M. Giscard d'Estaing.*

12-13. SOCIÉTÉ
— « Et mourir de maigrir ! » (II), par *Claire Brisset.*

13. JUSTICE

14. SPORTS
— TENNIS : A Roland-Garros, *Bjorn Borg intouchable pendant la première semaine des Internationaux de France.*

EUROPA

Pages 15 à 20
— Le pavillon soviétique inquiète l'Occident.
— Une interview de M. Jean-François Deniau.
— Vers une débâcle financière mondiale ?
— L'inflation persiste.

27. RÉGIONS
— EN ILE-DE-FRANCE : *quatre siècles d'histoire sur la Seine : vieux Pont-Neuf.*

28-29. CULTURE
— *MUSÉES : la nouvelle National Gallery à Washington.*

41 à 44. ECONOMIE

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (30)
Annonces classées (32 à 39) ; Aujourd'hui (30) ; Carnet (40) ; Météorologie (30) ; Mots croisés (30) ; Bourse (45).

Naissance d'une fédération nationale des radios libres

Une fédération nationale des radios libres non commerciales s'est constituée à Lyon dimanche, au terme d'une réunion de deux jours, qui rassemblait les représentants d'une trentaine de radios. Ce regroupement est distinct de celui qui a abouti récemment à la création d'un bureau de liaison entre l'Association pour la libération des ondes (ALO) et le Consensus liberté radio ; la coordination parisienne, qui est à l'origine de la nouvelle fédération, s'était tenue à l'écart de cette première tentative d'unification. Une commission financière a été créée. Ses ressources, qui viendront principalement de souscriptions, serviront à constituer un fond de roulement, à financer les batailles juridiques, à mettre en place un système de prêt de matériel et à soutenir différentes initiatives. La fédération a tracé les grandes lignes d'un moratoire d'un ou deux ans, qui impliquerait notamment une limitation à 200 watts des puissances d'émission, l'absence de publicité commerciale, la rigidité des fréquences, la coexistence entre radios « libres » et radios municipales.

Le matériel de « Radio-Fil-à-Soie », qui émettait du hameau de Panissière-Rousson, près de Pont-d'Avène, dans le nord du département du Gard, a été saisi dimanche. Cette radio, membre de la nouvelle fédération, diffusait depuis une dizaine de jours des informations de caractère écologique consacrées au pays cévenol.

A Grenoble, « Radio-Active », qui avait émis pour la première fois en juin 1976 pour appeler au rassemblement antinucléaire de Malville, a annoncé qu'elle cessait temporairement de diffuser ses programmes en attendant que la situation juridique des radios « libres » soit éclaircie. Les promoteurs de « Radio-Active » constatent d'autre part qu'ils n'ont pas réussi à mobiliser ceux qui auraient dû être leurs principaux soutiens (comité Malville, groupes écologistes), soit en raison des brouillages, soit en raison du contenu même des programmes.

A Bordeaux, M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a estimé que le gouvernement se sert du monopole pour « *écraser les citoyens* ». Il a ajouté : « *Les moyens d'information sont pour le pouvoir central, sous l'alibi de la démocratie directe, le moyen d'effacer les différences et de ruiner les diversités. Le gouvernement confond service public, c'est-à-dire au service de tous, avec monopole des partis politiques de la majorité. On a transformé le monopole d'Etat en monopole politique.* »

● *Dans* « l'Echo de la presqu'île guérandaise », samedi 3 juin, M. Olivier Guichard, ancien ministre, député R.P.R. de Loire-Atlantique, maire de La Baule, se prononce pour « *un vigoureux développement des moyens de radio-télévision locaux* », conformément aux propositions contenues dans le rapport de la commission sur les responsabilités locales. Il propose la constitution de « *sociétés départementales ou peut-être régionales de radiodiffusion, administrées par un conseil où participeraient des représentants de l'Etat, des collectivités locales, de la presse régionale, ainsi que des personnalités qualifiées de la vie sociale et culturelle locale* ».

Pour la première fois

Des psychanalystes occidentaux sont invités par des savants soviétiques à un séminaire sur l'inconscient

De notre correspondant

Moscou. — Un *séminaire* sur les problèmes de l'inconscient aura lieu à la fin du mois de septembre 1979 à Tbilissi. Pour la première fois en U.R.S.S., des psychanalystes occidentaux, se réclamant de l'enseignement de Freud, seront invités par l'Académie des sciences de Géorgie à discuter avec des philosophes et des psychologues soviétiques. Ce séminaire pourrait réunir — fait rare même à l'Ouest — des disciples de Freud, de Jung, d'Adler, etc. Une soixantaine de philosophes, psychanalystes, psychologues américains, français, anglais et italiens auraient déjà donné leur accord de principe.

Trois volumes comprenant les contributions des participants devraient être publiés prochainement. On y trouverait notamment les noms de MM. Althusser, Green, Anzieu, Valabrega, Mme Catherine Clément.

Il y a une dizaine d'années que des savants soviétiques ont commencé à s'intéresser — prudemment — aux problèmes de l'inconscient et à la psychanalyse (sans que ce mot soit jamais prononcé). Officiellement, la psychologie soviétique doit tout à Pavlov et à son explication de l'activité nerveuse supérieure par le « *réflexe conditionné* ».

Des analystes et des philosophes, notamment ceux de l'Institut Ouznadzé de Tbilissi, ont mis en question progressivement le pavlovisme. *La vie psychique,* disent-ils en substance, commence là où *finit* le réflexe conditionné. Ils admettent que le freudisme a été un tournant de l'histoire de la psychologie, même s'ils en critiquent certains aspects. Ils reprochent notamment à Freud d'avoir trop souligné l'antagonisme entre le conscient et l'inconscient. Mais ils admettent que, pour étudier la psyché, il faille prendre en compte le passé infantile, les conflits, l'histoire de l'individu. C'est ce qu'ils appellent la « psychodynamique », pour éviter le terme encore tabou de psychanalyse. Ils critiquent même les behavioristes américains qui « *s'inspirent de Pavlov d'une manière simpliste* ».

DANIEL VERNET.

MOT D'ORDRE DE GRÈVE GÉNÉRALE EN IRAN

Téhéran (A.F.P.). — Un mot d'ordre de grève générale, pour ce lundi 5 juin, a été lancé, samedi, en Iran par la hiérarchie musulmane, le parti (non reconnu) du « Front national », et le Comité iranien pour la défense des droits de l'homme.

Le mouvement a pour but de commémorer le quinzième anniversaire des émeutes de 1963, à Téhéran, et l'expulsion du principal dignitaire chiite d'alors, l'Ayatollah Khomeyni, qui vit actuellement en exil en Irak. L'opposition a invité la population à « rester chez elle ».

D'autre part, tandis que la presse continue de répercuter les consignes de calme lancées par le gouvernement, qui a demandé à la population « d'ignorer les rumeurs », les étudiants internes de l'université de Téhéran, qui se sont heurtés violemment à la police, mardi et jeudi derniers, ont été expulsés de leurs dortoirs, et ceux-ci ont été fermés. On apprend, d'autre part, que de nouveaux troubles ont eu lieu samedi à Babol, sur la mer Caspienne, où des étudiants ont incendié une partie des bâtiments de l'école normale.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Elie de Gamay, exploitant agricole dans le Cher, a été élu le 2 juin* président de l'Union générale des coopératives agricoles françaises (groupe Lafayette). Il succède à M. Albéric Picard, président du groupe depuis 1970, qui n'avait pas demandé le renouvellement de son mandat, mais reste membre du bureau.

● *Un jeune garçon âgé de neuf ans,* déficient mental, est décédé des suites des morsures que lui avait faites une débile profonde, âgée de quatorze ans, au centre psychothérapique du Valvert à Marseille, mercredi 31 mai. Le père de la victime a porté plainte. Une double enquête, administrative et judiciaire, est en cours.

● *Catastrophe évitée près de Douvres.* — La Grande-Bretagne et la France ont échappé voici un mois à une marée noire encore plus grave que celle de l'*Amoco-Cadiz.* Selon l'hebdomadaire britannique *Sunday Times*, un pétrolier koweïtien de 267 000 tonnes a failli s'échouer sur un banc de sable, le 28 avril dernier, près de Douvres. Seule l'intervention des garde-côtes anglais ont évité au tanker, victime d'une panne de compas, bien qu'il ait moins d'un an de navigation, de percuter contre les hauts fonds. Le navire était commandé par un Britannique mais il a fallu un quart d'heure pour prendre contact avec lui et le convaincre qu'il faisait fausse route. — *(A.F.P.)*

● *Plan commun contre les marées noires.* — Le Centre national d'exploitation des océans (CNEXO) et l'Institut français du pétrole (I.F.P.) ont proposé à M. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, un plan de surveillance et de lutte anti-marée noire. Parmi les mesures préconisées, les deux organismes se proposent d'inventorier les produits et équipements anti-marée noire, d'étudier leur efficacité, de prévoir des scénarios d'intervention, de former du personnel, de suivre pendant plusieurs années l'effet de la pollution provoquée par l'*Amoco-Cadiz.*

En Colombie

LES DEUX PRINCIPAUX CANDIDATS A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE REVENDIQUENT LA VICTOIRE

Bogota (A.F.P., A.P., Reuter). — L'incertitude régnait en Colombie lundi matin 5 juin à propos de la désignation du prochain président, après le scrutin très serré du dimanche 4 juin. Les partisans du candidat libéral, M. Julio Cesar Turbay, et ceux de M. Belisario Betancur, conservateur, revendiquent la victoire. Les résultats partiels successivement connus donnent alternativement une légère avance à l'un et à l'autre candidat. Les sondages laissaient penser que M. Turbay l'emporterait largement sur son adversaire.

La seule certitude est le caractère massif de l'abstention, traditionnel dans les consultations électorales en Colombie. Selon les premières estimations, environ 60 % des 12,5 millions de citoyens inscrits n'auraient pas voté.

La police de Bogota a annoncé qu'une bombe avait explosé dans les bureaux du frère du candidat libéral, M. Anibal Turbay. L'explosion n'a pas fait de victime, mais a provoqué des dégâts importants et suscité un moment de panique dans le quartier, qui est proche du palais présidentiel.

Selon la radio de Pretoria

UNE FORCE MILITAIRE NE PEUT ÊTRE EFFICACE SANS « L'INDISPENSABLE ALLIÉ SUD-AFRICAIN »

(De notre correspondant.)

Johannesburg. — « *Il y a un absent à la conférence de Paris sur la sécurité en Afrique, le pays le plus puissant, le plus stable et le plus pro-occidental du continent africain, l'Afrique du Sud* », a déclaré lundi matin 5 mai le commentateur de la radio nationale sud-africaine.

Le comemntateur, qui reflète généralement les vues de Pretoria, a repris un thème lancé par le premier ministre, M. John Vorster, et développé ces derniers jours par la presse progouvernementale : le changement d'attitude des Occidentaux à l'égard des Soviétiques et des Cubains en Afrique est très heureux, mais ne va pas assez loin.

Pour la radio, l'absence de l'Afrique du Sud à la conférence de Paris rend impossible la création d'une force militaire panafricaine « efficace ».

« *La menace soviétique en Afrique est une, du Caire au Cap. Il n'y a pas une sorte de menace au nord du Zambèze et une autre au sud. Il s'agit de la même menace et du même ennemi, que ce soit sous la forme du régime Menguistu en Ethiopie, des rebelles du Tchad, des envahisseurs du Shaba, du Front patriotique (Rhodésie), de la SWAPO (Namibie) ou de l'A.N.C. (Afrique du Sud)...* » *Il doit y avoir une défense commune contre l'ennemi commun,* et ceci *demande avant tout l'élimination des préjugés contre Pretoria, l'indispensable allié* », a ajouté le commentateur de la radio.

De nombreux observateurs estiment que Pretoria va tenter, à la faveur de la mobilisation anticommuniste en Afrique, de renouer avec les pays d'Afrique francophone les contacts passablement relâchés depuis l'offensive de « détente » il y a quelques années.

(Intérim.)

UN ENFANT EST MORTELLEMENT BLESSÉ EN ESCALADANT LES GRILLES DE ROLAND-GARROS

Un enfant, âgé d'une douzaine d'années, a trouvé la mort, mercredi 31 mai, en escaladant les grilles du stade Roland-Garros où se déroulent les Internationaux de France de tennis. L'enfant, qui avait le foie perforé, a succombé durant son transport à l'hôpital Ambroise-Paré. Cette nouvelle, qui a été révélée ce lundi 5 juin par « l'Humanité », a été confirmée par un membre de la Fédération de tennis après que le cabinet médical du stade eut nié avoir eu connaissance d'une blessure ayant pu entraîner la mort le jour de la visite de plusieurs milliers d'enfants (« le Monde » du 2 juin). Aucune autre précision n'est encore donnée sur les circonstances de ce drame et, lundi, en fin de matinée, on déclarait tout en ignorer à la préfecture de police.

UNE « USINE A DORMIR » EST DÉCOUVERTE A MARSEILLE

Les policiers de la section des moeurs de la sûreté urbaine de *Marseille* ont découvert, après une enquête de la section de prévention et de *protection sociale,* une « usine à dormir » dans d'anciennes *écuries, 25, rue Fauchier,* où une cinquantaine de travailleurs *immigrés maghrébins* vivaient entassés dans dix baraques.

Ces travailleurs — tous en *situation* régulière — ne disposaient d'aucun lavabo ni de toilettes. Pour quelques caisses de bois en guise de mobilier dans des *chambres sans fenêtre,* les « locataires » payaient 100 francs par *mois.* L'un des immigrés a déclaré : « *Il ne nous était jamais remis de reçu et nous ignorons le nom et l'adresse de l'homme ou de la femme qui viennent collecter l'argent.* »

Le propriétaire des murs, M. Brun, directeur départemental de la concurrence et des prix, louait notamment ce bâtiment à Mme Djaffar, cinquante ans, et *M.* Belhadj, *quarante-cinq ans.* Ces deux personnes, de nationalité algérienne, ont été entendues par la police et laissées libres.

LA SITUATION DES TROIS EMPLOYÉS LICENCIÉS DE L'HOTEL MEURICE VA ÊTRE « RÉEXAMINÉE »

Le cas des trois employés de l'hôtel Meurice à Paris, qui ont été licenciés pour avoir refusé de porter les bagages d'officiers argentins (*le Monde* du 30 mai), va être « *réexaminé dans les prochains jours* », annonce, dans un communiqué, M. Georges Mossé, directeur général du groupe dont fait partie cet hôtel. Ce communiqué ne précise pas dans quel sens sera fait le réexamen. Il souligne en revanche que le licenciement des trois bagagistes « *a été effectué à la suite de fautes professionnelles très graves reconnues par les intéressés et qui laissent la porte ouverte à toutes les discriminations que l'hôtelier doit s'interdire. Toute sélection de clientèle lui est par nature interdite.* »

Ces trois employés ont été, d'autre part, reçus, la semaine dernière, au siège du P.S., par le groupe Entreprises, qui a appelé « *à se mobiliser contre la sanction brutale qui les frappe et pour leur réintégration immédiate dans leurs fonctions* ».

AU SALON DU MATÉRIEL DE SÉCURITÉ

Gilets blindés pour P.-D.G.

Valise anti-rapt, voitures blindées, gilets pare-balles recouverts de tissus « pied-de-poule » ou « Prince-de-Galles » ; le Salon du matériel de sécurité et *de surveillance,* qui s'achève à l'U.S. Trade Center, à Neuilly-*sur-Seine (1),* est avant tout celui de la protection personnelle du chef d'entreprise.

Machines de destruction des documents, système anti-écoutes *téléphoniques,* appareils magnétiques d'identification du per*sonnel : la gamme des « gadgets »* électroniques destinés à parer à l'espionnage industriel est déjà connue et souvent utilisée, mais, pour la France, la protection contre le rapt ou l'attentat reste un marché neuf, *avec « un bon potentiel de développement »,* comme l'explique un des organisateurs de l'exposition, où soixante-six firmes *américaines* sont représentées. Se garantir contre une rafale de pistolet mitrailleur dans une réunion publique ou un cocktail n'oblige plus à se transformer en bibendum blindé. Le gilet pare-balles *s'intègre désormais à la garde-*robe. Outre le modèle « léger », *à enfiler sous la chemise,* existent, pour 2 000 F, des modèles coupés comme un beau gilet de costume trois pièces et recouverts d'une housse amovible assortie.

En protection contre la rafale dans les jambes, très en pratique en Italie ou en Irlande du Nord, n'existe, en « prêt-à-porter », que la genouillère. Si le pantalon pare-balles risque d' « *alourdir la démarche et d'empêcher la fuite* », il est possible d'obtenir sur commande et sur mesure le « *trench-coat doublé en fibre pare-balles* », qui protège, en outre, très efficacement *du froid.*

Si sociétés de louage de *garde du corps* et polices se sont montrées intéressées, les commandes des chefs d'entreprises sont plus limitées. Après les enlèvements des barons Edouard-Jean Empain et Charles-Victor Bracht, c'est le rapt qui *frappe les imaginations. « Donner l'alarme avec discrétion et sans geste suspect »* : sur simple pression un petit émetteur permet de déclencher une sonnerie à 60 mètres (250 mètres avec antennes) dans une valise récepteur donnée aux gardes du corps. Fabriquée en série, cette valise anti-rapt coûte « seulement » environ 6 000 francs. *En revanche, s'il faut recourir* à du « sur mesure », comme *pour le blindage d'une automobile,* le prix de la « sécurité » s'élève nettement. Outre les frais d'envoi du véhicule à Pittsfields (Massachusetts), la société Armored Vehicles ne peut garantir un bon blindage pour moins *de 350 000 francs. Mais elle* est convaincue de la fiabilité de son produit : « *Si M. Moro avait eu un tel véhicule il serait encore parmi nous* », affirme l'hôtesse. — M. S.

(1) U.S. Trade Center, 115, avenue Charles-de-Gaulle, Neuilly-sur-Seine.

Le numéro du « Monde » daté 4-5 juin 1978 a été tiré à 522 693 exemplaires.